This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

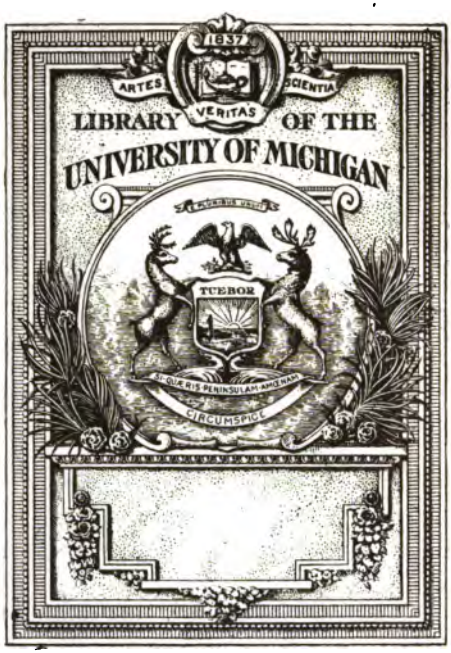
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

840.
T82v

VARIÉTÉS

BIBLIOGRAPHIQUES

PAR

ÉDOUARD TRICOTEL

PARIS
CHEZ JULES GAY, ÉDITEUR,
QUAI DES AUGUSTINS, 41

1863

840.9
T82v

VARIÉTÉS

BIBLIOGRAPHIQUES

Tiré à 250 *exemplaires numérotés :*

200 *sur papier ordinaire;*

et 50 *sur papier de Hollande.*

N° 46

Imp. PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

VARIÉTÉS

BIBLIOGRAPHIQUES

PAR

ÉDOUARD TRICOTEL

PARIS

CHEZ JULES GAY, ÉDITEUR,

QUAI DES AUGUSTINS, 41

1863

A MONSIEUR

JULES AUVILLAIN

Les différents articles dont se compose ce volume ont paru à diverses époques (de 1859 à 1862), dans divers journaux et revues bibliographiques. En les publiant de nouveau, l'auteur les a revus et corrigés avec le plus grand soin et a fait disparaître un certain nombre de fautes qui s'étaient glissées à l'impression. Il a adopté pour ces divers morceaux l'ordre chronologique et a joint à la fin du livre la liste alphabétique des poëtes cités. Puisse ce volume ne pas sembler tout à fait dépourvu d'intérêt aux yeux des lecteurs sérieux et puisse-t-il, malgré ses nombreux défauts, être accueilli avec quelque indulgence par les amis de notre vieille poésie! C'est là le souhait que forme l'auteur; c'est là la seule récompense qu'il ambitionne pour son modeste travail.

Ed. T.

Juillet 1863.

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES

LES MAITRESSES DES POÈTES AU XVIe SIÈCLE.

Les poëtes du seizième siècle et du commencement du dix-septième ont chanté, comme on sait, leurs amours en d'innombrables sonnets. C'était la mode alors, et cette mode a subsisté pendant plus d'un demi-siècle. Voici une liste assez longue (elle est loin toutefois d'être complète) des noms plus ou moins singuliers que nos anciens rimeurs ont donnés à leurs maîtresses, soit réelles, soit imaginaires.

Du Bellay, le premier, en 1549, écrivit des sonnets (au nombre de cent quinze) pour une belle qu'il nomma *Olive* (anagramme de *Viole*), et son exemple fut suivi par la nouvelle école dont il était un des chefs avec Pierre de Ronsard. Ce fut alors un véritable déluge de sonnets érotiques. Antoine de Baïf chanta sur ce mètre *aux rigoureuses lois*, comme dit Boileau, les louanges de *Francine* et de *Meline;* Remy Belleau, celles

de *Catin* (voir la *Bergerie*, deuxième journée); Jodelle, celles de *Délie;* Pontus de Tyard, celles de *Pasithée;* Amadis Jamyn, celles d'*Oriane*, de *Callirée* et d'*Artémis;* Ronsard, enfin, le chef de la Pléiade, celles de *Cassandre*, de *Marie* et d'*Hélène*. G. des Autels, mauvais imitateur de Rabelais dans sa *Mythistoire baragouyne de Fanfreluche et Gaudichon*, donna à sa maîtresse le nom de *Sainte;* Desportes loua dans ses vers *Diane*, *Hippolyte* et *Cléonice;* Gilles Durant, le gracieux traducteur de la *Pancharis* de son ami Bonnefons, célébra pour son propre compte *Charlotte* et *Camille;* Flaminio de Birague chanta *Marie;* Nicolas Ellain, *Pandore;* Jacques Grevin, *Olimpe;* Louis le Caron, le grave jurisconsulte, *Claire;* Olivier de Magny, *Castianire*.

Du Monin, le poëte amphigourique, mort assassiné à l'âge de vingt-neuf ans, célébra *Rondelette;* Nic. Debaste, *Janne;* Cl. de Buttet, le Savoisien, *Amalthée;* Guy de Tours, *Ente* (voir le *Pourtraict de son Ente*, en vingt-neuf sonnets), *Anne*, *Nérée*, *Claude;* Tahureau, *le Parny du seizième siècle*, comme l'appelle M. Sainte-Beuve, donna à sa beauté le nom d'*Admirée;* Jean Godard, celui de *Flore;* Paul Ferry, celui d'*Isabelle;* Courtin de Cissé, le traducteur de Synesius, celui de *Rosine;* et Philibert Bugnyon, celui de *Gelasine*. Pierre de Cornu, dans des

sonnets parfois trop libres, fit l'éloge de *Lucrèce*; Timothée de Chillac, le disciple d'Alex. de Pontaymery, d'*Angeline;* Joachim Blanchon, le poëte limousin, de *Dione* et de *Pasithée;* François de Rosset, l'éditeur des *Délices de la poésie françoise*, de 1615, de *Phyllis;* François de Louvencourt, sieur de Vauchelles, d'*Aurore* et de *Leucothée;* François Daix, de *Polydore;* Pierre de Deimier, de *Parthenie;* Jean de Boyssières, un poëte qui eut la singulière idée d'écrire des doubles sonnets, de *Silvie;* et Montgaillard (dont les *gaillardises* ont été reproduites en partie dans le *Cabinet satyrique*), de *Dorizis*, d'*Isabelle*, de *Françon* et de *Claire*. G. du Peyrat, le même qui devait plus tard être aumônier de Henri IV, écrivit dans sa jeunesse des vers en l'honneur de *Diane;* Cl. de Taillemont loua *Tricarite*, dans des poésies plus incompréhensibles encore que celles de son ami M. Scève; Cl. de Pontoux donna à sa maîtresse le nom d'*Idée;* Nervèze, celui de *Livie*. Le licencieux auteur de la *Nephelococugie*, Pierre le Loyer, vanta dans l'*Erotopegnie* les charmes de sa *Flore*.

Voici, comme échantillon, un de ses sonnets :

SONNET.

Dans ton sein applany sont deux pommes decloses
Qu'en parfaite rondeur nature a fait lever,

Et dans ton mesme sein se voyent eslever
Deux fraises de printemps belles sur toutes choses.

Les pommes rondes sont tes deux mamelles closes,
Les fraises tes tetons plus beaux qu'on peut trouver:
Les pommes vont semblant aux neiges de l'hyver
Et les fraises encore aux plus vermeilles roses.

Cupidon les suçant à longs traits et goulus :
De ma mère le lait, dit-il, ne me plaist plus;
Ses tetons sont moins doux, moins douce est sa mamelle.

J'ayme bien mieux friand dans ce sein m'arrester
Et là un doux nectar sans cesse suçotter
Meilleur que n'est le lait de Venus immortelle.

Poursuivons. Nicolas le Masson, un poëte peu connu, né à Mantes, chanta dans ses vers *Isabelle;* Jean Deplanches, sieur du Chastelier et de la Bastonnerie (qu'il ne faut pas confondre avec Jean Desplanches, l'auteur de la *Synathrisie*), avant d'être prieur de Comblé et sous-chantre de Sainte-Radegonde de Poitiers, rima des sonnets pour *Marguerite*, *Isabelle*, *Catherine* et *Francine*. Son neveu, Bernier de la Brousse, chanta *Hélène* et *Thisbée;* P. de Brach, le poëte bordelais à qui M. Dezeimeris a consacré une curieuse notice, chanta *Aimée;* Maynard, *Cléande* (voir *les Œuvres de François Ménard, dédiées à monseigneur le marquis d'Ancre;* Paris, Fran-

çois Jacquin, 1613, in-12 de 254 pages), et Robert Angot, l'ami de Courval-Sonnet, *Erice*.

Quant aux poëtes soldats, on pense bien qu'ils ne furent pas les derniers à composer des sonnets en l'honneur de leurs maîtresses. Malheureusement, les sonnets de ces poëtes sont loin d'être aussi chastes que ceux de l'amant de Laure : ils rappellent trop souvent les licences de la vie de garnison et de corps de garde. La Motte-Messemé écrivit *les Amours d'Adrastie;* Claude de Trellon, le ligueur, chanta *Silvie, Felice* et *Coraline;* Nic. Le Digne, *Blanche;* La Roque, *Phyllis, Caritée* et *Narsize;* le capitaine Lasphrise, enfin, le plus hardi de tous, oublia toute pudeur et toute retenue dans les vers brûlants qu'il adressa à *Théophile* et à *Noémie*.

Mai 1860.

QUELQUES LISTES EN VERS DE LIVRES RARES.

Nous nous proposons, dans cet article, de donner quelques listes de livres que nous avons trouvées dans différents ouvrages de poésie. Ces listes, dans lesquelles on remarque bon nombre de livrets et de plaquettes aujourd'hui introuvables, présentent, croyons-nous, un certain intérêt en nous faisant connaître les lectures qui avaient le privilége de charmer nos pères à différentes époques de notre histoire. Pour ne pas allonger outre mesure cette note, nous nous bornerons à citer purement et simplement le texte de ces listes rimées, sans donner aucun détail sur les livres et ouvrages y désignés.

I

Et d'abord commençons par la *Farce du vendeur de livres.* (Voir le tome III du *Recueil de farces, moralités et sermons joyeux, publiés d'après le manuscrit de la Bibliothèque royale par Le Roux de Lincy et Francisque Michel.* Paris, Techener, 1837; 4 vol. in-8.) Cette farce est à trois personnages : le vendeur de livres, la

première femme et la seconde femme. Le vendeur de livres paraît sur la scène et annonce sa marchandise : « Achetez-moi des livres, dit-il ; j'ai des chansons, des ballades et des rondeaux. »

La farce Jenin aux ciseaux,
Le testament maistre Mymin,
Et maistre Pierre Patelin,
Et les Cent nouvelles nouvelles
Pour dames et pour damoyselles
Qui ayment à passer le temps.
. . . . . .
L'estat de ceux qui ne font rien,
Le gouvernement des nourriches.

LA PREMIÈRE FEMME.

Voilà des traités beaux et riches
De quoy n'ouys jamais parler.

LA DEUXIÈME FEMME.

Y le faut laisser estaller
Puis en prendrons ce qui nous faut.

L'HOMME.

Le trespassement sainct Bidault,
La vie saincte Perenelle,
La chanson de la Peronnelle,
La vie monsieur sainct François,
Le Confiteor des Anglois,
Le trespassement de la royne
Avec la Gesine de Saine
Et l'obstination des Suisses.
. . . . . .

La propriété des rubis
Avec la nature des pierres,
Le devis des mers et des terres
Avecque le dict des pays.

Une des femmes lui demande s'il a le *Roman de la Rose :* « Oui, répond-il, mais il est enfermé au fond de ma balle. »

LA DEUXIÈME FEMME.

Monstrez-nous le trespassement
De quelque bon sainct glorieux.

L'HOMME.

Dame, je vous baillerai mieux :
Vous aurez la mort sainct Bidault.

LA PREMIÈRE FEMME.

Fy, fy! ostez, y ne nous faut
A lire qu'à *Vita patrum.*

Le colporteur continue l'énumération des livres qu'il a à vendre :

. . . J'ay la grant farce
Des femmes qui ont la langue arse
Quand ils blasonnent leurs maris.

LA PREMIÈRE FEMME.

Monstrez les regrets des maris
Si vous les avez : ils sont beaux.

L'HOMME.

Je n'ay que livres tous nouveaux,
Composés tout nouvellement.

LA DEUXIÈME FEMME.

Monstrez-nous le Vieil Testament
Comm' la propheti' de Balam,
Le sacrifice d'Abraham,
Le jugement de Salomon.

L'HOMME.

Hé, vous les aurez au sermon
Que l'on fera tout ce karesme.

LA PREMIÈRE FEMME.

Hé venez çà, c'est tout de mesme;
Et les beaux dicts de tous les saincts
Les a-vous point entre vos mains?
Les portez-vous point imprimés?

Ici le *vendeur de livres* fait passer en revue sous nos yeux une foule de petits livrets quelque peu facétieux et obscènes (c'était tout un au bon vieux temps), et les deux femmes de s'écrier en forme de refrain : *Fy ! ostez, cela est infait.* Ce qui justifie quelque peu leur colère, c'est que ces livrets n'étaient nullement louangeurs à l'égard du beau sexe.

L'HOMME.

Non, mais j'ay les dicts rimés
De mariage qui se plaint
De ce qu'il y a coqu maint.
J'ai le devis des grands habits
Des chaisnes, carquans et rubis
Que vous portez et des grands manches,
Des patenostres sur vos hanches,

Des petits souliers trop ouverts,
Et vos grands tetins descouverts
Avec votre cul contrefait.

LA PREMIÈRE FEMME.

Fy, ostez! cela est infait!

L'HOMME.

J'ay le voyage des femelles
Qui s'en vont à Bonnes-Nouvelles
Feignant d'humblement prier Dieu;
Lors se retirent audict lieu
Où l'on vuide flacons, bouteilles,
En faisant choses nompareilles
Desquelles Dindo rien ne sçait.

LA DEUXIÈME FEMME.

Fy! ostez, cela est infait.
Et on fait des facteurs nouveaux
Qui ne sçavent non plus que veaux,
Et ne sçauroient trouver matière
De rimer selon leur manière
S'ils ne blasonnent nos estats.

. . . . . .

L'HOMME.

Voyez la Gesine de Saine :
Est-ell' pas bien faicte et rimée?

LA DEUXIÈME FEMME.

Et qui deable l'a imprimée?
Il n'y a rime ne raison.

L'HOMME.

Voicy la farce Jean Loyson
Et le testament Pierre Maistre.

LA PREMIÈRE FEMME.

Oh! nous n'en voulons rien cognoistre,
Car il n'y a passe-temps nul.

L'HOMME.

De ceux qui ont le feu au cul
Voilà la farce.

LA DEUXIÈME FEMME.

Paix, vilain.

L'HOMME.

Je vous la vends avant [1] la main,
Et la chanson du petit chien.

LA PREMIÈRE FEMME.

Et tu sçais bien qu'el ne vaut rien
Et qu'elle est orde et très infaicte.
Que maudit soit-il qui l'a faicte
Ainsi au déshonneur des dames!

L'HOMME.

Voicy le roman de ces femmes
Qui sont deux ou trois jours perdues,
Et semble à voir que soient fondues
Et sont en quelque lieu en mue
Où que souvent, etc. . . . . .
. . . . . .

LA DEUXIÈME FEMME.

Nous ne voulons point ce roman.

L'HOMME.

Quoy donc?

[1] Il vaudrait mieux lire *avec*.

LA PREMIÈRE FEMME.

La vie saincte Agnès.

L'HOMME.

Voicy l'acte des Jehannes
Qui font plaisir à leur maîtresse,
Sans que personne le cognoisse,
Tandis que leur maistre est dehors.

LA DEUXIÈME FEMME.

Par le grand dieu miséricors
Tu ne vaux rien qu'à dire mal.

L'HOMME.

Voulez-vous point le Doctrinal
Des chamberieres ou meschines
Qui vont cheux d'aucunes voisines,
Faignant aller à la fontaine,
Et sont perdues une semaine
Ou trois ou quatre nuits du moins?

LA PREMIÈRE FEMME.

Tant il y a d'hommes vilains
Et deshonnestes de leur bouche!

L'HOMME.

Voicy le livre sans reprouche
De ceux qui se vont estaller
A Nostre-Dame pour parler
A quelqu'un ou qui baille signe
Le jour, l'heure ou qu'il détermine
De se trouver au lieu predit.

LA DEUXIÈME FEMME.

Tu es un homme bien maudit.

L'HOMME.

Tenez, voilà le contredit
De la chamberiere et du prebstre.

LA PREMIÈRE FEMME.

Oh ! nous n'en voulons rien cognoistre.

Le colporteur continue :

. . . . . .
De Tournay le depucelage.

LA DEUXIÈME FEMME.

. . . . . .
Faux bagoulart, faites un saut,
Ou vous viendrez tost au partage
Des coups.

L'HOMME.

La dame et le dimage,
Les femmes qui ont le filet.
Ceux qui renouvellent leur laict.

LA PREMIÈRE FEMME.

Te tairas-tu ?

L'HOMME.

Les mal contentes.

LA DEUXIÈME FEMME.

Iray-je à toy?

L'HOMME.

Les fleulx et rentes
Des filles nouvelment rendus,
La farce des nouveaux pondus,
Le depuceleur des nourrices.

LA PREMIÈRE FEMME.

Ma commère, nous sommes fiches
De l'empoigner.

LA DEUXIÈME FEMME.

Ce sommes, mon.
Prenons-le sans plus de sermon,
L'une à cheveux, l'autre à la gorge.

L'HOMME.

Et qu'est-ce icy? Vertu sainct George
J'auray icy beaucoup à faire.

Le pauvre diable est attaqué et roué de coups par nos deux femmes vertueuses. Pendant qu'on le frappe, il chante quelques refrains obscènes, ce qui augmente la colère des matrones, et propose encore deux livrets facétieux :

Le trespassement des nonnains,
Le blason du marché aux fesses.

Les femmes, de guerre lasse, cessent de battre le colporteur. Ainsi finit la curieuse pièce du *Vendeur de livres*.

II

Citons maintenant quelques vers de la *Ballade aux lysans*, mise en tête de la *Légende de maistre Pierre Faifeu*, de Charles Bourdigné, et dont M. Paul Lacroix nous promet une nouvelle

édition. L'auteur s'adresse aux *bons compaignons* et les invite à lire les *Faits de maistre Pierre Faifeu*, de préférence à tous autres livres.

De Pathelin n'oyez plus les cantiques,
De Jean de Meun la grant joliveté,
Ne de Villon les subtilles trafficques,
Car pour tout vray ils n'ont que nacqueté.
Robert le Diable a la teste abolye
Bacchus s'endort et ronfle sur la lye;
Laissez ester Caillette le folastre,
Les quatre fils Aymon vestus de bleu,
Gargantua qui a cheveux de plastre;
Voyez les faits maistre Pierre Faifeu.

Vos mots dorés garderont les bouticques,
Et Peregrin qui tant a muguetté;
Les douze pairs sont devenus eticques,
Artus est mort et Lancelot gasté;
Merlin, Tristan, Fierabras de Hongrye
Avec Ponthus sont allés en fayrie
Et Valentin, Orson l'opiniastre;
Matheolus a perdu son adveu :
A brief parler il faut que l'on les chastre.
Voyez les faits maistre Pierre Faifeu.

ENVOY.

Le prince Ovide a deschiffré Barathre
Du roy Pluton tout l'énorme théâtre,
Ce n'est rien dit, mettez tout dans le feu,
Mesme Virgile en plaignant sa marastre :
Voyez les faits maistre Pierre Faifeu.

III

Ici trouverait naturellement sa place une liste de livres qu'on rencontre dans *l'Esperon de discipline*, d'Antoine du Saix (1532). Nous ne la donnons pas, quelque curieuse qu'elle soit, car on peut la lire dans la *Bibliothèque françoise* de l'abbé Goujet, t. XI, p. 378-379, et dans la *Bibliothèque poétique* de Viollet Le Duc, p. 257-258.

IV

Dans un petit volume peu commun, intitulé *La Climène, tragi-comédie pastorale par le sieur de La Croix, avec plusieurs autres œuvres du mesme autheur*, à Paris, chez Jean Corrozet, au Palais, sur le perron de la Sainte-Chapelle, MDCXXXVII (1637), avec priv. du roy, in-8 de 131 pages (le privilége est du 24 novembre 1628), on lit une pièce portant le titre de *Satyre* (p. 100-107) qui contient quelques vers que nous ne devons pas omettre. Dans cette pièce, le poëte exhale sa colère contre une vieille qui l'a desservi auprès de Climène. C'est le même sujet, on le voit, que le sujet déjà traité par Régnier dans sa *Macette*. En voici quelques vers :

. . . . . .

Je vis dedans sa chambre un lit sans couverture,
Sans rideaux et sans draps, confit en pourriture;
Tout auprès des cotrets et des fagots meslés
Des bouchons de cheveux estoient entortillés.
Un escabeau tout seul près de la cheminée
Achevoit à trois pieds sa dure destinée.
A un clou pendilloit un sac rapetassé,
Plusieurs fers de collet, mais tous du temps passé.
Sept masques tous rompus, un panier plein de sive,
Des chapelets d'iris pour mettre à la lessive,
Un soufflet tout bruslé, un escheveau de fil,
Un paquet d'allumette avec un vieux fusil.
Au dessous on voyoit quelques barils sans cercle,
Deux tonneaux enfoncés, trois boîtes sans couvercle:
Dans l'une estoient des gans, mais tous despariés,
De la toille cirée avec des pois triés,
Des feuilles de lierre à panser des cauteres,
Une grande seringue à donner des clisteres,
Une autre plus petite aux maux particuliers,
De la chandelle propre à noircir les souliers,
Plusieurs morceaux d'alun, quelque reste d'un cierge
Serré bien proprement dans du parchemin vierge,
Force peignes rompus, une gaîne à couteaux,
La moitié d'un miroir, un estuy sans ciseaux,
Un fust de pistolet, deux vieilles escritoires,
Un peu de vert-de-gris avec des décrottoires.

Dans l'autre elle avoit mis plusieurs médicamens,
Des emplastres de gomme et divers oignemens,
De la peau de serpent, des mouches cantharides,
De toutes sortes d'eaux pour empescher les rides,
Pour nettoyer la face et teindre les cheveux,
Pour donner quelquefois un breuvage amoureux,

Pour endurcir le sein ou l'empescher de croistre,
Pour composer un fard qui ne puisse paroistre,
Pour faire choir le poil, pour le faire tenir,
Ou bien pour le haster lorsqu'il ne peut venir;
De l'eau pour resserrer et l'autre pour dissoudre,
Onze petits sachets pleins de diverse poudre,
Des potions pour le soir, d'autres pour le matin,
De l'encens, du corail, de l'essence de tin,
Treize grains d'arsenic, des febves en farine,
De l'huile de genest, de lis, de camomine[1].

Vient ensuite la liste des volumes que lisait pour se distraire la vieille entremetteuse :

Dans une boîte à part des livres ramassés
Estoient confusement l'un sur l'autre entassés :
L'histoire des vertus de saint François de Paule
Y joignoit le dix-neuf des Amadis de Gaule;
Un livre d'oraison pour le soir et matin
Avoit choisi sa place avecque l'Aretin;
Le triste du Bandel et le second d'Astrée
Retenoient entre eux deux la Légende dorée.
Le Marchand converty, Rabelais, Tabarin,
Un recueil de sermons de Garasse et Guérin,
Les Fidèles amours de la bergère Aminte,
Le Devoir du chrestien en la semaine sainte,
L'Arioste, Marot, le Roman des romans,
Les Heures de Cotton, les Volages amants,
La Guide des pécheurs, les Amours de Nerveze,
La Canonisation de la mere Tereze,

[1] Pour *camomille*.

Le Vray repos de l'ame en la vie à venir,
Le Moyen de Verville afin de parvenir,
Artemidore, Ovide, et Lisandre et Caliste;
Bref, je croy qu'en voilà quasi toute la liste.
. . . . . .

V

Discret, dans sa comédie d'*Alizon*, dont la première édition est de 1632 et dont il y a une seconde de 1664 (c'est l'édition reproduite dans l'*Ancien Théâtre françois* publié par Jannet, t. VIII, p. 393-495), introduit un colporteur (acte I, scène II) qui s'exprime en ces termes :

J'ay toujours quelque chose avecque quelque chose,
J'ay des livres icy tant en rime qu'en prose :
Le Duel de deux gueux dedans le Pré-aux-Clercs;
J'ay les noms des filoux, la Misere des clercs,
J'ay les nouveaux edicts, les nouvelles gazettes,
J'ay la commodité des bottes et garsettes,
J'ay le remede aussi pour les pasles couleurs,
J'ay l'Amour des sergens, la Pitié des voleurs;
J'ay tous les complimens de la langue françoise,
La perte depuis peu d'une jeune bourgeoise
Au quartier que chacun nomme des Gravilliers;
J'ay le contract passé dedans Aubervilliers
Entre Guillot Grand-Jean et Gillette Ventrue;
J'ay le cruel combat d'un singe et d'une grue,
J'ay grande quantité de bons livres nouveaux,
J'ay la maniere aussi comme on sevre les veaux

Avec le testament du bon Gautier Garguille;
J'ay le galand qu'il faut à une belle fille;
Voicy l'invention pour prendre à toutes mains
Utile aux procureurs ainsy qu'aux medecins;
J'ay le pouvoir qu'on donne à chacune servante
De coucher au grand lict quand madame est absente
J'ay les perfections de la dame Alizon
Pour captiver chacun dans sa belle prison;
Dans un petit cahier j'ay la Bonté des femmes,
J'ay toute leur malice en trois ou quatre rames,
J'ay la methode aussi pour gaigner force escus,
J'ay les listes icy des garces et cocus,
Et l'art de les trouver jour et nuit sans lanternes;
J'ay comme il faut sortir sans payer aux tavernes,
J'ay quelque chose enfin pour tous les beaux esprits[1].

. . . . . .

[1] Quoique notre intention ne soit que de donner des listes en vers, on nous permettra de citer ici un curieux fragment de la pièce de Scudery : *La Comédie des comédiens, poëme de nouvelle invention par M. de Scudery.* A Paris, chez Augustin Courbé, au Palais, dans la petite salle, à la Palme, MDCXXXV (1635), avec priv. du roy. In-8 de 6 feuillets liminaires y compris le titre et le frontisp. et 108 pages (le privilége est du 20 avril 1635). Nous prenons ce fragment, important pour l'histoire du théâtre, dans l'acte II, scène Ire (p. 29-31). M. de Blandimare interroge les comédiens sur les pièces qu'ils jouent :

« M. DE BLANDIMARE. — Quelles pièces avez-vous?

« BELLE-FLEUR. — Toutes celles de feu Hardy.

« M. DE BLANDIMARE. — Il faut donner cet adveu à la « mémoire de cet autheur qu'il avoit un puissant génie et « une veine prodigieusement abondante (comme 800 « poëmes de sa façon en font foy), et certes à luy seul ap- « partient la gloire d'avoir le premier relevé le théâtre « françois, tombé depuis tant d'années : il estoit plein de « facilité et de doctrine, et quoy qu'en veuillent dire ses

VI

Dans le bizarre poëme intitulé *la Ville de Paris en vers burlesques*, dont l'auteur est le sieur Berthaud, et qui a été écrit vers 1650, on trouve quelques détails curieux sur les livres que

« envieux, il est certain que c'estoit un grand homme, et « s'il eust aussi bien travaillé par divertissement que par « nécessité, ses ouvrages auroient sans doute esté inimi- « tables; mais il avoit trop de part à la pauvreté de ceux « de sa profession, et c'est ce que produit l'ignorance de « notre siècle et le mespris de la vertu.

« Beau-Soleil. — Nous avons encore tout ce jeu im- « primé : Le *Pirame* de Théophile, poëme qui n'est mau- « vais qu'en ce qu'il a esté trop bon, car, excepté ceux qui « n'ont pas de mémoire, il ne se trouve personne qui ne « le sçache par cœur, de sorte que ses raretés empeschent « qu'il ne soit rare. Nous avons aussi la *Silvie*, la *Chri-* « *séide* et la *Silvanire*, les *Follies de Cardenio*, l'*Infi-* « *delle confidente* et la *Philis de Scire*; les *Bergeries* de « M. de Racan, le *Ligdamon*, le *Trompeur puny*; *Melite*, « *Clitandre*, la *Vefve*, la *Bague de l'oubly*, et tout ce « qu'ont mis en lumière les plus beaux esprits du temps; « mais pour maintenant il suffira que nous vous fassions « ouyr une églogue pastorale de l'autheur du *Trompeur* « *puny* : nous l'avons apprise parce qu'elle est bonne, et « sans dessein de nous en servir au théâtre, pour lequel « elle n'a pas esté composée. Prenez la peine de l'en- « tendre.

« M. de Blandimare. — Vous n'avez pas mal choisi pour « rencontrer mon approbation; car ce gentilhomme dont « vous parlez est, à mon gré, un de ceux qui portent une « épée qui s'aide le mieux d'une plume. Mais commencez « quand il vous plaira. »

La Silvie, la Chriséide et la Silvanire sont de Mairet; les

vendaient à cette époque les belles librairesses de la *galerie du Palais*. On remarquera dans la liste que nous citons, à côté d'ouvrages sérieux et de pièces de théâtre, les trois ouvrages suivants qui étaient prohibés et qui se vendaient en cachette : les Œuvres de Rabelais, le Livre d'Agrippa (M. Paul Lacroix[1] pense qu'il est ici question des *Aventures du baron de Fœneste* d'Agrippa d'Aubigné ; mais ne s'agirait-il pas plutôt de la traduction du curieux livre de Corneille Agrippa : *De incertitudine et vanitate omnium scientiarum?*) et le fameux pamphlet du père Garasse dirigé contre Théophile : *La Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps.* Voici les vers de Berthaud ; c'est la marchande qui parle :

Ça monseu, qu'achepterez-vous ?
Dit une belle librairesse,
Venez voir une belle pièce :
Les Heroïnes de Du Bosc.
J'ay les Œuvres de Parabosc.

Follies de Cardenio, l'Infidelle confidente et la Philis de Scire sont de Pichou ; Ligdamon et le Trompeur puny ont pour auteur Scudery qui, on le voit, ne se gêne pas pour se louer lui-même ; Melite, Clitandre et la Vefve sont de Corneille ; la Bague de l'oubly, enfin, est de Rotrou.

[1] Voir *Paris ridicule et burlesque au dix-septième siècle.* Paris, Delahays, 1859. In-12, p. 100.

Tenez, voicy l'honneste femme :
Venez icy, tenez, madame,
Voilà les Œuvres de Caussin.
J'ay des Heures de papier fin :
Elles sont à la chancelière.
J'ay la Cassandre tout entière.
Voulez-vous les Œuvres d'Arnaud?
J'ay bien icy ce qu'il vous faut.
Monseu, cherchez-vous quelque chose?
J'ay les pièces que Bellerose
Conservoit le plus cherement :
Je les ay eu secrettement
Depuis qu'il est hors du theatre.
Avez-vous veu sa Cleopatre?
C'est une pièce qui ravit
Surtout quand Antoine la suit.

Voulez-vous voir la Galatée,
La Niobé, la Pasitée,
La mort de César, Jodelet,
Le Cinna, le Maistre valet;
Tout le recueil des comédies?
Voicy de belles tragedies
Qu'on a faites depuis deux jours.
J'ay bien encore les Amours
Du prince de la Grand Bretagne.
Voicy les Essais de Montagne.
J'ay bien quelque chose de beau :
C'est Davila couvert de veau,
En beau papier, beau caractère,
Monseu, voicy bien vostre affaire :
J'ay tout Rablais et l'Agrippa
Sans qu'il y manque un iota;

C'est pour porter à la pochette,
Mais je vous le vends en cachette.
J'ay Charron, non pas des nouveaux :
Le mien est de ceux de Bordeaux;
J'ay céans l'histoire secrette :
C'est une pièce fort bien faite.
J'ay bien quelque chose de prix :
La Doctrine des beaux esprits.
Monseu, si vous estiez un homme
Pour y mettre une bonne somme
Je pourrois vous en faire part :
Je l'ay dans un coin à l'escart.
C'est bien une pièce fort bonne;
C'est pour cela que la Sorbonne
A tretous nous a défendu,
Sous la peine d'être pendu,
D'en imprimer aucune chose.
Ainsi, personne de nous n'ose
Dire qu'il a ce livre icy;
Mais pour celuy-là que voicy,
C'est l'original, sur mon âme.

VII

L'ouvrage de Le Jolle : *Description de la ville d'Amsterdam en vers burlesques, selon la visite de six jours d'une semaine, par Pierre Le Jolle*, à Amsterdam, chés Jaques Le Curieux, l'an MDCLXVI (1666), in-12 de 8 feuillets liminaires et 317 pages, renferme (p. 128-137) une liste de livres assez curieuse; mais elle est trop longue

pour être citée en entier. Nous en donnons seulement quelques fragments :

Montons en haut pour voir les livres.

. . . . . .

Voyez à la première ligne
Un auteur estimé insigne :
C'est celui qui fit les romans
Qui sont estimés si charmans,
Dont l'un est Pierre de Provence,
Et la Fontaine de Jovence,
Plus les Chansons du Savoyart,
Regnaut et le cheval Bayart :
L'histoire en est très-véritable.
Tenez, voici Robert le Diable,
Valentin et son frere Orson,
Qui fut assez joli garçon.
Ici paroît Jean de Nivelle
In-folio, et la Pucelle
D'Orléans de même grandeur.
Dans l'autre se voit la candeur,
Les faits genereux et la vie
De la grand'mere de Silvie ;
L'autre que vous voyez ouvert,
C'est le grand mareschal expert.
Voilà Guillaume de Palerne
Qui, sans mentir, n'est pas moderne ;
Après se voit Gargantua
Suivi de celui qui tua
Tant de Sarrasins en Espagne.
Voilà les faits de Charlemagne
Et la vie de Pacolet
Jointe à celle du fol Rolet ;

Après les vertus de Dom Sanche,
Et Dom Guichotte de la Manche;
Les visions de Quevedo,
L'ordre de la Quasimodo,
Olivier, Gusman d'Alfarache,
Rodomont qui fit le bravache
Contre trois autres fanfarons.
Voyez l'histoire des larrons
In quarto, avec un couverte
De velin, et la Decouverte
Du pot aux roses de jadis;
De plus, les Œuvres d'Amadis
De Gaule. . . . . .
. . . . . .
Voilà encor l'œuvre jolie
Du tombeau de Melancolie,
Avec les Jeux de l'inconnu,
Et la these qu'a soutenu
Jean Guerin etant philosophe,
Couverte de tres-belle etoffe.
J'aperçois Huon de Bourdeaux,
Et un livre plein de rondeaux
De la façon de trois poetes
Aussi subtils que des chouettes;
L'antiquité de Perpignan
Sur Guillaume de Lusignan,
L'histoire de Merelusine
Avec l'ordre de la cuisine
Du deffunt friand Lucullus;
L'ancien decri des Carolus,
Indagine en sa Chiromance,
Un abrégé de l'ignorance
D'un quidam qui tout un esté
Si chaud qu'il fût, n'auroit esté

Vuider une seule bouteille,
Lui dût-on arracher l'oreille.
Voilà, couvert d'un velin neuf
Un almanach de trente-neuf;
Plus haut, un recueil des gazettes
Dont la couverte est de rosettes
Parsemée assez proprement.
Voyez, messieurs, tout bellement
Ce livre : jarni, qu'il est rare!
Lisez-le : ho, ho, je m'esgare :
C'est l'Alcoran de Mahomet.

. . . . . .

. . . . . .

Au premier, le jeu du picquet
Suit la deffence de Foucquet;
Les amours diverses des Gaules,
Un ballet dancé sous des saules
Au son merveilleux du hautbois,
Un œuvre qui, dans quatre mois,
Sera tiré hors de la presse;
Tous les noms des sorciers de Bresse,
La Confession de Sanci,
La fin d'un amoureux transi,
Le secret pour jouer aux quilles
Joint avec l'escole des filles;
Le fragment de monsieur Colbert,
Le blason d'un fief de haubert.
Voici une œuvre poétique
Jointe au Divorce satirique.
Après suit La Rochefoucaut
Et celui qui vole si haut :
C'est messire René Descartes.
Voyez encor ce que les Parfes

Ont fait etant en garnison.
Voici les contes d'Alison,
Le grand Cyrus et l'Ariane,
Endimion avec Diane,
Les satires du sieur Auvrai;
Je crois bien aussi qu'il est vrai
Qu'on y trouveroit à la file
Le Parnasse de Theophile [1]

[1] Garasse, dans la *Doctrine curieuse des beaux-esprits de ce temps*, 1623, in-4 de 1025 pages, s'exprime ainsi au sujet du *Parnasse satyrique* (L. VI, section XVIII, p. 780-783). L'auteur vient de parler des œuvres de Luther, de Beze et de Pasquier, qu'il trouve obscènes : « ... Mais je « voy que je me suis trompé, car depuis trois ou quatre « mois est sorty un livre en deux parties, sous le nom de « *Parnasse satyrique* et de *Quintessence satyrique*, le plus « horrible que les siècles les plus payens et les plus dé- « bordés enfantèrent jamais. Les principaux auteurs qui « s'y nomment sont Théophile, Frenide et Colletet. Pour « moy je pense avec raison pouvoir deffier les diables de « luxure, de fornication, de sodomie et de brutalité de faire « pis qu'ont fait ces trois gosiers de Cerbère, quand ils ra- « mèneroient dans le christianisme toutes les Florides et « Priapées de l'antiquité et toutes les vilenies des Carpo- « cratiens, toutes les hontes des Turlupins, toutes les bes- « tialités des Condormans, toutes les peintures de l'Are- « tin, tous les maquerelages de Beze et toutes les brutalités « de Gomorrhe.

« Or en ce livre abominable et qui passe au delà de « l'impudence, j'y remarque trois ou quatre choses : la « première, que les presses et les formes ont eu honte des « impudicités horribles qui se sont trouvées dans la coppie, « en ce que l'imprimeur a rayé son nom et fait ce qu'il a « peu après l'édition pour ne comparoistre au front d'un « ouvrage si infâme, et que les caractères mesmes n'ont « pas voulu prendre ès paroles plus débordées, comme « jadis la plume de cet empereur malheureux refusa de « prendre sur le papier et marquer un arrest très-injuste

Si l'on vouloit avec loisir
Le chercher. Ça prenez plaisir

« qu'il luy vouloit faire signer contre le grand saint Basile : « ainsi les lettres estant touchées par la balle et geanées « sous la presse ont refusé de marquer les mots les plus « impudiques qui ne se disent que parmi des bélistres « et gens de néant.

« La seconde chose que je remarque en l'édition de ce « livre, c'est que le diable, qui en est le premier autheur, « n'a pas été fin, et ses trois secrétaires sont trois pauvres « ignorants en matière de malice, car il faut qu'un poison, « pour passer aisément, soit bien appresté et corrigé deu- « ment ; il faut qu'une impudicité soit couverte de quelque « honorable prétexte pour s'attacher aux esprits, qu'elle « soit accompagnée de quelque pointe et subtilité d'esprit, « telles que sont les impudicités de Térence, de Martial, « de Catulle, qui glissent doucement à la faveur de leurs « belles inventions ; mais dire crûment des impudicités « horribles et les coucher sottement sur le papier, il n'ap- « partient qu'à Théophile, à Frenide, et les autheurs du « *Parnasse*, c'est-à-dire à des garçons d'estable, qui n'ont « ni honneur ni esprit, ni civilité autre que celle de leur « naissance.

« La troisième chose que je remarque en ce livre, c'est « que jadis, lorsqu'il y avoit encore un peu de sentiment « et de piété dans les âmes des bons vieux François, au « seul nom de sodomie on ne parloit que de brusler tout « vif celuy qui en eust esté seulement soupçonné, et au- « jourd'huy on verra un livre qui se vend publiquement « dans les galeries du Palais qui porte en front un sonnet « exécrable par lequel l'auteur, qui se dit le sieur Théo- « phile, se repentant, à ce qu'il dit, d'avoir eu et contracté « une maladie infâme avec une prostituée, fait vœu à Dieu « d'être *sodomite* tout le reste de ses jours, et ce par des « paroles les plus exécrables qui soient jamais sorties de « la bouche du plus abominable sodomite qui ait esté en- « veloppé dans les cendres de Gomorrhe.

« Hélas ! flammes de Sodome, où êtes-vous ? Puisque les « hommes ferment les yeux, que ne fondez-vous sur cette

De voir dans Louis de Montale
Si le sieur Arnaut seroit sale
Aux cinq points qui sont en deffaut.
Voilà les Œuvres de Senaut,
Saint-Amant, Boisrobert, Desportes,
De Pecquet qui par raisons fortes
Prouve que le sang vient du cœur.
Voici l'histoire du vainqueur
Qui sçeut si bien chapitrer Rome;
L'autre est l'histoire d'un saint homme
Qui fut assez civilement
Canonisé dernierement :
C'est saint François de Ville-Neuve.
Ici me paroît toute neuve

« abomination ? que ne vengez-vous les querelles de Dieu « vostre maistre, duquel on profane le nom ? que ne con- « sumez-vous en cendres ces livres plus impudiques que « ne furent jamais les maisons et les murailles de Seboïm, « d'Adama, de Sodome et de Gomorrhe ? Vous ne pardon- « nastes pas aux pierres et cailloux, vous calcinastes tout, « vous réduisistes en poudre les instrumens et les tesmoins « innocens de vostre vilainie, vous brulastes les pierres et « pardonnez maintenant au papier ? Quoi, flammes, estes- « vous impuissantes ou moins zélées que vous ne fustes « jadis ?

« Dicitur attracto nubes sodomitica nymbo
« Guttatim sparsum fudisse ad crimina fulmen,
« Cum plueret nox atra focos cœloque caduco
« Aera per calidum stillarent undique mortes.

« Dieu veuille que le mesme chastiment n'arrive et ne « fonde sur la ville de Paris pour expier les sodomies et « brutalités d'une centaine de vilains qui sont capables « d'attirer sur nous le feu du ciel et envelopper dans leur « chastiment l'innocence de cent mille bonnes âmes. *Obse-* « *cro ne irascatur furor tuus, Domine.* »

La couverte du haut recueil
D'un ecrivain qui n'eut qu'un œil,
Après d'un vert couleur de lierre
Se couvre ce que Bassompierre
En ses Memoires nous fait voir,
Proche desquelles le sçavoir
Du reverend Pere Gazée
Nous vomit comme une fusée
La fougade de son esprit.
A côté, le travail d'esprit,
La crainte, la ferveur, le zele
Qu'eut jadis une damoiselle
Pour un libraire du Palais
Est sur le bout du prochain ais.
Et moi-même l'autre semaine
Ainsi que je prenois la peine
De chercher le nouveau tarif,
Je trouvai par bonheur l'estrif
De deux insensés astrologues
Dans deux beaux petits catalogues
Où j'appris qu'au nombre prefix
De mil six cent soixante et six
L'univers, comme un pot de terre
Doit estre brisé du tonnerre
Selon qu'en dit le plus rêveus.
. . . . . .

Suit une liste d'écrivains de l'antiquité qui nous a paru offrir peu d'intérêt, et que, pour ce motif, il est inutile de transcrire.

VIII

L'auteur du rare volume intitulé : *Relation du voiage de Brême en vers burlesques, dédiée à M. Besson, chef de la troupe de musiciens et de violons de Sa Majesté le roy de Danemarck, de Norvége, etc.*, à Leyde, chez Charles de Pecker, anno 1677, in-12 de 68 pages, Clément, qui comptait au nombre de ses amis le fameux Corneille Blessebois, nous introduit dans la boutique d'un libraire de Brême qui vendait des livres français et nous montre quels étaient les livres en vogue en 1677, presque à la fin du XVIIe siècle. Les vers que nous citons sont tirés du troisième chant (p. 57-59).

. . . . . .
Plus avant je vis un libraire
Qui sans cesse ne fait que braire.
Je lui demandai par trois fois
S'il avoit des livres françois.
Oui, me dit-il, belle demande !
Il m'en est arrivé d'Hollande
Ces jours passés plein deux tonneaux
Que je pense estre tout nouveaux.
Après ce petit dialogue
Il regarda son catalogue
Et commença de la façon :
Primo l'Aventurier Buscon

Secundo les Contes d'Ouville,
Le Parnasse de Theophile,
Et le Petit reveil matin
Joint aux Farces de Turlupin,
Tombeau de la melancolie;
Une autre pièce fort jolie
Qui se nomme Jean de Paris,
Et le Tresor de Saint-Denis
Avec l'histoire véritable
Du chevalier Robert le Diable;
Deux almanachs faits à Paris
L'an mil trois cent soixante-six,
Le Courtisan de Barcelonne,
L'Incomparable Maguelonne,
Roland et l'Huon de Bordeaux
Qui couroit par monts et par vaux;
Richard sans Peur de Normandie,
Marion Stuard, comedie,
Et quantité d'autres encor
Qui valent tous leur pesant d'or.
Comme il alloit encor poursuivre,
Je vis un joli petit livre
Couvert d'un beau papier marbré
Qui paroissoit fort à mon gré :
C'estoit juste une comedie,
Ou, pour mieux dire, tragedie
Qu'on appelle le Theodat,
Dont l'auteur n'est, je crois, point fat,
Puisque c'est le jeune Corneille[1],
Qui sçait composer à merveille.
Six sols marqués je l'acheptai
Qu'en mesme temps je luy donnai,

[1] Thomas Corneille.

Et minutant quelque rubrique
Pour m'eschapper de sa boutique,
Je luy dis qu'en passant chemin
Je reviendrois demain matin,
Qu'à present j'avois quelque affaire :
Ainsi je quittai mon libraire. . . .

IX

Terminons par quelques vers extraits de *la Ville de Lyon en vers burlesques*. Voici le titre exact de ce poëme en vers de huit syllabes, presque tous boiteux et mal rimés : *La ville de Lyon en vers burlesques. Première journée, contenant la harangue des merciers, le débat des fruitières, l'inventaire de la loge, la chicane des plaideurs, l'éloquence des bateliers et plusieurs entretiens facétieux, corrigés et augmentés par le sieur P. B.* A Lyon, chez Pierre Bouchard, rue Tomasin, au Chapeau d'or, MDCLXXXIII (1683); in-12 de 45 et 36 pages. Ce petit volume, assez peu connu, est sans doute l'œuvre de Pierre Bouchard le libraire. Nous l'avons dit, les vers sont pitoyables et écrits en dehors des règles les plus élémentaires de la prosodie. Pierre et Benoist vont dans la boutique d'une *librairesse* qui leur offre tour à tour les œuvres de Scarron, les satires de Boileau, Paris ridicule de Claude Le

Petit, les Amours de Catulle, Pierre de Provence, les Douze Pairs de France, le Grand aventurier Buscon, les quatre fils Aymon, Tiel l'espiègle, la belle Hélène, Gargantua de Rabelais, Polichinelle et le Tombeau de la Mélancolie. Mais nos gaillards ne veulent pas de ces livres pour divers motifs. La *librairesse* leur offre alors du Bruscambille :

Prenez les songe et vision
De Bruscambille le bouffon
Qui vous feront pisser de rire
En contemplant ses rêveries.

PIERRE.

Que nous ferez-vous ce beau livre?

LA LIBRAIRESSE.

Vous m'en donnerez quatre livres.

PIERRE.

Si je vous en donnois vingt sous,
Vous me prendriez pour un grand fou.
Voyez qu'il est mal relié,
Tout gasté, tout embarbouillé;
Me prenez-vous pour votre dupe?
. . . . . .

LA LIBRAIRESSE.

Tout beau, monsieur, apaisez-vous,
Que vous estes tendre en courroux!
La mort seule doit nous fascher,
Non pas un sujet si leger.

Voyons, donnez-moy un escu,
Voilà vingt sols de rabattu :
Ce que vous allez rehausser
Nous fera possible accorder.

PIERRE.

Regardons enfin ce beau livre :
Je crois qu'il nous feroit revivre
Si nous devenions assez sots
Pour laisser souliers et sabots.

LA LIBRAIRESSE.

Du moins s'il vous faisoit mourir,
Ce serait à force de rire.
Voyez seulement son portrait :
Il n'est pas jusqu'au moindre trait
Qui ne donne plus de plaisir
Que boire, manger et dormir ;
Enfin de l'un et l'autre bout
Vous le verrez plaisant partout.
Il a pour casque une marmite,
Pour plastron une lichefrite
Ornée d'andouille et saucisson :
N'a-t-il pas bien bonne façon?
Une broche pour hallebarde
Pleine de chapons et poulardes,
A cheval dessus un tonneau,
Voilà pas un beau jouvenceau
Qui le pot et le verre en main
Se moque parbleu du chagrin?...

Les deux amis donnent du volume 46 sous 6 deniers, mais la marchande refuse ce prix comme insuffisant.

Qui a vu le portrait de Bruscambille dont la femme du libraire fait une description fort peu poétique, mais qui, du moins, doit être exacte et véridique à cause des détails dans lesquels elle entre, et dans quelle édition des œuvres du facétieux comédien le trouve-t-on? C'est une question que nous soumettons en toute confiance aux bibliophiles amateurs de facéties.

Mai 1861.

SONNETS INÉDITS DE GREVIN SUR ROME.

Jacques Grevin, l'auteur des sonnets qu'on va lire, naquit à Clermont en Beauvoisis en 1538 (et non pas en 1540, comme le disent par erreur Niceron et la Biographie Michaud), et mourut à Turin le 5 novembre 1570, à l'âge de trente-deux ans. Il était à la fois poëte et médecin. Jeune encore et à peine âgé de vingt ans, il jouissait d'une immense réputation et méritait les éloges de Ronsard. Il comptait au nombre de ses amis Ronsard lui-même et les principaux poëtes de l'époque. Nicolas Ellain, dans deux sonnets adressés à Grevin, donne quelques détails pleins d'intérêt sur la vie du poëte, qui passait son temps à étudier la médecine et à rimer des sonnets en l'honneur d'*Olimpe*. Ces sonnets étant peu connus, on nous permettra de les citer ici :

SONNET.

Voicy, Grevin, l'ardente canicule
Qui maintenant nous rameine le chault;
Desjà Phœbus nous darde de là-haut
Une chaleur qui nous cuit et nous brusle.

Mais Cupidon, plus fort qu'un autre Hercule,
Ce dieu d'amour si bravement m'assault
Que de chaleur ny de froid ne me chault,
Mais dedans moy sa seule ardeur pullule.

A gouverner cependant tu te plais
Ta belle Olimpe ou bien tu te repais
A contempler des herbes la nature.

Or viens, Grevin, viens à mon saint Marceau
Avec Ronsard, Utenhove et Belleau
Pour nous venger d'une saison si dure.

SONNET.

Là les matins nous aurons le murmure
Du doux zéphir qui durant le séjour
Nous vengera de la chaleur du jour
Qui nous serait à supporter trop dure.

Puis nous irons, Grevin, par adventure
A Gentilly pour disner alentour
De la fontaine, et estant de retour
Nous soupperons dessous quelque verdure.

Par dessus tout nous aurons du vin frais
Pour endormir et alleger le fais
Du grief ennuy qui si fort nous martyre :

Tu pourras là si tu veux aysement
Arboriser, et là commodement
Ronsard pourra charpenter sa navire[1].

[1] Voir *Les Sonnets de Nicolas Ellain, Parisien.* A Paris pour Vincent Sertenas, libraire, demeurant en la rue Neuve Nostre-Dame, à l'image saint Jean l'évangéliste, et en sa boutique au Palais, en la gallerie par où on va à la

Cette Olympe que chantait Grevin dans ses vers amoureux n'était autre que Nicole Estienne, fille de l'imprimeur Charles Estienne. C'est en l'honneur de cette belle qu'il avait pris pour devise ces mots grecs : Ἦδ' οὐδὲν ἦδ' Ὄλυμπος. Il désirait s'unir en mariage à cette savante fille; mais elle le refusa, nous ne savons pour quels motifs, et lui préféra le médecin Jean Liébaut[1]. Ce fut un événement fâcheux pour le poëte : tant de sonnets avaient été écrits en pure perte! Mais ce chagrin fut sans doute de courte durée, car il épousa quelque temps après une autre femme

chancellerie. MDLXI (1561), avec priv.; in-8 de 32 feuillets. Ce petit volume est fort rare. Le dernier vers du sonnet d'Ellain : *Ronsard pourra charpenter sa navire*, fait, croyons-nous, allusion à un passage de la *Franciade* que composait alors Ronsard, passage relatif à la construction d'un navire. (Voir le liv. Ier de la *Franciade*, dans l'édition donnée par M. Blanchemain, t. III, p. 61-62.) Les poésies d'Ellain viennent d'être réimprimées par M. Achille Genty. Paris, Poulet-Malassis. 1861; in-16 de 91 pages.

[1] Mme Liébaut, dont du Verdier parle en ces termes : « C'est une dame bien accomplie, tant en gaillardise « d'esprit que grâce de bien dire, à ce que j'en ay vu devi- « sant une fois avec elle, » a écrit, en réponse aux *Stances du mariage* de Desportes, les *Misères de la femme mariée*. Ce petit poëme a été réimprimé dans les *Variétés littéraires* de M. Edouard Fournier, t. III, p. 321-331. Mme Liébaut ne fut pas la seule à relever le gant jeté par le poëte de Chartres : Joachim Blanchon, Martin Spifame, Pierre le Gaygnard, Jean de Boyssières et Yves Rouspeau, prirent la défense des femmes et du mariage; mais leur apologie du beau sexe est loin de valoir, comme mérite poétique, la vigoureuse satire de Desportes.

dont il eut une fille que Marguerite de France, femme d'Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, tint sur les fonts du baptême, et à qui elle donna les noms de *Marguerite-Emmanuelle*.

Grevin était protestant, et dans la querelle des calvinistes contre Ronsard, il prit parti pour ces derniers et lança contre son ancien ami une violente satire intitulée : *Le Temple de Ronsard où la légende de sa vie est briefvement décritte*[1] ; cette satire est trop curieuse pour que nous n'en citions pas quelques vers.

Le poëte commence par reprocher à Ronsard la manière dont il a parlé de la divinité dans son *Discours des misères de ce temps*, puis il ajoute :

Je n'ay pas toutefois en ces vers entrepris
D'escrimer contre toy pour emporter le pris,
Je veux tant seulement (puisque tu as envie
D'estre congneu de tous) discourir de ta vie,
Afin qu'après ta mort on presche ton renom
Au jour que l'on fera feste de ton sainct nom;
Car tu mérites bien que le pape te donne
Place au calendrier et que pour toy l'on sonne
Le plus haut carillon, t'estant mis en pourpoint
Pour défendre le pape en qui tu ne crois point.

[1] Le *Temple de Ronsard* fait partie du volume intitulé : *Seconde responce de F. de la Baronie* (Florent Chrestien) *à messire Pierre de Ronsard, prestre, gentilhomme vendomois, évesque futur, plus le Temple de Ronsard où la légende de sa vie est briefvement descritte.* MDLXIII (1563), in-4° de 36 feuillets non chiffrés.

Ceux là qui à ce jour feront pélerinage
En ton temple sacré verront un grand image
Au plus haut de l'autel et au dessous à part
Escrit en lettres d'or : *Monseigneur sainct Ronsard.*

L'image qui de toy portera la semblance
Aura dessus le chef la mitre d'inconstance :
Sous elle apparoistra un grand front eshonté,
Un nez un peu tortu et un peu rabotté,
Une bouche retorce, une levre flestrie,
Une dent toute noire et à demy pourrie.

Ta barbe sera claire en memoire qu'un jour
Le vent te la souffla quand tu faisois l'amour,
Dont tu auras pouvoir de guerir le malade
Qui te demandera secours pour la pelade.

La chape, qui sera esparse sur ton dos,
Sera bordée autour de verres et de pots
Et de flacons aussy, le tout en souvenance
Que vivant tu auras fait un dieu de ta pance,
Et pour nous advertir qu'il faut que ton tombeau
Soit orné quelque jour pour urne d'un tonneau.

Par dessous on verra la blancheur allechante
De ton beau surpelis en façon ondoyante
Où en beaux points luisans sera cousu le nom
De ton laquais mignard ou de ton Corydon.

L'on pourra voir encor ta chausse découppée
Et passer à costé le bout de ton espée.

Bref il sera tout tel que tu auras esté
En ce monde vivant en ton impiété.

Suit la description de sept tableaux en tapisserie qui ornent les murs du temple et qui retra-

cent divers épisodes de la vie de Ronsard. On pense bien que le grand poëte n'est nullement ménagé; Grevin l'accuse d'avoir des mœurs infâmes et de honteuses maladies (voir à ce sujet une curieuse satire en vers latins rimés dans le *Recueil de Maurepas*, t. Ier, p. 133-141), d'adorer les démons et de faire gras en carême.

Dans la *seconde tapisserie*, il est question d'un livre de Ronsard qui aurait été saisi et condamné au feu par arrêt du parlement de Paris :

En l'autre piece aussi apparoistra comment
Le livre qu'il avoit escrit follastrement
Apprenant comme il dit, la vertu dans l'estude,
Reçeut du parlement une sentence rude,
Comme estant averti et pour n'estre point veu
Fut condamné dés lors d'estre mis dans le feu:
Dont depuis ce temps-là sa vertu desolée
N'apparut dans Paris où elle fut bruslée.
Pourtant demeura il en sa première foy,
Et ne se souvenant d'une si juste loy
Il poursuivit depuis sa follastre entreprise,
Car l'etude luy a cette vertu apprise.

De quel ouvrage Grevin veut-il parler? Quel est le livre de Ronsard *escrit follastrement*, pour employer les expressions du poëte lui-même? Nous pensons que ce livre n'est autre que l'ouvrage intitulé : *Livret de folastries à Janot, Parisien, plus quelques épigrammes grecs et des*

ditthyrambes chantés au bouc de E. Jodelle, poëte tragiq, avec privilége. A Paris, chez la veufve Maurice de La Porte, 1553; petit in-8 de 69 pages, plus un feuillet non chiffré pour le privilége. Ce livre est bien réellement de Ronsard, bien qu'il n'ait pas jugé à propos d'y mettre son nom; et la nature des pièces contenues dans ce volume explique suffisamment cette précaution du poëte. Un second motif vient à l'appui de notre opinion : c'est que Ronsard, dans sa réponse aux pamphlets protestants, ne dit rien au sujet de ce livre, condamné au feu par le parlement, et garde à cet égard le silence le plus absolu. Si Grevin avait avancé un fait matériellement faux, Ronsard n'aurait certes pas manqué de protester avec énergie contre une imputation calomnieuse, et aurait cherché à convaincre son adversaire de mensonge. Il n'en fit rien, parce que Grevin ne disait que la vérité. Nous croyons donc que l'ouvrage auquel Grevin fait allusion dans les vers que nous venons de citer est bien le livre qui porte le titre de *Livret de Folastries*.

Quoique mort jeune, Grevin a laissé beaucoup d'ouvrages : Niceron en indique quatorze. Nous ne citerons que les trois suivants, renvoyant pour la liste complète aux *Mémoires* de Niceron, t. XXVI, p. 339-345; à la *Bibliothèque françoise* de Goujet, t. XII, p. 152-167 et 459-460;

et à la dernière édition du *Manuel* de M. Brunet.

I. *Les Regrets de Charles d'Austriche empereur, cinquiesme de ce nom, ensemble la description du Beauvaisis et autres œuvres, par Jacques Grevin, de Clermont, dédiés à madame Magdaleine de Suze, dame de Warty.* A Paris, chez Martin L'homme, imprimeur, demeurant à la rue du Meurier près la rue Saint-Victor, 1558, avec privilége; in-8 de 22 feuillets non chiffrés.

II. *L'Olimpe de Jacques Grevin, de Clermont en Beauvaisis, ensemble les autres œuvres poétiques dudit auteur, à Gérard L'Escuyer, prothenotaire de Boulin.* A Paris, de l'imprimerie de Robert Estienne, MDLX (1560), avec privilége; in-8 de 216 pages.

III. *Le Théâtre de Jaques Grevin, de Clermont en Beauvaisis, à très-illustre et très haute princesse madame Claude de France, duchesse de Lorraine; ensemble la seconde partie de l'Olimpe et de la Gelodacrye.* A Paris, pour Vincent Sertenas, demeurant en la rue Neuve-Nostre-Dame, à l'enseigne Sainct-Jehan-Baptiste, et en sa boutique, au Palais, en la gallerie par où on va à la Chancellerie, et pour Guillaume Barbé, rue Sainct-Jehan de Beauvais, devant le Bellerophon, MDLXI (1561), avec privilége. In-8 de 12 feuillets liminaires et 328 pages. (Portrait de Grevin, âgé de 23 ans, et daté de 1561.)

Trois pièces sont contenues dans ce volume : *César*, tragédie ; *la Trésorière*, comédie (reproduite dans le recueil d'Auguis, *les Poëtes françois depuis le* XIIe *siècle jusqu'a Malherbe*, t. V, p. 203-276), et les *Esbahis*, comédie (reproduite dans le tome IV de l'*Ancien Théâtre françois*, publié par Jannet).

Quant aux sonnets sur Rome, c'est, à notre avis, une des œuvres les plus remarquables de Grevin. Le spectacle des ruines de la ville éternelle lui inspire de beaux vers pleins de vigueur et d'énergie, et qui peuvent lutter sans trop de désavantage avec ceux que Du Bellay écrivait à Rome quelques années auparavant. Ces sonnets sont au nombre de vingt-quatre et sont dédiés à Marguerite de Savoie, la protectrice du poëte. Ils occupent les feuillets 166 à 174 d'un curieux manuscrit de Lestoile conservé à la Bibliothèque impériale (fonds Bouhier, n° 113), et intitulé : *Recueils divers bigarrés du grave et du facétieux, du bon et du mauvais, selon le temps*, avec cette épigraphe : *Legendo et scribendo vitam producito ;* in-4 de 237 feuillets.

Janvier 1861.

VINGT-QUATRE SONNETS DE GREVIN SUR ROME.

A madame de Savoye.

I

Je ne veux imiter la fureur de Petrarque [1]
Lorsqu'espris justement d'une juste douleur
Jadis il escrivoit la ruine et malheur
Dont toute Rome encor porte la juste marque.

Je ne veux contrefaire un sçavant Aristarque
Ny masquer mes escripts d'une belle couleur,
Mais bien je veux monstrer que la grandeur et heur
Furent assujettis au temps et à la Parque.

Comme un grand pin feuillu, plus gros et plus puissant
Faict un bruit plus hautain alors que perissant
Le fouldre a deterré sa racine profonde,

Ainsy Rome qui feut le chef de l'univers,
Par son bruit ruineux porté dedans mes vers
De mervejlle et d'effroy remplira tout le monde.

II

Madame, vous verrez en ce papier descritte
Et peinte de couleurs cette grande cité
Dont le nom est plus grand que n'est sa vérité,
Cité qui maintenant est en poudre réduitte.

[1] Voir les trois sonnets de Pétrarque qui commencent par ces mots : *Fiamma del ciel su le tue treccie piova; — L'avara Babilonia ha colmo'l sacco; — Fontana di dolore, albergo d'ira.*

C'est celle qui tenoit et captive et seduite
La mondaine grandeur par sa principauté,
C'est Rome qui feut grande en pompe et majesté
Et ores n'est plus rien qu'une ville destruite.

Puisque Rome n'est rien, le vers que je compose
Ne peut représenter à vos yeux autre chose
Que ce rien descendu d'un grand tout ancien,

Et toutefois ce rien à qui bien le contemple
Monstre soudainement un merveilleux exemple
Que la grandeur plus grande enfin ne sera rien.

III

Je portois le portraict de cette grand cité
Maistresse de l'Europe et d'Afrique et d'Asie,
Qui tenant des humains la puissance saisie
Fit de tout l'univers une principauté.

Ce portraict feut semblable à son antiquité,
Tel que me le monstra mainte histoire choisie,
Et si bien feut tiré dedans ma fantasie
Que soudain j'eus desir d'en voir la vérité.

Je passay l'Apennin, je vis Rome deserte
Ains je vis seulement une ruine aperte
Qui me saisit d'ennuy, de douleur et de deuil :

Car Rome n'est plus Rome, et de cette grand Rome
Ne reste que le nom en la bouche de l'homme,
L'image dans l'esprit et le regret dans l'œil.

IV

Arrivé dedans Rome, en Rome je cherchois
Rome qui feut jadis la merveille du monde;

Ne voyant cette Rome à nulle autre seconde,
D'avoir perdu mes pas honteux je me faschois.

Du matin jusqu'au soir çà et là je marchois
Ores au Colizee et ore à la Rotonde[1],
Ores monté bien haut, regardant à la ronde,
De voir cette grand Rome en Rome je taschois.

Mais enfin je cognus que c'estoit grand folie,
Car Rome est dès longtemps en Rome ensevelie,
Et Rome n'est sinon un sepulchre apparent.

Qui va donc dedans Rome et cherche en cette sorte,
Ressemble au chevaucheur qui toujours va courant
Et cherche en tous endroits le cheval qui le porte.

V

Le Ciel juste et puissant, le feu qui tout consomme
L'air qui entre partout, l'eau qui court de roideur,
La terre qui met tout dedans sa profondeur,
Sepulchre de cela qui procède de l'homme,

Ces cinq pleins de desdain s'emerveillerent comme
Une ville eslevée en sublime grandeur
Faisoit craindre à chacun son sceptre commandeur
Et jurèrent enfin la ruine de Rome.

Le Ciel la foudroya, le feu la consomma,
L'air pestilentieux souvent l'envenima,
Le Tybre desbordé la noya de son onde.

La terre peu à peu s'esleva tellement
Que pour mieux achever la vengeance du monde
Elle a mis toute Rome où feut son fondement.

[1] Le Panthéon.

VI

O palais enterrés dessoubs vos profondeurs,
Tombeaux ensevelis en vostre propre cendre,
Colonnes que le temps en pouldre faict espandre,
Théâtres affaissés soubs vos propres haulteurs;

Arcs vaincus et rompus, et vous temples menteurs,
Colosses empoudrés comme pierre plus tendre,
Thermes que peu à peu la vieillesse desmembre
Portiques ruinés avecque vos autheurs,

Vous portez ces beaux noms, bien que dans vos ma-
Il n'y ait chapiteaux ny corniches entières, [tières
Bases ny piedestal, ny ouvrage ancien :

Ainsy le beau portraict d'une femme ou d'un homme
Représenté au vif en un miroir se nomme
Une femme ou un homme, et toutefois n'est rien.

VII

Cependant que la France en France mutinée
Appeloit au butin le Flamand et Germain,
Pendant qu'elle tenoit le glaive dans la main,
De mort et d'ennemis partout environnée,

J'allay voir des Romains la ville infortunée :
Je vis le grand tombeau de l'empire romain,
Je vis comme le temps cruel et inhumain
Avoit piteusement la ville ruinée.

Je voulus voir les arcs, les théâtres prisés,
Les colonnes aussy et portiques brisés,
Car puisque j'estoy né en saison malheureuse,

J'aimay mieux aller voir les ruines d'autruy
Et m'en esmerveiller que toujours plein d'ennuy
Voir de mes propres yeux la France ruineuse.

VIII

Soit que le ciel vainqueur ou soit que la nature
Par le vouloir de Dieu la cause en ait esté,
Du monde universel la plus grande cité,
Est faicte maintenant sa propre sepulture.

Des grands arcs triomphaux la belle architecture
Des théâtres doublés la somptuosité
Des colonnes encor l'orgueil et majesté
N'est rien pour le jourd'huy que poudre et pourriture.

Senat, peuple romain, et vous, grands empereurs,
Qui de ces bastiments fustes premiers autheurs,
Confessez que le temps tout ruine et consomme;

Car au lieu d'envoyer par un ouvrage tel
A la postérité vostre nom immortel,
Vous fistes seulement le sepulchre de Rome.

IX

Comme on voit d'un torrent la course vagabonde
Descendre des rochers impétueusement,
Alors que le soleil plus vigoureusement
Touche le dos neigeux de la terre feconde :

Il bruit et si remplit la vallée profonde,
Il ravage et ruine; il paroist seulement,
Rome ainsy se monstra quand orgueilleusement
L'empire la rendit première de ce monde.

Mais lorsque le soleil se retire en hyver,
Le torrent perd son bruit et ne se peut trouver,
Mais laisse seulement la campaigne pierreuse.

L'empire qui estoit un soleil redoubté
Alors qu'il s'esloigna de cette grand cité
Fist que Rome perdit sa grandeur orgueilleuse.

X

Rome ne pouvant plus au monde estre première,
Dieu l'ordonnant ainsy par juste volonté,
Voyant par les Germains l'empire transporté,
Ains plustost parvenu à sa ruine entière,

Ne devint pour cela moins orgueilleuse et fière,
Car elle se forgea une principauté,
Changeant le temporel en spiritualité
Pour se faire soudain des âmes l'emperière.

Mais ne pouvant fuir le malheur inhumain
Qui doibt anéantir tout l'empire romain,
Elle voit son pouvoir qui ruine et empire,

Car le premier qui feut à ruine ordonné
Fera qu'à la parfin il sera ruiné,
Puisqu'il feut le soutien de ce second empire.

XI

Porphyres entaillés, et vous marbres escripts,
Qui tesmoignez encor, bien que soyez de pierre,
La gloire et la grandeur de maint chef en la guerre
Et le sage conseil de maints sages esprits;

Arcs, théâtres et baings et colosses destruits,
Si ceux qui autrefois vous ont tiré de terre,
Si ceux qui vous ont faicts au plomb et à l'équerre,
Si ceux qui vous ont mis sont en pouldre reduits,

Si vous-mesmes encor périssez d'heure en heure,
Je n'ay point de regret qu'il faille que je meure,
Moy qui ne suis que rien en esprit et grandeurs,

Mais je me resjouis qu'en mourant je seconde
Les sages advisés, les guerriers commandeurs,
Et cette grand cité qui feut le chef du monde.

XII

Tout ainsy qu'un lion plein de cœur et d'ardeur,
L'effroy plus redoubté de la plaine libyque,
Se nourrit et se paît de la perte publique
De maints troupeaux qui ont essuyé sa fureur,

Rome ainsy quelquefois esleva sa grandeur
Par le sacagement et la rapine inique
De maint prince vaincu et mainte république
Réduite sous le joug de son bras commandeur.

Le lion estant mort n'est rien que pourriture :
A ceux qui le craignoient il donne nourriture,
Et le champ est couvert de ses os descharnés.

En Rome par les siens à la fin saccagée
Se voit tant seulement la terre estre chargée
De porphyres rompus et marbres ruinés.

XIII

Deux frères successeurs du Troyen ruiné
Ayans jà ruiné toute leur race antique

Firent le fondement de cette ville unique,
Fondement à ruine et malheur destiné.

Le plus malicieux ruina son aisné;
Des Albains et Sabins la ruine publique
Donna accroissement à cette république,
Qui après ruina le Grec infortuné.

N'ayant que ruiner elle s'est ruinée,
Ruinant quant et quant l'Italie infortunée,
Et si a ruiné maint règne florissant,

Bref, Rome tellement en ruines abonde,
Que si le ciel n'estoit plus fort et plus puissant
Rome en la fin seroit la ruine du monde.

XIV

Cette grande cité, Rome qui tout pouvoit,
Est maintenant semblable à la pierre brisée;
Celle que Rome on nomme est Rome desguisée,
Qui porte seulement le nom que l'autre avoit.

Le théâtre où jadis le peuple se trouvoit
N'est qu'un mur ruiné nommé le Colizée,
Rome n'a rien d'entier que l'aiguille prisée
Où encor de Cæsar le sepulchre se voit.

Car le temps ennemy de la grandeur humaine
Taschant d'anéantir la puissance romaine,
Ne voulut ruiner ce grand sepulchre, afin

Que dedans Rome mesme estant la cause entière
Qui jadis luy causa sa ruine première,
Sa ruine jamais ne puisse prendre fin.

XV

Le grand Vespasien et Tite le vainqueur
Qui jadis contraignans le juif opiniastre
Dessoubs le joug cruel du Romain idolâtre
Abaissèrent l'orgueil de ce peuple moqueur,

Ont basti, dédié [1] la superbe grandeur,
Et l'ouvrage admiré du grand amphitheatre
Où Rome vit souvent la fortune marâtre
Guerdonner les vivants et d'heur et de malheur.

Mais ce feut seulement par feinte tragedie :
La fortune aujourd'huy, plus puissante et hardie,
Faict voir en vérité la misère tragique.

Le monde est son theatre et Rome est au milieu,
Qui crie, en déclarant sa ruine publique,
Que rien n'est éternel que la grandeur de Dieu.

XVI

Rome qui feut le chef et la source profonde
De guerre et de travail, de ruine et de mort,
Rome qui par surprise et par cruel effort
Troubla diversement toute la terre et l'onde;

Rome en désordre et guerre à nulle autre seconde
Fit bastir à la Paix un temple grand et fort,

[1] Le manuscrit porte : *Bastit et dedia.* Vespasien commença la construction du grand amphithéâtre connu sous le nom de Colisée (Suetone, *Vie de Vespasien*, chap. IX); Titus en fit la dédicace (id., *Vie de Titus*, chap. VII).

Voulant par ce moyen que le mal et discord
Feut faict tant seulement pour le reste du monde.

Mais tout incontinent que ces braves Romains
Afin de se meurdrir prirent le glaive aux mains,
La paix se departit, et la discorde esmeue

Les ayant ruinés, ruina leurs palays,
Et si bien ruina ce grand temple de Paix,
Qu'oncques depuis ce temps la paix n'est revenue.

XVII

Vous qui venez à Rome et qui soigneusement
La cause recherchez de sa grande ruine,
Voyez des deux Venus la sculpture divine
Au jardin où le pape entre secrettement.

Voyez la Cleopâtre et le vieil bastiment
Du temple de Venus, de Flore et de Faustine,
Sachez qu'Enée estoit fils d'une concubine
Ainsy que Romulus qui fit son fondement.

Une seule Venus, une Heleine ravie
Firent perdre aux Troyens l'estat avec la vie,
Et firent ruiner ce que Priam avoit.

Ne vous estonnez donc si ces rues sont pleines
De palais ruinés, puisque dans Rome on voit
Presque une infinité de Venus et d'Heleines.

XVIII

Tu te dois contenter, ô grand roine d'Egypte,
Cleopatre, excellente en richesse et beauté,

Tu te dois contenter de voir cette cité
Du chef au fondement piteusement destruite.

Tu la vois aujourd'huy, et chetive et reduitte
En un malheur si grand que sa principauté
Se couvre du manteau de froide paureté,
Qui a quitté le ciel et la terre seduitte.

Or contente-toy donc, bien qu'Auguste jadis,
T'aye arraché des mains le sceptre que perdis
Pour avoir trop aimé le valeureux Antoine :

Car le temps plus puissant que ne sont les humains
Afin de se venger[1] te fait voir les Romains
Reduits piteusement sous le pouvoir d'un moine.

XIX

Le grand Laocoon, prophète infortuné,
Cognoissant des Gregeois la nature traistresse
Frappa, tenant au poing la lance vengeresse,
Le cheval qui portoit le malheur soubçonné.

Pallas ou le Destin, contre luy mutiné,
Fit miserablement devorer sa vieillesse
Par deux serpens tortus, et soudain par la Grece,
Troye feut mise en cendre et Priam ruiné.

La mort de ce vieillard incontinent suivie
Par le sac des Troyens et de toute l'Asie,
Monstre assez combien peut ce signe ruineux.

Les Romains ruinés se ruinent encore,
Car ils ont retenu toujours au milieu d'eux
Un vieil Laocoon que le serpent devore.

[1] Il vaudrait mieux lire : *te venger*.

XX

Hercule, ainsi qu'on dit, feut juste punisseur
Des serpens punisseurs et du voleur Antée,
De Cacus le brigand, de l'hydre surmontée,
Du traistre Geryon, du lion meurtrisseur.

Il vainquist près le ciel l'escadron agresseur,
Et des mutins geants la grande troupe athée;
Du larron Diomede encores feut domptée
L'horrible cruauté et l'esprit ravisseur.

En quelque lieu qu'il feut, il surmonta le vice,
L'orgueil, la cruauté, l'audace et l'injustice;
Ne sois donc esbahy de voir ces murs vaincus.

Hercule est au milieu : Rome est l'hydre feconde,
Les geans, les serpens, un Antée, un Cacus,
Geryon, Diomede et un lion au monde.

XXI

Apollon, s'il est vray ce qu'escrivent les poetes,
Espris, comme l'on dit, de tes saintes fureurs,
Quelque part que tu sois, tu portes les malheurs,
Les froides pauvretés, ruines et disettes.

Eux pour estre advoués tes prebstres et prophetes
N'emportent à la fin que travaux et douleurs,
Du plaisir incertain mille sanglots et pleurs,
Mille maux apparens de leurs peines secrettes.

Ne t'esmerveille donc, ô ville ruinée!
Qui gardes d'Apollon l'image infortunée,
Si tu es maintenant destruite par le temps.

Appollon feut pour Troye et Rhodes, sa sujette:
L'une et l'autre a esté piteusement desfaite,
L'une par les Gregeois, l'autre par les Sultans.

XXII

O fleuve egyptien, et toy, Tibre mutin,
Qui d'un bras recourbé sur la cruche profonde
Versez à flots ondés vostre source feconde,
Voyez, voyez les maux de ce peuple latin.

Regardez combien peut le Temps et le Destin :
Rome qui en grandeur n'a point eu sa seconde,
Est faicte la risée et la fable du monde;
Elle s'est ruinée et vous estes sans fin.

Vous versez et poussez les ondes montanières
Qui renaissent toujours en vos sources premières,
Pour paroistre au défaut de celle qui se perd.

Rome sans fin poursuit sa course perissante,
Mais sa naissance helas! comme à vous ne luy sert,
Car elle est de ruine une source abondante.

XXIII

Aqueducs eslevés et vous cirques courriers,
Colosses monstrueux et cisternes humides,
Obelisques pointus, marchés amples et vuides,
Trophées somptueux, du monde les premiers;

Asyle authorisé, chevaux, braves guerriers,
Fils d'Apelle et Phidie; antiques piramides,
Braves ponts estendus sur les ondes liquides
Que le Tibre conduit des grands lacs montaniers.

Campidole[1] honoré, basiliques plaideuses,
Naumachies jadis pleines d'eaux fluctueuses,
Vous qui feustes alors ce que Rome on nommoit,

Vous estes aujourd'hui ce que Rome l'on nomme ;
Vous n'estes rien que cendre, et quiconque vous [voit
A la cendre et à rien compare toute Rome.

XXIV

Braves costaux et vous ruines glorieuses,
Qui de Rome le nom seulement retenez,
Las ! quel reste avez-vous de tant d'hommes bien [nés,
De tant d'âmes jadis rares et précieuses ?

Theatres mi-brisés, colonnes ruineuses,
Thiomphes somptueux de gloire environnés ;
Colosses qui en poudre estes ja retournés,
Vous servez à chacun de fables otieuses.

Car bien que pour un temps l'ouvrage renommé
Encontre le temps mesme entrepreigne la guerre,
Si doibt il estre enfin par le temps consommé.

Je vivray donc content entre tant de malheurs :
Que si le temps met fin à ce qui est en terre,
Possible mettra-t-il la fin à mes douleurs.

[1] Le Capitole de l'italien *Campidoglio*.

LE VOYAGE DU PRINTEMPS DE CLAUDE BINET.

On ne connaît guère de Claude Binet que le *Discours de la vie de Pierre de Ronsard*, qui parut pour la première fois en 1586, et qui a été joint depuis aux diverses éditions du grand poëte du seizième siècle. Ce n'est pourtant pas la seule œuvre qu'il ait composée; il a écrit en outre un grand nombre d'ouvrages en vers, dont on peut voir les titres dans La Croix du Maine et Du Verdier, ainsi que dans la *Bibliothèque françoise* de l'exact abbé Goujet, t. XII, p. 249-257 et 465-466. Ce poëte, qui jouissait de son temps d'une certaine réputation et que La Croix du Maine appelait un *homme fort docte en grec, latin et françois, et bien versé en l'une et l'autre poésie*, est bien oublié maintenant, et c'est, selon nous, certainement à tort, car on trouve dans ses poésies quelques pièces gracieuses et presque réussies, comme *le Voyage du printemps* que nous réimprimons. Il était né à Beauvais, dans la Picardie. Après avoir étudié sous le célèbre Jean Daurat (en latin *Auratus*), il se fit recevoir avocat au parlement de Paris, et séjourna dans

cette ville; là il se lia avec Ronsard et les principaux poëtes de l'époque. Il se maria et eut un fils nommé François, à qui il dédia le *Discours de la vie de Ronsard.* Tels sont à peu près les seuls renseignements qu'on ait sur la vie de Claude Binet. On ignore la date de sa naissance et celle de sa mort; tout ce qu'on sait, c'est qu'il vivait encore en 1594 et exerçait alors les fonctions de lieutenant général d'Auvergne.

Nous n'avons pas l'intention de donner la liste complète des ouvrages de Claude Binet; nous nous bornerons à citer les suivants, renvoyant pour plus de détails au livre de Goujet.

I. *Les Œuvres de Jean de La Peruse, avec quelques autres diverses poésies de Cl. Binet B.* (Beauvoisin), 1573. A Paris, par Nicolas Bonfons, demeurant rue Sainct-Jacques, à la Charité; in-16 de 8 feuillets liminaires et 178 feuillets (le dernier numéroté par erreur 177). Cette édition des œuvres de J. de La Peruse, mort dès 1555, a été donnée par Cl. Binet, qui l'a dédiée à messire René de Voier, vicomte de Paulmy, gouverneur de Touraine. La dédicace est datée du 1er janvier 1573. Les poésies de Binet commencent au feuillet 140 et vont jusqu'à la fin du volume. — Idem, à Lyon, par Benoist Rigaud, MDLXXVII (1577); in-16. Cette édition, bien que renfermant les mêmes pièces et le même nombre

de pages que la précédente, est d'une impression différente.

II. *L'Adieu de France au sérénissime roy de Pologne, dédié à très-illustre prince et révérendissime cardinal Charles de Bourbon, évesque et comte de Beauvais, pair de France, par Claude Binet B.* A Paris, par Michel Gadouleau, demourant au Clos Bruneau, à la Corne de cerf, 1573; in-4. Ce poëme est en vers de dix syllabes.

III. *La Puce de madame des Roches, qui est un recueil de divers poëmes grecs, latins et françois, composés par plusieurs doctes personnages aux grands jours tenus à Poictiers l'an* MDLXXIX. A Paris, pour Abel L'Angelier, au premier pillier de la grand salle du palais, MDLXXXIII (1583), avec privilége du roy; in-4 de 4 feuillets liminaires et 91 feuillets.

IV. *La Main ou Œuvres poétiques faits sur la main de Estienne Pasquier, advocat au parlement de Paris.* A Paris, chez Michel Gadouleau, demeurant au Clos Bruneau, à l'enseigne de la Corne de cerf, MDLXXXIIII (1584), avec privilége du roy; in-4 de 14 feuillets liminaires et 43 feuillets, plus 1 feuillet pour errata.

On trouve dans ces deux recueils quelques vers de Cl. Binet.

V. *Sur les plaisirs de la maison et vie rustique, poëmes extraits de plusieurs excellents auteurs.*

Cent fois je te salue, heureuse agriculture
Dont l'art sçait enrichir les tresors de nature;
La veille, la sueur et le soing qui toujours
Accompagnent tes pas, nous servent de secours
Pour eviter la faim qui sans toy nous fait guerre;
Tu es fille du ciel et mère de la terre.

Tiré d'un plus long poëme de Cl. Binet.

Sans date. In-4 de 59 feuillets, plus 1 feuillet non chiffré, sous la signature A-Pij.

Ce recueil renferme un poëme de Cl. Binet : *Les Plaisirs de la vie rustique et solitaire*, f. 16-19.

VI. *Les Plaisirs de la vie rustique et solitaire, par Cl. Binet.* A Paris, pour la vefve Lucas Breyer, tenant sa boutique au second pillier de la grand salle du palais, 1583. In-12 de 29 feuillets, plus 2 feuillets non chiffrés. Renferme, outre le poëme ci-dessus, des poésies diverses.

VII. *Discours de la vie de Pierre de Ronsard, gentilhomme vandomois, prince des poëtes françois, avec une éclogue représentée en ses obsèques par Claude Binet; plus les vers composés par ledit Ronsard peu avant sa mort, ensemble son tombeau recueilli de plusieurs excel-*

lents personnages. A Paris, chez Gabriel Buon, au Clos Bruneau, à l'image S. Claude, MDLXXXVI (1586), avec privilége du roy; in-4 de 111 pages. — Le *Discours de la vie de Ronsard* a été réimprimé, mais sans les pièces supplémentaires, dans les *Archives curieuses de l'histoire de France*, de Cimber et Danjou, t. X, p. 359-415.

VIII. *Les Destinées de la France au Roy, ensemble le fragment du poëme de la Loy de Pierre de Ronsard, destiné pour Sa Majesté, non encore veu.* A Paris, chez Jamet Mettayer et Pierre L'Huillier, imprimeurs et libraires ordinaires du roy, MDXCIII (1594). In-4 de 54 pages (la dernière numérotée, par erreur, 45). Poëme en vers de 12 syllabes; le nom de l'auteur se trouve à la fin. L'exemplaire que nous avons vu de ce rare volume était l'exemplaire de dédicace à Henri IV, et portait ces mots écrits par l'auteur sur un feuillet blanc en tête du livre : « *Aux immortelles vertus et félicités de Henry le Grand IIII, roy de France. De Sa Majesté le très-humble subjet et serviteur fidelle, Claude Binet, lieutenant général d'Auvergne.* »

Il nous reste maintenant à dire quelques mots du *Voyage du printemps.* Deux versions existent de cette pièce, deux versions complétement différentes : la première et la plus ancienne a paru dans le volume des *Œuvres de Jean de La Pe-*

ruse que nous avons cité plus haut (voir le f. 150-152), et porte pour titre : *Gayeté du Printemps à ses amis les invitant aux champs;* la seconde est intitulée : *Le Voyage du printemps*, et présente quelques changements et de nombreuses augmentations. C'est ce second texte que nous reproduisons, comme étant plus complet et plus important; on le trouve aux feuillets 7-10 de l'ouvrage : *Les Plaisirs de la vie rustique et solitaire, par Claude Binet*, Paris, veuve Lucas Breyer, 1583. Nous donnons en note *toutes* les variantes de la première version, afin que le lecteur puisse comparer entre eux les deux textes, apprécier en pleine connaissance de cause les modifications apportées à l'œuvre primitive, et voir enfin si Claude Binet a été bien inspiré en changeant et remaniant, en 1583, une pièce par lui écrite dix années auparavant.

Mars 1862.

LE VOYAGE DU PRINTEMPS.

A Messieurs Jacques de la Guesle, conseiller du Roy en son conseil d'Estat et son procureur general, et François de la Guesle, abbé de Cerisy, frères.

Jusques icy [1] la saison rigoureuse
Longtemps par trop dans ta ceinture creuse
A geiné [2] tes poissons,
Seine au beau port, et ton plaisant rivage
Par trop longtemps, au lieu d'un verd herbage
A blanchi de glaçons.

Si bien qu'alors sur ton eschine large
Tu resistois à la plus forte charge
Sous le joug du grand froid,
Quand peu après les pièces de ton marbre
Vont abbatant mainte maison et arbre
Sur ton onde qui croist.

Ainsi longtemps les plaisirs de ta rive
Avec l'honneur de son herbe plus vive
Nous laissent leur desir :
Que pleust à Dieu, tant je hay la froidure [3]
Qu'il m'eust permis, pendant que ce temps [dure [4],
Un Loirot devenir !

Or c'en est fait : les neiges escoulées
Ne rendent plus tes campagnes enflées,
Et l'air serain et doux
Va ravivant les herbes et les plantes
Flatté [5] du vent qui à secousses lentes
Les esbranle à tous coups.

[1] *Variante de l'édition de* 1573 : Nous avons veu.
[2] *Id.* Esclaver.
[3] *Id.* Pendant que ce temps dure.
[4] *Id.* Tant je hay la froidure.
[5] *Id.* Poussé.

Dedans les bois quand l'aurore vermeille
Ouvre les yeux à tout ce qui sommeille,
Que de plaisir on voit !
Dieux ! quel plaisir quand la neuve languette
De Philomele ou bien de l'alouette
Loin des villes on oit !

Allons donc prendre en quelque lieu tranquille
Le[1] grand plaisir qui n'est point dans la ville
Aux trafics empeschans[2] :
La ville n'est que la cage des hommes[3]
Qui doit laisser à nous qui libres sommes
La liberté des champs[4].

Allons, amis, ô du nom de La Guesle
Les deux rameaux de verdure immortelle,
Des cieux astre jumeau,
Puisque vostre œil dessus mon chef esclaire,
Puisque vous deux aux champs me faites plaire,
Guidez ce sainct troupeau[5].

[1] *Variante de l'édition de* 1573 : Ce.

[2] *Id.* Aux troubles empeschans.

[3] *Id.* De l'homme.

[4] *Id.* Qui n'est point propre à nous tout ainsi comme
Elle est propre aux marchands.

[5] L'édition de 1573 contient une strophe toute autre :

Allons, amis, allons, docte de Piennes,
Cher nourrisson des sœurs Pieriennes,
Allons, mon cher Landri,
Vous mon Gaiette, et vous aussi de Lorme,
Il n'est pas temps qu'à cette heure l'on dorme,
Allons donc, je vous pry.

Voicy Ronsard [1] chef de la docte bande,
Voici Baïf [2] qui aux Muses commande,
Et Des Portes [3] après,
Trois rares chefs dont la France orgueilleuse
Ose braver ceste gloire pompeuse
Des Latins et des Grecs [4].

Jà sainte Marthe [5] icy vers vous s'avance,
Portant en main la verte recompense

[1] Pierre de Ronsard, né en 1524, mort en 1585. Voir sur lui le *Dictionnaire* de Bayle; Goujet, *Bibliothèque française*, t. XII, p. 192-249; Sainte-Beuve, *Tableau de la poésie française au XVIe siècle*, édit. de 1843, p. 63-81 et 291-316; Viollet Le Duc, *Biblioth. poétique*, p. 277-284.

[2] Jean-Antoine de Baïf. Les biographes ne sont d'accord ni sur la date de sa naissance ni sur celle de sa mort, et le font naître en 1530, 1532 et 1533, et mourir en 1589, 1590 et 1591. Pour nous, nous appuyant sur un portrait du poëte qu'on trouve dans la *Chronologie collée* (n° 116), nous fixerons l'année 1532 comme date de sa naissance (c'était l'opinion de La Croix du Maine), et 1589 comme date de sa mort. On peut consulter sur ce poëte La Croix du Maine, édition de Rigoley de Juvigny, t. Ier, p. 439-441; Du Verdier, t. II, p. 333-345; Goujet, t. XIII, p. 340-364; et Viollet Le Duc, p. 304-308.

[3] Philippe Desportes, le poëte le plus gracieux et le plus harmonieux du XVIe siècle, naquit en 1546, et mourut en 1606. Voir sur lui Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XXV; Goujet, t. XIV, p. 63-78; Sainte-Beuve, p. 105-113 et 415-439.

[4] Cette strophe et les cinq suivantes manquent dans l'édition de 1573.

[5] Scevole de Sainte-Marthe, né en 1536, mort en 1623. Voir Niceron, t. VIII; Goujet, t. XIV, p. 324-336; t. XV, p. 134-137; Viollet Le Duc, p. 398-399; et Léon Feugère, *Caractères et portraits littéraires du XVIe siècle*, 1859, in-8, t. Ier, p. 397-485.

Des esprits doux chantans ;
Voicy Rapin [1] qui doctement essaye
De faire dire à son anche plus gaye
Le doux plaisir des champs [2].

J'accorderay avec sa challemelle
Mon larigot, ouvrage de Croutelle :
O Dieux ! que maintes fois
Sous le doux air de ses notes divines
J'ay fait danser les nymphes Poitevines
Au plus secret des bois !

Sçavant Du Vair [3], sçavant Tournebe [4] encore,
Sçavant Cissé [5] qui nostre France honore

[1] Nicolas Rapin naquit, suivant l'excellente notice de M. Benjamin Fillon, mise en tête de sa réimpression des *Plaisirs du gentilhomme champêtre*, en 1539, et mourut en février 1608. D'autres écrivains le font mourir en 1609; mais nous croyons que la date de 1608 est la bonne : c'est celle que donne Lestoile dans son *Journal de Henri IV*. Voir sur Rapin : Lestoile, *Journal de Henri IV*, édition Champollion-Figeac, p. 451; Bayle, *Dictionnaire historique;* Niceron, t. XXV; Goujet, t. XIV, p. 119-133 ; Viollet Le Duc, p. 352-354.

[2] Claude Binet fait allusion au poëme intitulé *Les Plaisirs du gentilhomme champêtre*, dont M. Benjamin Fillon a donné une bonne édition tirée à 100 exemplaires. Paris, Techener, 1853, in-12 de 52 pages.

[3] Guillaume Du Vair, chancelier de France sous Louis XIII, né en 1556, mort en 1621.

[4] Odet Turnèbe, fils aîné du savant Adrien Turnèbe, mort en 1581 à l'âge de 28 ans. A écrit quelques vers sur la *Puce* de Mlle des Roches, et la comédie des *Contens*, réimprimée dans l'*ancien Théâtre françois*, publié par Jannet, t. VII, p. 107-231. Voir La Croix du Maine, t. II, p. 203-204, et Goujet, t. XIII, p. 270-272.

[5] Jacques Courtin de Cissé, gentilhomme percheron,

D'un Synese nouveau,
Si vous venez, ja ma main vous appreste,
Digne present de vostre rare teste,
Un immortel chapeau.

Sus Bonnefons [1], laisse là ta maistresse ;
C'est maintenant qu'il faut que l'on caresse
Les Muses et le vin ;
Docte Buchel, ceste troupe t'appelle,
Et mon Jacquier dont l'amitié fidelle
Vit en mon cœur sans fin.

De mes amis voicy la triple grace,
Mon Hesselin, Le Sueur et La Place,
Chacun avec son chien.
O quel bonheur de rencontrer ensemble
Icy les trois où la vertu m'assemble
D'un immortel lien !

Voyez, voyez là bas ceste arondelle
Qui parle encor de sa vieille querelle :

mort le 18 mars 1584, à l'âge de 24 ans. La Croix du Maine fait un grand éloge de sa traduction de Synesius : « Il a « traduit de grec en vers françois les hymnes de Synesius, « evesque de Ptolemaïde, avec un tel heur et tant de « grâce, que c'est chose digne d'admiration pour le bas « age auquel il estoit quand il en fit la version, laquelle a « esté approuvée par les plus doctes de nostre siècle. » Voir La Croix du Maine, t. Ier, p. 401 ; Du Verdier, t. II, p. 274-276 ; Goujet, t. XII, p. 301-307.

[1] Jean Bonnefons, le père, né à Clermont, en Auvergne, en 1554, mort en 1614. Auteur de la *Pancharis*, qu'imita en vers français, Gilles Durant, sieur de la Bergerie, son ami.

Quoy
Sur vous,
Ce don d
Gliss

Le ciel n
Et le poi
Sur
Nous mo
De passet
Aux

Vers le d
De leur a
Nous
Or folast
Ore lisa
Le t

Nous no
Que la n
Dan.
De mille
De mille
Doul

O quel p.
Du chien

[1] *Variante* :
[2] Cl. Binet,
rime.
[3] Cette strop
de l'édition de 1.

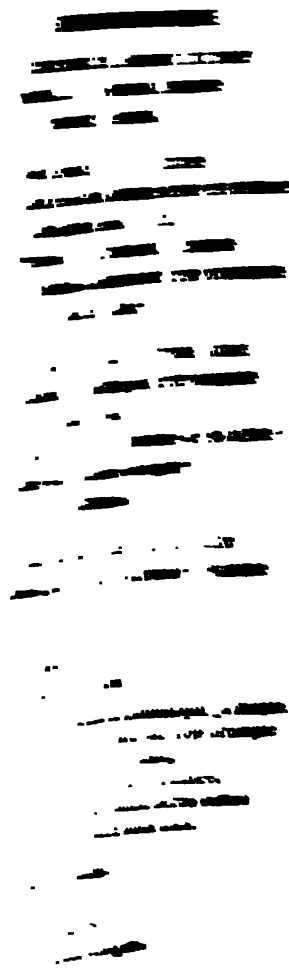

Les limas environ [1];
Nous jugerons au bel œil qui bourgeonne
L'heureux succès qu'apportera l'automne
Au pauvre vigneron.

Ce n'est point tout : dedans la taille espaisse [2]
Nous trouverons l'aubepin qui se baisse [3]
Sur un clair ruisselet [4]
Où en ce temps rien est qui n'y florisse,
Le thym, la rose et la fleur de narcisse
A qui son ombre plaist.

Le rossignol à la gorge altérée
Las de chanter [5] sur le bord se recrée
Pour sa soif estancher;
Quant aux bergers errans parmy la plaine
Il n'est permis que de ceste fontaine
Ils puissent approcher.

Aussy les Dieux [6] qui l'ont en sauvegarde
N'y veulent voir qu'une trouppe gaillarde
D'enfans des Dieux yssus :
Nous irons donc, et sans qu'on nous refuse,
Nous dormirons à l'adveu de la Muse
Sur les gais bords moussus.

Puis au resveil, de loin nous orrons dire
A un berger le feu qui le martyre

[1] *Variante :* D'environ.
[2] *Id.* Dans la forest espaisse.
[3] *Id.* Maint arbre qui s'abaisse.
[4] *Id.* Dessus un ruisselet.
[5] *Id.* Par trop chanter.
[6] *Id.* Les Déités.

D'un bourdon entonné,
Ce temps pendant qu'en la trouppe lascive
Des boucs barbus, l'un contre l'autre estrive
D'amour espoinçonné.

Incontinent la table sera mise
Dans un rocher où le ruisseau devise
D'un cours grillant soudain [1];
Pour le tapis nous aurons l'herbe verte,
Qui rend la grotte à l'entrée couverte [2]
D'une prodigue main.

Nous cueillerons [3] d'une main blanche et nette
De part en part l'amoureuse roquette,
Mais après [4] nous prendrons
Pour corriger sa chaleur coustumiere [5]
Joints au cerfeuil, de l'herbe fontanière [6]
Les plus jeunes tendrons.

Nous les lav'rons [7] au surjon qui devalle,
Nous les noirons d'olive [8] provençale,
De vinaigre et de sel;
Pardonnez moy, ô Dieux, si je n'envie

[1] *Variante :* D'un cours un peu soudain.
[2] *Id.* Entierement couverte.
[3] *Id.* Cueillirons.
[4] *Id.* Et surtout.
[5] *Id.* Pour attremper ceste salade crue.
[6] *Id.* Joints au cerfeuil, de la froide laitue.
[7] Licence poétique pour : *laverons.*
[8] *Variante :* D'une huile.

Après cela de manger l'ambroisie
Avec vous dans le ciel[1].

De nos gibiers la chair à point rostie,
De nos poissons la meilleure partie
La table couvrira.
Et cependant Corydon qui apporte
Maint grand flacon sur son espaulle forte
Du vin nous versera[2].

La craime pure aurons dans la jonchée
Passant la neige encores non touchée
Du matineux chasseur
Avec le sucre et la fraise rougette :
Qui ne goustra ceste douceur aigrette[3]
Et ceste grand fraischeur[4]?

Là ne craindrons qu'une fievre tremblante,
Ou qu'en la teste une pesanteur lente
Esblouisse nos sens,
Car Apollon et sa sœur forestière

[1] *Variante :*

Mangeans cela en la faim que l'eau donne
Nous quitterions la viande qu'espoinçonne
Les citoyens du ciel.

[2] *Id.*

De nos poissons frirons une partie
Au beurre noir, l'autre sera rostie
Avec la sauce à poinct,
Puis apprestrons des œufs en toute sorte,
Joint le bon vin que la Gascogne apporte
Pour chasser le dur soing.

[3] *Id.* Nous sentirons une douceur aigrette.

[4] *Id.* Et une grand fraischeur.

Qui de ces lieux ont la tutelle entière
Les gardent innocens.

Aucun venin ne fait là sa demeure :
L'araigne là n'estend point sa fileure
Et le limas qui vit
Dans le relant ou d'un bois ou d'un antre
Et le serpent qui rampe sur son ventre
Loin de ces lieux s'enfuit.

Voilà comment, hors de soing et d'envie
Je voudrois voir passer toute ma vie
Toujours sous un printemps.
Mais les saisons inconstantes se suivent
Comme icy bas les hommes qui y vivent
Se changent inconstans.

LA COMPOSITION ET VERTUS DU BONNET CORNU.

Dans son excellent *Recueil de Poésies françoises des* XVe *et* XVIe *siècles*, M. Anatole de Montaiglon a publié une curieuse satire intitulée : *la Légende et description du bonnet carré avec les propriétés, composition et vertus d'iceluy* (t. I, p. 265-274). Or cette même pièce se trouve plus complète, et avec des variantes assez importantes, dans un manuscrit de la Bibliothèque impériale. Aussi croyons-nous devoir la reproduire; on remarquera que l'alternement des rimes masculines et féminines est observé avec soin, alternement qui fait ab.olument défaut à la pièce donnée par M. de Montaiglon.

Le texte que nous suivons est tiré du manuscrit fonds Bouhier, n° 113, où il occupe les feuillets 35 à 41.

Janvier 1861.

LA COMPOSITION ET VERTUS DU BONNET CORNU.

(1576)

Après que Lucifer par trop audacieux
Jadis se vit tomber du beau sejour des cieux,

Et que pour sa retraite il se vit miserable
Au profond de l'enfer, manoir epouvantable,
Il appela tout haut ses diables et leur dit :
— Or ça mes compagnons, nous perdons le credit
Et benefice heureux de la belle lumière
Qui bienheuroit jadis nostre maison première,
Çà bas privés du bien que le beau ciel despart
Et n'avons seulement qu'enfer pour nostre part :
C'est nostre propre lieu et ne nous faut prétendre
Sinon dorenavant à mal faire entreprendre.
Le peché nous est cher, nous agite et nous plaist,
Au contraire le bien nous fasche et nous desplaist,
C'est pourquoi nous ostant ce qui est bien contraire
Il nous faut destinant toujours tascher d'attraire
Quelque pigeon nouveau qui par subtilité
Toujours aille exerçant quelque meschanceté ;
Il faut dorenavant par ruse et par malice
Que par le monde rond fassions regner le vice,
Dans nos lacs cauteleux toujours quelqu'un tenant ;
Bref il faut abolir la vertu maintenant,
Et se faut employer chacun de bonne sorte
Tenant à nostre mal jour et nuit la main forte
Pour rendre des humains le regne divisé.
Or voici ce que j'ay en moy mesme advisé.
Le peuple çà et là regardant d'adventure
Nostre face hideuse et laide pourtraicture
S'en moque estrangement, et surtout est tenu
A desdain et mespris de nous le chef cornu.
Mais malgré tous moqueurs soit sur terre ou sur l'onde
Je veux desormais faire adorer par le monde
Les cornes tellement qu'heureux s'estimera
Celuy qui les voyant les genoux flechira.
Pource en ce creux manoir tenebreux où s'assemble
Tout effroy, toute horreur et toute peine ensemble

Je veux que nous fassions un bonnet de drap noir
Qui sera tout nouveau et tout estrange à voir,
Bonnet qui cauteleux et plein de tromperie
Quatre cornes aura où toute l'industrie
Et l'infernal sçavoir sera si bien compris
Qu'il sera proprement de nostre enfer le prix.
Il sera courtisé non d'amour, mais de crainte,
Et sera respecté comme une chose sainte.
Il fera tort, injure et desplaisir à maints,
Et sera une peste et malheur aux humains,
Et bref ce seul bonnet par son grand malefice
Pourra faire aisément cy après nostre office,
Sans nous donner soucy ni peiner autrement
Pour mettre les humains en quelque troublement.
Besongnons donc soudain, et que chacune rage
S'employe obstinement à ce gaillard ouvrage.

Lucifer se teut lors, et les diables cornus
Sont à ceste semonce autour de luy venus.
Satan baille le drap qui fut fin au possible :
Lucifer [1] prit l'aiguille et poignante et nuisible,
Et les filles d'Erebe et de la Nuit ont pris
La charge d'apprester le fil aux noirs esprits.
Le bonnet fut taillé et chacun d'eux à force
De faire ce bonnet diligemment s'efforce :
Tous les esprits malins jusques au chien portier
Exercèrent ce jour l'estat de bonnetier,
Haut louant Lucifer pour la haute entreprise.
Ainsi la noire bande à la besongne mise
Sans qu'aucun se trouvast contre l'œuvre estrivant
Firent en premier lieu la corne de devant,

[1] Le texte publié par M. de Montaiglon porte *Belial;* cette leçon est préférable.

Pointue en aiguillon; et mirent en icelle,
Pour premier ornement rapine et sa sequelle,
Tromperie, fierté, dissimulation,
Hypocrisie, fard, fraude et présomption;
Larcin caut et couvert qui n'espargne personne
Feut logé dextrement en la corne felonne
Ayant pour compaignons faux semblant, sans raison
Orgueil, fardé conseil, finesse, trahison,
Cruauté, infamie, erreur avec fallace,
Puis en continuant sans partir de la place
Firent à ce bonnet deux cornes aux costés
Où furent mises lors mille meschancetés,
Cornes promptes à mal, fascheuses et iniques,
Qui brouillent un chacun par de fausses pratiques.
Celle du costé droit eut pour sa part soudain
Opiniastreté, division, desdain,
Ambition, envie, injure, outrecuidance,
Paresse, volupté, vanterie, arrogance,
Monopole, traficq, traverse, faction,
Ruine, vanité, discord, corruption,
Honte avec convoitise; et n'estant du tout pleine
Eut encor pour renfort hargne, dispute, haine,
Desloyauté, desbat, bon bec, caquet ruzé,
Dont maint amy se voit bien souvent abusé;
Avidité, feintise, invention nouvelle,
Perverse opinion, avarice, cautelle,
Infidelle promesse, abus, deception;
Puis de la gauche après prirent possession
Vendition de cause et la mère de vice,
La noble (*sic*) oisiveté, vanterie, artifice;
Renversement de droit, usure, faux serment,
Flatteuse piperie et fin d'espuisement,
Mondanité, luxure, injustice, asnerie,
Falsification, vieille chicanerie.

Exploits, appointements, congés, productions,
Desertion d'appel, anticipations,
Etiquettes, factums, mesmoires, escriptures,
Contumaces, arrests, espices, signatures,
Decrets, prise de corps, enquestes, examens,
Amandes et reliefs, appels, acquiescemens,
Et mil petits procès et nouvelles instances
Qui s'engendrent d'un scel, forclusions, sentences,
Ajournemens, defauts, delais et contredits,
Pour brouiller les plus saints qui soient en paradis;
Bref, tous les meschans tours que l'enfer imagine
Furent mis dans le creux de la corne maligne.
Lors un nombre d'esprits despiteux et ardens
Vindrent à l'autre corne et se mirent dedans :
Aussi feirent soudain les furieuses rages,
Afin que par leur ire et superbes courages
Le bonnet endiablé, dangereux et pervers
Fut conduist et gardé par tout cet univers.

Le bonnet donc parfait, Lucifer qui commande
Au grand nombre d'esprits de l'infernale bande
Prend ce bonnet cornu qui luy donne plaisir,
Le tourne et le retourne et contemple à loisir,
Tant que considerant ces quatre corne ensemble
Il se tourne esperdu et de peur mesme en tremble,
Prevoyant bien les maux qu'il estoit asseuré
Que feroit quelque jour ce beau bonnet quarré.
Ce fait, fit apporter feu ardent de son gouffre,
Et respandant dessus venin infect et souffre,
Fulmina tellement ce bonnet malheureux
Que qui le voit en est tout craintif et poureux,
Puis en roulant les yeux, de sa griffe le touche
Et profera ces vers de sa vilaine bouche :

Bonnet infernal et damné
Sur la terre bien fortuné,
Bonnet lequel au doigt se monstre,
Bonnet qui ressemble à un monstre
Comme celuy que Lucifer
A voulu luy mesme estoffer,
Bonnet infidèle et inique,
Bonnet qui ne sçait que pratique,
Bonnet des autres bonnets dieu,
Bonnet qui a le premier lieu
De toute la rotonde terre,
Bonnet qui toujours fera guerre,
Bonnet quarré, bonnet cornu,
Qui rendra son voisin tout nud,
Bonnet fait à quatre malices,
Bonnet la source de tous vices,
Bonnet qui ne veut aucun bord
Pour ne borner haine et discord,
Bonnet l'horreur de tout le monde,
Bonnet auquel tout mal abonde,
Bonnet sur tous autres meschant,
Bonnet de tous costés tranchant,
Bonnet qui porte nom de sage,
Jouera si bien son personnage,
Que les plus grands l'honoreront
D'aussi loin comme ils le verront;
Bonnet remply de tricherie,
Bonnet qui par chiquanerie,
Rendra maint prudhomme indigent,
Bonnet amateur de l'argent,
Bonnet paillard, bonnet infame,
Bonnet qui sçait par cœur sa gamme,
Bonnet finet, bonnet accort,
Qui fait d'un fort bon droit le tort,

Bonnet plus poignant que sagettes,
Avecques ses quatre braquettes,
Bonnet qui fait des loix rempart
Et n'en tient que la moindre part,
Bonnet malin, bonnet fort chiche,
Bonnet sur tous les autres riche,
Bonnet duquel le seul regent
Et seul gouverneur est l'argent,
Bonnet où tout malheur s'assemble,
Bonnet qui au diable ressemble
Fors en ce point que nous fuyons
Soudain quand la croix nous voyons,
Mais elle te saura complaire,
Te gaigner, te vaincre et t'attraire;
Bonnet pedant, cocu, pointu,
Bonnet ennemy de vertu,
Bonnet hideux, bonnet fantasque,
Bonnet bon pour aller en masque,
Bonnet menteur, bonnet bavard,
Bonnet qui saura par son art
Souvent donner mainte traverse
Au droit de la partie adverse;
Bonnet fardé, bonnet maudit,
Bonnet de tout bien interdit;
Bonnet qui sent bien sa marmite,
Bonnet qui fait la chattemite,
Bonnet qui disnera pour rien
Et mangera d'autruy le bien,
Bonnet fuyard, bonnet farouche,
Inventeur de maint escarmouche,
Bonnet qui tout ras et pelé
Sera soudain renouvellé
Pour quelque instance survenue,
Bonnet qui trottant par la rue

Aux petits enfans fera peur,
Bonnet subtil, bonnet trompeur,
Bonnet propre pour tout mal faire,
Bonnet de tout bien l'adversaire,
Bonnet inventeur de procès,
Bonnet qui donnera l'accès
Pour appauvrir tout un lignage
Et troubler tout un voisinage;
Bonnet qui gaignera plus d'or,
Plus d'argent et de bruit encor
Lorsque mieux en sa plaiderie
Il dira quelque menterie
Qu'un autre en disant verité;
Bonnet qui estant irrité
Fera mesme trembler les cieux,
Bonnet par trop audacieux,
Bonnet moqueur et satyrique,
Bonnet cruel et tyrannique
Bonnet pire qu'un Antechrist,
Bonnet contraire à Jesus-Christ,
Bonnet oint de poix et de souffre
Pris au val du stygieux gouffre;
Bonnet que l'on doit bien fuïr,
Bonnet qui ne peut s'esjouir
Qu'à mal, bonnet hautain et brave,
Pour un asnier qui n'a que bave,
Et qui ennuye de caquet
Un juge, une cour, un parquet;
Bonnet qui ne vaut une pite,
Bonnet plein de fureur despite,
Obstiné, lourdaut et mutin,
Bonnet plus ardent au butin
Qu'une armée à piller apprise
Au sac d'une ville surprise;

Bonnet outrageux et nuisant;
Bonnet tout malheur produisant,
Bonnet qui semera encore
Plus de maux que ne fit Pandore,
Bonnet faux, orgueilleux et fier,
Auquel il ne se faut fier;
Bonnet fascheux, insatiable,
Leger, inconstant, variable,
Oppresseur, ingrat, captieux,
Bonnet traistre et pernicieux,
Bonnet triste, chagrin et morne,
Bonnet dont l'une et l'autre corne
Se remplissent de tant de mal[1]
Du tenebreux gouffre infernal,
Lieu seul de ta naissance digne;
Bonnet vilain, bonnet indigne,
Bonnet brouillon, litigieux,
Insolent, inepte, odieux,
Tracasseur, mordant, lunatique,
Bonnet soupçonneux ,mechanique,
Mal plaisant, moleste, ehonté,
Bonnet turbulent, effronté,
Bonnet qui mille lacs sçait tendre,
Bonnet prompt et habile à prendre,
Bonnet plus que tout autre vil,
Maussade, indiscret, incivil,
Bonnet de tous bonnets le pire,
Bonnet qui se plaist à mesdire,
Bonnet pipeur, larron, pillard,
Causeur, vanteur et babillard,
Bonnet lasche, couard, difforme,
Bonnet d'espouvantable forme,

[1] Il vaudrait mieux lire : *de tout le mal.*

Bonnet autheur de maint tourment,
Bonnet qui ressemble à l'aymant
Lorsque l'aymant à soy attire
Le fer, et toy l'argent tu tire;
Bonnet qui ne laisse eschapper
Ce qu'il sçait une fois happer,
Bonnet sur tous bonnets terrible,
Né au fond de l'enfer horrible,
Bonnet sans foy, bonnet fatal,
Bonnet qui pour faire du mal
Ne se fera guère semondre,
Bonnet qui trouveroit à tondre
Dessus un œuf, bonnet qui poind,
La mort hideuse qui tout point
N'offensera [1], pour ce qu'au monde
Te voyant, bonnet si immonde
Si fin, si pervers, si meschant,
Craintive ne t'ira cherchant,
Ains de peur de se voir seduite,
Legerement prendra la fuite
En te voyant, croyant parfois
Que la mort de la mort tu sois;
Bonnet plein de meschantes choses
Qui sont au creux d'enfer encloses,
Bonnet remply d'inimitié,
Bonnet sans raison ny pitié,
Bonnet sot et opiniastre,
Bonnet fol et acariastre,
Il te convient acheminer
Par le monde et y dominer,

[1] Au lieu de ce vers on pourrait mettre : *Ne t'offensera, car au monde*, et le sens serait plus clair.

Bannissant par tout la concorde
Pour y faire regner discorde
Et mettre chacun en soucy,
Desloge donc vite d'icy,
Traversant l'obscur de ces nues
De tes quatre cornes pointues,
Et va prendre possession
De ta vraye habitation,
Où Lucifer, tout plein de joye,
Pour ne faire que mal t'envoye.

Sitost que Lucifer, presents tous ses supposts,
Eut mis fin à ces dits et damnables propos,
Le jour s'esvanouit et l'obscur vint sur terre,
Puis après tout à coup un esclat de tonnerre
Entremeslé d'esclairs, vint monstrer ses efforts,
Espouvantant d'un coup les hommes les plus forts.
Voix de malins esprits furent lors entendues,
Çà et là voltigeant la nuit parmy les rues.
Adoncques ce bonnet de l'enfer s'absenta,
Et aux tristes humains brave se presenta,
En ses lacs les surprend, les attire et menace,
Et leur fait faire joug sous sa cruelle audace,
Puis les tond si souvent, qu'on cognoist en tous lieux
Que de tous les bonnets c'est le plus dangereux.

QUELQUES VERS DE PIBRAC.

Guy du Faur, seigneur de Pibrac, n'est guère connu comme poëte que par ses *quatrains* (ils sont au nombre de 126 et en vers de dix syllabes), qui ont joui d'une grande réputation, et que Molière même cite avec éloge dans sa comédie de *Sganarelle ou le Cocu imaginaire* (scène 1re). Il a cependant fait d'autres poésies. Indiquons notamment *les Plaisirs de la vie rustique* et quelques pièces insérées dans le *Parnasse des plus excellents poëtes de ce temps*, Lyon, 1618, 2 vol. in-12; et dans le *Temple d'Apollon*, 1611, 2 vol. in-12. Il a en outre composé une pièce de vers remarquable sur la mort de Bussy d'Amboise, l'amant de madame de Montsoreau, lâchement assassiné par le mari, le 19 août 1579. Lestoile, après avoir relaté le meurtre de Bussy, ajoute : « Sur cette mort de Bussy furent faits et divulgués divers tombeaux et epitaphes entre lesquels j'ay recueilli le suivant qui est digne de l'esprit de M. de Pibrac. Il est intitulé *Ombre de Bussy, dialogue entre Flore et Lysis.* » (Voir le *Journal de Henri III*, édition Champollion-Figeac, 1837,

p. 118.) Mais l'éditeur s'est bien gardé de reproduire cette pièce. Nous la donnons d'après un petit volume fort rare, intitulé : *Troisième Recueil de diverses poésies des plus excellens autheurs de ce temps, recueillies par Raphaël du Petit-Val*, à Rouen, de l'imprimerie de Raphaël du Petit-Val, libraire et imprimeur ordinaire du roy, 1600, avec privilége de Sa Majesté; in-12 de 94 pages. Elle ne porte pas de nom d'auteur et occupe les pages 48 à 50; le titre est différent de celui qu'a donné Lestoile et est ainsi conçu : *L'Esprit de Lysis disant le dernier adieu à sa Flore, dialogue.*

Disons ici que Claude de Trellon, le soldat (qu'il ne faut pas confondre avec son frère Gabriel, auteur du poëme intitulé : *Six chants des Vertus, ouvrage françois du sieur de Trelon, conseiller du roy en sa cour de parlement de Thoulouze, dédié à Mgr le duc de Joyeuse, pair et admiral de France, etc.;* à Paris, chez Guillaume Bichon, rue Saint-Jacques, à l'enseigne du Bichot, avec privilége du roy, 1587, in-12 de 16 feuillets liminaires et 112 feuillets, plus 2 feuillets non chiffrés), a également chanté la mort de Bussy. Sa pièce porte pour titre : *Tombeau de feu M. de Bussy*, et se trouve au second livre de la *Muse guerrière*, édition de Rouen, Loys Costé, 1597, in-12, feuillet 86-87.

Nous terminerons ces quelques lignes en rappelant au lecteur que Pibrac naquit à Toulouse en 1529 et mourut à Paris le 27 mai 1584, à l'âge de cinquante-cinq ans. On peut consulter sur ce poëte : Colletet, *Vies des poëtes françois;* Niceron, t. XXXIV; Goujet, *Bibliothèque françoise,* t. XII, p. 263-275; et Feugère, *Caractères et portraits littéraires du* XVIe *siècle,* 1859, 2 vol. in-8, t. II, p. 453-483.

Décembre 1860.

L'ESPRIT DE LYSIS DISANT LE DERNIER ADIEU A SA FLORE.

Dialogue.

FLORE.

Sur le point que la nuict, pliant son noir manteau
Pour faire place au jour rappelle ses lumieres,
Et qu'un profond sommeil, arrousé de son eau,
Charme de nos ennuis les humaines paupieres,

J'entends auprès mon lict une dolente voix :
Elle estoit à la voix de mon Lysis pareille;
Je sens un bras plus froid que marbre mille fois
Dont l'un en me poussant, l'autre en criant m'esveille.

Un jeune homme couvert de playes et de sang
Se prosterne à mes pieds; ma poitrine se glace,
Mon cœur saisy d'effroy pantelle dans mon flanc,
Et à ce triste objet je tombe sur la face.

Madame, ce dit-il, asseurez vostre peur;
Je suis vostre Lysis qui, premier que descendre

Dans le val tenebreux plein d'eternelle horreur,
Le funebre devoir je vous suis venu rendre.

Je recognus sa voix, et ouvrant mes deux yeux,
Je remarquay maint trait de sa beauté première :
Lysis, dis-je en pleurant, quelle fureur des Dieux
T'a fait si tost quitter du soleil la lumiére?

LYSIS.

Les Dieux ne sont autheurs du massacre inhumain
Qu'un perfide assassin, attitré par son maistre
En sa propre maison a commis de sa main
Avec plusieurs voleurs compagnons de ce traistre.

FLORE.

Quoy! tant de riches dons dont le ciel t'honoroit,
Ta force, ta valeur, ta grace, ta faconde
Et tant d'exploits guerriers que la France admiroit,
Ne te devoient-ils pas rendre amy tout le monde?

LYSIS.

Flore, vous vous trompez : l'éclat de ma vertu
Est l'unique venin qui m'a privé de vie,
C'est le foudre cruel dont je suis abattu,
Le rocher de ma nef, la butte de l'envie.

Ceux qu'aujourd'huy l'on voit les premiers rangs tenir
Rodomonts de piaffe et garces en courage,
Ne pouvans de mon los le renom soutenir,
Ont acheté ma mort pour assouvir leur rage.

FLORE.

O detestables mœurs! ô siecle rigoureux!
Forge de trahison, escole d'injustice,
Des siecles le dernier, ô siecle malheureux,
Tu esteins la vertu pour avancer le vice.

Lysis, mon tout, mon bien, mille et mille trespas
Me feront chacun jour voir d'Acheron la rive
Si d'un coup seullement ton ombre fuit là bas;
La gloire de tes faits restera toujours vive.

LYSIS.

J'eusse fort désiré mourir au lict d'honneur,
Mettant un camp en route ou forçant une place,
Mais ce qui plus helas! augmente ma douleur,
C'est que mourant je perds les rais de vostre face.

FLORE.

Le genre de ta mort tesmoigne ta valeur,
Et de tes ennemis la couardise infame :
Tant qu'en moy restera de vie et de chaleur
Toujours, mon cher Lysis, tu vivras en mon ame.

LYSIS.

Toujours je garderay dessous l'obscur tombeau
Ta grace, ta vertu dans ma poitrine emprainte;
Et le Lethe oublieux, m'abreuvant de son eau,
Ne fera que j'oublie une amitié si sainte.

FLORE.

L'excessive douleur ne me permettra pas
De survivre après toy : les maux qu'amour me livre
Sont beaucoup plus cruels que le cruel trespas :
Tu m'emportes le cœur, sans quoy l'on ne peut vivre

LYSIS.

Quiconque veut guarir est jà sain à demy :
Madame, au moins tenez vostre douleur couverte;
Que si vous ne pouvez oublier vostre amy,
Songez au bien passé et non pas à la perte.

FLORE.

Puisque la vertu mesme en aimant je poursuis,
Peu me chaut que chacun fondre en larmes me voye;
Me souvenir de l'un sans l'autre je ne puis:
Le deuil entre en nos cœurs plus avant que la joye.

LYSIS.

Adieu, madame, adieu: le messager des Dieux
Pour passer le noir fleuve importun me rappelle.
Adieu, beaux yeux plus clairs que les flammes des cieux,
D'un éternel adieu adieu, Flore la belle.

FLORE.

Lors je saute du lict pour sa fuite arrester,
Mais pensant l'embrasser, rien que vent je n'embrasse.
Adieu doncques, Lysis, l'eternel Jupiter
Guerdonnant tes vertus, te reçoive en sa grace!

O nuict, cruelle nuict, tu me seras toujours
Triste, malencontreuse et des nuicts la plus noire;
Tu m'as ravi mon tout, les traits au dieu d'amours,
Les attraits à Venus, à Bellone la gloire.

DISCOURS SATYRIQUE DE CEUX QUI ESCRIVENT D'AMOUR

PAR NICOLAS LE DIGNE.

Dans son *Histoire de la Satire en France*, publiée pour la première fois en 1822 et mise en tête de son édition de Régnier, le savant Viollet Le Duc a cité quelques vers de la pièce de Nicolas Le Digne que nous reproduisons ci-après. Plus tard, en 1843, il s'exprimait ainsi au sujet de cette même pièce, dans sa *Bibliothèque poétique*, t. I, p. 362 : « ... *Ce sont des vers clairs, naturels et faciles où, avec malice et naïveté, est relevé le ridicule de ces lamentations d'amoureux imaginaires de beautés inconnues...* » De son côté, La Croix du Maine (t. II, p. 154, édition de Rigoley de Juvigny) appelle Nic. Le Digne *excellent poëte françois entre les modernes*. Voilà certes des éloges d'un grand poids, mais qui nous semblent quelque peu exagérés. Quoi qu'il en soit, le *Discours satyrique* nous a paru assez curieux pour mériter d'être arraché à la poussière qui le couvrait depuis près de trois cents ans; aussi lui accordons-nous avec joie les honneurs de la réimpression.

Une notice assez étendue de la vie et des œu-

vres de Le Digne se lit dans le manuscrit de Colletet conservé à la Bibliothèque du Louvre, et intitulé *Vies des poëtes françois*, et dans la *Bibliothèque françoise* de Goujet, t. XIV, p. 140-149; nous y renvoyons le lecteur. Disons seulement ici que ce poëte, après avoir suivi la carrière des armes, embrassa la profession religieuse et devint prieur de l'Enfourcheure, dans le diocèse de Sens. C'était un ami intime de Béroalde de Verville, le cynique auteur du *Moyen de parvenir*. Il rima tour à tour des vers galants et des poésies pieuses, imitant en cela l'exemple de Lasphrise, Trellon et autres soldats poëtes. On ignore l'époque de sa mort; tout ce qu'on sait, c'est qu'il vivait encore en 1610[1] et qu'il n'existait plus en 1614.

Le *Discours satyrique* n'a point été imprimé à part; il fait partie d'un volume de poésies de Béroalde de Verville, qui porte pour titre : *les Soupirs amoureux de F. B. de Verville, avec un discours satyrique de ceux qui escrivent d'amour, par N. Le Digne.* A Paris, pour Timothée Jouan, MDLXXXIII (1583), avec privilége du roy; in-12 de 60 feuillets (il occupe dans cette édition

[1] On trouve une belle pièce de Le Digne, sur la mort de Henri IV, dans le *Recueil de diverses poésies sur le trespas de Henry le Grand*, publié par du Peyrat, 1611, in-4 (*voy.* les feuillets 27-29).

les feuillets 48-54); *idem*, 1598, in-12 de 48 pages (p. 30-41); *idem*, 1606, in-12 de 42 pages (p. 24-35).

Avril 1861.

DISCOURS SATYRIQUE DE NICOLAS LE DIGNE

A F.-B. de Verville.

Verville, je me ris de voir sous apparence
Pesle mesle en un tas l'honneur et l'ignorance,
Les biens et la sottise et sous un masque feint
Le faux dessus le vray si naïfvement peint :
L'un treuve bon cecy, l'autre fascheux ne treuve
Selon son jugement ce que quelque autre appreuve.
Tout est icy remply d'esprits autant divers
Que de diversité est remply l'univers,
Tellement que l'effort d'une muse subtile
Pour contenter chacun est du tout inutile,
Mais ne pouvant gaigner quelque grace envers tous
Je serois bien d'avis de rechercher en nous
Nous mesmes du plaisir sans vainement l'attendre
Du vouloir d'un commun dont il ne doit despendre.
Quant à moy, je me ris de ces tristes humeurs
Qui donnent tant de peine à gaigner leurs faveurs
Et qui tous reformés, difficiles et blesmes, [mesmes,
Ne treuvent rien bien fait que ce qu'ils font eux
Ne treuvent rien de goust que leur degoutement,
Et qui jugent de tout d'un mesme jugement
Sans pouvoir discerner le plus d'avec le moindre,
Sans cognoistre à propos où le but se doit joindre ;
Sans avoir rien solide, ils veulent rechercher
Et cognoistre de tout et de tout s'empescher.

S'ils sont sus un vers doux duquel la douce veine
Semble le clair ruisseau d'une belle fontaine
Qui sans faire grand bruit pour gaigner un grand nom
Ne laisse desmontrer qu'il est de grand surjon,
Cette mesme douceur naturellement claire
Ne leur vient pas à gré et ne leur sauroit plaire.

S'ils sont sus un vers grave et qui enflé de vent
N'ait rien que de seuls mots sans sujet, bien souvent
Ils le treuveront bien, et fait à leur manière,
Sans entendre le sens, les mots ni la matière.

Pour tous ces jugemens un homme à mon advis
Ne doit pas de beaucoup travailler ses esprits,
Car ce seroit cercher du froid dedans la flame,
Du brasier dedans l'eau, de l'ombre après une ame,
Du solide en du vent, et bref perdre le temps
Que penser contenter ces esprits malcontens.

De moy je croy que ceux qui font bien quelque chose
Se soucient fort peu de cette humeur morose,
Et moins encor de ceux qui ne treuvent rien bien
S'il n'y a mille mots où l'on n'entende rien :
Qui pour perpetuer le nom de leur maistresse
Luy donnent les fureurs d'une vieille tigresse,
Les horreurs de la mort et font qu'une beauté
N'a point d'autres effets que rage et cruauté,
Que feu, que fer, que mort, qu'orage, que tonnerre,
Et je ne sçay quels mots plus propres à la guerre,
Au creux d'une trompette ou au fond d'un tambour
Que non pas aux discours qui se font de l'amour.

Ceux qui bruyent ainsy d'une voix forcenée
Pleine d'effroy, de pleurs, de fière destinée,

N'ayans rien qu'un amour à la rage animé
Ont fort peu (ce me semble) ou n'ont jamais aimé,
Mais se fantasians une dame en idée,
Sur un sujet en l'air leur amour est guidée,
Qui n'estant rien de soy qu'imagination,
Ne peut monstrer le vray de leur affection ;
Car discourans d'amour souvent comme clers d'armes
Pensent qu'amour ne soit que soupirs et que larmes,
Que sanglots et tormens, qu'importune douleur,
Et tout cela provient de n'avoir eu cet heur
De choisir un sujet pour d'une ardeur certaine
Sentir au vif le doux d'une agreable peine.

Or entre les caiets qui croissent tous les jours,
Chacun se veut mesler de faire des amours
Où tant de braves noms hardis se font paroistre ;
Mais il est bien aisé, Verville, de cognoistre
Ceux qui d'un vers forcé ont imité quelqu'un,
Ou retracé les traits des amours du commun,
Car sans avoir jamais accosté une dame,
Discouru avec elle, ou descouvert sa flame,
Sans hanter les bons lieux, sans estre sur un huis
Quelquefois tout un soir en honneste devis,
Passer la nuit au bal, oublier ses affaires
Et tant d'autres sujets en amours necessaires,
Je ne croy pas qu'un homme au creux de son cerveau
Puisse trouver les traits de quelque œuvre assez beau :
Il n'est rien si naïf, ny si belle science
Que les traits esprouvés de quelque experience,
Car il est malaisé que ce qu'on ne cognoist,
On le puisse aisement descrire tel qu'il est.

Mais ceux qui bienheureux d'une gentille adresse
Ont servy par effect quelque belle maistresse,

Qui d'un heureux meslange ont doucement appris
Et le bien et le mal de tous les favoris,
Dessus un vray sujet ils font anatomie
De la moindre faveur que peut faire une amie,
Et discourans sans fard sçavent si bien priser
Cette vraye douceur qu'on treuve en un baiser,
Que dans leurs vers si doux qu'une beauté avive
L'on voit l'affection d'une amitié naïfve,
L'on cognoist les desirs, l'on voit je ne sçay quoy
Qui sent la mignardise et la douceur de soy.

Que sert en cas d'amour pour se bien faire entendre
D'aller cercher des mots dessous la froide cendre
Des ruines d'Ilion et pour monstrer son feu
Lancer de Jupiter le foudre trop congneu?

Lorsque le ciel troublé, esclattant tout de foudre
Semble avoir conjuré de mettre tout en poudre,
Qu'il tonne, qu'il esclaire et d'un esclair tout roux
Semble que tout le monde est ce dessus dessous,
Le bruit n'est point si grand, ni l'effroi tant horrible
Que l'amour de plusieurs maintenant est terrible,
Cruel, ensanglanté, qui met tout en monceau
Et tire d'un beau sang un inhumain ruisseau.

Un orage de pluie, une soudaine gresle
Ne tombe si menu et n'est point si cruelle
Que les traits décochés de ce jeune enfançon
Qui fait d'un pauvre cœur la peau d'un herisson,
Tant il tire de traits et tant sa main colère
Decoche vivement la sagette legère.

La mer n'a jamais eu tant de flots escumeux,
Le creux du mont Gibel ne fut onc si fumeux

Et jamais nautonier ne vit telle tempeste
Qu'un miserable amant sent de trouble en sa teste,
D'orage et de dangers, de tristesse et de deuil :
Il n'est si tost en mer qu'il ne treuve un escueil,
Que son mats ne se rompe ou bien que son navire
Dans un gouffre douteux cent fois ne tournevire,
Et si le plus souvent ceux qui cerchent ces mots
N'ont jamais veu la mer ni l'horreur de ses flots.
Un lion affamé qui trace par la voie
Ne s'acharne cruel si fort sur quelque proie,
Et si plein de fureur ne prend ses appetits
Au sang d'un fan de biche ou d'un chevreuil surpris,
Comme ce petit dieu d'une cruelle rage
Se repaist goulument du sang et du carnage
Des miserables cœurs et qui tout inhumain
Mille fois pour un jour y vient passer sa faim.

Or je sçay bien qu'amour et la peine amoureuse
Sont pour dire le vray d'une humeur fort fascheuse.
Il est bien peu de maux semblables à ce mal,
Il est peu de travaux pareils à ce travail,
Il n'est feu si bruslant que bruslante est sa flame,
Il n'est rien qui tourmente et gehenne plus une ame;
Mais pour monstrer au doigt quelle est sa passion
Un amant, ce me semble, en son affection
Sans tant faire de bruit, d'horreur et de furies,
Sans tant importuner le ciel de ses crieries
Et sans tant recercher la douleur des vieux Grecs
Peut d'un vers doux-coulant déclarer ses regrets,
Et faire entendre à tous par un chant pitoyable
Languissant tristement son estat miserable.
Celuy esmeut le mieux qui sçait mieux exprimer,
Et celuy qui s'exprime entend que c'est d'aymer;
Car sans tant desguiser le mal qui le tourmente,

Il monstre clairement le but de son attente;
Puis s'il est bien venu et que plein de bon heur
Il sente quelquefois quelque douce faveur,
En la mesme façon qu'il mignarde et qu'il baise,
Avec les mesmes traits dont il se comble d'aise,
Avec la mesme grace et les mesmes plaisirs,
Avec les mesmes feux et les mesmes desirs,
Avec mesmes discours et la mesme parolle,
Il chante la douceur qui encor le raffolle,
Et quelquefois si bien que quelqu'un par après
Voyant la mignardise imité'[1] de si près,
Lit ses vers estonné et confesse en soy mesme
Que de l'affection que l'autre aimoit, il aime[2].

Bien souvent un bon mot entendu proprement,
Le mal ou le plaisir descrits naïfvement [nombre
Sont bien de plus grand poids qu'un tas de mots sans
Qui ne s'expliquent point et ne servent que d'ombre,
Et lesquels bien releus, l'on ne sçait qu'on a leu,
Tenans du naturel de l'esclair tout en feu
Qui fait monstre de luire au sortir de la nue,
Mais au lieu d'esclairer, obscurcit nostre veue.

Quand il est question de dresser en camp clos
Les furieux combats de quelques grands heros,
Lors il est bien decent de faire que tout tonne,
De voir l'horreur d'un Mars, l'effort d'une Bellone,
Les coups, les cris, le sang, que tous les elemens
Semblent pesle-meslés en leurs commencemens,

[1] Licence poétique pour *imitée*.

[2] La même idée a été retracée en vers harmonieux par André Chénier à la fin d'une élégie au poëte Le Brun (Elégie 31).

Voir ruer si grand coup le pesant cimeterre
Qu'il entre de roideur demy pied dedans terre :
L'on ne sçauroit trop dire en si grave discours,
Mais l'effroy n'est point propre avec les jeux d'a-
Un amant est craintif et doute la surprise, [mours.
Il n'aime pas le bruit ; une belle entreprise
Se retarde souvent au simple bruit d'un huis,
Il veut estre à requoy pour compter ses ennuis,
Et faut que doucement il prenne patience
De donner de son mal la vraye intelligence.

Le fameux advocat qui ne veut s'amuser
A faire un long discours pour mieux s'autoriser
Tasche à venir au point et sage ne propose
Que clairement en bref ce qu'il faut pour sa cause [1].

Il est par trop facile à un qui sçait parler
De faire sur un rien de beaux discours en l'air,
Treuver de beaux sujets, feindre des fantasies,
Mais qui sont quelquefois, ainsy que les vessies
Des petits garçonnets, qui ne peuvent durer
Que le temps que la peau peut le vent endurer,
Et qui fasche à la fin des enfans le courage
Pour n'estre à leur jouet d'aucun certain usage.

Le peintre pour plaisir qui veut faire un tableau
Selon l'invention de son libre cerveau
Sans sujet, sans histoire et sans vive figure
Peut ainsy qu'il luy plaist, desguiser sa peinture :
Au coing d'un bois taillis il mettra bien souvent
Un satyre amoureux qui va comme le vent

[1] Le texte porte : *ce qui fait.*

Après les pas craintifs d'une simple bergère :
Il peindra un centaure, un orc[1], une chimère,
n Neptune, un Bacchus, des bleds, des prés, des fleurs
Et pourveu que le tout rapporte à ses couleurs,
Pourveu que la raison de son art soit gardée,
Qu'il voye d'un doux trait sa besongne fardée,
Tout est bien, ce luy semble, et ne se souci'[2] point
S'il poursuit comme il faut une histoire en tout point.

Tout ainsy ces messieurs qui ont l'ame eschauffée
Du vertueux desir de l'honneur d'un trophée,
Qui vivement poussés des fureurs d'Apollon
Sur l'immortalité vont buriner leur nom
Frayans mille sentiers sur un mont de Parnasse,
Cerchans l'antique nom de tous les coings de Thrace,
Mesprisans leur pays pour treuver par les mers
Les embellissemens de leurs haut-tonnans vers,
Comme le peintre oisif selon leur fantaisie
Tantost çà, tantost là, poussans leur poesie
Pensent faire beaucoup[3] de cracher sans propos
Le sens mal entendu de mille estranges mots,
Et pour faire lever du soleil la lumière
Abondans en discours, prendront tant de matière
Qu'escrivans[4] le matin pour monstrer leur scavoir
Seront le plus souvent du matin jusqu'au soir.

[1] Editions de 1598 et 1606 : *ours*. L'*orque* est un monstre marin dont il est amplement parlé dans le *Roland furieux* d'Arioste.

[2] Même licence que ci-dessus.

[3] L'imprimé porte : *Pensent avoir beaucoup fait de cracher sans propos*, ce qui fait le vers faux.

[4] Imp. *escrivains*

S'ils devisent d'amour ou sont près de leur dame,
Ils feront mille parts des parties de l'ame
Pour tomber sur l'amour et dire seulement
Que tout homme affligé cerche soulagement.

Or tous ces beaux discours ne craignent le mesdire,
Car ils ont pour raison qu'il leur plaist d'ainsy dire:
Comme pour son tableau le peintre peut aussy
Donner pour sa raison qu'il luy plaist faire ainsy.
Mais quand il faut qu'un peintre asseurement rencontre
Les traits au naturel, c'est alors que se monstre
L'artifice et l'esprit, car ce n'est pas assez
De bien faire des yeux, une bouche et un nez,
Et meslant les couleurs d'une main delicate
Peindre une ombre si bien que d'une chose plate
L'on puisse voir la bosse en hauteur s'eslever;
Outre tous ces beaux traits encore il faut treuver
Un je ne sçay quel air qui vient ou d'adventure
Ou du profond secret des faveurs de nature
Pour bien donner le vif et faire ressembler;
Et d'autant que fort peu sçavent treuver cet air,
Celuy qui le sçait mieux cacher en son ouvrage
Est trop plus estimé que celuy qui volage
Fait quelques traits bien doux sur un plain à plaisir
Et ne sçauroit pourtant le naturel choisir.

Entre les bons esprits celuy là, ce me semble,
Qui s'esgare le moins, au bon peintre ressemble
Quand poussé de l'instinct de son affection
Il monstre le vray point de sa conception.

Je ne dy pas pourtant que la muse hardie
De ceux qui font tonner la grave tragedie
Pour effrayer l'esprit du craintif spectateur

Ne doivent bien souvent se horribler d'horreur,
S'ensanglanter de meurtre, et d'un cruel courage,
Avoir pour tout sujet la frayeur et la rage,
La peur, la mort, l'effroy, les fureurs, les serpens
Et tous les mots d'enfer qui font peur aux enfans,
Conjurer de Pluton la puissance infernale,
Faire sortir affreux un desespéré pasle,
Qui ennuyé de vivre ou surpris de fureur,
Se donne malheureux d'un poignard dans le cœur.
Lors cela sied fort bien, car une chose grande
Veut un grand appareil, mais amour ne demande
Tant et tant de façons, il ne fait point le grand;
Il ne veut point d'effroy, il n'aime point le sang,
Il est paisible et doux et ses levres mignardes
Ayment mieux trois baisers que trois arquebuzades,
Les doux embrassemens d'une chère beauté
Que le meurtre assassin de quelque cruauté,
Un discours gracieux fait tout bas en l'oreille
Que mille cris soudains tous remplis de merveille,
Un petit coup de main dessus un sein mignard
Que sentir en fureur la pointe d'un poignard.

Mais tous ne font pas bien et ceux qui mettent peine
De faire des discours d'une feconde veine
Sont assez empeschés d'estre bien recogneus,
Et bien souvent leurs vers sont assez mal receus.
Car comme la peinture au peintre est naturelle,
Ceux qui cerchent aussy la memoire eternelle
Ont beau se tourmenter et faire curieux
Des discours si bien faits qu'on ne peut faire mieux:
Ils n'auront point de cours, et ne pourront pas plaire
Si d'un certain destin la faveur débonnaire
Ne leur donne credit et soustenant leur nom
Au jugement de tous ne fait tout treuver bon.

Le destin tout puissant gouverne toute chose :
Des richesses icy à son gré il dispose,
Et sans avoir esgard à qui l'a merité
Il depart à clos yeux, selon sa volonté,
Enrichissant le sot d'une belle abondance,
Laissant pauvre celuy qui aime la science,
Et qui suyvant les pas d'honneur et de vertu
Est souvent mal nourry, mal couché, mal vestu.

Ainsy sans regarder celuy qui la merite
Il oste quelquefois sa grace favorite
Aux enfans d'Apollon, et fait par l'univers
Avec un los prisé rebruire certains vers,
Mal polis et mal faits, desquels la renommée
Est de tout le commun toutefois estimée,
Laissant sous l'espaisseur de l'oubly sombre et noir
Des discours accomplis et d'art et de sçavoir,
Qui doctement parfaits meriteroient la place
Et le siége plus haut du plus beau du Parnasse.
Mais quoy? c'est le malheur, ils sont infortunés,
Et aussy peu cogneus que s'ils n'estoient pas nés.

Celuy s'efforce en vain de faire quelque chose
A qui le fier destin en contraire s'oppose :
Si d'un secret bonheur il n'a les cieux amis,
Il s'attend sans propos à ses desseins compris,
Car si les cieux vouloient departir favorables
Les biens et les honneurs à ceux qui sont capables
Il faudroit maintenant le monde renverser
Pour d'un siècle âge d'or les traits recommencer,
Il faudroit de nouveau refaire les partages
Et prendre sur les sots ce qui est deu aux sages.
Mais le sort inegal est sans proportion
Et ne fait rien icy qu'à sa devotion,

Si que sans mandier le fruit de la commune
Il faut en toute chose attendre la fortune,
Ne treuver rien mauvais, et d'un ferme maintien
S'apprester pour sujet et du mal et du bien,
Se donner du plaisir de toute chose honneste,
Des jugemens d'autruy ne se rompre la teste,
Car qu'importe l'erreur d'un cornu jugement,
A celuy qui se plaist escrivant doctement?
Qui tout ainsy que toy par un bonheur, Verville,
Sais sagement mesler le doux avec l'utile
Et mignard contenter ton amoureux desir
Si les discours d'amour te viennent à plaisir,
Puis grave rechercher la douceur de la vie
Si tu veux voir l'effet de la philosophie
Où ton esprit gentil s'esgaye bien heureux
Laissant couler le fil de fortune et des cieux,
Cependant que ta muse heureusement te pousse
A te donner plaisir de sa douceur plus douce,
Sans avoir grand soucy si quelques malcontens
Quelques uns qui jamais n'eurent jour de bon temps
Aboiront tes escrits, veu que toute ignorance
Ne hait que ce qui est hors de sa cognoissance.

LES TOUCHES DE TABOUROT.

Tout le monde connaît les *Bigarrures et Touches du seigneur des Accords,* dont il existe un grand nombre d'éditions (dans ces éditions, les *Touches* forment un seul livre); mais ce qu'on connaît sans doute moins, ce sont les *Touches* en cinq livres. Nous avons sous les yeux un exemplaire complet de ce curieux recueil de vers de Tabourot, et nous croyons utile d'en donner ici une description bibliographique.

Les *Touches* sont, comme on sait, un recueil d'épigrammes généralement piquantes, mais parfois trop libres. Bayle a jugé fort bien les *Touches* en disant : « C'est un recueil de poésies ingénieuses à la vérité, mais la plupart sur des matières obscènes, et qu'il (Tabourot) traitait trop librement, selon la mauvaise coutume d'alors. »

Ceci dit, donnons le titre exact des cinq livres des *Touches.*

Les Touches du seigneur des Accords, premier livre (second et troisième), *dédié à Pontus de*

Tyard, seigneur de Bissy, évesque de Châlon. A Paris, chez Jean Richer, rue Saint-Jean de Latran, à l'Arbre verdoiant, 1586, avec privilége du roy; in-12 de 123 feuillets, plus un feuillet non chiffré pour le privilége (le privilége est du 23 octobre 1585)[1].

Le second livre commence au feuillet 57 et est dédié à *Estienne Pasquier, advocat du roy en sa chambre des comptes, à Paris;* le troisième est dédié à *Simon Nicolas, secrétaire du roy, de la maison et coronne de France et de ses finances;* il commence au feuillet 94.

Dans la dédicace à Pontus de Tyard (datée de Verdun-sur-Saône, du 10 octobre 1585), se lisent quelques détails sur la composition des *Touches*, qu'il est bon de rapporter : « Monsieur (dit Ta-« bourot à Pontus de Tyard), depuis la my aoust « dernière, tant à cause de la levée de nostre « cour de parlement que du danger de peste qui, « par une maligne influence, a autant affligé « nostre ville de Dijon que plusieurs autres de ce « royaume, comme je me retirois à Verdun (si « proche de vostre maison de Bragny qu'il n'y a « que la Saône à passer), vostre honnesteté me

[1] Bayle, dans son *Dictionnaire historique*, au mot *des Accords*, (lettre A), et Brunet (*Manuel du libraire*, 4e édition, t. IV, p. 828), indiquent une édition de 1585.

« surprit au passage et contraignit de séjourner « dix ou douze jours auprès de vous où il me fut « bien aisé de tromper mon ennuy par la com- « munication familière de vos beaux discours et « de vostre estude. Tellement que je m'estimay « bien heureux d'avoir un si agréable malheur « qui me faisoit jouir de vostre présence en « un si gracieux séjour, pendant lequel mon « esprit rasséréné et plus gaillard que de cou- « tume se mit à dresser quelque léger épigramme, « plus pour esbat qu'en intention de leur faire « voir la lumière. Et depuis, estant à Verdun « avec ma famille, je continuay de vous en porter « un chacun jour, de sorte qu'en deux mois « (comme vous en pouve estre asseuré témoing), « j'ay basti ces trois livres et iceux surnommés « du nom de *Touches*, qui est assez propre pour « le sujet qu'elles traitent. Car c'est une espèce « de légère escrime où, avec l'espée rabattue, « je donne simplement une touche qui perce à « grand'peine la peau et ne peut vivement enta- « mer la chair... En ce qui concerne le sujet du « livre, je confesse ingénument que j'ay pillé des « Grecs, Latins et François, jusques aux plus vul- « gaires, beaucoup d'inventions, voire presque la « moitié, mais je n'ay point expressément voulu « mettre *pris de tel ny tel*, afin de tenir en ha- « leine nos envieux, qui ne louent que ce qui est

« de l'antiquité et blasment tout ce que nous « osons entreprendre... »

En tête ou à la fin de chacun de ces livres se trouvent des vers en l'honneur de Tabourot. Le premier livre contient des vers de Fr. Juret, Dijonnois; Daurat (Joannes Auratus, poeta regius), qui trouve sur le nom de l'auteur, *Stephanus Taburotius*, l'anagramme de *Urbanus tu et sophista* (vers latins); A. de la Bletonnière; le second, des vers de Loys de Jurbert, conseiller et auditeur du roy en sa chambre des comptes à Dijon; J. B. Bourdelois (de Bordeaux?); Et. Pasquier (vers latins); et le troisième, des pièces signées Guillaume Le Goux, dit de Vallepelle, advocat au parlement de Dijon, Toussaint Michelot et J. D. S. de Cholières.

Voici, comme échantillon de ces vers élogieux, un quatrain de Fr. Juret :

FR. JURET, DIJONNOIS, A L'AUTEUR :

Le sel que tu as meslé
Dans ces vers de bonne grâce,
Monstre qu'ils sont de la race
D'un vrai Bourguignon salé.

Citons encore ce sonnet de Cholières, l'auteur des *Matinées* et des *Après-Disnées*.

SUR LES TOUCHES ET CONTRE-TOUCHES DU SEIGNEUR TABOUROT.

Sonnet.

Que ne puis-je toucher de mes doigts sur la touche
Où Orphée touchoit pour faire résonner
L'accord harmonieux que nous ont peu donner
La Touche et le refrain de vostre Contre-Touche?

Las! je n'y puis toucher: mieux vaut donc que je couche
Un fleuron bigarré dont je veux couronner
Vos Touches, vos Accords, pour après façonner
A vostre air dijonnois les accents de ma bouche.

Ainsi, sans y penser, peut estre j'apprendray
Toucher, contre-toucher et alors j'estendray
Plus que jamais mes doigts sur la touche nerveuse

Qu'au lut de du Thiard vous avez arresté:
En automne, en hyver, au printemps, en esté,
Vostre touche touchant tiendray ma vie heureuse.

I. D. S. DE CHOLIÈRES.

Les Touches du seigneur des Accords, quatriesme livre.

Je voudray bien pouvoir tant faire
Que plaire à tous, à nul desplaire,
Mais il n'est pas permis aux dieux:
Pourquoy voudroy-je faire mieux?

A Paris, chez Jean Richer, rue Saint-Jean de Latran, à l'Arbre verdoyant, 1583, avec privilége du roy. In-12 de 60 feuillets.

Dédié à *Messire Pierre Jeannin, chevalier et président au parlement de Bourgogne, seigneur de Mont-Jeu et Courcelles* (dédicace datée de Dijon ce 1er janvier 1588). — Vers en l'honneur de Tabourot, signés I. Bouchard, médecin dijonnois; André de Rossant, jurisconsulte et poëte lyonnois.

Les Touches du seigneur des Accords, cinquième livre, dédié à illustre seigneur Joseph de la Scale (Scaliger). A Paris, chez Jean Richer, rue Saint-Jean de Latran, à l'Arbre verdoyant, 1588, avec privilége du roy. In-12 de 75 feuillets.

Dédicace datée de Dijon, en la maison de Joseph de la Scale, du 30 mars 1588. — Vers en l'honneur du sieur des Accords, signés A. de Rossant, I. C, (jurisc.), et Philippe Robert (vers grecs et latins).

Il nous reste maintenant à indiquer les différences de texte qui existent entre les *Touches* en cinq livres et celles qu'on lit à la suite des *Bigarrures*, dans les éditions complètes du facétieux Bourguignon.

Aucune pièce des trois premiers livres ne fait partie des éditions publiées sous le titre de : *Les Bigarrures et Touches du seigneur des Accords, avec les Apophtegmes du sieur Gaulard et les Escraignes dijonnoises* (voir notamment les éditions de Rouen, David Geuffroy, 1616, in-12;

id., 1620; id., Loys Du Mesnil, 1628; id., 1640, in-8; Paris, Cottinet, 1662, in-12). Il en est autrement des quatrième et cinquième livres. Une partie seulement du quatrième livre et le cinquième tout entier sont reproduits dans les *Touches* (voir les éditions ci-dessus indiquées), mais dans un ordre différent; et l'on n'y retrouve ni les vers latins imités par Tabourot, ni les *Considérations* en prose.

Estienne Tabourot, né à Dijon en 1547, mourut en 1590, à l'âge de quarante-trois ans, après avoir été successivement avocat au parlement de Dijon et procureur du roi au bailliage et à la chancellerie de la même ville. Une bonne notice sur ce poëte a été donnée par Goujet dans sa *Bibliothèque françoise*, t. XIII, p. 364-372.

Avril 1860.

VERS DE DU PERRON SUR LA MORT DE MARIE-STUART.

Le supplice de Marie Stuart, reine d'Écosse, qui eut lieu en février 1587, excita en France, dès qu'il fut connu, un vif mouvement d'indignation, et la reine Élisabeth, qui avait ordonné ce meurtre, fut, comme on devait s'y attendre, l'objet de violentes attaques de la part des écrivains catholiques. Les poëtes, eux aussi, mêlèrent leur voix au concert de malédictions qui s'élevait de tous côtés contre la *Louve* d'Angleterre, et flétrirent avec énergie dans leurs vers cet odieux assassinat. Parmi les nombreuses pièces de vers, tant latines que françaises, composées à ce sujet, nous signalerons celles de Gilles Durant, sieur de la Bergerie, et de Du Perron. Nous reproduisons, comme étant la plus courte, la pièce de ce dernier. Ces vers de Du Perron méritent d'être connus, car ils sont écrits d'un style âpre et vigoureux qui contraste singulièrement avec le ton habituel de ses autres poésies. Nous les avons copiés dans le volume suivant, qui est assez rare : *Nouveau Recueil des plus beaux vers de ce temps.* A Paris, chez Toussaint Du Bray, rue

Saint-Jacques, aux Espics meurs, et en sa boutique au palais, en la gallerie des Prisonniers, MDCIX (1609), avec privilége du roy; in-8 de 536 et 22 pages (p. 488-491). — Idem, à Lyon, par Barthélemy Ancelin, imprimeur ordinaire du roy, MDCXV (1615); in-12 de 488 pages (p. 442-445). On les trouve également p. 117-118 du *Recueil des poésies de monsieur Du Perron, depuis évesque d'Évreux, et après cardinal, archevesque de Sens et grand aumosnier de France*, in-folio de 118 pages qui forme la seconde partie du volume intitulé : *Les diverses Œuvres de l'illustrissime cardinal Du Perron, archevesque de Sens, primat des Gaules et de Germanie et grand aumosnier de France, contenant plusieurs livres, conférences, discours, harangues, lettres d'Estat et autres, traductions, poésies et traittés, tant d'éloquence, philosophie que théologie, non encor veus ny publiés, ensemble tous ses escrits mis au jour de son vivant et maintenant rimprimés sur ses exemplaires laissés, reveus, corrigés et augmentés de sa main.* A Paris, par Antoine Estienne, imprimeur ordinaire du roy, rue Saint-Jacques, à l'Olivier de Robert Estienne, MDCXXII (1622), avec privilége de Sa Majesté; in-folio de 886 pages, avec portrait de Du Perron par Herbin.

Janvier 1861.

STANCES DE DU PERRON

SUR LA MORT DE MARIE-STUART.

Ce prodige qui porte au front deux diademes,
Qui sur les eaux du Nord voit son throsne eslevé,
Qui rend dedans le sang son vestement lavé, [mes;
Et dont la bouche impure est ouverte aux blasphe

Ce vieux monstre conçeu d'inceste et d'adultère
Qui sa dent acharnée au meurtre va souillant,
Et le sacré respect des sceptres despouillant
Vomit contre les Cieux son fiel et sa colère,

Ayant tenu vingt ans une Royne captive
Dont le bel œil pouvoit tous les cœurs allecher
Et la fleur de son age en douleur fait seicher,
Durant qu'un long exil de liberté la prive,

Enfin pour s'apprester une honte eternelle
Jettant aux vents legers sa promesse et sa foy,
Contre tout droit divin et toute humaine loy
D'une injuste prison au supplice l'appelle.

Ny des plus grands des Rois la prière et les armes
Ny l'honneur d'avoir eu le beau lis en la main
Ne peuvent destourner ce courage inhumain
Qui rit de nostre perte et se baigne en nos larmes.

Ainsi serve et captive en triomphe est menée
Celle que tant de pompe et de gloire suivoit,
Quand sa jeune beauté les peuples captivoit,
Celebrant dans nos murs son premier hyménée.

François, œil de la France et son astre propice,
Nouvel ange des Cieux prompt à nostre secours,

Contemple ton espouse et tes chastes amours
Qu'un infame bourreau va traînant au supplice.

Peux tu voir sans douleur cette gorge entamée,
Peux tu voir ce beau chef de son corps arraché,
Ce beau chef de poussière et de sang tout taché
Souler les yeux cruels d'une louve affamée?

Où sont ces premiers traits dont tu sentis l'atteinte,
Où sont ces puissants nœuds qui te tenoient lié?
Un si parfait amour se voit il oublié,
Et cette vive flamme est elle toute esteinte?

Veux tu point jetter l'œil sur les maux de ta France
Faisant d'un doux regard sa tourmente cesser,
Afin que nostre Prince ait loisir d'exaucer
Ce sang qui crie au ciel et demande vengeance?

Peuple issu de Brutus, gent perfide et brutale
Qui des troubles d'autruy ton repos establis,
Et mesprisant nos bras sur nous mesme affoiblis,
Violes sans respect la franchise hospitale;

Les destins des François battus de tant d'orages,
Et depuis vingt hyvers en cent parts desunis,
Ne laisseront toujours tes forfaits impunis,
Empeschant tes vaisseaux d'ancrer en tes rivages.

Henry, le chef des Roys et l'appuy des Provinces,
Ayant fait reflorir l'olive aux rameaux verts,
Rendra tes champs un jour de ses armes couverts
Pour t'apprendre à tremper ton glaive au sang des [princes.
D'une Royne innocente il vengera l'injure,
Poursuivant par le fer ses meurtriers dispersés,
Et ses membres sans gloire, au sépulcre pressés,
Se verront leurs honneurs payés avec usure.

Il ira décimant tes Provinces serviles,
Il ira leurs captifs sur sa cendre immolant,
Et l'appareil funèbre à la playe esgallant,
Pour hausser son tombeau desmollira tes villes.

Vous cependant dont l'ame est au ciel adressée,
Joints à nous de creance et separés des lieux,
Vous à qui ce spectacle a fait baisser les yeux,
Reliques de l'Église en vostre Isle oppressée,

Ornez ses os martyrs dessous la sépulture,
D'un printemps éternel de bouquets et de fleurs,
Et d'une encre où son sang se mesle avec nos pleurs
Sur le cercueil tout chaud tracez cette escriture :

L'impie Élisabeth, furie inexorable,
Consacre aux ans futurs ce sanglant monument,
Et du chef d'une Royne occise innocemment
Dresse à sa cruauté ce trophée execrable.

UNE SATIRE INÉDITE CONTRE HENRI IV.

La pièce suivante, que nous croyons inédite, est tirée d'un manuscrit français de la Bibliothèque impériale (n° 884). C'est une violente satire contre Henri IV où, malgré les apparences du dévouement et du respect, le poëte ne ménage nullement au roi les vérités les plus fortes et les plus hardies. L'auteur était, pensons-nous, un de ces vaillants huguenots qui avaient aidé Henri à conquérir son royaume, et que le roi, depuis son entrée à Paris, avait tenus à l'écart. Notre poëte, dans cette pièce, se montre mécontent de l'abandon dans lequel le Béarnais laisse ses anciens serviteurs, tandis qu'il comble de ses faveurs et de ses bontés les partisans de la Ligue qui se sont ralliés au nouvel ordre de choses. Il lui reproche la bienveillance accordée à la duchesse de Montpensier, l'instigatrice du crime de Jacques Clément; sa témérité dans les combats, où il expose follement sa vie sans utilité pour le pays, et sa passion funeste pour une femme qu'il ne nomme pas, mais qui n'est autre que Gabrielle d'Estrées.

Cette pièce est intitulée *Stances* dans le manuscrit sur lequel nous la copions. Elle ne porte pas de date, mais elle a dû être écrite peu de temps après la réduction de Paris à l'obéissance du roi, réduction qui eut lieu, comme on sait, le 22 mars 1594.

Mars 1862.

STANCES AU ROY.

Sire, cette douceur, cette clémence insigne
Qui ne sçait les meschans ny punir ny fascher
Me rend devant vos pieds autant hardy que digne
D'obtenir récompense et le vous reprocher.

Clémence, don du ciel, belle parmy le calme
Où le flot peut sans digue en son lit se tenir,
Où le plus criminel les saintes loix réclame
Pour biffer son offense et non pour la punir.

Mais cruelle et marastre au milieu de l'orage
Quand l'avare nocher pour l'espargne des biens
Paye aux flots mutinés le douloureux peage
Aux despens de sa vie et de celle des siens.

Ah! quels vieux excrémens corrompus de la France,
Œufs relants et infects, abjects, sales et ords
Qui meneroient enfin le malade à outrance
Si le fil du rasoir n'en eschancre les bords!

Mais quoy! ils sont heureux pour avoir mis en friche
Cest estat miserable, et tu devois graver

La peine sur leur front : ainsi pour estre riche
Le plus aisé moyen sera de te braver.

Ceux qui sont dans le cœur teints de rouge d'Es-
A qui le lys candide est infect et puant, [pagne,
Sont remis aux Estats : voilà ce que l'on gaigne
De bien faire la guerre et d'estre remuant.

Es tu sourd, n'ois tu pas cette voix lamentable
Du roy [1] qui fut ton roy, qui te donna la main,
Pour venger son outrage, et tu vis à la table
Avecques les autheurs de cet acte inhumain?

Celle qui la premiere [2] eschauffa la poitrine
Du tygre jacobin, qui en porta le vert
Pour preuve de sa joye, est ta bonne cousine
Qui sans feindre la ligue, en parle à cœur ouvert.

Ah! saincte Brunehauld, assassine première
De nos antiques roys, que l'on vous fit de tort
De vous eschaffauder! La seconde meurtrière
Rend par sa vie infâme injuste votre mort.

Eschaffaux et gibets, les funestes supplices
Des larrons et voleurs gémissent sous le faix,
Ce ne sont qu'innocens, ce ne sont que novices
Comparés à la louve et à ses sanglants faits.

On dira qu'il falloit attirer les services
Par immenses bienfaits du rebelle sujet;
Mais ceux qui près de toy ont esté les complices
Manient le Pérou et ton or à souhait.

[1] Henri III.
[2] La duchesse de Montpensier.

C'est doncque par dessein et non par imprudence
Qu'il te plaist d'eslever les meschans au plus hault:
En t'appuyant sur eux, leur cheute qui s'advance
Ne te menace point que d'un dangereux sault.

Ne vois-tu point sous toy des roys qui te regentent,
Qui taillent en plein drap, qui vollent tes moïens!
Si tu ne sens ton mal, tes sujets le ressentent,
Pardonne ton injure et non celle des tiens.

Un prodigue insensé tes finances débite:
Mille larrons sous luy sont les membres plus sains
Qui gouvernent l'Estat et n'ont pour tout mérite
Que le sçavoir exquis de prendre à toutes mains.

On dit que ton oreille est une place close,
Et que qui la surprend n'en peut longtemps jouir,
Que ton esprit est bon au bien que l'on propose,
Prompt à le croire tost, et non pas à l'ouïr.

Grand Roy, ne sçais-tu pas que les amples provinces
N'estayent leur grandeur que sur avis donnés,
Reçeus et pratiqués, et que les roys et princes
Sont ordinairement sourds et aveugles nés?

Que si tu n'ois nos cris, si tu ne vois nos peines
Ny par toy ny par autre, où sera le recours?
Le désespoir en vain suivra nos plaintes vaines,
Et de nostre misère advancera le cours.

Te voiant donc cerné de ce peuple qui t'aime,
Qui se courbe en soucy sous l'astre de ton œil,
Relève toy, mon Prince, au dessus de toy mesme,
Et joins à la grandeur la base du conseil.

Les coups mieux assenés se tirent de la teste,
Le bras est moins que rien, et le peintre est nouveau
Qui cuide de sa main tirer la ligne droite
Autant qu'il la figure avecques son cerveau.

Ce n'est rien de sçavoir contre-viser les feintes
D'un ennemy campé, courre à cheval léger;
Celuy qui va le pas vient souvent aux atteintes,
Et tout chef est vaillant quand il fuit le danger [1].

Le Roy, ton devancier, acquit le nom de sage
Pour avoir sedentaire esteint le cours du feu,
Imitant le pilote au grand coup de l'orage,
Qui travaille le plus et ne bouge d'un lieu.

Mais quoy! la volupté desvoye nostre Alcide.
Il file avec Iole [2] et de son doigt vainqueur
Range l'or de sa tresse et n'a dessein pour guide
Que de plaire à la belle et lui gaigner le cœur.

Je t'excuse, ô grand Mars, et toy, Vénus seconde,
Mais je n'excuse pas le soleil ny le jour
Qui te vont descouvrant aux yeux de tout le monde:
La honte et le secret sont les rideaux d'amour.

Prince, pardonne au feu de ce mien aspre style,
Qui ne part d'un courage ou mutin ou felon,
Mais du regret de voir ceste grand tache d'huile
Qui souille et perce à jour la blancheur de ton nom.

[1] L'expression de l'auteur est peu heureuse, mais le sens en est clair : le poëte veut dire qu'un général ne doit pas s'exposer témérairement au péril et hasarder ses jours comme un simple soldat.

[2] Gabrielle d'Estrées.

Et vous, François, restés les tables du naufrage,
Poussez vos cris au ciel d'une commune voix,
Et priez ce grand Dieu qu'il destourne l'orage
Qui pend dessus la France et dessus nostre Roy.

VERS SUR LA MORT DE GABRIELLE D'ESTRÉES.

I

De toutes les maîtresses de Henri IV, Gabrielle d'Estrées, marquise de Monceaux, puis duchesse de Beaufort, est la seule dont le nom soit demeuré populaire, et cette popularité est, selon nous, due à la fois à la *Henriade* de Voltaire et à la fin tragique de la favorite. On connaît les détails de la sanglante catastrophe qui conduisit dans le tombeau, après deux jours d'atroces souffrances, une femme, la veille encore brillante de tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté : il est donc inutile de les rappeler ici. Disons seulement que Gabrielle mourut le 10 avril 1599. Mais ce qu'on connaît sans doute moins, ce sont les pièces de vers qu'inspira ce trépas inattendu. Plusieurs poëtes, dont quelques-uns ont laissé un nom, Bertaut et Porchères déplorèrent dans leurs vers ce triste événement. Timothée de Chillac publia un volume intitulé : *Tombeau de madame la duchesse de Beaufort, marquise de Monceaux et autres épitaphes, Au roy.* A Lyon, par Thibaud Ancelin, imprimeur ordinaire du roy, MCXCIX

(sic : 1599), avec privil. de Sa Majesté, in-12 de 60 feuillets. Bertaut composa sa belle pièce *Sur la mort de Calerime*. Laugier de Porchères, qui avait déjà chanté, du vivant de la maîtresse royale, ses cheveux blonds et ses yeux bleus dans des stances célèbres et dans un sonnet, chef-d'œuvre du ridicule (c'est le sonnet qui commence ainsi : *Ce ne sont pas des yeux, ce sont plutost des dieux*), prit de nouveau la plume, et consacra à la mémoire de Gabrielle les trois pièces suivantes : *Tombeau de madame la duchesse de Beaufort; Regrets de Polemandre sur la mort de Calistée; Regrets du roy sur la mort de madame la duchesse*. Un anonyme écrivit : *Regrets de Daphnis sur la mort de sa belle Astrée;* A. de Vermeil : *La mort d'Astrée*, pièce curieuse en strophes de cinq vers de douze syllabes (nous croyons que c'est ici un des premiers exemples de l'emploi de ce mètre harmonieux), et du Maurier : *Regrets sur la mort de madame la duchesse de Beaufort*. Toutes ces pièces de vers, sauf celles de Bertaut, se trouvent au t. Ier du curieux recueil : *Le temple d'Apollon ou nouveau recueil des plus excellens vers de ce temps*. A Rouen, de l'imprimerie de Raphael du Petit Val, libr. et imprimeur du roy, 1611, 2 vol. in-12; et dans *le Parnasse des plus excellents poëtes de ce temps;* Lyon, 1618; 2 vol. in-12.

Nous n'avons pas l'intention de donner des extraits de toutes ces poésies sur la mort de Gabrielle; cela nous entraînerait trop loin. Nous nous bornerons à citer deux pièces, celle de Du Maurier et de Vermeil : elles suffiront pour faire connaître le ton et le caractère des autres pièces sur le même sujet et l'état de la poésie sous Henri IV en 1599, six ans avant la réforme de Malherbe.

Voici les stances de Du Maurier[1] :

REGRETS SUR LA MORT DE MADAME LA DUCHESSE DE BEAUFORT.

Stances.

Avril, non au printemps, mais à l'hyver semblable
Qui des plus belles fleurs la plus belle as fany,
Pour marque à l'advenir de ce crime exécrable
Puisse d'entre les mois ton nom estre banny!

Tout autre mois produise et rien, mois infertile,
Que glaçons et que neige en toy ne soit produit,
Comme ennemy des fleurs et des fruits sois stérile,
Puisque tu as meurtry cette fleur et ce fruit.

Nous avions l'abregé dans une creature
De tout ce que le ciel eut jamais de plus beau,

[1] Ce poëte, peu connu et huguenot, était ami de Saint-Amant. Il mourut en 1646. Voir dans les œuvres de Saint-Amant, l'épître au baron de Villarnoul, édition Livet, t. Ier, p. 389.

Et toy la renfermant sous une sépulture
La fis d'un mesme enfant mère, bers et tombeau.

De ce triste accident la nouvelle trop vraye
De Henry tout soudain l'oreille alla blesser,
Et tout au mesme instant d'une sanglante playe
Par l'oreille le cœur on luy veid transpercer.

Combien tu souhaitas que la parque deçeue
T'eut livré, non à eux [1] cet assaut, ô grand Roy!
Ton corps entier plustost cette mort eust reçeue
Que de la voir souffrir à ces deux parts de toy.

Las! dès le premier bruit de ce fameux desastre,
Plusieurs de grande crainte eurent le cœur transi
Qu'ayant ton œil souffert l'éclipse de son astre
Ton œil, astre des leurs, ne s'éclipsast aussi.

Et chacun sans te voir en ton angoisse extrême
Compatissant de l'âme à ton mal vehement
Fut contraint d'admirer en ta personne mesme
Le Patron d'un bon prince et du fidel amant.

Mais voyant de ce bien la perte irreparable,
Pourquoy vis tu de pleurs, de regrets et de fiel?
Si le vouloir de Dieu n'est jamais revocable,
Que te sert d'estriver [2] contre l'arrest du ciel?

Voudrois tu, grand monarque, indomptable aux alarmes
Contre qui rebouchoient tous les dards du malheur,

[1] C'est-à-dire Gabrielle et l'enfant dont elle était enceinte.

[2] Ce verbe vient du substantif *estrif*, qui signifie débat, dispute, querelle.

Invaincu jusqu'icy, te laissant vaincre aux larmes,
Toy qui flechissois tout, flechir sous la douleur?

Si l'envieuse mort tasche à rendre estouffées
Les vertus dont ta vie a celebré ton nom,
Veux tu pour luy ceder, abattre tes trophées,
Et pour croistre sa joie, amoindrir ton renom?

Nul ne s'estonnera qu'une si juste plainte
Ait d'une grande cause un grand effet en toy :
Mais si ne faut il pas que cette griefve atteinte
T'ait navré comme un homme, ains touché comme
[un roy.
Car le vif souvenir de ces douceurs ravies
Pourroit bien accourcir par excès de douleur
Ta vie en qui subsiste un million de vies,
Qui toutes en ta fin apprehendent la leur.

Mais de tant de sujets qui mort te voudroient suivre
Oy la voix qui s'escrie en ces mots aujourd'hui :
Si d'ennuy pour soy mesme il se deplaist de vivre,
Qu'il vive au moins pour nous et nous mourrons
[pour luy.

Nous arrivons à la pièce de Vermeil. Elle ne peut être citée en entier (elle a 57 strophes); mais elle est trop curieuse pour ne pas mériter un examen complet; c'est ce qui nous engage à en donner de longs fragments.

LA MORT D'ASTRÉE.

Déjà le doux printemps redoroit la contrée,
Ayant noué sept fois le lien bienheureux

Qui enchaisnoit Cleon avec la belle Astrée,
Et le mois de Vénus esmaillant son entrée
Portoit à l'envy d'eux ses brasiers amoureux.

Les oyseaux eschauffés desgoisoient leur ramage,
Les citadins des bois couroient à son brandon,
Les arbres accolés marioient leur feuillage,
L'onde sentoit sa flame et le ciel veuf d'orage
Esloignoit tous ses feux au feu de Cupidon.

Le soleil regardoit et Cleon et sa dame,
Cleon miroit Astrée et l'astre nompareil,
Astrée le soleil et l'astre qui l'enflame;
Et tous trois esclatans d'une divine flame
Ne savoient qui des trois estoit le vray soleil.

La beauté se miroit aux beautés de la belle,
La vertu se miroit aux vertus du guerrier,
La foy vivoit en eux et ils vivoient en elle,
Et peuploient l'univers d'une flame immortelle,
Si la mort n'eust ravy à l'amour son laurier.

. . . . . .

Ainsi, Cleon, la Parque enviant tes victoires,
Complota de t'avoir par une part de toy,
Et dedans ses lauriers ensevelir tes gloires :
J'ay par trop, disoit elle, en mon sein d'ombres noires
Je me veux aujourd'hui illustrer d'un grand roy.

Elle parloit ainsi, branslant au poing sa lance
Contre la belle Astrée absente de ton œil,
Ayant traistre espié le jour de ton absence,
De peur d'estre domptée en ta douce présence
Et te donner de quoy triompher du cercueil.

Le dard sifflant ouvrit sa poitrine albastrine,
Poitrine digne objet des traits d'amour vainqueur

Autant qu'indigne, hélas! du dard de Libitine :
Rien ne fit résistance à la pointe aymantine
Que ton doux souvenir qui vivoit dans son cœur.

Le lys s'emparoit jà de sa joue pourprée,
Et l'amour s'entomboit dans le feu de ses yeux;
Le corail et le ris de sa bouche sucrée
Esteints n'animoient plus cette douce contrée
Où Cleon eut jadis le paradis des dieux.

. . . . . .

O Dieu! que sont les biens que donne la nature
Que des fleurons pourprés sur la ronce espanis
Qui payent nos desirs d'une amère pointure?
Si le soleil levant admire leur teinture,
Le mesme astre couchant les regarde fanis.

Rien n'est ferme ça bas que la gloire immortelle
De ceux que Calliope arrache du trespas :
Si quelqu'un la cherit, il revivra par elle.
Muse, mon cher soucy, que cette ame tant belle
Entre dedans la tombe et n'y sejourne pas.

Le poëte fait ensuite parler Astrée. Elle console ses amis qui pleurent, puis meurt ayant sur les lèvres le nom de Cléon. Douleur de Cléon. Le poëte termine en faisant apparaître en songe au roi l'image d'Astrée.

Panché dessous le faix de sa longue detresse
Il passoit en sanglots et les jours et les nuits,
Quand sur l'aube assoupi et matté de tristesse
Le ciel luy présenta par songe sa maistresse
Autant pleine d'amour qu'il estoit plein d'ennuis :

Belle du mesme or fin de sa temple yvoirine,
Belle des mesmes yeux et si doux et si clairs,
Belle du mesme ris de sa bouche pourprine,
Mais plus belle d'autant qu'elle estoit plus divine
Et que ses vestements estoient vestus d'esclairs.

Elle sembloit luy dire : ô l'âme de mon âme,
Pourquoy regrettes tu de me voir en bonheur?
Je ne sens moins au ciel qu'en la terre ma flame;
Ton amour bien plus grand et plus parfait m'enflame
Très heureuse par tout, sinon en ta douleur.

Rends moy, je te supply, mes joyes coustumières,
Ayme moy en t'aymant. Hélas! tu te deçois.
Tous ces tristes soupirs esteignent mes lumières,
Et tu ne sçais, hélas! que tes moites paupières
Espandent non tes pleurs, ains le sang des François.

Mon cœur, ne crains donc plus, je ne suis point absente
Bien qu'invisible aux yeux, je suis avecques toy,
Et si ton œil encor me veut voir plus presente,
Ton César, mon miroir, au vif me représente,
Tu m'y verras en toy, tu t'y verras en moy.

Elle parloit ainsi quand ses rais la cachèrent
Dedans les rais du jour : et luy tout consolé
Delibera de voir la tombe où se coucherent
Tant de perfections que les cieux espancherent
Sur ce corps où son cœur vit pour jamais collé.

. . . . . .

Approché du tombeau, pasle, froid, immobile,
Il colla longuement sur le marbre son œil,
Puis enfin desbondant une mer infertile
De pleurs et de soupirs, par un helas debile
Il ouvrit son silence et parla au cercueil :

O marbre cher et saint, qui as dedans ta lame
Mon cœur comme au dehors mes yeux toujours fondans
La mort n'est point en toy, mais l'amour et la flame :
Aussi, je sens toujours tes brasiers dans mon âme
Moins adoucis, hélas ! mais non pas moins ardants.

Prends donc, prends ces soupirs et ces baisers encore
Que je lave de pleurs et les donne au beau corps
Qui gist froid dans ton sein et que mon sein adore,
Afin que si jamais son bel esprit l'honore
D'un regard, il regarde avec sa mort mes morts.

Ainsi parloit Cleon, et la tombe creusée
Murmuroit aux soupirs de son gémissement,
S'arrousant à ses pleurs d'une triste rosée :
Quand mesme il la baisa, elle estoit embrasée
Et sembloit au despart vouloir suyvre l'amant.

Août 1859.

II

Dans un précédent article, nous avons cité quelques vers sur la mort de Gabrielle d'Estrées : dans ces vers la favorite était louée à l'excès. En voici d'autres, au contraire, où la satire n'est nullement ménagée et où la vie de Gabrielle est dépeinte avec les couleurs les plus noires.

Les deux pièces qu'on va lire sont fort rares, et, à ce titre, croyons-nous, elles méritent d'être reproduites.

La première est intitulée *Dialogue*. C'est un

in-8 de 5 pages, sans date, sous la signature A-Aij. Nous n'en connaissons qu'un seul exemplaire : c'est celui que possédait M. Leber (*Voir* son Catal., t. II, page 256, n° 4186), et qui appartient actuellement à la bibliothèque de Rouen. Remarquons ici que le titre sous lequel M. Leber a catalogué cette pièce n'est pas exact : il l'intitule en effet : *Dialogue (c'est-à-dire monologue) de Gabrielle d'Estrées revenue de l'enfer*, et le libelle n'a d'autre titre que le mot *Dialogue*. Nous ajouterons que le texte est peu correct : nous avons corrigé les fautes d'impression d'après un manuscrit de la Bibliothèque impériale (n° 884). Dans ce manuscrit, la pièce porte pour titre : *Prosopopée en forme d'épitaphe sur la mort de...* (le nom est laissé en blanc) et occupe les feuillets 313-315.

Quant à la seconde pièce, nous ne pensons pas qu'elle ait jamais été imprimée. Nous l'avons trouvée dans le manuscrit ci-dessus indiqué, feuillets 34-35. Elle fait également partie des recueils de Lestoile, conservés à la même bibliothèque (V. le manuscrit n° 113, fonds Bouhier, feuillet 20-22, où elle est intitulée : *Stances par sixains sur la mort de madame Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort et marquise de Monceaux*).

Ces deux pièces de vers ne manquent pas de

poésie : la seconde, malgré certains passages obscurs, nous paraît fort remarquable pour le temps; elle est sur le même mètre que, onze ans plus tard, en 1610, emploiera Anne de Rohan, pour écrire ses fameuses stances sur la mort de Henri IV.

Décembre 1860.

DIALOGUE.

Du creux d'enfer où mon âme est gesnée,
Ombre je viens, suivant ma destinée,
Encore un coup visiter ces bas lieux,
Contant à ceux qui auront quelque envie
De me connoistre et ma meschante vie,
Les lâches tours dont j'irritay les dieux.

De mes parens l'amour voluptueuse,
Et de mes sœurs l'ardeur incestueuse
Rendent assez mon lignage congnu :
De l'exécrable et malheureux Atrée
Est emprunté notre surnom d'Estrée,
Nom d'adultère et d'inceste venu.

Dès mon jeune âge, en délices nourrie,
J'ay mis mon cœur au vice et suis marrie
Que mon page ait innocent achepté,
Au prix sanglant d'une mort prompte et fière
A ma requeste et au sçeu de ma mère
La prime fleur de ma virginité.

Depuis croissant en âge et en audace,
Pour quelque fard qui luisoit en ma face

Le Roy se pleut aux beautés de mon corps,
Mais et le Grand et le duc de Mayenne,
Et de Soissons la beauté plus qu'humaine
M'avoient déjà monstré tous leurs efforts.

Mais pour couvrir sous le sacré feuillage
D'un vertueux et chaste mariage
Mon fol honneur, comme les putains font,
Je pris alors, d'un esprit volontaire,
Un homme auquel je laissay pour douaire
Regret en l'âme et des cornes au front.

Lors, quand je vis que mon amour inique
Et les attraits d'une face impudique
Pouvoient gaigner le cœur d'un si grand Roy,
D'une Laïs de chacun regardée,
Je me changeai en parfaite Médée,
Rangeant par sorts la France en désarroy.

Combien de fois, par mes charmes, sorcière,
J'ay fait sentir le fiel de ma colère
Aux ennemis de mon advancement?
Au seul Biron, qui avoit cognoissance
De ma perverse et meschante science,
N'a de rien peu mon mescontentement.

Combien de fois, par la necromantie,
Propos toscans et par onomantie,
Ay-je fait voir mon courroux par effet?
Budos, la belle et ma proche parente,
Schomberg, Louyse et ma pauvre servante,
Et son mari sont morts pour ce forfait.

Puis quand j'ay fait par cet art execrable
Pour m'enrichir la France miserable,

Issus de moy j'ay laissé trois enfants :
L'un est un roy ; les deux autres, j'ai honte
De les nommer ; que ma tante le conte ;
J'ay d'elle appris tous ces beaux passe-temps.

Ce n'est pas tout, telle estoit ma puissance
Que dans un mois j'eusse esté royne en France :
Le grand Pontife ainsi l'avoit promis ;
Un jour certain désignoit jà la feste,
Quand le grand Dieu qui a tout manifeste
A mis à rien mes desseins ennemis.

D'une mort prompte, et fâcheuse, et cruelle,
Je luy rendis mon esprit infidelle,
De sang humain encore tout taché,
Souffrant que c'est des vengeances supresmes
La plus grand part de mes peines extresmes
Par les endroits où j'avois tant peché.

Ainsi je meurs lorsque je devois croistre,
Et le destin qui ma force vit naistre
A terminé mes royales grandeurs,
Pour nous monstrer que les forces humaines
Contre le ciel estant foibles et vaines,
L'homme n'est rien qu'un sujet de malheurs.

Adieu ! passant, d'en dire davantage
J'offenserois de mon Roy le courage ;
Crains Dieu toujours et t'en retourne en paix ;
Dans les enfers, ma maison ordonnée
Je vais subir la dure destinée
De mes tourmens qui ne mourront jamais.

Crains Dieu.

STANCES PAR SIXAINS
SUR LA MORT DE MADAME GABRIELLE D'ESTRÉES,
duchesse de Beaufort et marquise de Monceaux.

(1599)

Ce tombeau, que la France honore de ses larmes,
Pour qui tant d'Apollons profanent tant de carmes,
Pour qui la cour emprunte une face de deuil,
C'est le fatal tombeau d'une impudique Flore,
Qui vivante esbranloit la France d'un clin d'œil,
La cour, ses Apollons et ses Muses encore.

Son haleine pesteuse effeuilloit les lauriers
De nostre Henry le Grand, le phœnix des guerriers :
Sa vertu s'abysmoit au gouffre de son vice ;
La chasteté par elle avoit quitté la cour,
Les temples piété, les palais la justice,
Et la fidélité le conjugal amour.

Par dix mille hameçons cette Vénus seconde,
Prodiguant les regards que sa torche féconde
Dardoit d'un art sans art au cœur de notre Mars,
Avoit si bien surpris le meilleur de son âme,
Que ce nouvel Hercul, le second des Césars,
Toute morte qu'elle est, idolastre sa dame :

Idolastre sa dame, et veut que comme luy
Et la France et la cour en portent de l'ennuy,
Comme si joints à elle, et la Cour et la France
Deussent sur le fumier de ses sales amours,
Bastir le faux sujet de l'inique espérance
Qui a perdu sa vie en la mort de ses jours.

Mon prince, excusez moy si je dis que l'amorce
De ses yeux, vous forçant d'une invincible force,
Vous forçoit d'oublier vostre âme et vostre Dieu.
Ainsi David receut la compaigne d'Urie,
Mais, las! au chant du coq ce grand monarque hé-
Estaignit dans les pleurs les feux de sa folie. [brieu,

Sire, tant de périls qui vous ont menacé,
D'orageux tourbillons qui sur vous ont passé,
Choquant trestous en vain vostre double coronne,
Tant d'assassins gauchis par vostre ange aposté
Sont actes de méchans que le ciel vous ordonne
Pour faire le procès de Vostre Majesté.

Comme David, tombé au bourbier de l'offense,
Lavez vous, lavez vous en l'eau de repentance,
Comme luy transgresseur, pénitent comme luy,
Et ce Dieu vous rendra sa faveur éternelle,
Lequel vous a donné deux sceptres aujourd'hui,
Et qui vous garde aux cieux la coronne immortelle.

Que ce pleur, que ce deuil qui vous trempe et noir-
En mol Sardanapale, et la face et l'habit, [cit,
Ces propos hors propos que les flammes restantes
De ce feu non estaint poussent de vostre cœur,
Soient changés en discours, en larmes mieux séantes
A vostre pénitence et à vostre grandeur.

Mon prince, fermez l'œil, ains plus tost les oreilles
A ces propos flatteurs qui de feintes merveilles
De vostre Bersabée exaltent la valeur;
L'acte plus élevé, plus grand, mais plus nuisible
Qu'elle enfanta jamais, feut qu'à vostre malheur,
Elle osta de vos noms le titre d'invincible.

Et vous, qui pour sacrer à l'immortalité
D'une infâme Laïs l'impudique beauté
Pillez les verts lauriers dans les jardins des muses,
Qui bastissez au mont des belles un bordeau,
Qui vous ont de leur art les sciences infuses,
Repeu de leur pain doux, abbreuvé de leur eau,

Profanes écrivains, la honte de Parnasse,
De son chaste tombeau l'éternelle disgrâce,
Puissiez-vous exilés à l'escart de nos rois
Dedans l'obscur tombeau de la nuit la plus noire,
Ou monstrer ou changer les arts de vostre voix
Aux solstices plus hauts d'une immortelle gloire.

Esprits qui ravissez par l'oreille les cœurs,
Bouches d'or qui charmez les peuples auditeurs,
Ravissez et charmez, mais de fureur plus belle;
Dites qu'un mesme jour qui sauva autrefois
Par la mort d'un grand Roy la terre universelle
Par la mort d'une femme a sauvé les François.

Et vous peuples, et vous qui sous l'onde commune
Courez en mesme esquif une mesme fortune,
Surgis outre l'espoir heureusement au port,
Payez au vray Neptun les vœux sur le rivage,
Et s'il a garanty vos vies sur le bord,
Faites luy sur le bord de vos vies hommage.

Gravez ce bénéfice au tombeau de vos cœurs,
Et logez sur le front de vos derniers malheurs
Qui presque ont atterré le destin de la France,
Si les tonnerres sourds, si les petits esclairs
Qui grondoient, qui brilloient, donnoient autre esperance
Que d'un sanglant orage aux yeux de l'univers.

Un fer calamiteux sous un hydre de princes
S'en venoit tost ou tard fourrager nos provinces,
Et l'estranger, courant sur les derniers abboys
Arrouser le tombeau de nostre pauvre mère,
Eust écrit justement aux titres des François,
Du parricide fils l'estrange vitupère.

Mais l'Eternel, guignant d'un pitoyable aspect
La mère et les enfants, de ce foible projet
Vendangea tout à coup le fruit et l'espérance :
Ainsi puisse le ciel d'un charitable amour
Espouser pour jamais les affaires de France
Et d'un siècle doré nous faire voir le jour !

QUELQUES VERS DE JEAN ALARY.

Jean Alary, dont la vie ne fut guère plus heureuse que celle de Mailliet, le *Poëte crotté*, était né à Toulouse dans la seconde moitié du XVIe siècle. On ignore la date de sa naissance et celle de sa mort; tout ce qu'on sait, c'est qu'il vivait encore en 1622. On peut consulter sur lui les *Vies des poëtes françois* de Colletet et Goujet, *Bibliothèque françoise*, t. XV, p. 35-38.

Guillaume Colletet avait connu Alary et dans la notice consacrée à ce poëte, il entre dans quelques détails qui ne sont pas dépourvus d'intérêt et que nous allons reproduire. « Je me souviens « (dit-il) de l'avoir veu mille fois à Paris, et de « l'avoir quelquefois entretenu. Il s'exprimoit ai« sément et avec chaleur. Et véritablement on « peut dire qu'il n'y avoit rien de bizarre en sa « personne, si ce n'est sa barbe et ses habits, « puisqu'il portoit au milieu de la cour mesme « une longue et épaisse barbe, fort confuse et « meslée, un chappeau d'une forme haute et « quarrée, qui n'estoit pas celle du temps, et un « long manteau doublé de longue peluche qui « luy descendoit plus bas que les talons, et qu'il

« portoit mesme souvent pendant les plus grandes « chaleurs de l'esté, ce qui le distinguoit des au- « tres hommes et qui le faisoit connoistre du peu- « ple, qui l'appeloit hautement *Philosophe crotté*, « de quoy sa modestie ne s'offensoit jamais... » Sorel a aussi connu notre poëte : il le met en scène au livre v de son roman de *Francion*, et parle également de ce fameux manteau de peluche qui servait à Alary aussi bien l'hiver que l'été.

Quant à la pièce de vers que nous réimprimons, elle est adressée à la reine Marguerite, femme de Henri IV, lorsque cette princesse revint à Paris, en 1605, après une absence de plus de vingt années. Elle occupe les pages 1-6 du volume intitulé : *le Premier Recueil des Récréations poétiques de M. Jean Alary advocat en parlement. A la royne Marguerite.* A Paris, chez Pierre Ramier, demeurant rue Saint-Jacques à l'Escu de Bourgongne, MDCV (1605) avec privilége du roy; in-4° de 6 feuillets liminaires et 79 pages.

Février 1861.

A LA ROYNE MARGUERITE

Pour la convier de revenir à Paris.

STANCES.

Chaste sœur d'Apollon, des cœurs la douce guerre,
Astre qui reluysez au ciel et sur la terre,

Venez revoir Paris, le miracle des cieux,
Et d'autant qu'il n'est rien sans vos beautés supresmes
Venez rendre aujourd'huy l'honnorant de vos yeux
Et la cour à la cour, Paris à Paris mesmes.

Venez revoir Paris qui vous juge plus belle
Que l'amoureux Paris la grace naturelle
De Vefius qui le tint en ses lacs arresté :
Aux trois divinités il vous eut preferée,
Car vous passez d'esprit, de gloire et de beauté
La deesse Pallas, Junon et Cytherée.

Venez revoir Paris et ses pompes hautaines
Que vous seule avez fait de France les Athenes,
Venez, docte Pallas, mère des beaux esprits,
Leur ravir d'Apollon les lauriers et la gloire,
Qui seront plus loués de vous quitter le prix
Que des autres du monde emporter la victoire.

Venez rendre à Paris son heur et ses delices,
Ses beautés, ses desirs, ses doctes exercices
Qu'Usson ciel de la terre et la terre des cieux
A si longtemps ravy, le seul mont de Parnasse
D'où jadis les geants eussent vaincu les dieux
Avec le moindre effort des traits de vostre face.

Venez revoir Paris et sa beauté supresme
Ou plus tost dans Paris l'image de vous mesme :
Comme Paris n'a point au monde de pareil,
Ainsy vous n'avez point au monde de pareille ;
C'est l'œil de l'univers, vous l'unique soleil,
Et tous les deux ensemble estes une merveille.

Quand vous verrez Paris et le plus digne ouvrage
De ses rares beautés, admirez votre image,

Le parfait bastiment du temple de l'Amour,
Et voyez qu'il n'est point à vos gloires semblable :
Car le Temps de sa faux le doit abattre un jour,
Et vostre seul renom doit être perdurable.

Je crains qu'en regardant comme dans une glace
Vos attraits dans Paris et les traits de leur grace,
Vostre divin esprit soit de luy mesme espris,
Comme un autre Narcisse : Apollon me revele
Que vous serez changée en la fleur des esprits
Vous voyant dans Paris si parfaite et si belle.

Mais que dis-je ? Paris, le paradis du monde,
Ville qui n'eut jamais ni n'aura de seconde,
Qui rend de sa grandeur le ciel mesme jaloux,
Est petit pour loger vostre royal genie :
Aussy n'avez-vous point de lieu pareil à vous,
Car le monde est finy, vous estes infinie.

Quand Minerve parut en Rhodes honnorée,
Le ciel versa dessus une pluye dorée,
Sur Paris doit pleuvoir un semblable tresor
Et l'or de vos vertus comme pluye menue ;
Que si jamais au monde on vit un siecle d'or,
Ce sera dans Paris quand vous serez venue.

En ce siecle doré regnera la science,
L'amour et la beauté, l'honneur et la prudence,
De vos rares vertus le parfait ornement ;
Comme du siecle d'or on verra par images
Une grand Royne [1] et vous reluyre esgallement
Ainsi que de Janus le corps à deux visages.

[1] Marie de Médicis.

L'on dit qu'estant Ceres du monde degoutée
Et en lieu solitaire en long temps arrestée,
La terre n'apportoit aucun fruit aux humains,
Et que Pan la treuvant dans sa grotte profonde
Le dit au dieu qui tient le foudre dans ses mains
Qui l'envoya prier de retourner au monde.

Cette Ceres est vous du monde reclamée.
Esperdu quand Usson vous tenait enfermée,
Pan est toute la France ardente en vostre amour,
Et Jupin mon grand Roy qui d'un desir extresme
A souhaitté jouir de vostre heureux retour
Pour en vous honnorant, honnorer l'honneur mesme.

Aussi tost que Ceres eut reveu la lumière
Et remis l'univers en sa beauté première
On la peignit tenant un dauphin embrassé,
De mesme vous venez pour le bien de la France
Tenir son beau dauphin [1] entre vos bras pressé,
Afin que les Vertus embrassent sa naissance.

Jamais de Simeon l'ame ne fut ravie
De tant d'aise en tenant sur la fin de sa vie
Le doux sauveur du monde et son ardent flambeau [2]
Que vous aurez de joye embrassant de la sorte
Ce sauveur de la France et le gage plus beau
De l'amour infiny que ce grand dieu nous porte.

Ny son cantique saint plein de sainte allegresse
Ne sçauroit esgaller vostre chant de liesse

[1] Le Dauphin, depuis Louis XIII.

[2] Comparaison tirée de l'invention de la royne Marguerite. (Note d'Alary.)

En louant ce Phœnix du soleil de nos Roys,
Louanges qu'Apollon doit chanter sur sa lyre,
Et les plus beaux esprits n'ayans rien que la voix
Echos de vostre gloire, en leurs chansons redire.

Venez, alme Ceres (quand la terre feconde
Change ses verds cheveux en une tresse blonde)
Mesler parmy ses dons vos dons plus precieux
Pour faire recueillir de deux diverses flames
Et les fruits de la terre avec les fruits des cieux,
L'un pour nourrir les corps, et l'autre pour les ames.

Comme on couroit jadis aux festes renommées
En l'honneur de Ceres les torches allumées,
Vous verrez des esprits les plus rares et beaux
Renouveller en vous les festes eleusines,
Le feu de vos vertus leur servant de flambeaux
Pour enflammer leurs cœurs de vos gloires divines.

Ainsy qu'on ne pouvoit comprendre les merveilles
De ses mysteres saints cachés dans des corbeilles
Où les cœurs plus devots flechissoient les genoux,
De mesme nostre esprit ne sçauroit pas comprendre
Tant de perfections qui reluysent en vous
Nées pour admirer et non pas pour apprendre.

Et comme les humains à la vertu contraires,
Ne s'osoient approcher de ses sacrés mysteres,
Les prophanes craindront vostre divinité :
Que si la vaine gloire ardemment les surmonte,
Ils iront recueillans de leur temerité
Au lieu des fleurs d'honneur, des espines de honte.

De tant de braves Roys vostre race honnorée
Ne vous rend seulement de gloire decorée;

L'astre de vos vertus vous donne plus de jour.
Quand bien vous seriez née au plus bas rang des dames
Vos graces, vostre esprit vous feroient voir toujour
La Royne des beautés et des parfaites ames.

Du feu de vostre esprit la gloire est enflamée
Et la vertu sans vous seroit inanimée.
Ce grand duc de vos yeux et grace combattu
Eut à vostre seul los consacré ce beau temple
Qu'il feit jadis bastir d'honneur et de vertu
Car vous estes de l'un et de l'autre l'exemple.

Aussy, perle d'honneur, divine Marguerite,
Pour un esprit si grand la terre est trop petite,
Ce n'est qu'un point au ciel de vos perfections:
Vous allez mesprisant la coronne mortelle,
Le ciel estant le but de vos affections
Qui vous doit coronner de la gloire éternelle.

LE PETIT OLYMPE D'ISSY

PAR BOUTEROUE.

Le petit Olympe d'Issy est, à notre avis, une des pièces les plus gracieuses qu'ait produites la poésie au temps de Henri IV. Il règne dans cette ode une harmonie et une douceur de style bien rares à cette époque, et qui annoncent en quelque sorte les beaux vers de Racine et de la Fontaine. Lestoile, qui cite la pièce de Bouteroue dans son *Journal de Henri IV*, ne paraît pas avoir senti le charme de cette poésie suave et pénétrante. Comment expliquer autrement le jugement sévère et injuste qu'il porte sur ce petit poëme? « Le samedi 10 (écrit-il à la date d'octo-« bre 1609), mon nepveu de Benevent m'a donné « un poëme nouveau imprimé in-8, fait par un « nommé Bouteroue, intitulée *Le petit Olympe* « *d'Issy*, qui est une fadeze dédiée à la royne « Marguerite sur ses beaux jardins d'Issy, des-« quels on disoit que le dieu Priapus estoit gou-« verneur, et Bajaumont son lieutenant... » Suit une anecdote gaillarde, comme il y en a trop souvent dans Lestoile, et que nous ne rapporterons pas ici : on pourra la lire dans le journal du

malin chroniqueur. Bouteroue ne fut pas le seul à chanter les beaux ombrages d'Issy : Mailliet, qu'on surnomma depuis le *Poëte crotté*, et Daudiguier l'ont fait également.

Examinons maintenant une question assez obscure, celle de savoir quel est l'auteur du poëme que nous réimprimons.

Le petit Olympe d'Issy est signé, à la fin, du nom de Bouteroue; mais de quel Bouteroue s'agit-il? Il y a eu en effet plusieurs écrivains de ce nom qui ont vécu sous Henri IV, et dans la première moitié du règne de Louis XIII. Nous citerons les trois suivants : — Michel Bouteroue, médecin chartrain, auteur d'un traité latin sur les fièvres, intitulé *Pyretologia*, 1623, in-8. C'est à ce médecin que Goujet, dans sa *Bibliothèque françoise*, t. XV, p. 67-68, et après lui la biographie Michaud et la biographie Didot attribuent *le petit Olympe*, mais sans aucun fondement, selon nous; — Alexandre Bouteroue, auteur d'une *Ode sur le mariage du roy, au roy*. Paris, 1612; in-4° de 14 pages, pièce cotée 3 francs dans un catalogue de librairie (voir le catalogue Claudin 1857, n° 4071, p. 153); — Rodolphe Bouteroue, enfin (en latin *Botereius*), avocat au grand conseil, qui a écrit une curieuse histoire latine de Henri IV, qu'on ne lit guère plus maintenant, mais bien à tort, car elle est remplie de détails

qu'on chercherait vainement ailleurs; et des poëmes latins dont on peut voir les titres dans la nouvelle édition du *Manuel du libraire*, tome Ier, colonne 1142[1].

Nous écartons tout d'abord Bouteroue, le médecin. Rien ne prouve qu'il soit l'auteur du *Petit Olympe;* en tout cas, ce serait la seule poésie française que nous aurions de lui. Ajoutons que dom Liron, dans sa *Bibliothèque chartraine*, 1733, in-4°, à l'article Michel Bouteroue (page 278), ne parle nullement du *Petit Olympe*, et se borne à citer son livre latin sur la fièvre. Mais ce n'est pas tout : il existe à la bibliothèque de l'Arsenal, sous le n° 11,735, Belles-Lettres, un petit volume in-8°, relié en veau fauve, qui contient avec d'autres poésies *le Petit Olympe d'Issy*. Ce volume porte au dos de la reliure : *Poésies de Bouteroue*. Une note manuscrite a

[1] Nous donnons à cet écrivain le nom de Bouteroue, d'après l'autorité de Claude Joly, qui le cite à la page LXXIV de la Vie de Loisel, mise en tête des *Divers opuscules tirés des mémoires de M. Antoine Loisel, advocat en parlement*, 1652, in-4° de LXXVII et 754 pages. Mais Niceron l'appelle *Raoul Bouthrays* (ce n'en est pas moins, malgré ces différences de nom, un seul et même personnage), et lui consacre un excellent article dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XXXVII, pages 8–14. Remarquons, au surplus, que les livres de cet auteur sont écrits en latin et signés tantôt *Botereus*, tantôt *Botereius*.

été mise sur le titre de la première pièce : *Les destinées du Roy*, Paris, Jean de Heuqueville, 1598, et cette note, d'une écriture tout à fait contemporaine, porte ces mots : *par monsieur Bouteroue advocat ;* ce qui confirme pleinement ce qu'a avancé Claude Joly, dans son *Indice alphabétique des advocats*, mis à la suite du dialogue des advocats de Loisel : « Bouteroue. Il « est auteur de deux petits poëmes imprimés « en 1598 et intitulés l'un : *Les destinées du « Roy*, et l'autre, *le Tremble.* » (Voir les *Divers opuscules de Loisel*, 1652, p. 641.)

Il nous paraît donc bien établi que *le Petit Olympe d'Issy* ne peut avoir été écrit par Michel Bouteroue, le médecin. Mais alors, qui des deux autres Bouteroue doit être regardé comme l'auteur du poëme ? Sera-ce Alexandre ou Rodolphe ? En ce qui touche ce dernier, nous l'écartons également ; car on ne connaît de lui que des poésies latines. Reste Alexandre Bouteroue, l'auteur d'une *Ode sur le mariage de Louis XIII*, que nous avons citée plus haut, et c'est à lui que nous attribuerons, jusqu'à preuve contraire, la gracieuse et élégante pièce intitulée : *Le petit Olympe d'Issy*.

Nous terminerons ces quelques lignes par la bibliographie des œuvres poétiques de Bouteroue :

I. *Les destinées du Roy.* A Paris, chez Jean de Heuqueville, près le Palais devant la Piramide, 1598 ; in-8° de 14 pages. Pièce non signée. Elle est en vers de douze syllabes et dédiée à messire Simon Marion, baron de Drûy, conseiller du Roy en ses conseils d'Estat et privé, et son advocat général en la Court de Parlement à Paris.

II. *Le Tremble.* A Paris, chez Jean de Heuqueville, près le Palais devant la Piramide, 1598, in-8° de 23 pages. Est également en vers de douze syllabes. La pièce est anonyme ; elle est dédiée à messire François Miron, sieur du Tremblay et de Ligneres, conseiller du Roy en ses conseils d'Estat et privé, et lieutenant civil de la prevosté de Paris.

III. *Explication des destinées de Carmaniolle sur la naissance de monseigneur le Dauphin de France, à Leurs Majestés.* A Paris, chez Pierre Sevestre, rue du Paon, et Pierre Foucaut, près l'orloge du Palais à l'escu de Bourbon, 1601, in-8° de 16 feuill. non chiffr., sous la signature A.-Diij.

IV. *Le Petit Olympe d'Issy. A la royne Marguerite duchesse de Valloys*, 1609 ; in-8° de 16 pages. Cette pièce porte à la fin le nom de Bouteroue. Elle a été reproduite, mais sans nom d'auteur, dans *le Cabinet des Muses ou nouveau*

recueil des plus beaux vers de ce temps, Rouen, David du Petit Val, 1619, in-12, pages 537-547.

Ces quatre pièces sont toutes réunies dans le volume de l'Arsenal dont nous avons parlé ci-dessus.

V. *Ode sur le mariage du Roy* (Louis XIII), *au Roy* (par Alexandre Bouteroue), Paris, 1612; in-4° de 14 pages. Nous n'avons pas vu cette pièce ; nous la mentionnons d'après le catalogue du libraire Claudin, déjà par nous cité.

VI. *Ode à messire Henry de Mesmes seigneur d'Irval, conseiller du Roy en ses conseils d'estat et privé, lieutenant civil de la ville, prevosté et vicomté de Paris et prevost des marchands de ladite ville.* A Paris, MDCXX (1620), in-4° de 11 pages. Est signée à la fin Alexandre Bouteroue.

Outre ces six ouvrages, Bouteroue a écrit diverses pièces de vers qu'on peut lire dans les recueils suivants : *La muse folastre ; les Muses gaillardes*, 1609, et sans date, in-12 ; *Recueil de diverses poésies sur le trespas de Henry le Grand*, 1611 ; in-4° (feuillets 7-10) ; *Recueil des plus excellents vers satyriques de ce temps, trouvés dans les cabinets des sieurs de Sigognes, Regnier, Motin, qu'autres des plus signalés poëtes de ce siècle.* Paris, Antoine Estoc, 1617 ;

in-12 de 222 feuillets; *Le Cabinet satyrique; le Cabinet des Muses*, 1619; et *Diogenes gallicus sive de inventione hominis Diogeniani varia Poemata, ad illustrissimum virum D. dominum Nicolaum Verdunum equitem*, etc. Paris, Denys Langlois, 1624; in-4°.

Février 1862.

LE PETIT OLYMPE D'ISSY.

A la royne Marguerite, duchesse de Valloys.

Je veux d'un excellent ouvrage,
Dedans un portraict raccourcy,
Representer le paysage
Du *Petit Olympe* d'Issy,
Pourveu que la grande princesse,
La perle et fleur de l'univers,
A qui cet ouvrage s'adresse,
Veuille favoriser mes vers.

Que l'ancienne poesie
Ne vante plus, en ses escrits,
Les lauriers du Daphné d'Asie,
Et les beaux jardins de Cypris,
Les promenoirs et le boccage
Du Tempé frais et ombragé,
Qui parut lorsqu'un marescage
En la mer se fut déchargé.

Qu'on ne vante plus la Touraine
Pour son air doux et gracieux,

Ny Chenonceaux qui d'une Reyne [1]
Fut le jardin délicieux,
Ny le Tivoly magnifique
Où d'un artifice nouveau
Se faict une douce musique
Des accords du vent et de l'eau.

Issy de beauté les surpasse
En beaux jardins et prés herbus,
Digne d'estre, au lieu de Parnasse,
Le séjour des sœurs de Phœbus.
Mainte belle source ondoyante,
Decoulant de cent lieux divers,
Maintient sa terre verdoyante
Et ses arbrisseaux toujours verts.

Ainsy qu'une demy couronne,
Ou qu'un renouvellé croissant,
Le mont de ses flancs environne
La plaine au milieu s'unissant;
Dedans cette belle campagne [2],
Diane prend l'esbattement
De la chasse et ne s'accompagne
Que d'un monarque seulement.

D'un costé le fleuve de Seine,
Roy des rivières et des eaux,
Borde les champs de cette plaine
De prés, de saules et roseaux;
Et faict des isles separées,
Où les naïades bien souvent

[1] Catherine de Médicis.

[2] C'est la Varenne du Louvre. (Note de Bouteroue.)

Vont pigner leurs tresses dorées
A l'abri du chaud et du vent.

Meudon, d'une belle apparence,
Paroist sur les coustaux voisins,
Et Saint-Cloud monstre l'abondance
Et la beauté de ses raisins.
L'un porte au dessus de sa teste
D'un chasteau les superbes tours,
Et l'autre de son pont arreste
De Seine le plus viste cours.

Mais surtout Meudon se recrée
De voir au plus haut de son front
La grotte jadis consacrée
Aux muses de Henry Second [1],
Grotte de marbre et de porphyre,
Où l'artifice a contrefait
Un rocher que nature admire
Et croist qu'elle-mesme l'a faict.

C'estoit bien l'age d'or à l'heure
Que ce roy liberalement
Donnoit aux muses pour demeure
Un si superbe bastiment.
Toujours au temple de memoire,
Malgré les siecles envieux,
Ce prince tout comblé de gloire
Suit l'honneur des roys ses aïeux.

D'autre bout la plaine est fermée
De ce bel œil de l'univers,

[1] Inscription du portail de la grotte de Meudon. (Note de Bouteroue.)

Paris, ville tant renommée,
Petit monde en peuples divers :
Quand l'un et l'autre se descouvre,
De loin en son plan raccourcy,
Paris ne semble estre qu'un Louvre,
Qu'un jardin la plaine d'Issy.

Mes entreprises seront vaines,
Si je veux peindre, en ce tableau,
Tous les jardins et les fontaines
Qui font ce village si beau ;
Je pourrois aussi tost descrire
Tous les flambeaux du firmament ;
Donc pour le sujet de ma lyre
J'en choisiray deux seulement.

Ce sont les parcs de *Marguerite*,
Image vive de nos Roys,
Seule heritière du mérite
Du sang illustre des Valoys.
Le premier le village ferme
La part où le soleil luysant
Marque le milieu de son terme
Quand son char il va conduisant.

Ce jardin d'une douce pente [1],
Peu à peu s'en va devallant,
Pour faciliter la descente
De maint beau ruisseau découlant,
Qui tantost à mesme la terre
Fait un bruit dessus les cailloux,
Tantôt dans un canal de pierre
Jase d'un murmure plus doux.

[1] Petit Olympe. (Note de Bouteroue.)

Rien n'est si beau que ses boccages,
Espaissis de rameaux divers,
Qui rendent toujours tant d'ombrages
Que le jour ne passe à travers :
A costé passent les allées,
Couvertes de mille arbrisseaux
Qui plissent leurs vertes feuillées
En plates formes et berceaux.

On en void d'autres descouvertes
Pour voir le ciel en sa beauté,
Qu'un mur de palissades vertes
Flanque d'un et d'autre costé :
Au milieu de leur haye espaisse
Les arbres fruitiers sont rangés,
Dont la cyme en automne baisse
Et les bras de fruits trop chargés.

Un vivier est à l'advenue,
Près la porte de ce verger,
Qui par une sente cognue
En l'estang se va decharger ;
Comme on void les grandes rivieres
Se perdre au giron de la mer,
Ainsy ces sources fontenieres
En l'estang se vont renfermer

Estang qui dedans son eau vive
Nourrit mille poissons divers,
Et borde sa première rive
D'ormes de feuillages couverts.
Le poisson s'y met à l'ombrage,
Quand le Chien du ciel plus ardant
Dans ses yeux flamboyans de rage
Le feu jusqu'en l'eau va dardant.

Son autre rive est depourveue
De feuillages pour n'empescher
L'aspect d'une plaisante veue
Qui les campagnes va chercher,
Les bois, les monts et les rivages,
Et tout ce que l'œil peut choisir
De beau dedans ces paysages
Que les peintres font à plaisir.

Une salle de branches d'orme
Est au bout de ce grand vivier :
Son lambris est en plate forme,
Le bas est pavé de gravier :
Quand le soleil fait sa reveue,
L'on y jouit en mesme temps
De l'ombre d'une belle veue
Et de la fraischeur des estangs.

Une autre mare plus petite,
Si l'on retourne vers le mont,
Par l'ombre de son bois invite
A passer sur un petit pont
Pour aller au lieu des délices,
Au plus doux séjour du plaisir,
Des mignardises, des blandices,
Du doux repos et du loisir.

C'est une source à fleur de terre
Qui son eau jette incessamment,
Plus transparente que le verre
Et plus nette qu'un diamant :
Telle estoit jadis la fontaine
Où Narcisse fondit en pleurs,
Et, baisant son image vaine,
Augmenta le nombre des fleurs.

En forme de lampe creusée,
Le fond sans limon se fait voir,
Et son eau sans estre espuisée
Coule dedans un réservoir,
Où dessous l'onde cristalline,
Dessus du sable tout d'argent,
Et des cailloux de pierre fine,
Vous voyez le poisson nageant.

Ce bassin d'un rauque murmure,
Amy du soleil languissant,
Degorge son onde plus pure
Dedans un canal qui descend
Dessous terre, où comme captive
Cette eau se renferme et se perd
Jusqu'au vivier où sur la rive
Elle trouve un canal ouvert.

A l'entour de cette fontaine
Et de son petit réservoir,
Qui veut à l'ombre se pourmeine,
Ou sur les bancs se peut asseoir,
Dont l'ingénieuse nature
A ces beaux lieux environné,
Qui représentent la structure
D'un théâtre bien ordonné.

Des arbres plantés en grand nombre
Enferment ce petit séjour,
Qui par l'espaisseur de leur ombre
Empeschent le flambeau du jour
De rendre les eaux eschauffées
Et de découvrir de ses rays
Les nymphes, nayades et fées
En leurs mystères plus secrets.

Mais ce qui plaist sous ces boccages,
C'est que les feuilles et rameaux
Font nager leurs vertes images
Jusqu'au fond du cristal des eaux :
On voit un jardin sous les ondes
Où les nayades sont dedans,
Qui pignent leurs perruques blondes
A l'ombre des soleils ardans.

Qui dedans ces lieux de plaisance
N'oubliroit les soucis cuisans,
Dont l'aigreur et la violence
Vont nos esprits martyrisans,
Soit pour une amoureuse peine,
Pour un discord litigieux,
Ou pour l'ambition plus vaine
Que n'est l'ombre de ces beaux lieux ?

Ce jardin, le plus beau du monde,
Si beau que les yeux du soleil
Quand tous les jours il fait sa ronde,
N'en découvrent point de pareil,
Se reverdira d'allégresse
Et redoublera sa beauté,
Maintenant qu'il a pour maistresse
Une fleur de la royauté.

Comme au grand Olympe de Grèce
Se tenoit le conseil des dieux,
Olympe dont le chef se dresse
Jusque dans la voûte des cieux,
Ce beau jardin sera de mesme
Le petit Olympe des roys,
Et princes portant diademes
Pour tenir les conseils estroits.

Là, ce grand Jupiter qui porte
Trois fleurs de lys en ses escus,
A qui la gloire sert d'escorte
Après tant d'ennemis vaincus,
Assis au milieu de ses princes
Comme arbitre des autres rois,
Reglera toutes leurs provinces
Et leur imposera des loix.

Près de Junon, sage princesse,
Trésor des plus rares vertus,
Dont le bonheur et la sagesse
Ont les vents mutins abbatus,
Le *dauphin* par qui la tourmente
Et les grands flots sont adoucis,
Des François la seconde attente,
Sera dessus le trosne assis.

Là, se verra cette Minerve
Qui d'une fleur porte le nom,
Pour qui l'honneur tient en réserve
L'éternité d'un beau renom,
Puis les princes prendront seance
Tant que le trosne soit remply
Et feront des dieux de la France
Un *petit Olympe* accomply.

Va, muse, au milieu du village
Où d'une royale splendeur
Un palais d'excellent ouvrage [1]
Lève sa superbe grandeur.
C'est la maison de *Marguerite*,

[1] L'autre maison de la royne. (Note de Bouteroue.)

Qui des roys ses prédécesseurs
Les vertus royalles imite
Cherissant Phœbus et ses sœurs.

Voy dans sa court une fontaine
Jettant l'eau de divers tuyaux,
Qui d'une mesure certaine
Fait un murmure de ses eaux.
Le doux son de cette cadence
Est un langage qui nous dit
Que les vertus et la science,
Dans ce palais sont en credit.

Voy le jardin où la nature
Et l'artifice ont façonné
L'allignement et quadrature
D'un parterre bien ordonné
Qui ses compartimens varie
De figures, plantes et fleurs,
Comme un tapis de broderie
Enrichy d'or et de couleurs.

Une autre fontaine eslevée
Jette l'eau de divers endroits :
La terre en estant abreuvée
Fait croistre ses arbres plus droits ;
Les pallissades bien taillées,
Avec le tranchant des ciseaux,
Croissent plus haut estant mouillées
De la fraische humeur de ces eaux.

Puis on entre dans son boccage,
Des dryades le beau séjour,
Qui l'esté d'un espais ombrage
Chasse la chaleur et le jour.

Ses rameaux verds de leur nature
Se sont l'un sur l'autre plissés,
Et d'une excellente peinture
Ses murs se voyent tapissés.

Mille oyseaux de leurs ailes peintes,
Volent de rameaux en rameaux,
Chantant leurs amoureuses plaintes
Aux branches sourdes des ormeaux :
Leurs feuilles ne sont pas muettes
A respondre à ces doux soupirs,
Car ce sont autant de languettes
Au doux murmure des zéphirs.

Par un double escallier de pierre
On descend dans un lieu voûté
Qui traverse par dessous terre
Au verger de l'autre costé.
Sortant de cette grotte ronde,
Par un degré plus spacieux,
On pense voir un nouveau monde,
D'autres terres et d'autres cieux.

C'est un parc de longue estendue,
Où mille et mille arbres croissans,
Plantés à la ligne tendue
Font des proumenoirs en tout sens :
C'est Pomone la jardinière,
Qui ce beau verger a construit
Pour luy servir de pepinière
De toutes sortes de bon fruict.

Au lieu que leurs branches fleuries
Portent des boutons au printemps,
Autant de belles pierreries

Y puissent reluire en tous temps,
Et de ces plantes précieuses,
Midas soit jardinier, afin
Que ses mains avaricieuses
Les changent toutes en or fin !

Ou plus tost que leurs feuilles vertes,
D'un plus précieux changement,
Soient autant de langues disertes
Qui puissent dire dignement
Les louanges de *Marguerite*,
Rejeton royal des *Valloys*
Qui plus pour ses vertus mérite
Que pour estre fille de roys !

Quand les deités fabuleuses
Daignoient icy bas habiter,
On dit qu'aux forets ombrageuses
On voyoit le miel dégoûter;
Le nectar couloit aux rivages,
Et l'automne joint au printemps,
Donnoit aux arbres plus sauvages
Des fleurs et des fruicts en tous temps.

Grande royne du sang de France,
Qui ce beau village honnorez
De vostre royalle presence,
Vous rendez ses champs tous dorés;
Ses fleurs, ses fruicts et sa verdure
Augmentent leurs naïvetés :
Ce village est beau de nature,
Mais vous redoublez ses beautés.

Issy jadis eut pour son maistre
Childebert le fils de Clovis,

Maintenant il se vante d'estre
A la fille de saint Louys :
Plus grande est sa gloire dernière,
D'autant que l'estoc de nos roys
Surpasse la race première
En mœurs, en armes et en loix.

Donc, Issy, ce beau paysage,
Et ces jardins que je descris,
Par dessus tout autre village
Te donnent l'honneur et le prix :
Une preuve de ton mérite,
C'est que pour son lieu de plaisir,
La grande royne *Marguerite*
Entre tous t'a voulu choisir.

—

A elle mesme, sur ce que Sa Majesté partit d'Issy lorsque le soleil se couchoit :

Phœbus s'alloit coucher dedans le sein de l'onde
Quand d'*Issy* le royal vostre grandeur partit :
Ainsy d'un mesme temps l'un des soleils du monde
Quittoit le grand Olympe et l'autre le petit.

BOUTEROUE.

DE QUELQUES POÉSIES PEU CONNUES SUR LA MORT DE HENRI IV.

Henri IV venait de succomber sous le poignard de Ravaillac. A la nouvelle de cet odieux attentat, la France tout entière poussa un immense cri de douleur, et cette douleur était vraie et sincère. Ecoutons à ce sujet le *Mercure français* : « Il est impossible de pouvoir exprimer la « tristesse qui saisit un chacun en un instant. « Car à ce premier mot qui fut crié *le Roi est* « *mort*, cette voix passa comme un éclair par « toute la ville. On ne voyoit que fermer portes « et boutiques. On n'entendoit que clameurs et « gémissements. Les hommes de toutes qualités, « la larme à l'œil, s'entredemandoient : que de- « viendrons-nous? Et aucuns disoient : les maux « que nous avons eus dont ce prince nous a re- « tirés n'auront point de comparaison avec ceux « que nous aurons après sa mort. D'autres en « leur silence portoient leur tristesse assez dé- « peinte dans leur face. Les femmes avec excla- « mations, les mains jointes, s'entredisoient les « unes aux autres : Nous sommes perdues, le « Roy est mort ! Les petits enfans esbahis de

« l'estonnement de leurs pères et mères plo-
« roient aussi; et ceux qui absents de leurs
« maisons estoient venus du dehors pour voir
« l'entrée [1] se trouvèrent en une merveilleuse
« perplexité. »

Les poëtes eux aussi ressentirent vivement le coup funeste porté à la France, et se firent les échos de la tristesse publique. Ils prirent la plume et célébrèrent dans leurs vers ce lugubre événement. Le nombre des poëtes qui chantèrent la mort du roi est considérable, et nous n'avons pas la prétention de les nommer tous dans cet article. La plupart d'entre eux, du reste, sont peu connus. Sauf Bertaut, Malherbe, Maynard, Anne de Rohan, on trouve peu de noms marquants [2]. Le recueil le plus volumineux de ces poésies parut en 1611 sous ce titre : *Recueil de diverses poésies sur le trespas de Henry le Grand très chrestien roy de France et de Navarre et sur le sacre et couronnement de Louis XIII son successeur, dédié à la royne mère du roy, regente en France, par G. du*

[1] L'entrée de la reine à Paris devait avoir lieu le dimanche 16 mai; elle avait été sacrée et couronnée à Saint-Denis le 13. La mort du roi est du vendredi 14.

[2] Colomby, disciple et parent de Malherbe, composa une pièce de vers intitulée : *Consolation à la royne mère sur la mort du feu roy*, qu'on peut lire dans le *Cabinet des Muses*, 1619, in-12, p. 922-927.

Peyrat, aumosnier servant du roy. A Paris, chez Robert Estienne, rue Saint-Jean de Beauvais, et chez P. Chevalier, au mont Saint-Hilaire, MDCXI (1611), avec privilége de Sa Majesté, in-4° de 150 et 17 feuillets (avec un portrait en pied de Marie de Médicis gravé par L. Gaultier).

Outre ce recueil, il existe une foule de pièces détachées célébrant les vertus et les exploits du roi et déplorant l'attentat de Ravaillac. Citons les titres de quelques-unes de ces pièces ; ce sont :

Funèbres cyprès dédiés à la royne mere du roy regente en France, sur la mort du très chrestien, très victorieux et très auguste monarque Henry IV, roy de France et de Navarre, surnommé le Grand, par D. F. Champflour, prieur de Saint Robert de Montferrand, en Auvergne. A Paris, chez Jean Libert, demeurant rue Saint-Jean de Latran, près le collége de Cambray, MDCX (1610), in-8° de 14 pages.

Exécrations sur le détestable parricide, traduit du latin de Nicolas Bourbon, par D. F. Champflour, Clairmontois, prieur de Saint-Robert de Montferrand, en Auvergne. A Paris, chez Jean Libert, demeurant rue Saint-Jean de Latran, près le collége de Cambray, MDCX (1610), in-8° de 13 pages. C'est la traduction énergique de la célèbre pièce latine de Nicolas Bourbon : *Diræ in parricidam.*

Lamentation et regrets sur la mort de Henry le Grand, à l'imitation paraphrastique de la monodie grecque et latine de Federic Morel, interprète du roy, par Isaac de La Grange. A Paris, chez Jean Libert, demeurant rue Saint-Jean de Latran, près le collége de Cambray, MDCX (1610), in-8° de 7 pages. Pièce médiocre où l'on rencontre des vers tels que ceux-ci :

Et neanmoins ce roy digne d'un tel empire
Est tombé sous le poids d'un funebre porphyre,
Comme on voit au printemps une vermeille fleur
Tomber fanie en bas par la froide rigueur
Des enfans forcenés de nostre tramontane...

Tombeau de très haut, très auguste et très invincible prince Henry le Grand, roy de France et de Navarre, dédié au roy. A Paris, chez Jean Libert, demeurant rue Saint-Jean de Latran, près le collége de Cambray, MDCX (1610), in-8° de 2 feuillets liminaires et 40 pages. Est de Claude Garnier. Sa dédicace est écrite avec une orthographe singulière et bizarre qui mérite d'être indiquée.

Mausolée du grand roy dédié au très chrestien Louys XIII son fils, par C. Garnier, G. P. (Gentilhomme parisien), *reveu et augmenté de plus de mille vers, et imprimé par le commandement du roy et de la royne mère régente.* A

Paris, chez Jean de Bordeaulx, imprimeur et libraire, tenant sa boutique au bas de la grande salle du Palais, MDCXI (1611), avec privilége du roy, in-8° de 70 pages, plus un feuillet non chiffré (Epitaphe du roy Henry le Grand; à Monsieur de Souvré, gouverneur de Sa Majesté, ode).

L'heureuse entrée au ciel du feu roy Henry le Grand, noble harangue de ses louanges et sacrée prière des François pour le sacre du roy nouveau, par Ch. de Navières G. S. P. R. A Paris, chez Pierre Mettayer, imprimeur et libraire ordinaire du roy, MDCX (1610), avec privilége de Sa Majesté, in-8° de 69 pages (la dernière numérotée 50 par erreur).

La sallade des Iniquistes ou les plus excellens vers que ces messieurs les Rappelés ont approprié à leur subjet avec quelques autres vers sur la mort de Henry le Grand et sur son cœur qui est à La Flesche, 1610, in-8° de 31 pages. Recueil de vers contre les Jésuites.

Sonnets et quatrains sur la mort de Henry IIII, roy de France et de Navarre, MDCX (1610), in-8° de 32 pages. Renferme 43 sonnets et 52 quatrains.

Stances sur la mort de Henry le Grand, P. P. G. P. A Paris, chez Jean Libert, demeurant rue Saint-Jean de Latran, près le collége de

Cambray, MDCX (1610), in-8° de 12 pages. Ces stances en vers de 8 syllabes sont très mauvaises.

Tombeau de Henry le Grand, IIII du nom, roy de France et de Navarre, tiré d'un plus long poëme de sa vie héroïque, par le sieur Metezeau, secretaire et agent des affaires de feu madame la duchesse de Bar, sœur unique du deffunct roy. A Paris, chez Rolin Thierry, rue Saint-Jacques, au Soleil d'Or, MDCXI (1611), avec privilége du roy, in-8° de 14 pages; plus un feuillet non chiffré pour privilége. Abrégé en vers de la vie de Henri IV.

La palme sacrée du très haut, très auguste et très invincible prince Henry le Grand, roy de France et de Navarre, avec la mythologie du vray amour et du Persée devot. A la royne Marguerite, duchesse de Senlis, etc., par Helye Garel, angevin. A Paris, chez Jean Libert, demeurant rue Sain-Jean de Latran, devant le collége de Cambray, MDCXI (1611), in-8° de 32 pages. Œuvre singulière dans laquelle la Vierge intercède auprès du Tout-Puissant pour qu'il laisse entrer au séjour céleste le roi défunt :

Permets-luy (dit-elle) de venir après tant de tristesses
Savourer à son tour les celestes liesses;
Permets qu'il puisse au ciel ton sacré nom benir
Ainsi qu'en terre il a voulu le maintenir,

Qu'il vienne y couronner sa teste martiale
Qui a esté pour toy de son sang liberale... .

Les royales ombres à l'heureuse mémoire du très chrestien, très auguste, très invincible et très clément Henry le Grand, roy de France et de Navarre, par N. Chrestien, sieur des Croix. A Rouen, chez Jean Petit, tenant sa boutique dans la court du Palais, 1611, in-8° de 30 pages (la dernière numérotée par erreur 26). C'est un dialogue entre Henry le Grand, Jules César, Clion, Orphée et l'auteur lui-même. Alexandre et César louent leurs exploits guerriers et racontent leur histoire en alexandrins assez médiocres. Henri fait de même. Clion et Orphée chantent la gloire du feu roi. Le poëme est terminé par une ode en l'honneur de Henri, dont le premier vers de chaque strophe commence par *Grand Henry*. Voici au surplus la dernière strophe :

Grand Henry, père de la France,
A jamais sur mon luth doré
Je dirai ton los honoré,
Puisqu'au ciel tu fais residence,
Et qu'il n'y eut jamais de Roy
Si vaillant et si doux que toy,
Ny qui plus ayt fait de merveilles :
Tes conquestes et tes combats
Estoient des œuvres nompareilles
Que des mortels ne peuvent pas.

Le sieur des Croix, vrai poëte de cour, avait, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, déjà chanté la naissance et le baptême de Louis XIII.

L'apothéose de Henry le Grand contenant l'histoire de ses guerres et paix, par Charles Bérault, valet de chambre ordinaire de la royne. A Paris, chez Jehan Lacquehey, rue Judas, 1613, avec privilége du roy, in-12 de 6 feuillets liminaires et 146 pages avec titre gravé. Poëme ennuyeux et plein de mythologie. Clio chante les louanges de Henri : la vie du roi est décrite avec minutie; c'est une espèce de pendant aux *Vigilles de Charles VII*, de Martial d'Auvergne, mais avec un peu plus de poésie. On voit que l'auteur est plein de la lecture d'Homère et de Virgile : comme eux il décrit longuement l'armure de son héros (description de la cuirasse que portait le Béarnais à la bataille d'Ivry), mais qu'il est loin de la poésie divine de ses modèles ! On trouve néanmoins, dans ce long poëme, quelques vers énergiques, ceux-ci, par exemple, tirés du discours de Jupiter, discours renfermant les louanges emphatiques du roi :

C'est Henry qui devot nous donnoit tant d'offrandes,
C'est Henry qui très-grand a fait des choses grandes,
C'est Henry qui n'avoit de pareil en sa foy,
En piété, justice, armes dignes d'un Roy;

C'est Henry dont le nom, porté par ses victoires,
A gravé dans le ciel comme en terre ses gloires.

Deuil sur la mort de Henry le Grand, roy de France et de Navarre, mis en vers françois, par Timothée Le Mercier, escuyer, sieur de la Herodiere, conseiller et secrétaire du roy, tirés de la prose du sieur de L'Hostal, vice-chancelier de Navarre. A Sedan, de l'imprimerie de Jean Jannon, MDCXVI (1616), in-12 de 92 feuillets.

Les poëtes que nous venons de citer sont complétement oubliés. Les noms de ceux qui écrivirent dans le *Recueil* de Du Peyrat, vrai monument funéraire en l'honneur de Henri IV, ne sont guère plus connus. Parmi tous ces noms plus ou moins obscurs (nous omettons volontairement les poëtes grecs, latins, italiens, espagnols), nous remarquons : Anne de Rohan, auteur de stances dont nous parlerons plus loin; Habert, Bouteroue [1], G. du Peyrat, le collecteur du recueil, de Sonan, gentilhomme de la maison du roi, Nicolas Le Digne, du Bois du Pincé, maître d'hôtel du roi, du Mayne (le même à qui Malherbe a adressé un sonnet), Sebastian Hardy,

[1] C'est l'auteur du *Petit Olympe d'Issy*, adressé à la reine Marguerite. Ce poëme, en strophes de huit vers de huit syllabes, parut d'abord en 1609; on le retrouve dans le *Cabinet des Muses*, 1619, p. 537-547.

Nicolas Fardoil, Nerveze, J. Prévost du Dorat, Champflour, prieur de Saint-Robert de Montferrand ; Jérôme de Benevent [1], trésorier général de France en Berry (ces trois derniers, traducteurs de la pièce latine de Nicolas Bourbon); J. de la Vallée, Le Blanc [2], Estienne Molinier, docteur en théologie, auteur d'une pièce fort longue : *Regrets funèbres sur le trespas de Henry le Grand*, en strophes de quatre vers d'un mètre différent ; Robert Estienne enfin, de l'illustre famille des Estienne.

Un double caractère signale toutes ces poésies : d'un côté, la mort du roi est retracée en strophes touchantes ; ses vertus, ses qualités, ses victoires sont louées à l'excès ; de l'autre, une haine ardente, implacable, écho des vers de Nic. Bourbon, se fait entendre contre l'assassin, contre les Jésuites et l'Espagnol, qui, selon la rumeur pu-

[1] Jérôme de Benevent était neveu de Lestoile, dont nous avons de si curieux mémoires sur les règnes de Henri III et Henri IV.

[2] Jean Le Blanc a écrit quelques satires qu'on peut lire dans son curieux volume : *La Neotemachie poétique du Blanc*. A Paris, par François Julliot, rue du Paon, au Soleil d'or, près la porte Saint-Victor, MDCX (1610), avec priv. du roy, 2 parties in-4. Voir sur ce poëte : Goujet, *Bibliothèque françoise*, t. XIV, p. 94-97; Auguis, les *Poëtes françois depuis le XIIe siècle jusqu'à Malherbes*, t. V, p. 477-488; et Viollet le Duc, *Bibliothèque poétique*, t. Ier, p. 356.

blique d'alors, avaient armé le bras de Ravaillac.

Pour terminer ce travail nous allons donner quelques vers d'Anne de Rohan et de Bertaut relatifs à la mort du roi (remarquons ici que les vers de Bertaut ne se trouvent pas dans le recueil de Du Peyrat), et quelques strophes d'un poëte inconnu qui retrace avec énergie et cruauté à la fois le supplice de Ravaillac, dans des vers brûlants et colorés, vrais modèles de ces *iambes* qu'imiteront plus tard André Chenier et Barbier.

Anne de Rohan composa sur l'attentat de Ravaillac des stances remarquables ; mais sa pièce trop longue (elle a 25 strophes), au milieu de quelques idées bien rendues, est trop souvent gâtée par des antithèses. Néanmoins la pièce nous paraît fort belle pour le temps. Le début est noble et exprime bien l'état des esprits que consterna le meurtre du roi :

Quoy ! faut il que Henry, ce redouté monarque,
Ce domteur des humains soit domté par la Parque,
Que l'œil qui veit sa gloire, ores voye sa fin ?
Que le nostre pour luy incessamment degoutte,
Et que si peu de terre enferme dans son sein
Celuy qui meritoit de la posseder toute ?

Quoy ! faut il qu'à jamais nos joyes soient esteintes,
Que nos chants et nos ris soient convertis en plaintes ?
Qu'au lieu de nostre roy le deuil regne en ces lieux ?
Que la douleur nous poigne et le regret nous serre,

Que sans fin nos soupirs montent dedans les cieux,
Que sans espoir nos pleurs descendent sur la terre?

Il le faut, on le doit : et que pouvons nous rendre
Que des pleurs assidus à cette auguste cendre?
Arrosons à jamais son triste marbre blanc.
Non, non, plustost quittons ces inutiles armes.
Mais puisqu'il fut pour nous prodigue de son sang,
Serions nous bien pour luy avares de nos larmes?

Puis vient l'éloge du roi :

Plaignons, pleurons sans fin cet esprit admirable,
Ce jugement parfait, cette humeur agréable,
Cet Hercule sans pair aussi bien que sans peur,
Tant de perfections qu'en louant on soupire,
Qui pouvoient asservir le monde à sa valeur,
Si sa rare equité n'eust borné son empire.

Regrettons, soupirons cette sage prudence,
Cette extresme bonté, cette rare vaillance,
Ce cœur qui se pouvoit flechir et non domter,
Vertus de qui la perte est à nous tant amere
Et que je puis plus tost admirer que chanter,
Puisqu'à ce grand Achille il faudroit un Homère.

Mais parmy ces vertus par mes vers publiées
Lairrons nous sa clemence au rang des oubliées,
Qui seulement avoit le pardon pour objet,
Pardon qui rarement au cœur des Rois se treuve?
En parle l'ennemy, non le loyal subjet,
En fasse le recit qui en a fait l'espreuve.

. . . . . .

Ce Mars dont les vertus furent jadis sans nombre
Et que nul n'esgaloit, est esgal à une ombre.

Le fort a ressenti d'Atropos les efforts;
Le vainqueur est gisant dessous la froide lame,
Et le fer infernal qui luy perça le corps [l'ame.
Fait qu'une aspre douleur nous perce à jamais

Jadis pour ses beaux faits nous eslevions nos testes;
L'ombre de ses lauriers nous gardoit des tempestes;
La fin de ses combats finissoit nostre effroy;
Nous nous prisions tous seuls, nous mesprisions les
Estans plus glorieux d'estre subjets du Roy [autres,
Que si les autres Roys eussent esté les nostres.

Maintenant nostre gloire est à jamais ternie,
Maintenant nostre joye est pour jamais finie,
Les lys sont atterrés et nous avecques eux :
Daphné baisse chetive en terre son visage,
Et semble par ce geste, humble autant que piteux,
Ou couronner sa tombe ou bien luy faire hommage.

France, pleure ton Roy qu'un noir cachot enserre,
Roy florissant en paix, victorieux en guerre,
Qui des tiens conservoit les biens, les libertés.
Jette sans fin des cris et des larmes non feintes
Jusques au bout du monde ; aux lieux plus escartés
Où resonnoient ses faits, fais resonner tes plaintes.

La fin de la pièce contient l'éloge de la reine mère. Puis, s'adressant à la noblesse, Anne de Rohan l'invite à prendre les armes, à punir ceux qui ont poussé Ravaillac au crime, et à venger e meurtre de Henri IV qu'elle appelle *nostre Alcide*. Elle revient ensuite à l'idée développée au commencement de ses stances et termine ainsi :

Mais quoy! sans fin, sans fruit nos humides paupières
Feront elles couler des piteuses rivières?
Les ans n'en pourront-ils faire arrester le cours?
Nos bouches à l'envy plaindront elles sans cesse,
Et nos cœurs sanglottans seront ils pour toujours
Esclaves du malheur, hostes de la tristesse?

Ouy, nous plaindrons sans fin. Hé! quel Scythe desnie
A des maux infinis une plainte infinie.
Monstrons d'un rare prince un regret non commun;
Ou vivons pour le plaindre, ou mourons pour le suivre
Soit vivans, soit mourans, tesmoignons à chacun
Qu'en cessant de pleurer, nous cesserons de vivre.

Telles sont les stances célèbres d'Anne de Rohan: elles sont citées, mais pas en entier cependant, dans l'*Histoire universelle* de d'Aubigné. Cette pièce, trop pleine d'antithèses, n'en est pas moins belle et énergique : la douleur de la France est exprimée en strophes graves et gémissantes. C'était bien là l'épitaphe que méritait Henri IV, une épitaphe pleine de larmes et de sanglots.

Dans les stances de Bertaut *Sur la mort du feu roy*, nous trouvons de bien beaux vers, mais la pièce est également trop longue. Bertaut avait été comblé de bienfaits par Henri III et Henri IV ; témoin de l'assassinat du premier par Jacques Clément, il fit sur ce tragique événement une pièce fort belle. Celle qu'il écrivit sur la mort de Henri IV est aussi fort remarquable. Il

était déjà avancé en âge lors de l'attentat de Ravaillac : il avait 58 ans. Les grandes douleurs sont muettes, dit-il au commencement de ses stances ; il vaut mieux ne pas pleurer la mort du roi que la mal pleurer. Du reste, il approche de la vieillesse, et la muse ne le voit plus d'un œil favorable. Après ce début, il continue en ces termes :

O grand Roy, le support des lettres et des armes,
Reste plus tost non plaint que plaint d'indignes lar-
Dont un nom si fameux ne puisse estre honoré. [mes
Soit demandé plus tost pourquoy louant ta vie,
Je ne t'ay point pleuré quand on te l'a ravie.
Que pourquoy mal heureux je t'ay si mal ploré.
. . . . . .

Aussi bien Apollon n'animé plus ma veine
Comme il faisoit du temps que la docte neufvaine
Donnoit vol à ma plume en un age plus doux :
Ou pleurons ce malheur en meilleurs Heraclites,
Ou fuyons de donner aux François Democrites
Un sujet en nos pleurs de se rire de nous.

Ainsy, dis je, semblable à cet archer antique
Qui craignant de souiller d'une honte publique
Le renom de sa main par l'age s'empirant
Ayma mieux (tant l'honneur possedoit son envie!)
Perdre en ne tirant point sa franchise et sa vie
Que de perdre d'un coup sa gloire en mal tirant [1].

[1] Allusion à l'athlète Timanthe de Cleones, qui, ne pouvant plus bander son arc, se jeta de douleur dans un bû-

Cette comparaison est belle et selon nous à noter. Malgré les glaces de l'âge, on sent encore dans les vers du poëte palpiter le cœur du bon serviteur et du bon citoyen. Les strophes suivantes ne manquent ni de poésie ni d'énergie :

O France, ingrate France, et cruelle à toy mesme
D'avoir osé tremper ton propre diadesme
Jà deux fois dans le sang des Vallois et Bourbons,
Merites tu pas bien que des loups te commandent
Et que de meschants roys sans pitié te gourmandent,
Puisque si meschamment tu gourmandes les bons?
. . . . . .
Que maudit soit le jour où cette infame Dire
Rendit presque la France une pauvre navire
De qui dejà la mer engloutit le tillac;
Que la fureur du ciel en extirpe la race,
Et que par une horreur de sa brutale audace,
L'effroy mesme d'enfer ayt pour nom Ravaillac !...

La fin est remplie par des louanges données à Marie de Médicis et au jeune Louis XIII. Les vers sont mieux frappés et véritablement beaux. On ne connaît guère de Bertaut que des vers érotiques et langoureux; en voici de fermes, de graves et de sévères. Bertaut, en écrivant cette

cher allumé de ses propres mains. Voir Pausanias, livre II des *Eliaques*, p. 330 de l'édition latine de Francfort, 1624, in-8.

pièce, était réellement ému : il perdait dans Henri un bienfaiteur. D'un autre côté, son titre d'évêque, la vieillesse qui avançait à grands pas avaient chassé de son esprit les images voluptueuses qui avaient charmé sa jeunesse. Aussi ces vers, sur le trépas de Henri IV et surtout les derniers, révèlent dans le poëte une touche vigoureuse et ferme jusque là inconnue. Cette pièce est le *Chant du Cygne* de Bertaut.

Cessez de vous lamenter, dit-il, à la reine mère, vivez pour Louis XIII.

Vivez tant seulement, ou soit pour la vengeance,
Ou soit pour estouffer la maudite esperance
Du fruit que de sa mort l'etranger s'est promis :
Vivez, vainquez, regnez de tous biens assouvie,
Et que l'heur eternel de vostre longue vie,
Soit l'eternelle mort des desseins ennemis.

L'ennemy tout despit de voir nos troubles calmes
Voulant que nos cyprès luy produisent des palmes
(Quoiqu'un juste remords luy serve de bourreau)
Peut estre entre les pleurs dont la France est trempée
Enflé d'un vain espoir fera luire l'espée
Que la seule frayeur colloit à son fourreau.

Mais il n'y gaignera contre vostre conduite
Rien que perte ès combats, rien que honte en la fuite,
Car il recevra lors comme Cyre autrefois
Un plus honteux sujet d'avoir la vie en haine
D'estre en guerre battu par les mains d'une Reyne
Que par celles d'un Roy qui battoit les grands Roys.

. . . . . .

Cependant preservez des coups de tout orage
Ce sacré lys royal, fleuron de son courage,
Le couvrant d'oliviers grands et plantés epais,
Et pour le voir bien tost fameux dans les histoires,
Semez luy d'une main preparée aux victoires
Des graines de laurier dans le champ de la paix.

Car les sages conseils en sont les vives graines
Avec ces ornemens des fortunes humaines,
La valeur, l'equité, la prudence et la foy;
C'est de ces vertus là qu'il faut qu'on le renomme :
Il doit bien posseder les autres comme un homme,
Mais il luy faut avoir celles là comme un Roy.

Puissiez vous le nourrir aux palmes asseurées
Et malgré les fureurs contre luy conjurées
Le mener jusqu'au temps par les astres promis,
Où suivant à grands pas la valeur paternelle,
La guerre estant sa gloire et prosperant en elle,
La paix soit desirable à ses seuls ennemis.

Alors on s'escrira d'un aise incomparable :
L'aiglon surpasse l'aigle en ce vol admirable
Que de voir esgaller nul jamais n'eust pensé :
Le vainqueur est vaincu, mais telle est la victoire
Que si c'est heur à l'un de surpasser en gloire,
C'est joye à l'autre ès cieux de se voir surpassé!

Un autre caractère des poésies sur la mort de Henri IV est, avons-nous dit, la fureur contre son assassin. Cette fureur, cette haine, percent pour ainsi dire à chaque vers des pièces composées à ce sujet. Ravaillac est maudit : les supplices ordonnés par l'arrêt du parlement sont relatés

avec une joie sauvage. Nicolas Bourbon fait sa pièce latine *Diræ in parricidam*, pièce cruelle et sanglante, et dans laquelle le poëte ne craint pas de faire naître le *Rousseau d'Angoulême* de l'inceste de sa mère avec un incube. Il était impossible que la haine allât plus loin ! Citons ici quelques vers de Champfleur, un des traducteurs du poëte latin :

Un incube abusant du ventre de sa mere
Fraya dedans son flanc en façon de vipère,
Et d'un soufle infernal, d'un sifle serpentin
Forma le corps maudit de cet affreux lutin,
Au pays angoulmois, dans une maisonnette.
. . . . . .

Dès lors on n'a vu croistre en cette orde maison
Que crime, que forfait, que peste, que poison ;
Et les plus innocens de cette race infame
Ont souillé leur renom, prostitué leur ame,
Prodigué leur honneur à toute cruauté,
Et terminé le jour de leur fatalité
Ou dessus un gibet, ou la roue inhumaine
A finy la douleur de leur dernière peine ;
Son frere, son ayeul et ses cruelles sœurs
N'ont engendré depuis que meurtres et malheurs.

Et pour achever le tableau, donnons quelques vers signés F. D. S. P. d'un mètre serré et énergique qui rappelle les vers vigoureux et hardis de la *Curée :*

Quelle horrible fureur a dedans ta poitrine,
Monstre des enfers inhumain,
Couvé l'esprit malin, enfant de Proserpine
Qui t'a mis le fer à la main,

Monstre enyvré de sang, qui rends toute la France
Ses lys à bas, la larme à l'œil,
Couverte jusqu'aux pieds par ta cruelle offense
D'un funeste manteau de deuil?

. . . . . .

Tu l'as, monstre cruel, d'un glaive parricide
Si vivement atteinte au cœur
Qu'ostant la vie au Roy, son redoutable Alcide
Tu la fais mourir de langueur.

. . . . . .

Quel charme, quel demon, quelle huile, quelle pou-
T'a les sens de sorts fascinés [dre
Que tu ne vois, cruel, d'en haut fondre la foudre
Sur tes os au feu destinés?

Ne vois-tu pas, meschant, que pour ce malefice
Digne de tourments inhumains,
On te va recherchant le plus cruel supplice
Dont ce puissent lasser nos mains

Pour venger dessus toy l'outrage inexpiable
De ton sacrilege attentat,
Sacrilege, qui vois la perte lamentable
Que tu causes à cet Estat?

Faut-il donc que toujours cette tache demeure
Au nom glorieux des François,
Que sans eux desormais un de nos Roys ne meure,
Qu'ils soient les meurtriers[1] de nos Roys?

[1] *Meurtriers* dissyllabique.

. . . . . .

Mais quel aspre tourment, quel taureau de Phalare
Peut dignement venger ce tort,
Si pour punir assez un acte si barbare,
C'est toujours trop peu d'une mort?

Suit la description du supplice exactement conforme aux termes de l'arrêt ; c'est une vraie poésie de bourreau et de cannibale : nous l'omettons ici. Rien n'est oublié dans ces vers brûlants comme un fer chaud : ni la main du criminel consumée par le soufre, ni l'huile et le plomb fondus versés sur la chair vive et saignante du supplicié, ni la tenaille ardente, ni les quatre chevaux tirant et démembrant le corps du criminel. L'auteur finit par les strophes suivantes :

Car quoy que pour punir un si cruel outrage
On puisse à ta peine adjouter,
Il ne sera jamais que toujours davantage
On ne t'en doive souhaiter

Que tu ne sois là bas, ombre affreuse et maudite,
Le plus bourrelé des enfers
Dedans le puits bouillant du plus profond Cocyte,
Toujours au feu, toujours aux fers.

Tu sçauras lors, bruslant en la gesne eternelle
Que c'est de massacrer des Roys
Qui sont de Dieu sur nous le cœur et la prunelle
Et l'image vif de ses loix.

Le 27 mai le supplice horrible de Ravaillac eut lieu, en place de Grève, devant les princes et les seigneurs de la cour accoudés au balcon de l'Hôtel de ville : l'attentat du 14 était vengé !

Août 1859.

VERS SUR LA MORT DE HENRI IV.

Les pièces de vers composées sur la mort de Henri IV sont très-nombreuses et généralement rares. Parmi ces pièces, les unes furent publiées à part ; les autres parurent dans un recueil donné par Du Peyrat, sous ce titre : *Recueil de diverses poesies sur le trespas de Henry le Grand, très chrestien roy de France et de Navarre et sur le sacre et couronnement de Louis XIII son successeur, dedié à la royne mère du roy regente en France par G. Du Peyrat aumosnier servant du roy.* A Paris, chez Robert Estienne, rue Sainct Jean de Beauvais et chez P. Chevalier, au mont Sainct Hilaire, MDCXI (1611) avec privilége de Sa Majesté, in-4 de 150 et 17 feuillets.

Nous n'avons pas l'intention de donner la liste de tous les vers qu'inspira la mort du roi ; cela nous entraînerait trop loin. Nous nous bornerons à citer ici les deux pièces les plus remarquables qui aient été écrites à l'occasion de ce lugubre événement, celles d'Anne de Rohan et de Jean Bertaut, évêque de Séez.

La première se trouve dans le recueil de Du Peyrat, feuillets 1-4 ; et la seconde, pages 623-

630 du volume intitulé : *Les œuvres poetiques de M. Bertaut, evesque de Sees, abbé d'Aunay, premier aumosnier de la royne, dernière édition, augmentées de plus de moitié, outre les precedentes impressions.* A Paris, chez Toussainct du Bray, rue Sainct Jacques, aux Espics meurs, et en sa boutique au Palais en la galerie des Prisonniers, MDCXX (1620), in-8 de 8 feuillets liminaires et 672 pages.

Février 1861.

STANCES D'ANNE DE ROHAN

Sur le trespas de Henry le Grand roy de France et de Navarre.

Quoy ! faut il que Henry, ce redoubté monarque,
Ce domteur des humains soit domté par la Parque,
Que l'œil qui veit sa gloire, ores voye sa fin ?
Que le nostre pour luy incessamment degoutte,
Et que si peu de terre enferme dans son sein
Celuy qui meritoit de la posseder toute ?

Quoy ! faut il qu'à jamais nos joyes soient esteintes,
Que nos chants et nos ris soient convertis en plaintes,
Qu'au lieu de nostre Roy le deuil regne en ces lieux,
Que la douleur nous poigne et le regret nous serre,
Que sans fin nos soupirs montent dedans les cieux,
Que sans espoir nos pleurs descendent sur la terre ?

Il le faut, on le doit, et que pouvons nous rendre
Que des pleurs assidus à cette auguste cendre ?

Arrosons à jamais son triste marbre blanc.
Non, non, plus tost quittons ces inutiles armes.
Mais puisqu'il fut pour nous prodigue de son sang,
Serions-nous bien pour luy avares de nos larmes?

Quand bien nos yeux seroient convertis en fontaines,
Ils ne sçauroient noyer la moindre de nos peines;
On espanche des pleurs pour un simple meschef,
Un devoir trop commun bien souvent peu s'estime;
Il faut doncques mourir au pied de nostre chef:
Son tombeau soit l'autel et nos corps la victime.

Mais qui pourroit mourir? Les Parques filandières
Desdaignent de toucher à nos moites paupières
Ayans fermé les yeux du Prince des guerriers:
Atropos de sa proye est par trop glorieuse;
Elle peut bien changer ses cyprès en lauriers,
Puisque de ce vainqueur elle est victorieuse.

Puisqu'il nous faut encore et soupirer et vivre,
Puisque la Parque fuit ceux qui la veulent suivre,
Vivons donc en plaignant nostre rigoureux sort,
Nostre bonheur perdu, nostre joye ravie,
Lamentons, soupirons, et jusques à la mort
Tesmoignons qu'en vivant nous pleurons nostre vie.

Plaignons, pleurons sans fin cet esprit admirable,
Ce jugement parfait, cette humeur agréable,
Cet Hercule sans pair aussi bien que sans peur,
Tant de perfections qu'en louant on soupire,
Qui pouvoient asservir le monde à sa valeur
Si sa rare équité n'eust borné son empire.

Regrettons, soupirons cette sage prudence,
Cette extresme bonté, cette rare vaillance,

Ce cœur qui se pouvoit flechir et non domter,
Vertus de qui la perte est à nous tant amère,
Et que je puis plus tost admirer que chanter,
Puisqu'à ce grand Achille il faudroit un Homère.

Mais parmi ces vertus par mes vers publiées,
Lairrons nous sa clémence au rang des oubliées
Qui seulement avoit le pardon pour objet,
Pardon qui rarement au cœur des Roys se treuve?
En parle l'ennemy, non le loyal subjet,
En fasse le recit qui en a fait l'espreuve.

Pourroit on bien conter le nombre de ses gloires?
Pourroit on bien nombrer ses insignes victoires?
Non, d'un si grand discours le dessein est trop haut.
On doit louer sans fin ce qu'on ne peut descrire :
Il faut humble se taire, ou parler comme il faut,
Et celuy ne dit rien qui ne peut assez dire.

Ce Mars dont les vertus furent jadis sans nombre,
Et qué nul n'esgalloit, est esgal à une ombre :
Le fort a ressenty d'Atropos les efforts,
Le vainqueur est gisant dessous la froide lame,
Et le fer infernal qui luy perça le corps
Fait qu'une aspre douleur nous perce à jamais l'ame.

Jadis pour ses beaux faits nous elevions nos testes;
L'ombre de ses lauriers nous gardoit des tempestes,
La fin de ses combats finissoit notre effroy,
Nous nous prisions tous seuls, nous mesprisions les [autres,
Estans plus glorieux d'estre subjets du Roy
Que si les autres Roys eussent esté les nostres.

Maintenant nostre gloire est à jamais ternie,
Maintenant nostre joye est pour jamais finie :

Les lys sont atterrés et nous avecques eux.
Daphné baisse chetive en terre son visage,
Et semble par son geste humble autant que piteux
Ou couronner sa tombe, ou bien luy faire hommage.

France, pleure ton Roy qu'un noir cachot enserre,
Roy florissant en paix, victorieux en guerre,
Qui des tiens conservoit les biens, les libertés,
Jette sans fin des cris et des larmes non feintes
Jusques au bout du monde; aux lieux plus escartés
Où resonnoient ses faits, fais resonner tes plaintes.

Modelle de l'honneur et l'honneur de la France,
Royne des lys françois, parmy tant de souffrance
Vostre pleur est sans fin, vostre cœur sans confort,
Et le regret cuisant dont vostre ame est suivie
Vous fait aussi souvent souhaiter vostre mort
Que vos vertus nous font désirer vostre vie.

Las! combien est vostre ame au deuil abandonnée
Quand vous vous souvenez de l'heureuse journée
Laquelle innocemment a nos maux precedé,
Et que sur ce beau chef que le noir environne
A si piteusement et si tost succedé
Le deuil à l'ornement, le voile à la couronne!

Mais parmy vos douleurs, parmy tant de misères,
Gardez vous, gardez nous ces six reliques chères,
Gages de vostre amour, espoir en nos malheurs;
Estouffez vos soupirs, seichez vostre œil liquide,
Et pour calmer un jour l'orage de nos pleurs
Soyez de cet Estat le secours et la guide.

Belliqueuse noblesse, un jour si triomphante,
Et par le sort cruel en l'autre si dolente,

Perdant un si grand prince, un père tant humain,
Vostre œil pleure sans fin et jamais ne sommeille,
Quand il vous souviendra du triste lendemain
Qui fut de vos malheurs et le jour et la veille.

Endossez le harnois, aiguisez vos espées,
Puis les rendez de sang et de larmes trempées,
Cherchez avec le fer jusques dedans le flanc
Des secrets inventeurs du traistre parricide;
Emplissez l'océan des fleuves de leur sang;
Ou mourez, ou vengez la mort de nostre Alcide.

Roynes du double mont, admirable neufvaine,
Seichez par vos soupirs vostre docte fontaine,
Puis l'emplissez de pleurs, afin que les esprits
Qui vont rendans leurs vœux au temple de memoire
Abbreuvés de cette eau, pleurent par leurs escrits
Le trepas de celuy dont ils chantoient la gloire.

Arrachez vos lauriers tant aymés de Minerve;
Hé! pour qui, doctes sœurs, en feriez vous reserve
Puisque le chef n'est plus qui les souloit porter,
Que la mort qui vainc tout, a vaincu l'invincible?
Ne cessez, cher troupeau, de plaindre et lamenter
Et pour estre immortel ne soyez impassible.
[larmes?
Mais quoy! pourrions nous bien vous prescrire des
Ne vous servez vous pas de ces liquides armes
Pour combattre l'ennuy qui nous accable tous?
De nos extresmes maux vos regrets sont extresmes :
Vous pleurez de pitié quand vous songez à nous,
Vous pleurez de douleur en pensant à vous mesmes.

Que les rocs soient esmeus de nos larmes non feintes,
Que les monts et les bois ne resonnent que plaintes,

Que les pleurs des voisins monstrent leur désespoir;
Qu'eux et nous lamentions par cette piteuse onde,
Nous d'avoir trop peu veu, eux de n'avoir peu voir
La gloire des François, le miracle du monde.

Mais quoy! sans fin, sans fruit nos humides paupières
Feront elles couler des piteuses rivières?
Les ans n'en pourront ils faire arrester le cours?
Nos bouches à l'envy plaindront elles sans cesse,
Et nos cœurs sanglottans seront ils pour toujours
Esclaves du malheur, hostes de la tristesse?

Ouy! nous plaindrons sans fin. Hé! quel Scythe des-
A des maux infinis une plainte infinie? [nie
Monstrons d'un rare Prince un regret non commun:
Ou vivons pour le plaindre, ou mourons pour le suivre
Soit vivans, soit mourans, tesmoignons à chacun
Qu'en cessant de pleurer nous cesserons de vivre.

STANCES DE BERTAUT

Sur la mort du feu Roy.

Si sentir vivement le mal qui nous fait plaindre
Nous faisoit d'autant plus vivement le depeindre,
Et si l'on pouvoit estre eloquent de douleur, [lence
Ton trespas, grand monarque, eut banny mon si-
Et seroient presque egaux par ma triste eloquence
Mes vers en ornement à ta mort en malheur.

Mais qu'il est difficile ès maux insupportables
De trouver en pleurant des paroles sortables
Pour plaindre la douleur que font souffrir les cieux,
Et combien aysement en l'ennuy qui nous touche

Cela mesme tarit les beaux mots en la bouche
Qui fait sourdre à bouillons les larmes dans les yeux !

La parole deffaut aux ames plus dolentes,
Les petites douleurs sont seules eloquentes,
Et l'objet trop sensible esteint le sentiment.
On ne peut bien parler estant à la torture,
Et celuy qui se dit mourir, tant il endure,
Autant qu'il le dit bien, autant il se dement.

Las ! il ne faut que moy pour en servir de preuve,
Car quand avec ta France aujourd'huy triste et veuve
Je me veux tout espandre en lamentables cris,
Soudain le discours manque à mon âme oppressée,
Et la juste douleur ravit à ma pensée
Ce que l'affection promet à mes escrits.

Ou bien je represente en parolles communes
L'horreur et de ta mort et de nos infortunes,
Un pygmée exprimant un geant en hauteur ;
Dont accusant mes vers honteux je les dechire,
Si bien qu'à tous momens ayant cessé d'escrire,
La fin de mes escrits, c'est fascher leur auteur.

Quoy ! (dis-je en regardant ce naufrage publique
Devant qui la grandeur du vers le plus tragique
Sembleroit se douloir en parolles de jeu)
Ravalleray je ici par une indigne plainte
Nostre perte et le deuil dont la France est attainte,
Ou sentiray je tant et diray je si peu ?

O grand Roy, le support des lettres et des armes,
Reste plus tost non plaint que plaint d'indignes larmes
Dont un nom si fameux ne puisse estre honnoré.
Soit demandé plus tost pourquoy louant ta vie,

Je ne t'ay point pleuré quand on te a ravie
Que pourquoy malheureux je t'ay si mal ploré.

La France cognoistra, si ma voix se desire,
Que ce qui me fait taire est avoir trop à dire,
Et que mon esprit cède à l'ennuy son vainqueur;
Que l'horreur en ma bouche estouffe ma harangue,
Et qu'un si triste coup me tranche icy la langue,
Tout ainsy qu'il transperce et fait saigner mon cœur.

Aussy bien Apollon n'anime plus ma veine
Comme il faisoit du temps que la docte neufvaine
Donnoit vol à ma plume en un age plus doux.
Ou pleurons ce malheur en meilleurs Heraclites,
Ou fuyons de donner aux françois Democrites
Un sujet en nos pleurs de se rire de nous.

Ainsy dis je, semblable à cet archer antique,
Qui craignant de souiller d'une honte publique
Le renom de sa main par l'age s'empirant,
Ayma mieux (tant l'honneur possédoit son envie!)
Perdre en ne tirant point sa franchise et sa vie
Que de perdre d'un coup sa gloire en mal tirant.

Il est vray qu'en un point cet exemple diffère:
Il feit par vanité ce qu'icy me fait faire
Le saint et juste excès d'un deuil non attendu:
Son art l'abandonnoit; nul art ne me seconde,
Et ce que peut en luy la peur de perdre au monde,
Le mesme peut en moy l'ennuy d'avoir perdu.

Perdu las! et quel bien? un Prince, un Père, un maistr
Que perdre, c'est se perdre et quasi ne plus estre,
Ou bien estre un sujet de malheur et d'ennuy,
Comme il feut nostre gloire et comme presque il semble

Que ce qu'avec tant d'heur tous ses peuples ensemble
Acquirent par luy seul, ils le perdent en luy.

Aussy ne cessons nous d'en lamenter la perte,
Encor que nostre bouche aux complaintes ouverte
Serve à nostre douleur d'un mauvais truchement.
Quoy que nous parlions mal, nous ne sçaurions nous
Et nostre zele ardent ne peut cesser de faire [taire:
Ce que nous nous plaignons de faire indignement.

O France, ingratte France, et cruelle à toy mesme
D'avoir osé tremper ton propre diademe
Jà deux fois dans le sang des Vallois et Bourbons,
Merites tu pas bien que des loups te commandent
Et que de mechants Roys sans pitié te gourmandent,
Puisque si mechamment tu gourmandes les bons ?

Mais veuille ton bonheur, imprudente Province,
Que cette horrible mort, cette mort de ton Prince
Qui mist ta gloire et luy dans un mesme linceul
Soit à d'autres qu'à toy justement imputée
Ou que comme (à la voir de chacun lamentée)
Le mal en est de tous, le crime en soit d'un seul :

D'un seul qui n'ait esté nul autre que Megère,
Car puisqu'en l'univers tout meurt par son contraire,
Que le vice destruit la vertu seulement
Et que du seul meschant le bon reçoit outrage,
Certes il falloit bien estre la mesme rage [1]
Pour massacrer un Roy si doux et si clement.

[1] Pour *la rage mesme*. Corneille s'est servi de la même expression dans ces vers du *Cid* (acte II, scène II) :

Sais-tu que ce vieillard fut *la mesme vertu*,
La vaillance et l'honneur de son temps, le sais-tu ?

Que maudit soit le jour où cette infame Dire
Rendit presque la France une pauvre navire
De qui déjà la mer engloutit le tillac,
Que la fureur du ciel en extirpe la race,
Et que par une horreur de sa brutale audace
L'effroy mesme d'enfer ait pour nom Ravaillac!

Qu'au temps où ce cruel massacra nostre Achille,
Toujours à l'advenir nostre plainte distille
Des pleurs ensanglantés par les veines de l'œil;
Et qu'à faute de mieux nostre ame desolée
Serve de Polixène à sa tombe immolée
Par le Pyrrhe vengeur d'un perdurable deuil!

Ce sera peu de bien entre tant d'amertume
Au courroux sans espoir dont le feu nous consume,
Que de punir en nous l'impieté d'autruy,
Mais encor nostre esprit quelque paix y remarque,
Et se voyant pleurer pour un si grand monarque,
L'ennuy mesme a pour bien la gloire de l'ennuy.

Royne de qui l'honneur passant toute eloquence
Aussy bien que le sien nous oblige au silence,
Comme objets que nul art ne peut représenter,
Car non plus qu'en parlant nous ne sçaurions atteindre
A ce triste bonheur de dignement le plaindre
Nous ne sçaurions non plus dignement vous chanter.

Vous seule, grande Isis, nostre commune attente,
Vous seule consolez le deuil qui nous tourmente,
Faisant revivre en vous ce royal Osiris;
Et vous seule en l'orage estant nostre refuge,
Nous nous croyons au moins préservés du déluge
Jettans l'œil de l'esprit dessus vous, nostre Iris.

Vivez tant seulement ou soit pour la vengeance,
Ou soit pour estouffer la maudite espérance
Du fruit que de sa mort l'estranger s'est promis.
Vivez, vainquez, regnez, de tous biens assouvie,
Et que l'heur éternel de vostre longue vie
Soit l'éternelle mort des desseins ennemis.

L'ennemy tout despit de voir nos troubles calmes
Voulant que nos cyprès luy produisent des palmes
(Quoyqu'un juste remords luy serve de bourreau),
Peut estre entre les pleurs dont la France est trem-
Enflé d'un vain espoir fera luire l'espée [pée,
Que la seule frayeur colloit à son fourreau.

Mais il n'y gaignera contre vostre conduite
Rien que perte ès combats, rien que honte en la fuite,
Car il recevra lors comme Cyre autrefois
Un plus honteux sujet d'avoir la vie en haine
D'estre en guerre battu par les mains d'une Reyne
Que par celles d'un Roy qui battoit les grands Roys.

Ainsy soit, digne Reyne, afin qu'en cette joye
Mon cœur seichant les pleurs dont la source le noye,
L'aise fasse fleurir sous un plus heureux sort
Les paroles qu'en moy l'ennuy tient estouffées,
Et que je chante mieux l'honneur de vos trophées
Que saisy de douleur je n'ay pleuré sa mort.

Mort de qui le malheur toutes plaintes excede,
Mort qui fait souhaitter la mort pour un remede,
Et qui semble icy bas tant de maux attirer
Qu'il falloit, dès le jour qu'on la voulut depeindre
Estre autant eloquent pour dignemeut la plaindre
Qu'extresmement meschant pour l'oser procurer !

Cependant preservez des coups de tout orage
Ce sacré lys royal, fleuron de son courage,
Le couvrant d'oliviers grands et plantés épais,
Et pour le voir bien tost fameux dans les histoires,
Semez luy d'une main préparée aux victoires
Des graines de laurier dans le champ de la paix.

Car les sages conseils en sont les vives graines
Avec ces ornemens des fortunes humaines,
La valeur, l'equité, la prudence et la foy;
C'est de ces vertus là qu'il faut qu'on le renomme:
Il doit bien posséder les autres comme un homme,
Mais il luy faut avoir celles là comme un Roy.

Puissiez vous le nourrir aux palmes asseurées,
Et malgré les fureurs contre luy conjurées
Le mener jusqu'au temps par les astres promis,
Où suyvant à grands pas la valeur paternelle,
La guerre estant sa gloire et prosperant en elle,
La paix soit desirable à ses seuls ennemis.

Alors on s'escriera d'un aise incomparable :
L'aiglon surpasse l'aigle en ce vol admirable,
Que de voir esgaller nul jamais n'eut pensé ;
Le vainqueur est vaincu, mais telle est la victoire
Que si c'est heur à l'un de surpasser en gloire,
C'est joye à l'autre ès cieux de se voir surpassé.

EXÉCRATIONS SUR LE DÉTESTABLE PARRICIDE

PAR FRANÇOIS CHAMPFLOUR.

Ce petit poëme, composé à l'occasion de l'attentat de Ravaillac, a pour auteur François Champflour, prieur de Saint-Robert, à Montferrand, en Auvergne, poëte peu connu et sur lequel on lit une courte notice dans les *Vies des poëtes françois* de Colletet. Colletet nous apprend qu'il vivait encore en Auvergne en 1647 : c'est là le seul renseignement que nous ayons sur ce bénédictin.

Nous connaissons de ce poëte les trois ouvrages suivants : *Funèbres Cyprès dédiés à la royne mère du roy, régente en France, sur la mort du très chrestien, très victorieux et très-auguste monarque Henry IV, roy de France et de Navarre, surnommé le Grand, par D. F. Champflour, prieur de Saint-Robert de Monferrand en Auvergne.* A Paris, chez Jean Libert, demeurant rue Saint-Jean de Latran, près le collége de Cambray, MDCX (1610), in-8 de 14 pages. Quelques pièces de ce volume ont été reproduites dans le *Recueil de diverses poésies sur le*

trespas de Henry le Grand, très chrestien roy de France et de Navarre, publié par Du Peyrat. Paris, Robert Estienne et P. Chevalier, 1611, in-4. Colletet et le marquis du Roure (*Analecta Biblion*, t. II, p. 147) ont été, selon nous, trop sévères pour les *Funèbres Cyprès* du bénédictin Champflour. Voici à l'appui de notre opinion, quelques vers tirés de la pièce intitulée : *Description de l'inconstance du monde, en forme de tombeau :*

Quiconque voudra voir la fortune en son estre
Et le divers succès de l'humain jugement,
Qu'il vienne voir d'un Roy le triste changement
Que le François a veu mourir, regner et naistre.

Qu'il vienne voir le flux et reflux ordinaire
Des royalles grandeurs en nostre fleur de lys,
Qu'il vienne voir ce Roy dans un sombre logis
A qui tout l'univers se rendoit tributaire.

. . . . . .

Ces lugubres cyprès, que ma muse esperdue
Plante à son monument, sont tesmoins que la mort
Esgallement moissonne et le foible et le fort,
Et l'age fleurissant et la teste chenue.

. . . . . .

Henry le Grand est mort qui nous donna la vie,
Henry le fort est cheu qui releva la foy,
Henry le preux vaincu qui seul semblable à soy
Par droit, armes, amour veinquit sa monarchie.

Et toy, chetif mondain, que le ciel met au monde
Pour estre le jouet du temps et de la mort,
Penseras estre exempt de la rigueur du sort
Si le bonheur te flatte et le malheur te sonde ?

Que tu es assoupy, si la mort ne t'estonne ;
Que tu es aveuglé, si tu ne vois son fard ;
Que tu es endurcy, si tu ne sens son dard
Qui chatouille en blessant, mais jamais ne pardonne !

Si la vertu prend fin, si la royauté passe,
Si la grandeur des Roys s'escoule en un instant,
Hélas ! pauvre mondain, que tu es inconstant
D'asseurer sur les flots l'espoir de ta bonasse !

Si la puissance meurt, si la clémence cesse,
Si le lys fleurissant perd en may sa vigueur,
Oseras tu fonder le poinct de ton bonheur
Sur le pendant glacé de l'humaine foiblesse ?

Si les Césars s'en vont au milieu de leur pompe,
Si les pompes font place aux rigueurs du destin,
Quiconque pense voir une vie sans fin,
Sa pensée le pipe et son espoir le trompe.

Tu le sçais, grand Henry, que la France larmoye,
Qui remply de lauriers, de palmes, de fleurons,
Après avoir vescu cinquante et sept moissons,
As esté moissonné au milieu de ta joye.

Hélas ! combien de jours, de veilles, de constance
Pour te rendre seigneur de tes propres vassaux,
Combien de grands desseins, de courses, de travaux,
Pour voir ce que la mort desrobe à ta vaillance !

Hélas ! combien de lieux ont reçu tes caresses,
Combien de gens cogneu ta loyalle candeur,
Combien de roys loué ta royalé grandeur,
Combien de peuples veu l'esclat de tes prouesses !

La Fleche t'a conçeu, Pau t'a veu naistre en terre,
Corase t'a nourry, la Court t'a veu fleurir,
La guerre triompher, la paix t'a veu meurir,
Paris t'a veu mourir, et Sainct-Denis t'enserre.

Le François t'a veu grand, l'ennemy débonnaire,
La terre conquérant, la mer victorieux,
L'estranger fortuné, le voisin glorieux,
L'Église vray tuteur et le peuple bon père.

Le ciel t'a fait grand Roy, l'heur parfait capitaine,
La nature heureux prince et l'amour bon seigneur,
L'adresse vray soldat, l'art prudent gouverneur,
Et la mort héritier d'une gloire certaine.

. . . . . .

Execrations sur le detestable parricide, traduit du latin de Nicolas Bourbon, par D. F. Champflour, Clairmontois, prieur de Sainct-Robert de Montferrand en Auvergne. A Paris, chez Jean Libert, demeurant rue Saint-Jean de Latran, près le collége de Cambray, MDCX (1610), in-8 de 13 pages. C'est le poëme que nous reproduisons, et qui n'est autre chose, ainsi que l'indique le titre, que la traduction de la fameuse pièce latine de Nicolas Bourbon : *Diræ in parricidam*. Champflour ne fut pas le seul à traduire

les vers du poëte latin : Jérôme de Benevent, trésorier général de France en Berry, et Jean Prevost du Dorat, l'ont également essayé, et l'on peut lire leur traduction dans le recueil de Du Peyrat que nous avons cité plus haut. Remarquons ici que les vers de Champflour ne se trouvent pas dans ce recueil.

La grandeur et excellence du ciel françois soubs l'influence de ses planetes par Dom F. Champflour, Clairmontois, benedictin et prieur de Saint-Robert-les-Mont-Ferrand, en Auvergne, sur le sacre et couronnement de Louis XIII, roy de France et de Navarre. A Paris, chez Jean Libert, demeurant rue Saint-Jean de Latran, près le collége de Cambray, MDCX (1610), avec permission, in-8 de 4 feuillets liminaires et 24 pages, plus un feuillet non chiffré pour l'errata. Poëme bizarre et fort curieux, en strophes de 6 vers de 12 syllabes : il est dédié *à monseigneur Phelypeaux, sieur de Ponchartrain, conseiller du roy en son conseil d'Estat et secrétaire de ses commandements.*

Tous ces poëmes de Champflour sont fort rares, surtout les deux derniers, que Colletet semble ne pas avoir connus, car dans la notice consacrée à ce poëte il ne cite que les *Funèbres Cyprès.*

Avril 1861.

EXÉCRATIONS SUR LE DÉTESTABLE PARRICIDE.

Quoy! Dieux (et puis-je bien sans propos de blaspheme
Maintenant aboucher votre grandeur supresme),
Quoy! Dieux, pouvez-vous voir sans eslancer vos feux
La terre par deux fois en ces tragiques jeux?
Quoy! pouvez-vous (ô Dieux) abandonner la France
Aux furies d'enfer sans faire résistance?
J'ay honte et de mon estre et de ma nation,
Ores que les Titans, fils de sedition,
Dementent leur habit, leur pays, leur nature,
Pour traistres se servir de nostre couverture.
Toy doncques, France, hélas! que seule l'on a veu
Sans monstres autrefois, as des monstres conçeu
Qui taschent, ennemis et du ciel et du monde,
Destrosner le grand Dieu de la machine ronde,
Mais ne pouvans d'assaut violenter les cieux,
Ils se sont attaqués aux pourtraicts precieux
De la Divinité, et d'un bras execrable
(Eternelle infamie et crime irreparable!)
Ils ont meurtry deux Roys et la France troublé
Par les cruels effets d'un crime redoublé.
Heureux de nos ayeuls et le siècle et la vie
Qui n'a veu ces malheurs dans nostre monarchie,
Mais malheureux, hélas! le François réservé
Pour voir mourir celuy qui l'avoit conservé!

Or desja la longueur de deux fois dix années
Avoit mis en oubly les traistres destinées
Qui presterent main forte au premier attentat;
Desja le feu gregeois qui consommoit l'Estat
Embrasoit les cités, engloutissoit les villes
Et prenoit aliment de nos guerres civiles,

Sembloit avoir miné la racine du mal
Que le Sarmate affreux et celuy qui brutal
Habite sur le bord du Danubois meandre
Ne pourroit concevoir, n'oseroit entreprendre;
Quand Mégère en courroux ne respirant que feux
Engendre à l'univers un monstre malheureux,
Et souille du soleil l'agreable lumière
Dans l'horrible forfait d'une dextre meurtrière,
Elle assassine un Roy lorsque le mois d'amour
Termine triomphant son quatorziesme jour,
Lorsque nous preparons et la ville et les temples
Et que toy, grand Henry, comme en passant, contem-
Les signes triomphaux d'une entière amitié [ples
Où tu vois les pourtraicts de ta chère moitié,
Ses éloges, son nom, sa généalogie,
Et les divers honneurs que Paris luy dedie,
Mon Roy las! que le sort doit conduire au tombeau
Dans le char triomphant d'un appareil si beau!

Les confins reculés de la terre habitable
S'estonneront d'ouyr un coup si lamentable,
Et la mer où Titan empourpre ses chevaux,
Et celle où il finit ses journaliers travaux
Jugeront désormais les Dieux impitoyables
Pour n'avoir empesché des coups si lamentables.
Quoy! faut-il que le fer et l'enfer envieux
Nous desrobent ce Roy qui esgaloit aux cieux
Le los du lys françois, qui redoutable en guerre
Et prudent en conseil faisoit trembler la terre,
Qui longuement heureux sous un entier bonheur
Tenoit son peuple en paix et ses voisins en peur?
Quoy! son sacré maintien, sa majesté royale,
Les effets apparens de sa clemence esgale,
Voire plus grande encor que celle qui jadis

Mit Cesar en credit et son credit en pris
N'ont peu faire flechir ce monstre impenetrable?
Quoy! la grande concorde et l'amour admirable
Des François reunis au sceptre de leur Roy,
Les vœux pour sa santé, les hymnes pour sa foy,
Les Peans pour sa gloire et les Io de joye
Que le monde françois sur les astres envoye
Pour la prospérité d'un asseuré repos,
N'ont peu faire cesser la rage d'Atropos?
En vain donc ce grand Roy arpentant l'Italie,
Aura fait esprouver sa douceur infinie
Au peuple savoyard, et d'un courage aislé
Heureusement puny le pacte violé?
En vain donc ce grand prince aura veu sur sa teste,
Tantost d'un fort hyver la neigeuse tempeste,
Ores d'un Chien ardant l'importune chaleur;
En vain souventes fois tesmoigné sa valeur
Dans le camp espagnol où toujours sa prudence
Des soldats conjurés a dompté l'arrogance? [queur
En vain donc nostre Henry d'un bras toujours vain-
Aura fait voir aux siens qu'il n'estoit que tout cœur,
En vain donc il aura tant de villes gaignées,
Et fait crousler au pied les crouppes Pyrenées
Si tant d'exploits guerriers, tant d'héroïques faits
L'ont en guerre gardé pour le trahir en paix,
Et faire qu'au giron de sa chère Tutrice,
Au pied de ses bourgeois, aux yeux de sa justice,
Comme une autre hecatombe il tombe sous le fer
Que Pluton a forgé au plus profond d'enfer?

Hélas! que la grandeur qui est au monde enclose
Est sujette à finir et choir pour peu de chose!
Certes le ciel jaloux de l'espéré soulas
Que la France attendoit de son heureux trespas

Si ce grand Roy fust mort au milieu des armées,
(Et non par le cousteau des Parques animées)
N'a permis (ô François) que ton malheur prochain
Ou d'un autheur plus noble, ou d'un coup plus hu-
Reçeust allegement : aussi ne pouvoit estre [main
Celuy qui des soldats avoit esté le maistre
Et des maistres le chef vaincu traitreusement
Par la main de ceux la qu'il aymoit cherement,
Mais un serpent hideux conçeu dans l'enfer mesme
Se glisse par malheur sous les murs d'Angoulesme,
Et prend d'un corps humain les mouvemens divers
Pour malheurer la France et troubler l'univers.

Un incube abusant du ventre de sa mere
Fraya dedans son flanc en façon de vipere,
Et d'un soufle infernal, d'un sifle serpentin
Forma le corps maudit de cet affreux lutin
Au pays angoulmois ,dans une maisonnette
Où le crime et le mal avoient fait leur retraite,
D'où le ciel irrité retirant sa douceur,
Le monde son secours, la terre sa faveur,
La sale puanteur que le captif supporte,
Et la faim enragée assiegerent la porte.
Dès lors on n'a veu croistre en cette orde maison
Que crime, que forfait, que peste, que poison ;
Et les plus innocens de cette race infame
Ont souillé leur renom, prostitué leur ame,
Prodigué leur honneur à toute cruauté,
Et terminé le jour de leur fatalité
Ou dessus un gibet, ou la roue inhumaine
A finy la douleur de leur derniere peine.
Son frere, son ayeul et ses cruelles sœurs
N'ont engendré depuis que meurtres et malheurs :
On voit l'ayeul banny de sa terre natale,

Le frere brigander et la sœur desloyale
Meslanger l'aconit pour perdre l'innocent.
Mais ce cruel dragon son estre desguisant
Sous le nom emprunté d'un miserable pere
Detrousse au coin d'un bois la troupe passagere,
Et fait paroistre à tous qu'un demon inhumain
Abusant de sa mere, eslança dans son sein
Le malheureux poison de sa semence impure
Pour luy former un corps et le mettre en nature.
Croissant donc en forfaits, il menace les cieux
D'un crime non ouy, d'un coup prodigieux,
D'un horrible attentat que les saisons passées
N'eussent peu digerer en un monde d'années,
Et qui doit faire un jour à nos tristes neveux
Eslever le sourcil, herisser les cheveux.
Il le couve en son cœur et parlant à soy mesme
Vomit et revomit ces propos de blaspheme :

J'ay desja sans honneur perdu mes jeunes ans
Dans des crimes communs, vendu les innocens,
Corrompu par argent, porté faux tesmoignage,
Les pauvres affligé, souillé dans le carnage
Ma carnaciere main ; j'ay plein de cruauté
Dans le sein innocent mon glaive ensanglanté,
J'ay d'un front desguisé masqué mon injustice,
Et fuyant les rigueurs d'une saine [1] justice
Sous l'habit emprunté de la religion
Violé les decrets d'une sainte union.
Ces maux ne sont que jeux, et toute forfaiture
N'a servy que d'essay à ma fiere nature.
C'est peu de cas de choir en un crime congneu,
Et d'un privé desastre avoir le cœur repeu.

[1] Il vaudrait mieux lire *sainte*.

Mon bras est trop puissant, ma puissance trop grande
Pour contenter Pluton de si petite offrande.
Hé! que serviroit-il qu'un diable m'eust reçeu
Dans les flancs maternels où il m'avoit conçeu,
Et que sortant maudit d'une impure matrice
La furie d'enfer m'eust servy de nourrice?
Hé! que serviroit-il de me voir destiné
Au malheur de la France avant que d'estre né,
Si ores je ne rends ma cruauté publique,
Et ne mest resolu mon pouvoir en pratique?
La paix regne partout et les cœurs desunis
Sous la santé du Roy sont maintenant unis.
Les lys sont adorés de la terre voisine,
Et font voir la vertu de leur noble racine,
Soit où Titan lassé fait son moite sejour,
Soit d'où sortant du lict il rameine le jour.
Jà le peuple ravi se dispose et s'appreste
Pour celebrer le jour d'une royale feste,
Et couronner sa Reyne au temple preparé :
Elle dessus un char royalement paré,
Le visage serain et la face joyeuse,
Parmy les cris gaillards d'une troupe nombreuse
Doit marcher en triomphe auprès de ses trois fils
Que Naples, la Sicile et le noble païs
Que le fleuve du Po, suivy de cent rivieres,
Lorsqu'il paye son fief aux ondes marinieres
Abbreuve de ses flots, veulent avoir pour roys,
Fléchissans sous le joug de leurs royales lois,
Grands roys qui redoutés aux terres hesperides
Et plus que trois Hectors et plus que trois Alcides
Estonneront l'Espagne et reduiront au lys
Les peuples revoltés, les voisins ennemis.
Mais quoy! la paix m'ennuye et mon impatience
Me fait avoir horreur du repos de la France :

Lassé de voir le lys si longtemps triompher,
Je jure par le nom des rivieres d'enfer
Que bientost on verra reduite en un pauvre estre
La candeur des François, la grandeur de leur maistre,
Je feray que Pluton bataille forcené
Pour soulager la peur du peuple basané.

Il n'eut pas dit ces mots que soudain il varie,
Se sentant agité d'une extresme furie.
Lors les Parques d'enfer maistrisant ses desseins
Luy firent embrasser les actes inhumains
Qu'il avoit projectés. Dès lors, hors de soy mesme,
Chancelant, furibond, forcené, triste, blesme,
Il ne prend jour et nuit ny repos ny repas,
Ains roulant dans son cœur un funeste trespas
Il va, vient et revient [1], tourne, change et rechange
D'heure en heure de lieu, non viste comme un ange,
Ains, comme la couleuvre enflée de venin
De sa queue empestée et de son col mutin
Faict cent plis et replis et infecte farouche
De son fiel escumeux les herbes qu'elle touche,
Ainsi ce malheureux d'un marcher serpentin
Par les sentiers tortus de l'incongnu chemin
Se meut incessamment, et rampant detestable
Empeste de son fiel les lieux où il s'estable.
Les furies d'enfer le suivent nuict et jour :
Soit qu'il roule son corps, soit qu'il fasse sejour,
Il remplit tout d'horreur et les nocturnes ombres
Faisant bruire leurs fers [2] dans les tenebres sombres
Ont fait croire souvent à l'hoste espouvanté

[1] Impr. *vint et revint.*
[2] Impr. *leur fer.*

Que son logis estoit des demons habité.
Bien souvent on a veu ce fils de Tisiphone [1]
Tendre sur le pont Neuf sa main pour une aumosne,
Bien souvent on l'a veu sous des tristes lambeaux
Couvrir la cruauté de ses crimes nouveaux,
Et cacher les malheurs d'un coup irreparable
Sous le traistre couvert d'un manteau miserable.
Souvent il est entré dans le palais d'honneur
Où loge de nos Roys la superbe grandeur :
Il a trompé cent fois les gardes à l'entrée,
Coupable par cent fois d'une mort méritée,
Si le bras des soldats visiblement charmé
Dessous un faux semblant ne se fust desarmé,
Car desjà de ses yeux les flamboyans indices
Monstroient apertement [2] ses traistres artifices
Et faisoient voir à tous sous un crime conçeu
Le coup prodigieux que la France a reçeu.

Va, peste de l'enfer, va, l'horreur de la France,
Sors de nostre climat, infernale semence,
Pour te rendre à jamais aux antres tenebreux
Où l'on ne sent que maux, où l'on ne voit que feux,
Mais non : devant il faut que les humains supplices
Condamnent à la mort tes cruels malefices
Et que le peuple encor justement irrité
Punisse les excès de ta desloyauté.
Il faut qu'à nos douleurs ton trespas satisfasse,
Et qu'une juste mort nos desastres efface,
Supplices trop legers pour punir tes malheurs
Et soulas trop petit pour essuyer nos pleurs!

[1] Idem *Thésiphone.*
[2] Le texte porte : *couvertement.*

Que cette impure main qui d'un coup execrable
Abattit la grandeur d'un prince incomparable
Dans le feu petillant et de soufre et de poix
Distille à petit feu; que le peuple françois
Voye sous le fer chaud d'une tenaille ardente
Cricquer la traistre peau de ta cuisse flambante,
Que l'huile bouillonnant avec le plomb fondu
Soit sur ton corps ouvert lentement respandu,
Et que quatre chevaux tirent impitoyables
Et brisent forcenés tes membres execrables.
Que ton ame esperdue escume dans ton corps,
Que tes vitaux esprits demy vifs, demy morts
Bataillent longuement pour sortir de leur place;
Que ton corps depessé fatigue, arreste, lasse
Les bourreaux trop humains. Que Paris assemblé
Maudisse les effets de ton esprit troublé;
Que le peuple offensé traine parmy la rue
Tes ossemens sanglants et ta cuisse rompue,
Qu'il laisse en se vengeant à la posterité
Une puante odeur de ta meschanceté;
Qu'il deteste ta vie et qu'il se trouve encore
Un habitant bruslé de la contrée more
Qui nourry dans la France engloutisse goulu
Les membres depessés de ton corps vermoulu,
Et après tant de maux, que la noire Infamie
Volant autour des lieux d'où tu tenois la vie,
Extermine ta race et qu'un arrest vengeur
Abolissant ton nom, venge nostre malheur!

VERS INÉDITS DE REGNIER.

Les éditions de Regnier, même la dernière et la plus estimée, celle du savant Viollet le Duc, sont loin de comprendre toutes les œuvres de ce poëte qui, selon Boileau (Réflexion V^e^ sur Longin), *a le mieux connu, avant Molière, les mœurs et le caractère des hommes.* Nous indiquerons, dans cette note, neuf pièces qu'a omises Viollet le Duc. Malheureusement ces pièces par leur nature ne peuvent guère être reproduites : Regnier, on le sait, se gênait fort peu dans son langage, et ses vers rappellent trop *les lieux qu'il fréquentoit.* Nous avons trouvé ces pièces dans deux recueils fort rares : le premier est intitulé : *Recueil des plus excellens vers satyriques de ce temps, trouvés dans les cabinets des sieurs de Sigognes, Regnier, Motin, qu'autres des plus signalés poëtes de ce siècle.* A Paris, chez Anthoine Estoc, au palais en la gallerie des prisonniers près la chancellerie, MDCXVII (1617), avec privilége du Roy, in-12 de 222 feuillets ; et le second : *Les Délices satyriques ou suite du Cabinet des vers satyriques*

de ce temps, recherchés dans les secrets cabinets des sieurs de Sigognes, Regnier, Motin, Berthelot, Maynard et autres des plus signalés poëtes de ce siècle. A Paris, chez Anthoine de Sommaville, au palais en la gallerie des prisonniers près la chancellerie, MDCXX (1620) avec privilége du Roy, in-12 de 472 pages. Les trois premières sont tirées du *Recueil des plus excellens vers satyriques*, et les six autres des *Délices satyriques.*

I. *Dialogue de l'âme de Villebroche parlant à deux courtisanes, une des Marets du Temple, et l'autre de l'Isle du Palais.* — Renferme 21 strophes de 6 vers de 7 syllabes.

Au plus creux des ronces fortes
Où de mes dépouilles mortes
Est le séjour inconnu, etc...

Les derniers vers sont :

Bref, pour vous unir ensemble,
Ne detraquez point votre amble,
Et pour le faire plus court,
Vous deux en valez cent mille :
Que l'une serve à la ville,
Et l'autre serve à la cour.

(*Recueil des plus excell. vers satyr.*, 1617, feuill. 79-82.)

Cette pièce est reproduite avec quelques chan-

gements insignifiants dans le *Cabinet satyrique* (édition de Lenglet Du Fresnoy, au mont Parnasse, sans date, t. Ier, p. 16 et suiv.). Le titre est modifié et le nom de Villebroche est remplacé par celui de *Caboche*. Elle est attribuée à Sigogne, mais c'est évidemment à tort, et on doit la restituer à Regnier.

II. *Dialogue de Perrette parlant à la divine Macette.* — Est en 25 strophes du même mètre que la pièce précédente. Nous citons la première et la dernière strophe :

Plus luisante que n'est verre,
Sèche comme un pot de terre,
Tondue comme un prélat,
Je viens des bords de Garonne,
Prostituer ma personne
A tout lubrique combat.
. . . . . .
Et moy bientost vieille et laide,
Mais c'est un mal sans remède ;
C'est tout ce que j'ay vescu :
Voilà la grande Darette ;
Je suis d'avis qu'on luy meite
Une marjolaine au c...

(*Idem*, feuill. 90-94.)

Se trouve également dans le *Cabinet satyrique*, édition citée (t. Ier, p. 10 et suiv.); est attribuée à Sigogne.

III. QUATRAIN.

Le violet tant estimé, etc.

(*Id.*, feuill. 212, v°.)

Reproduit dans le *Cabinet satyrique* (t. Ier, p. 37), mais sans indication d'auteur.

IV. STANCES.

Je ne suis pas prest de me rendre,
Etc. . . . . .

(*Délices Satyr.*, 1620 p. 22-23.)

Pièce cynique, contenant 3 strophes de 6 vers.

V. CONTRE UNE VIEILLE COURTISANE, SATYRE.

Encore que ton teint soit desteint
. . . . . .
Ny sa couleur ny sa devise.

(*Id.*, p. 24-25.)

8 strophes de 4 vers de 8 syllabes.

VI. ÉPIGRAMME.

Jeanne, vous deguisez en vain, etc.

(*Id.*, p. 90-91.)

VII. ÉPIGRAMME.

L'argent, tes beaux jours et ta femme
T'ont fait ensemble un mauvais tour,
Car tu pensois au premier jour
Que Jeanneton deust rendre l'ame;
Estant jeune et bien advenant,

Tu tromperois incontinent
Pour ton argent une autre dame.
Mais, Jean, il va bien autrement :
Ta jeunesse s'est retirée,
Ton bien s'en va tout doucement,
Et ta vieille t'est demeurée.

(*Id.*, p. 170.)

Se retrouve dans le *Jardin des Muses*, 1643, p. 85.

VIII. ÉPIGRAMME.

Quelque moine de par le monde
. . . . . .
Vous puisse entrer dedans le corps.

(*Id.*, p. 241.)

Pièce libre de 12 vers.

IX. TOMBEAU D'UN COURTISAN.

Un homme gist sous ce tombeau
Qui ne fut vaillant qu'au bordeau,
Mais au reste plein de diffame.
Ce fut, pour vous le faire court,
Un Mars au combat de l'amour,
Au combat de Mars une femme.

(*Id.*, p. 453.)

Cette épigramme a été imitée depuis en vers latins par Marbeuf (*Recueil des vers de M. de Marbeuf, chevalier, sieur de Sahurs*. Rouen, David du Petit-Val, 1628, in-8, p. 245, et en vers français, par La Luzerne (*Les Essais poé-*

tiques du sieur de La Luzerne, Paris, veuve Targa, 1642, in-8, p. 143).

Puisque nous parlons de Regnier, il n'est pas hors de propos de relever ici une erreur commise par Viollet le Duc. Dans sa seconde satire adressée au comte de Caramain (comte de Cramail), Regnier parle des poëtes qui venaient lire leurs œuvres à Vanves, village près de Paris :

Quel plaisir penses-tu que dans l'ame je sente
Quand l'un de cette troupe en audace insolente
Vient à Vanves à pied pour grimper au coupeau
Du Parnasse françois et boire de son eau,
Que froidement reçeu on l'ecoute a grand peine,
Que la Muse en groignant luy deffend sa fontaine,
Et se bouchant l'oreille au rëcit de ses vers
Tourne les yeux à gauche et les lit de travers,
Et pour fruit de sa peine aux grands vents dispersée
Tous ses papiers servir à la chaise percée?

Et plus loin :

Je ne sçay quel demon m'a fait devenir poëte,
Je n'ay comme ce Grec, des Dieux grand interprète
Dormy sur Helicon où ces doctes mignons
Naissent en une nuit comme les champignons,
Si ce n'est que ces jours, allant à l'aventure,
Resvant comme un oyson allant à la pasture,
A Vanves j'arrivay, où suivant maint discours
On me fit au jardin faire cinq ou six tours,
Et comme un conclaviste entre dans le conclave,
Le sommelier me prit et m'enferme en la cave,

Où beuvant et mangeant, je fis mon coup d'essay,
Et où, si je sçay rien, j'appris ce que je sçay.

Viollet le Duc, dans son commentaire, croit que ces vers font allusion à une maison que possédait à Vanves le comte de Cramail. C'est une erreur. Il s'agit d'une maison appartenant à Desportes, oncle du satirique et dans laquelle il recevait avec sa bienveillance accoutumée la plupart des poëtes de l'époque. Claude Garnier parle de cette demeure hospitalière dans une ode à Desportes *Sur la reddition de Sedan* (1606) :

Des Portes, quand chommerons-nous
(Espris d'un ravissement doux)
Quand chommerons-nous la victoire
De Henry le plus grand des Roys
Dont le prix, l'honneur et la gloire
Ne sont dignes que de ta voix?
Quand verrons-nous la coupe
En son nom par la troupe
Des muses qui l'honorent
Sous les tendres bocages
Qui ton Vanves decorent
De verdure et d'ombrages?

(Voir l'*Amour victorieux de Cl. Garnier Gent. Parisien, divisé en quatre livres.* Paris, Gilles Robinot, 1609, in-12, feuillet 232.)

La Roque en fait aussi mention dans sa pièce :

Sur la fontaine de M. de Tyron à sa maison, à Vanves :

Belle Royne des eaux, œuvre de la nature
Qui promènes ton onde au sein de la verdure,
Qui de ces monts sacrés par les fleurs vas courant,
Où tant de beaux lauriers à l'entour font ombrage,
Où l'amoureux Narcis voit encor son visage,
Et va de ses amours le monde enamourant,

Je croy certainement que ta source argentine
Du paradis terrestre a pris son origine,
Voyant tant de beaux flots que tu rends tous les jours
Le rustique troupeau jamais ne te profane ;
Seulement Cleonice, Hippolyte et Diane
S'y baignent au printemps avecques les amours...

(Voir les *Œuvres du Sr de la Roque de Clairmont en Beauvoisis, reveues et augmentées.* Paris, chez la veuve Claude de Monstrœil, 1609, in-12, p. 362.)

Disons en outre que la fameuse satire XIII, *la Macette,* qui a eu l'honneur d'inspirer Desternod et Molière, nous paraît imitée d'une longue pièce de vers du sieur de l'Espine intitulée *Discours*, pièce qu'on peut lire dans le *Nouveau Recueil des plus beaux vers de ce temps.* Paris, Toussaint du Bray, 1609, in-8, p. 414-436 ; et dans les *Délices de la Poésie françoise*, de Rosset, 1615, in-8, p. 789-811. Cette satire manque dans l'édition originale de Regnier, publiée en 1608,

et est par conséquent postérieure à l'œuvre du sieur de l'Espine.

Nous terminerons cette note en faisant observer que la biographie de Regnier a été écrite par Colletet et se trouve dans les *Vies des poëtes françois*, conservées en manuscrit à la bibliothèque du Louvre.

Novembre 1859.

VERS INÉDITS DE DU MONSTIER.

Daniel Du Monstier, le célèbre peintre, né vers 1576 et mort en 1646, sur lequel on lit une curieuse notice dans les *Historiettes* de Tallemant des Reaux (édition Paulin-Paris, t. III, p. 490 et suivantes), a laissé quelques vers généralement médiocres. On les trouve dans les *Délices de la poésie françoise*, de Rosset et de Baudoin. Paris, Toussaint du Bray, 1615 et 1620, 2 vol. in-8. Quelques-uns de ces vers (ceux relatifs à la mort de Henri IV) avaient déjà paru dans le *Recueil de diverses poesies sur le trespas de Henry le Grand*. Paris, Robert Estienne, 1611, in-4 de 150 et 17 feuillets. Je ne sache pas qu'il existe d'autres pièces de ce peintre-poëte dans d'autres recueils que ceux ci-dessus indiqués. Voici toutefois un sonnet inédit que nous avons vu dans un exemplaire du *Second livre des délices de la poesie françoise*, de Baudoin, 1620, in-8, exemplaire ayant appartenu à Du Monstier lui-même et conservé à la bibliothèque Mazarine sous le numéro 21,806. Ce sonnet est écrit de sa main sur un feuillet de garde à la fin du volume.

SONNET.

Le ciel m'excusera si j'ay cette creance
Que sans estre coupable on la peut adorer,
Que le plus bel esprit la doit plus admirer,
Et qu'elle est en effet la Minerve de France.

Il faut tout oublier pour cette souvenance,
Car quel objet mortel se pourroit comparer
A cette deité qui sans rien ignorer
Des siècles seulement ignore la puissance ?

Tous les esprits du temps par des labeurs divers
Voulant de ses vertus estonner l'univers
En font de leurs desseins le sujet et l'histoire.

Moy mesme je consens à leur temerité,
Non pas comme croyant arriver à sa gloire,
Mais comme ne pouvant celer la verité.

A quelle personne s'adresse ce sonnet ? Cela est assez difficile à décider d'une manière positive ; nous croyons toutefois que la *Minerve de France* n'est autre que la reine mère Marie de Médicis.

Septembre 1859.

ESTIENNE DURAND.

(1590-1618)

Le nom d'Estienne Durand « l'un des gentils « poëtes de son temps, inventif à dresser des « ballets » comme dit le *Mercure françois*, t. V, p. 268, est presque ignoré : il manque dans la plupart des biographies. Ce poëte que Guillaume Colletet a connu et dont il a écrit la vie dans son *Histoire des poëtes françois* (le manuscrit est comme on sait à la bibliothèque du Louvre) eut une fin tragique ; il mourut en place de Grève en 1618, à l'âge de 28 ans. Né à Paris en 1590 d'une famille riche et de condition assez relevée, il manifesta de bonne heure son goût pour la poésie. C'était un homme de petite taille, mais de belle apparence. Il savait danser, chanter et toucher du luth, qualités fort prisées alors ; sa conversation était agréable et divertissante, et *ses vers* (c'est Colletet qui parle) *estoient egalement ingenieux, doux et forts, et sa prose estoit pleine d'esprit et fort pathetique.* Il exerçait la charge de contrôleur provincial des guerres. Poëte de ballets, bien accueilli à la cour, touchant des pensions du roi et de la reine mère, il semble

que Durand aurait pu se contenter de son sort ; mais son ambition montait plus haut, et ce fut là la cause de sa perte. Marie de Médicis était alors exilée à Blois. Durand qui était attaché à cette princesse et recevait d'elle une pension comme son poëte ordinaire, se lia avec François Sity, Florentin, qui avait été secrétaire de l'archevêque de Tours, Galigay, frère de la maréchale d'Ancre, et ce fut d'après les conseils de cet Italien qu'il écrivit un libelle diffamatoire contre la personne du roi et sur les affaires du temps. Luynes était peu tolérant ; il fit emprisonner à la Bastille Durand et les frères Sity et juger l'affaire par le grand conseil. En agissant de la sorte, il était plus sûr d'obtenir la condamnation qu'il désirait, que s'il eût fait juger les pamphlétaires par le parlement. A la date du 19 juillet 1618, (et non pas le 16, comme le dit par erreur le *Mercure françois* et d'après lui, M. Bazin, dans son excellente *Histoire de Louis XIII*), intervint un arrêt qui condamna comme criminels de lèse-majesté Durand et François Sity à être rompus vifs et André Sity à être pendu. Voici cet arrêt que nous citons en entier :

Du 19e jour de juillet 1618, à Paris.

« Veu par le conseil le procès criminel fait et « parfait par les commissaires deputés par le

« conseil à François et André Sity freres, natifs « de Florence, et Estienne Durand natif de cette « ville de Paris, prisonniers ès prisons dudit « conseil à la requeste du procureur general du « Roy demandeur en crime de leze majesté pour « raison de livres et discours faits, composés et « escrits contre l'honneur et authorité du Roy, « par attaques, factions et menées contre son « service, bien, repos de son Estat, tant dedans « que dehors le royaume, lesdits livres et dis- « cours, memoires et lettres missives desdits « François et André Sity, tant en langue italienne « que françoise et en chiffres, premier arrest de « retention audit conseil du 4e juillet 1618, autre « arrest dudit conseil du 6e desdits mois et an, « ouïs lesdits François et André Sity et ledit Du- « rand sur la sellette pour ce mandés audit « conseil, conclusions du procureur du Roy.

« Dit a esté que le conseil a declaré et declare « lesdits François et André Sity et Estienne Du- « rand atteints et convaincus du crime de leze « majesté pour avoir, par lesdits François Sity « et Estienne Durand, composé et escrit lesdits « livres, discours et memoires et par eux avoir « ledit André Sity fait des pratiques, menées et « intelligences contre l'honneur et authorité du « Roy, son service, bien et repos de son Estat, « tant au dedans que dehors le royaume, pour

« reparation desquels crimes le conseil a con-
« damné et condamne lesdits François Sity et
« Durand à estre menés par l'exécuteur de la
« haute justice dedans un tombereau au devant
« de la principale porte de l'église de Nostre
« Dame de cette ville de Paris, nuds en chemise,
« la corde au col, tenant chacun en leurs mains
« une torch ardente du poids de deux livres, et
« illec dire et declarer que mechamment et ma-
« licieusement ils ont fait, composé et escrit les-
« dits livres, discours et memoires contre l'hon-
« neur et authorité du Roy, fait pratiques et
« menées contre le bien de son service et repos
« de son Estat, dont ils demandent pardon à
« Dieu, au Roy et à justice, de là estre menés et
« conduits en la place de Greve de cette dite
« ville, et là estre lesdits François Sity et Durand
« rompus vifs et brisés sur un echafaud qui pour
« ce faire sera dressé audit lieu, et mis sur une
« roue pour y demeurer tant que mort s'ensuive,
« et après estre leurs corps, ensemble lesdits
« livres et discours brûlés et leurs cendres jetées
« au vent ; et ledit André Sity à estre mené en
« un tombereau par ledit executeur de la haute
« justice en ladite place de la Greve et estre
« pendu et estranglé à une potence qui pour ce
« faire sera dressée en ladite place ; et auparavant
« ladite execution, ledit conseil a ordonné que

« lesdits François et André Sity et Durand seront « mis et appliqués à la question ordinaire et ex- « traordinaire pour sçavoir d'eux la verité e « leurs complices; et a ledit conseil condamné « lesdits Sity et Durand en 300 livres pour les « bastimens de l'hospital de Saint-Louis de cette « dite ville de Paris et en la somme de 2500 li- « vres applicable en œuvres pies ainsi que par le « conseil sera ordonné, et la somme de 1500 li- « vres applicable aux necessités dudit conseil, « et en 200 livres envers la chapelle dudit con- « seil, et a ledit conseil déclaré le surplus des « biens desdits Sity et Durand acquis et confis- « qués au Roy. Le present arrest a esté mis au « greffe dudit conseil, monstré au procureur ge- « neral du Roy et prononcé auxdits Sity et Du- « rand pour ce fait remis en la chambre du con- « seil desdites prisons et entierement executé. A « Paris, le 19e jour de juillet 1618.

« Reste arresté que lesdits François Sity et « Durand seront estranglés auparavant de rece- « voir aucuns coups. Fait audit conseil, à Paris, « le 19e jour de juillet 1618.

« De Remefort,

« Lasnier. »

La sentence fut exécutée le jour même. Boitel, sieur de Gaubertin, témoin oculaire de la mort

de Durand, en parle dans son *Théâtre tragique*, 1621, in-8°, 3e partie, page 105. Théophile fit sur le supplice du poëte un sonnet qui manque dans l'édition de M. Alleaume et que pour ce motif nous croyons devoir reproduire :

SUR LA MORT DE DURAND ET DES DEUX SITI FRERES.

Sonnet.

C'est un supplice doux et que le ciel avoue.
L'on oyra toujours dire à la posterité
Que c'est le chastiment qu'un traistre a merité,
Et la fin miserable où luy mesme se voue.

Heureux qui vous cherit, bienheureux qui vous loue!
Le sort doit travailler à sa prosperité,
Mais ces lasches ingrats qui vous ont irrité
Doivent ainsi perir et seicher sur la roue.

J'ay veu ces criminels en leur supresme sort,
J'ay veu les fers, les feux, les bourreaux et la mort :
Mon âme en les voyant benit vostre bon ange;

Le peuple à cet objet a prié Dieu pour vous :
Mesme les patiens ont trouvé bien estrange
D'avoir eu la faveur d'un traitement si doux[1].

[1] Voir le *Second livre des Delices de la poesie françoise*, par J. Baudoin. Paris, Toussaint du Bray, 1620, in-8°, p. 333. L'exemplaire de la bibliothèque Mazarine (n° 21806) a appartenu à Daniel de Monstier, le célèbre peintre; il contient au feuillet de garde, à la fin du volume, un sonnet écrit de sa main. Les poésies de Théo-

Guillaume Colletet, après avoir relaté les circonstances de la mort de ce malheureux, s'exprime ainsi : « Certes, la France perdit en la « personne de Durand l'une de ses lumières fu- « tures et l'un de ses plus grands ornements. Je « souhaiterois, pour son honneur et son repos, « qu'il eust esté plus sage et que l'affection qu'il « avoit pour le service de sa princesse (la reine « mère) n'eust point esté si prejudiciable à son « prince legitime, ou plutost que l'ambition de « paroistre encore plus n'eust point esté la prin- « cipale cause de sa ruine et de son desastre.

phile, comprises dans ce recueil, renferment des variantes manuscrites écrites d'une écriture autre que celle de Du Monstier, et qui pourraient bien être de Théophile lui-même. La fameuse ode *la Solitude : Dans ce val solitaire et sombre*, est bien moins longue que dans l'édition de M. Alleaume. La pièce : *Elégie à une dame* (p. 215 et suivantes de l'édition elzévirienne, t. Ier) est intitulée : *Satyre troisiesme*, dans les *Delices;* après le quatorzième vers vient l'addition manuscrite suivante :

Si Platon revenoit au siècle d'aujourd'huy,
Le moindre maquereau se moqueroit de luy.
Fortune est seulement aux vertueux severe :
La bonne conscience est sœur de la misere.
Si le Ciel m'avoit fait un de ces gros prelats,
De tous les fils du Ciel on me croiroit l'Atlas,
Si j'estois cardinal, et fussé-je une beste,
Mon chapeau couvriroit les defauts de ma teste.
Le moyen plus aisé de bien fort profiter,
Et d'acquérir beaucoup, c'est ne rien meriter ;
Plus il nous faut de bien, plus le destin est chiche,
Et se monstre prodigue alors que l'on est riche.

« Car je me souviens en ma jeunesse que l'estant « un jour allé visiter en son logis sur la grande « reputation qu'il s'estoit acquise à la Cour de « faire des vers aussi bien que pas un de son « siècle, je le trouvay sur son disner à table où « après les compliments ordinaires il me dit que « sa table n'estoit alors que celle d'un simple « philosophe, mais qu'il esperoit que dans peu « de temps elle seroit la table d'un grand sei- « gneur, et qu'au lieu de trois plats dont on le « servoit, il esperoit d'estre bientost servi à trois « services ; ce qui arriva trois ou quatre mois « devant son malheur, dont sans doute il jetoit « dès lors les premiers fondements par cet ouvrage « si funeste que je n'ay jamais veu et que je n'ay « jamais eu la curiosité de voir, estant comme je « suis, naturellement ennemy de la satyre et des « libelles. »

Ces dernières lignes sont curieuses à plus d'un titre. Colletet se dit *ennemy de la satyre et des libelles*. Il oublie apparemment que cinq ans après le supplice de Durand il se trouva compromis avec Théophile, Berthelot et Frenicle dans l'affaire du *Parnasse satyrique* et condamné comme un des auteurs de ce recueil licencieux par arrêt du parlement de Paris du 19 août 1623, à un bannissement de neuf ans hors du royaume avec injonction de garder son ban, *à peine d'estre*

pendu et estranglé. Il ajoute qu'il n'a pas eu la curiosité de voir le pamphlet le Durand. Cela nous étonne fort de la part de Colletet qui était un véritable amateur de *raretés :* il devait plus qu'aucun autre, ayant connu personnellement l'auteur, désirer lire l'ouvrage brûlé en place de Grève. Ce pamphlet était-il imprimé ? Nous le croyons. S'il eût été manuscrit, il n'aurait certes pas survécu aux flammes du bûcher de 1618, et Colletet n'aurait pas eu la possibilité matérielle de le lire, possibilité qu'il a eue, mais dont il n'a pas usé : cela ressort clairement selon nous, des termes par lui employés. Remarquons en outre que Colletet n'indique pas le titre du libelle, Boitel seul nous l'apprend : c'est la *Riparographie* [1]. « Je ne veux point, dit-il, faire relation « du sujet de sa *Riparographie ;* je me contente « de raconter sa mort à nos neveux. » Mais il se garde bien d'entrer dans des détails qui auraient pu nous faire connaître le contenu du livre et nous ne pouvons que regretter la réserve avec laquelle il s'exprime dans son *Theatre tragique.* On peut toutefois conjecturer que la *Riparographie* contenait des traits satiriques contre Luynes

[1] Relevons ici l'erreur de la biographie Michaud, qui donne au pamphlet de Durand le titre de *Ripozographie* (t. XII, p. 347).

et son administration, blâmait la conduite tenue envers la reine mère et flétrissait avec indignation le meurtre de Concini et l'assassinat juridique de la maréchale d'Ancre. Quoi qu'il en soit, nous n'avons pu, malgré toutes nos recherches, trouver ce pamphlet. Nous ne le voyons pas cité dans les catalogues, et il n'est pas compris dans le *Recueil des pieces les plus curieuses qui ont esté faites pendant le regne du connestable jusqu'à present* 1622, in-8. Espérons qu'un des nombreux lecteurs du *Bulletin* [1] sera plus heureux que nous et pourra mettre enfin la main sur ce rare volume.

Quant aux œuvres de Durand qui se composent d'un roman, d'un recueil de poésies et de vers de ballet, nous renvoyons le lecteur désireux de les connaître, à la vie manuscrite du poëte par Guillaume Colletet et aux *Recherches sur les theatres de France*, par Beauchamps, 1735, t. III : il trouvera là tous les renseignements nécessaires.

Septembre 1859.

[1] Ceci était écrit dans le *Bulletin du bibliophile*, publié par Techener.

LE CABINET DES MUSES

(1619)

Ce curieux recueil de poésies parut en 1619 sous ce titre : *Le Cabinet des Muses ou Nouveau Recueil des plus beaux vers de ce temps.* A Rouen, de l'imprimerie de David du Petit Val, imprimeur et libraire ordinaire du roy, 1619, in-12 de 943 pages. Il est précédé de l'avertissement suivant : « L'imprimeur aux lecteurs. — « Messieurs, la courtoisie de mes amis m'ayant « mis entre les mains un bon nombre de pieces « des meilleurs poetes de ce temps, lesquelles « n'ont encores esté imprimées, j'ay cru profiter « au public de leur faire voir le jour sous le « nom du *Cabinet des Muses* pour les faire re- « cognoistre entre une infinité de livres de poésie « qui courent sous divers titres. Et pour le « rendre de juste volume j'y ai adjoint les plus « notables pieces de monsieur Du Perron, Ber- « taut, Malherbe, Porcheres, de Lingendes, « Renier (*sic*), Motin et autres, et principale- « ment les plus recentes. J'espere que vous ne « blasmerez mon dessein, ce qui m'occasionnera « à l'advenir de rechercher avec plus de sollici-

« tude ce qui se fera de nouveau qui soit digne « d'estre veu, pour vous en faire participans en « plus grand volume et caractère, Dieu aidant. »

Ce que dit l'imprimeur est loin d'être exact, car la plupart des pièces qui composent le *Cabinet des Muses* avaient déjà vu le jour dans des recueils antérieurs. (Voir les *Muses françoises ralliées*, 1603 ; le *Parnasse des plus excellents poetes de ce temps*, 1607 ; *Nouveau Recueil des plus beaux vers de ce temps*, 1609 ; le *Temple d'Apollon*, 1611 ; *Delices de la poesie françoise* de Rosset, 1615.)

Bien que portant la date de 1619, ce recueil ne renferme, à de rares exceptions près, que des œuvres de poëtes du temps de Henri IV. C'est un des ouvrages les plus importants pour l'histoire de la poésie sous le règne de ce prince, et à ce titre, il ne sera peut-être pas sans utilité d'indiquer les noms des poëtes que David du Petit Val a mis à contribution pour composer son volume.

Disons d'abord que presque toutes les pièces de vers sont signées ; quelques-unes seulement sont sans indication de nom d'auteur.

Le nom de Du Perron apparaît le premier au seuil de l'ouvrage : cet honneur était bien dû à un cardinal. Viennent ensuite des vers de Regnier ; P. Motin, de Bourges ; Malherbe ; Rob.

Estienne (né vers 1560, mort en 1630); Bertaut; Laugier de Porchères; d'Hemery d'Amboise; le sieur de la Salle et des Termes [1]; de Pomeny, amant de Marguerite [2]; Charles de Piard, sieur d'Infrainville et de Touvant, disciple de Malherbe; Gabriel de Trellon, conseiller au parlement de Toulouse (qu'il ne faut pas confondre avec son frère Claude de Trellon, le ligueur); Maynard; G. d'Agoneau; Raoul Callier, parent de Rapin; de la Roque; A. de Vermeil (*Stances sur le*

[1] Ce poëte est sans doute le même que Paul Perrot de La Salle, auteur du poëme intitulé : *le Contr'empire des sciences et le mystère des asnes P. P. P. P., avec un paysage poetic sur autres divers sujects par le même autheur.* A Lyon, de l'impression de François Aubry, à l'enseigne de l'Asne bardé, 1599, in-16 de 4 feuillets liminaires et 132 feuillets.

[2] Le sanglant libelle de d'Aubigné, le *Divorce satyrique*, s'exprime ainsi au sujet de Pomeny : « C'est pour luy « qu'elle (la reine Marguerite) fit faire les lits de ses dames « d'Usson si hauts qu'on y voyoit dessous sans se cour- « ber, afin de ne s'escorcher plus comme elle souloit les « espaules ni le fessier en s'y fourrant à quatre pieds toute « nue pour le chercher; c'est pour luy qu'on l'a veue sou- « vent tastonner la tapisserie, pensant l'y trouver, et ce- « luy pour qui bien souvent, en le cherchant de trop d'af- « fection, elle s'est marqué le visage contre les portes et « les parois. C'est pour luy que vous avez tant ouy chan- « ter à nos belles voix de cour ces vers faits par elle- « mesme :

« A ces bois, ces prés, et cet antre,
« Offrons les vœux, les pleurs, les sons,
« La plume, les yeux, les chansons
« D'un poëte, d'un amant, d'un chantre. »

gris, la Mort d'Astrée) ; Catherine de Bourbon, duchesse de Bar, sœur de Henri IV [1] ; d'Huxattime ; du Maurier, huguenot et plus tard ami de Saint-Amant ; des Yveteaux, fils de Vauquelin ; Alexandre de Pontaimery, seigneur de Focheran (*Hymne de l'aumosne*) ; de Beaumont-Harlay ; Pierre Pyard de la Mirande, sans doute parent de Touvant et auteur de *Bergeries* qui ne sont pas sans mérite. Transcrivons ici un de ses sonnets :

SONNET.

Ces prés, heureux tesmoins de nostre amitié sainte,
Puissent, ma Doralise, à jamais estre verts,
Toujours de fleurs de jonc et de glayeul couverts,
Sans de la courbe faux jamais sentir l'atteinte!

Y puissions nous toujours, francs de haine et de crainte,
Le long des clairs ruisseaux serpentans au travers,
Nous baiser sans soupçon et couchés à l'envers
L'un à l'autre d'amour nous entrefaire plainte.

Qu'en l'ecorce des saulx nos chiffres engravés
Contre l'effort du temps soient du ciel preservés,
Afin d'estre tesmoins à la race future

Combien ferme en nos cœurs autrefois fut l'amour
Dont, malgré le trespas, la flamme chaste et pure
En nos esprits unis rayonnera toujour.

[1] A. de Vermeil a écrit *l'Epithalame de Monsieur le duc de Bar, prince de Lorraine et de Madame Catherine de*

On trouve encore dans ce recueil des poésies de François de Rosset, l'éditeur des *Delices* de 1615 ; Le Cordier de Maloysel ; Le Métel (Bois-Robert) ; Jean Baudoin, l'éditeur des *Delices* de 1620 ; Bouteroue (le *Petit Olympe d'Issy*, pièce non signée) ; Lingendes, l'auteur des *Changemens de la bergere Iris ;* de Lespine ; Chaulvet (*Le gage touché*) ; de Viau (c'est le fameux Théophile) ; Fr. Chovayne ; de Lastre ; Passerat (vers non signés) ; J. Chrestien ; N. Renouard (vers de piété) et Coulomby (*Consolation à la reine mere sur la mort du feu Roy*, pièce non signée).

Citons maintenant quelques vers de Motin, un poëte jadis célèbre et maintenant presque oublié [1].

Motin n'est guère connu que par ce qu'en dit Boileau dans l'*Art poetique*, chant IV :

J'aime mieux Bergerac et sa burlesque audace
Que ces vers où Motin se morfond et nous glace.

Bourbon, sœur unique du roy. (Voir le *Parnasse des plus excellents poëtes de ce temps.* Lyon, 1618, t. II, feuillets 50-52.)

[1] Pierre Motin naquit à Bourges. On ne sait au juste ni la date de sa naissance ni celle de sa mort ; mais il n'existait plus en 1615 et même en 1614. (Voir les vers de Bonnet, neveu du *defunt sieur Motin*, dans les *Delices* de Rosset, 1615, p. 933 ; le privilége est du 27 novembre 1614.) Motin était ami de Regnier, et a mis en tête des satires de

Mais cette sentence de Boileau est loin d'être juste. Qu'on veuille bien lire les vers de Motin

ce dernier une ode qu'on peut lire dans les anciennes éditions du poëte de Chartres ; Regnier, de son côté, lui a dédié sa quatrième satire. Il avait une sœur qui, elle aussi, cultivait la poésie (il y a deux sonnets de cette dame dans *les Muses en deuil en faveur du sieur Brun, sous le nom de Cleante pour la mort de son Alcinde*. Paris, Toussaint du Bray, 1620, in-8, de 64 p.). Les poésies de Motin n'ont jamais paru en volume : elles sont éparses dans les recueils suivants : *Les Muses françoises ralliées de diverses parts, par le sieur Despinelle*. Lyon, Barthelemy Ancelin, 1609, in-16 (il y a des éditions antérieures) ; le *Parnasse des plus excellents poetes de ce temps*, 1607, 2 vol. in-12 ; *id.*, Paris, Guillemot, 1618 ; *id.*, Lyon, 1618 ; les *Muses incognues, ou la Seille aux bourriers pleine de desirs et imaginations d'amour*, Rouen, Jean Petit, 1604, in-12 ; les *Muses gaillardes recueillies des plus beaux esprits de ce temps*, par A. D. B. P. (Ant. Du Brueil Parisien), 1609, in-12 ; *Nouveau recueil des plus beaux vers de ce temps*, Paris, Toussaint du Bray, 1609, in-8, p. 213-281 ; *id.*, Lyon, Barthel. Ancelin, 1615, in-12 ; le *Temple d'Apollon*, ou *Nouveau recueil des plus excellens vers de ce temps*, Rouen, Raph. du Petit Val, 1611, 2 vol. in-12 ; les *Satyres bastardes et autres œuvres folastres du cadet Angoulevent*, 1615, in-12 ; les *Délices de la poésie françoise* de Rosset, 1615, p. 561-643, et de Baudoin, 1620, p. 377-448 ; *Recueil des plus excellens vers satyriques*, Paris, Estoc, 1617, in-12 ; le *Cabinet satyrique* ; les *Delices satyriques*, Paris, Ant. de Sommaville, 1620, in-12 ; le *Cabinet des Muses*, 1619 ; le *Parnasse satyrique* ; *Le Séjour des muses, ou la Cresme des bons vers*, 1626 ; *id.*, 1630 ; *Recueil des plus beaux vers de Malherbe, Racan, Monfuron*, etc., Paris, Toussaint du Bray, 1627, in-8, p. 690-792 ; *id.*, 1630, p. 730-833 ; *id.*, Pierre Mettayer, 1638 ; le *Nouveau Parnasse satyrique*, 1684, in-12. On trouve encore des vers de Motin en tête des *Amours et premières œuvres poétiques de François de Louvencourt, seigneur de Vauchelles*, 1595, in-12 ; des *Œuvres du sieur de La Roque*

insérés dans le *Cabinet satyrique* et l'on verra s'il mérite la qualification de poëte froid. Ami de Regnier, il rivalisait avec lui de licence et d'obscénités. Mais cela ne l'empêchait pas d'être bien accueilli à la cour de Henri IV. Il y a de beaux vers dans ses *Stances sur ce qui fut attenté contre le roy, le lundi, 19e jour de décembre* (il s'agit de l'attentat du procureur Jacques des Isles qui frappa le roi sur le Pont-Neuf en 1605). En voici quelques strophes :

STANCES.

Vous qui pour le danger du plus grand Roy qui vive
Sentistes les frissons d'une fievre craintive,
Faites que de vos chants l'air plus haut soit frappé,
Que la juste allégresse à la frayeur succede,
Et que du bien present le plaisir vous possede
Au lieu du souvenir du peril eschappé.

. . . . . .

On dit que par magie en frappant une image
Celuy qu'elle figure en reçoit le dommage
Sentant au mesme temps le mesme coup sur soy :

de Clermont en Beauvoisis, 1609, in-12; des *Airs de cour* de Guedron, 1608-1620, 5 parties in-8, IIe livre, et du *Recueil des reglements notables* de son compatriote, Jean Chenu, 4e édition, Paris, Robert Fouet, 1611, in-4; *id.*, 5e édition, Lyon, 1614, in-4. Guillaume du Sable, l'auteur de la *Muse chasseresse*, Paris, 1611, in-12, a adressé à Motin deux sonnets, p. 156-157. — Voir sur ce poëte, Goujet. *Bibliothèque françoise*, t. XIV, p. 218-221.

Tout le corps de l'estat que le Roy seul asseure
De ce coup parricide eust senty la blessure
Et respandu son sang par les veines du Roy.

Grand Roy que tout le monde en l'adorant contemple
Qui sert d'estonnement et non pas d'un exemple,
Car un roy comme luy ne peut estre imité,
Sans premier ny second, seul pareil à soy mesme,
Dont le bonheur s'egale à la valeur extrême,
Et l'extrême valeur à l'extrême bonté.

. . . . . .

Parmy les coups divers des piques et des lames,
Dans le bruit des canons, la poussiere et les flammes,
C'est ce Roy qui soustint cent bataillons armés,
Tenant aux accidents ses vertus preparées,
Et vit autant de morts contre luy conjurées
Que d'ennemis vivans à sa perte animés.

C'est luy qui s'est fait jour dans la foule des armes
Et ne paslit jamais que de pitié des larmes,
Que de regret de voir le sang humain versé
Et que des ennemis l'ame au corps estouffée
A sa rare clemence eust ravy le trophée
De pouvoir pardonner quand il est offensé.

. . . . . .

Seigneur, ne permets pas qu'un sacrilege efface
Par la mort de ton oingt le portrait de ta face,
Mais un fil plus durable à ses jours attachant,
Sans qu'aucun de ses vœux ta faveur luy desnie,
Rends pour luy sans effet l'œil de la calomnie,
La bouche du perfide et la main du meschant.

Fay que de son Dauphin les saisons avancées
Passent mesme l'espoir conçeu dans nos pensées

De le voir des guerriers plus craindre qu'envier,
Et que l'enseignement d'un si genereux Père
Donne au destin du fils pour le rendre prospère,
Ce que le doux ruisseau donne au jeune olivier.

Fay que d'un Roy si grand le nom partout se vante
Et comme le cyprès les serpens espouvante,
Que son ombre aux meschans apporte de l'effroy ;
Fay luy voir que des siens l'amitié luy doit plaire,
Que la plus seure garde est n'en avoir que faire,
Mais n'en avoir que faire, il ne le peut sans toy.

Citons encore quelques fragments de sa *Méditation sur le Memento homo :*

Souviens toy que tu n'es que cendre,
Et qu'il te faut bien tost descendre
Dans le fond d'un sepulchre noir
Où la terre te doit reprendre,
Et la cendre te recevoir.

Le peril te suit à la guerre ;
Dessus la mer, dessus la terre
Le peril te suit en tous lieux,
Et tout ce que le monde enserre
Vit en peril dessous les cieux.
. . . . . .

Des hommes la maudite vie
A mille maux est asservie,
Dont le moindre est assez puissant
Pour arracher l'ame et la vie
Hors de nostre corps languissant.

Puis après la mort endurée
De ta despouille demeurée
Les membres seront sans chaleur,
Et ta face desfigurée
Et tes deux levres sans couleur.

Des prestres la triste cohorte
Viendra chanter devant ta porte;
Un drap de morts et un linceuil
Couvriront ta charogne morte
Prisonnière dans un cercueil.

Les torches luiront par la rue,
Et des tiens la troupe accourue,
Couverte d'un long habit noir
A ton ame mal secourue
Payeront le dernier devoir.

Alors la prunelle offusquée,
La langue qui s'est tant moquée,
Et ta peau cendre deviendront,
Et au lieu de poudre musquée
Les vers dans ton poil se tiendront.

Tout ce qui dans terre chemine
De puanteur et de vermine,
Mille crapeaux, mille serpens
Iront sur ta morte poitrine
Et dessus ton ventre rampans.

Ton ame de nul consolée
Qui cependant sera volée
Où l'on juge en dernier ressort,
Toute tremblante et desolée
Mourra de peine après ta mort.

La main de ton juge equitable
A ton offense detestable
Sa justice fera sentir :
Un grand abysme espouvantable
S'entrouvrira pour t'engloutir.
. . . . . .

Pense donc que tu n'es que cendre
Et qu'il te faut bien tost descendre
Dans le fond d'un sepulchre noir
Où la terre te doit reprendre
Et la cendre te recevoir.

Certes de tels vers ne viennent pas d'un poëte médiocre et sont loin de justifier la sévère censure du législateur du Parnasse. Boileau, du reste, comprenait fort peu notre vieille poésie : ses jugements sur Ronsard, du Bartas et Saint-Amant ont été révisés par la critique moderne. En sera-t-il de même de l'opinion par lui émise sur Motin ? Nous l'espérons.

Juin 1860.

LA SATYRE DU TEMPS

A THÉOPHILE.

Parmi les pièces importantes pour l'histoire littéraire de la fin du XVIe siècle et du commencement du XVIIe figure au premier rang la *Satyre du temps à Theophile* que nous reproduisons ci-après. Cette satire est en alexandrins assez médiocres, il est vrai, mais pleins de détails curieux sur les poëtes du temps de Henri IV et de Louis XIII. Elle parut pour la première fois, suivant Le Clerc, à Lyon, en 1619, à la suite de l'*Espadon satyrique* [1]. On la retrouve dans d'autres éditions de ce livre, notamment dans celle de Lyon, Jean L'Autret, 1626, in-12 de 143 pages (elle occupe dans cette édition les pages 131 à 139) ainsi que dans la *Satyre Me-*

[1] Nous n'avons pas vu l'édition de l'*Espadon satyrique* de Lyon, 1619; nous ignorons, par conséquent, si la *Satyre du temps* s'y trouve, ainsi que l'affirme Le Clerc; mais nous connaissons une édition de Rouen sous la même date, et dont voici le titre exact : l'*Espadon satyrique, par le sieur de Franchere, gentilhomme franc-comtois, dédié à M. le baron de Roche.* A Rouen, chez Jacques Besongne, Nicolas Le Prevost et Jean Boulay, MDCXIX (1619), in-12 de 122 p. *La Satyre du temps* manque complétement.

nippée de Courval Sonnet, Lyon, Vincent de Cœursilly, 1623, in-8, pages 186-193.

Quel est l'auteur de cette pièce ? Sur ce point les avis sont partagés. Les uns, comme Goujet (*Bibliothèque françoise*, t. XIV, pages 310-313) et l'abbé Joly pensent que Courval a écrit cette satire ; d'autres, comme Le Clerc et d'Artigny (*Nouveaux mémoires d'histoire et de littérature*, t. VII, pages 111-121) l'attribuent à un poëte assez obscur nommé Besançon. Pour nous, nous n'hésitons pas à admettre cette dernière opinion, et voici nos motifs à l'appui. Besançon a signé la *Satyre du temps* dans l'édition de l'*Espadon* ci-dessus indiquée ; dans la *Satyre Menippée*, de Courval, au contraire, aucun nom, aucune signature. C'est là, ce nous semble, un motif suffisant pour donner la paternité de l'œuvre à Besançon qui se nomme et qui signe. Dira-t-on que ce nom est un nom de convention et de fantaisie ? Non, car nous trouvons dans les œuvres de Gilles Durant une pièce intitulée *Songe*, adressée à *Nicolas Bezançon ;* c'est l'ode XXI du premier livre [1] ; malheureusement cette pièce n'apprend rien sur notre auteur. Nous voyons également dans le même volume, au mi-

[1] Voir *Les Œuvres poétiques du sieur de La Bergerie, avec les imitations tirées du latin de Jean Bonnefons.* Paris, Abel L'Angelier, 1594, in-12, feuillets 114-117.

lieu des pièces en l'honneur de Durant une longue ode à la manière antique avec strophes, antistrophes et épodes, signée Nic. Bezançon [1]. Tout ceci prouve, selon nous, que ce poëte a bien réellement existé et n'est nullement un être imaginaire.

Nous croyons donc que la *Satyre du temps* est l'œuvre de Nicolas Besançon et qu'elle doit lui être restituée.

Mars 1860.

SATYRE DU TEMPS, A THÉOPHILE [2].

La reputation que ta veine feconde
Sur l'aile de tes vers a porté par le monde,
Le bruit de ton humeur qui plaît au plus censeur,
Ta conversation qui n'est rien que douceur,

[1] *Id.*, feuillets 242-244.

[2] Les œuvres de Théophile ont été récemment publiées par M. Alleaume; mais dans cette édition, d'ailleurs si savante et si recommandable, plusieurs pièces ont été omises. Nous ne citerons que les suivantes : *Au sieur Hardy*, ode, en tête du t. Ier du *Théâtre d'Alexandre Hardy*. Paris, Quesnel, 1624, in-8; *Sur la mort de Durand et des deux Siti frères*, sonnet dans les *Délices de la poésie françoise* de Baudoin, 1620, in-8, p. 333; Sonnet : *Je songeois que Philis, des enfers revenue*, id., p. 349 (reproduit dans la *Quintessense satyrique*, p. 206-207); *Sonnet sur le saint sacrement*, et deux épigrammes dans le *Jardin des Muses*. Paris, Sommaville, 1643, in-12, p. 7, 52 et 63; *Satyre de feu Théophile sur la diverse humeur et fortune des hommes*, dans le *Recueil de Sercy*, t. Ier, p. 89-97. Théophile, comme la plupart des poëtes illustres, a vu ses vers

Ta façon de parler, ta franchise et l'emphase
Que ton style divin fait paroistre en sa phrase,
Ton esprit qui de tout parle indifferemment,
Esprit accompagné du plus beau jugement
Et du sens le plus net dont jamais la nature
Prodigue à t'enrichir, orna sa creature;
Esprit hermaphrodite, esprit qui se fait voir
Dans ses doctes escrits, vray demon de[1] sçavoir,
Cette discretion qui fait que l'on t'estime
De la faveur des grands possesseur legitime,
Et mille autres vertus dont un decret fatal
Força pour toy le ciel de t'estre liberal,
Enfin m'ont obligé de t'adresser ces lignes
Encor que de tes yeux je les cognoisse indignes
Et qu'il soit malseant à moy, petit rimeur
De te representer en ces vers mon humeur.
Mais forcé du despit que j'ay de voir la trace
Qu'un tas de rimasseurs a frayé sur Parnasse,
Champignons avortés des humeurs d'une nuit
Que Mome et l'ignorance accouplés ont produit;
Honteux, dis je, de voir son onde diaphane
Assouvir les chaleurs de leur gosier[2] profane
De remarquer leurs pas en sa poudre imprimés
Qui de çà, qui de là, confusement semés,
J'ay pris l'occasion et le temps de t'escrire
Contre ces rimailleurs pour nous donner à rire,
Et bien que je te sois un auteur incognu
Te faire voir ma veine et mon esprit à nu,

parodiés; nous connaissons en ce genre, l'*Aurore du sieur Théophile travestie*, stances par Boissiere (même recueil, t. IV, p. 138-140). Né en 1590, mort en 1626.

[1] Variante : *du*.

[2] Id. *gouffre*.

Te monstrer qu'en mon cœur je n'ay point de reserve,
Et que je suis sans plus mon caprice et ma verve,
Parle à ma fantaisie, et tasche seulement
Que le sens de mes vers soit pris facilement;
Que mes conceptions de chacun soient reçeues
Comme je les cognois[1] facilement conçeues
Et sans rien emprunter de grec ny de latin,
D'hebrieu ny d'espagnol et moins de florentin,
Sans desrober d'autruy figure ny methode,
Suivant mon sens commun, je travaille à ma mode.
Je ne blame personne et laisse en t'imitant
Chacun libre à parler du sujet qu'il entend;
Non que je sois si fol, surpris de l'apparence[2]
Que je ne sache bien discerner l'ignorance,
Mais comme je voudrois n'estre jamais repris,
Ainsi[3] ne crois je rien digne de mon mespris.
Je treuve tout bien fait et seulement j'accuse
Celuy là qui ne treuve aucun digne d'excuse
Qui mesdit sans mesgard[4] et croit en mesdisant
Mesdire estre une loy qui l'aille authorisant :
Ainsi sa vanité d'un bon vers ne fait conte,
Ainsi les bons esprits rougissent de sa honte,
Et souvent obligés par la discretion,
Sont contraints de forcer leur indignation,
Dire tout autrement que leur esprit ne pense,
Esclaves du devoir et de la recompense.

Mais moy qui ne censure et ne m'attache à rien,
Ennemy des flatteurs, qui ne soit mal ou bien,
Libre je te diray, conservant ma coutume,

[1] Id. *conçois.*
[2] Id. *Non que je sois si fort surpris de l'apparence.*
[3] Id. *aussi.*
[4] Id. *esgard.*

Quel venin maintenant enfle mon apostume;
Et soulageant un peu les maux qu'elle m'a faits,
De mon allegement produiray les effets.

Je te rapporteray ce qu'on dit de la Muse,
De la veue[1] et du sens où chaque esprit s'amuse,
La gloire ou le mespris qu'un jugement divers
Donne les yeux fermés aux plus aimables vers,
Et comme ces rimeurs, bastards de la fortune
Se rendent odieux à leur voix importune.
Et puis t'ayant fait voir comme ils parlent de tout
Je les feray tomber autrement que debout.
J'abhorre leur esprit, et ne puis, Theophile,
Du style de la mode accommoder mon style.
Leur façon me deplaist, leur jargon m'estourdit,
Car de parler françois ils n'ont pas le credit.
Ils n'ont jamais succé la moelle d'un livre
Pour en orner faconds le papier ou le cuivre;
Bref ne savent, sinon de lambeaux ramassés,
Faire en quatre ou cinq ans des[2] vers rapetassés.
S'il advient que quelqu'un leur fasse voir une ode,
Ils diront : *Ces vers là ne sont pas à la mode;*
Cette phrase est trop lasche, et plus communement :
Je ne treuve cela[3] *propre à mon jugement;*
Ce vers a mauvais son, cette cacophonie
De sa juste cadence estouffe l'harmonie;
Et s'en void de ceux là qui souvent estonnés
Comme des jeunes ours sont conduits par le nez,
S'en retournent honteux en[4] leur ame confuse,

[1] Id. *veine.*
[2] Id. *cent.*
[3] Id. *Je n'ay treuvé cela.*
[4] Id. : *et.*

Maudissant mille fois le mestier de la muse,
Et sans espelucher qui les aura repris,
Applaudissent encore un injuste mespris, [nent
Leur diront grand mercy des leçons qu'ils appren-
Quoyqu'ils en sachent plus que ceux qui les repren-
Si qu'enfin vous verrez en leur suasion [nent
Qu'il faudra que nos vers sentent l'occasion,
Imitant les rabats dont le temps s'accommode,
On crie dans Paris des chansons à la mode,
Et conclus qu'attendant encore deux hivers
Les esprits sembleront les rabats et les vers.

Ils disent que *Malherbe* emperle[1] trop son style,
Supplement coustumier d'une muse infertile[2],
Et qu'ayant travaillé deux mois pour un sonnet,
Il en demeure quatre à le remettre au net[3];
Que ses vers ne sont pleins que de paroles vaines
Et de la vanité qui bout dedans ses veines;
Qu'il est plat pour le sens et la conception,
Et pour le faire court, pauvre d'invention.

[1] Id. *ampoule.*

[2] Id. *fertile.*

[3] Ce reproche a également été fait à Malherbe (1555-1628) par Berthelot, dans un couplet de chanson :

Estre six ans à faire une ode,
Et faire des lois à sa mode,
Cela se peut facilement;
Mais de nous charmer les oreilles
Par sa merveille des merveilles,
Cela ne se peut nullement.

Le réformateur se vengea en faisant donner des coups de bâton au poëte par un gentilhomme de Caen, nommé La Boulardière. Cette chanson était une parodie d'une chanson faite par Malherbe en 1606, et qui commence

Ils blasment degoustés l'Iris de *de Lingendes*[1]
Disant[2] qu'il estoit bon pour faire des legendes
Et que trop familier, vulgaire et complaisant
Pour se rendre plus doux[3] il parle en paysant;
Disent que Saint-Amant[4] ressemble le tonnerre,
Tantost voisin du ciel et tantost de la terre;
Que les vers de Hardy[5] n'ont point d'egalité;

ainsi : *Qu'autres que vous soient desirées*, etc. — Voir aussi les lettres de Balzac à Conrart, livre II, lettre XI.

[1] Jean de Lingendes, né à Moulins, mort très-jeune en 1616. Viollet Le Duc le fait naître en 1586, mais nous ne savons sur quels documents il s'appuie pour établir cette date. *Les changemens de la bergère Iris* sont un poëme en 5 livres (strophes de 6 vers de 8 syllabes); il est dédié à la princesse de Conty. Nous en connaissons deux éditions, toutes deux de Paris, Toussaint du Bray 1614 et 1618, in-12 (le privilége est du 15 octobre 1605). Quant à ses autres œuvres, elles se trouvent dans les recueils suivants : *Nouveau recueil des plus beaux vers de ce temps*, Paris, Toussaint du Bray, 1609, in-8°, p. 335-385; *idem*, 1615, in-12; *Delices de la poesie françoise* de Rosset, 1615, in-8°, p. 699-768; *Recueil des plus excellents vers satyriques*, 1617; *Parnasse des plus excellens poetes de ce temps*, Lyon, Ancelin, 1618, 2 vol. in-12; *Cabinet des muses*, 1619; *Séjour des muses ou la cresme des bons vers*, 1626; *idem*, 1630; *Recueil des plus beaux vers de Malherbe, Racan, Maynard, etc.*, Paris, Toussaint du Bray, 1627; *idem*, 1630; *idem*, Paris, Mettayer, 1638. — Voir sur ce poëte, Goujet, t. XIV, p. 286-287; Viollet Le Duc, *Bibliothèque poétique*, 1843, p. 375-380.

[2] *Variante :* Disent.

[3] *Id.* Dur.

[4] L'imprimé porte *Saint-Amour;* ce doit être une faute d'impression et nous pensons qu'il faut lire *Saint-Amant.* Saint-Amant naquit en 1594 et mourut en 1661. — Voir l'excellente édition de ce poëte publiée par M. Livet en 1855 chez Jannet, en 2 volumes in-12.

[5] Alexandre Hardy, né à Paris vers 1560, mort vers 1631.

Que le nombre luy plaist plus que la qualité;

Ce fécond auteur dramatique avait, dit-on, composé huit cents pièces, mais il ne nous en reste que trente-trois (dont quatorze tragédies, quatorze tragi-comédies et cinq pastorales) sans compter *les Chastes et loyales amours de Théagène et Chariclée* en huit parties, ou comme dit l'auteur, *en huit poemes dramatiques ou theatres consecutifs*. Ses œuvres ont été publiées en six volumes in-8°, Paris, Quesnel, 1623-1628. Le vers de Hardy est trivial et incorrect au delà de toute expression, mais parfois plein de vigueur et d'énergie. Dans le *Ravissement de Proserpine* et dans la *Gigantomachie* il y a d'étranges licences de langage, mais elles sont mises sur le compte de *Mome*. Dans la première de ces pièces Pluton cherche à fléchir Proserpine et lui adresse les vers suivants (acte III, scène II):

Farouche, apaise toy, belle nymphe et rebelle,
Cesse de reclamer Jupiter et Cybelle,
Desiste de plomber l'albastre de ce sein
Où volète d'amours un idolastre essein;
Ne desnigre l'espoux que ta frayeur ignore,
Qu'à faute de scavoir ton imprudence abhorre.
Celuy qui t'a ravie et te tient possesseur
A Jupiter pour frère et Junon pour sa sœur.
Je suis né de Saturne à qui seul obtempère
Du chaos debrouillé la semence première.

Et comme la jeune vierge résiste et implore le secours de sa mère, le dieu lui répond par une description assez vive des plaisirs du mariage:

Une mere t'amuse à de fades douceurs [Diane]
De je ne sçais quel vœu sterile de deux sœurs [Pallas et
Mais au sein d'un mari dans leur source tu puises:
L'epreuve t'apprendra que ce ne sont feintises.
Tu te repentiras de l'avoir crue, alors
Que dans le lit nopcier nous ne ferons qu'un corps,
Que nous nous tirerons les ames par la bouche,
Transis d'aise pendant l'amoureuse escarmouche
Que j'espère attaquer aussi vif et dispos....

PROSERPINE.

Ah! ne me polluez de si sales propos.

Encore une citation: nous la prenons dans la *Giganto-*

Qu'il est capricieux en diable, et que Lestoile [1]
Prend un peu trop de vent qui enfle trop sa voile ;
Qu'il se hasarde trop et que mauvais nocher
Il ne cognoist en mer ny coste ny rocher.
Ils disent quant à moy que je n'ay point d'estude,
Que tantost je suis doux et tantost je suis rude ;

machie (acte IV). La *Terre* déplore la défaite des géants vaincus par Jupiter :

O supreme desastre ! helas ! mon Encelade
Tombe dernier surpris de la mesme embuscade.
Mimante l'a suivi et nul des miens là haut
N'ose plus que de loin continuer l'assaut,
Ne pense intimidé sinon de sa retraite ;
Bref mon œil ne voit moins qu'une entière deffaite.
Les chefs occis, que doit le surplus espérer ?
Commence, pauvre mère, à te défigurer,
Arrache à pleines mains ta perruque chenue,
Deffie l'inhumain qui tonne dans la nue.
Inique ravisseur du droit de mon espoux,
Espuise dessur moy ton forcené courroux.
Embrase inexorable, extermine la terre
Sur qui tu te prevaux d'un perfide tonnerre :
Aussi bien prolongeant la trame de mes jours
Ce sein renourrira mesme ennemy toujours.
Tu regneras en peur parmy l'incertitude,
Regne qui te sera pire qu'une servitude,
Et ne presume pas que les siecles suivans
A ton occasion je souffre les vivans :
Sterile devenue, ains marastre commune
J'espancheray sur eux le fiel de ma rancune ;
Mes presens nourriciers leur deviendront mortels,
Afin qu'aucun ne puisse honorer tes autels.

[1] Claude de Lestoile, sieur du Saussay, mort en 1652 âgé d'environ 50 ans suivant Goujet. On trouve des vers de ce poëte dans le *Recueil des plus beaux vers de Malherbe, Racan, etc.*, 1627 ; *idem*, 1630 (p. 871-918) ; *idem*, 1638 ; *Les nouvelles Muses des sieurs Godeau, Chapelain, etc.*, Paris, Robert Bertault, 1633, in-8° ; *Les Muses illustres de Malherbe, Théophile, etc.* (recueil publié par Colletet fils), 1658, in-12.

Que *Ronsard*[1] est pedant, et que tous les autheurs
Qui furent de son temps n'estoient qu'imitateurs ;
Qu'ils ont tous desrobé d'Homere et de Virgile,
Et n'ont pas seulement espargné l'Evangile.
Mesme ils disent de toy que ton esprit malsain
S'extravague souvent au cours de son dessein ;
Que *Garnier*[2] sent le grain reclus, et que *Porchere*

[1] Né en 1524, mort en 1585. M. Blanchemain publie en ce moment une édition complète de Ronsard.

[2] Besançon ne veut sans doute pas parler de Robert Garnier le poète tragique, mais de Claude Garnier, gentilhomme parisien, le poëte de cour qui chanta la naissance du dauphin (Louis XIII) et la mort de Henri IV. Il vivait encore en 1633. C'était un ami de Desportes et de Vauquelin des Yveteaux. Il avait pris pour devise ces mots grecs : Σμικρὸς ἐν σμικροῖς, μέγας ἐν μεγαλοῖς (*parvus in parvis, magnus in magnis*). Nous connaissons de lui les ouvrages suivants : *Poeme des miseres de ce temps exhortant les François à se maintenir en l'obeissance de Sa Majesté*, Paris, Sevestre, 1602, in-4° ; *Les royales couches ou les naissances de Monsieur le Dauphin et de Madame*, Paris, Abel l'Angelier, 1604, in-8° ; *Le portrait de monseigneur le Daufin agé de 4 ans 3 mois, dedié en estraines à la royne Marguerite*, Paris, 1606, in-8° ; *Discours en vers à M. le baron de Champier sur l'accident de Saint-Germain*, 1606, in-8° ; *L'amour victorieux de Claude Garnier gentilhomme parisien divisé en 4 livres... plus quelques poesies tirées des œuvres de l'auteur*, Paris, Gilles Robinot, 1609, in-12 ; *Tombeau de très haut, très auguste et très invincible prince Henry le Grand roy de France et de Navarre*, Paris, Jean Libert, 1610, in-8° ; *Mausolée du grand roy dedié au très chrestien Louis XIII son fils*, Paris, Jean de Bordeaux, 1611, in-8° ; *La muse infortunée contre les froids amis du temps*, 1624, in-8° (réimprimé dans les *Variétés historiques et littéraires* de M. Edouard Fournier, t. II, p. 247-256). Il y a de beaux vers dans son ode à M. Marcil, lecteur du roy (Henri IV). Garnier se déchaîne contre l'envie et fait un grand éloge de Ronsard :

Mercenaire au profit met sa muse à l'enchere [1];

Comme un cygne qui vole entre mille corneilles
Pressé de leurs rumeurs,
Je vay parmy la France accomply de merveilles
Entre mille rimeurs.

De bec, d'aile, de griffe et de voix continue
Ces monstres jour et nuit
Combattent ma louange en tous lieux reconnue
En dépit de leur bruit.

. . . . . .

Je suis comme une roche en despit des orages
Contre leur vain discours,
Et tel qu'un beau soleil entouré de nuages
Quand il refait son cours.

. . . . . .

Je desdaigne leur fougue et ris de leur audace,
J'ay les muses pour moy,
J'ay ceux qui par aveu sur le mont de Parnasse
Ont dormi comme toy.

. . . . . .

Flechirois je aux corbeaux, avoué par les cygnes?
Le chantre des lys d'or
A des chantres divins entre le peuple insignes
Flechiroit il encor?

Non, non je veux leur blame, et ne veux d'autre gloire
En faveur de mon art
Pour estre un jour assis au temple de memoire
Compagnon de Ronsard.

Car si de leur aboy j'ay ressenti l'atteinte
Cet Homere françois
A toute heure, à tous coups voit sa louange teinte
Au poison de leur voix.

Et tous ces beaux esprits de la sainte pleiade
Qui brave de renom
Celebra comme un dieu pour une bonne œillade
Henri second du nom.

Que fait un Jupiter qu'il ne darde son foudre
Maintenant sur leur chef,
Et qu'il ne les renverse estendus sur la poudre
Accablés de mechef?...

[1] Le poète doit faire allusion ici non pas à Porchères

Que *Sigognes*[1], *Regnier*[2] et l'*abbé de Tyron*[3]
Firent à leur trespas comme le bon larron :

d'Arbaud, mais à Laugier de Porchères, mort en octobre 1653 à l'âge de 92 ans. Les vers de ce poète sont épars dans les recueils suivants : *l'Academie des modernes poetes françois, à M. de Nerveze*, Paris, Antoine du Brueil, 1599, in-12 ; le *Temple d'Apollon*, 1611, 2 vol. in-12 ; le *Cabinet des Muses*, 1619, in-12, et *le Séjour des Muses*, 1626.

[1] Sigogne n'a fait, à notre connaissance, que des vers licencieux. On les trouve dans le *Recueil des plus excellens vers satyriques de ce temps*, Paris, Estoc, 1617, in-12 de 222 feuillets ; le *Cabinet satyrique ;* les *Delices satyriques ou suite du Cabinet des vers satyriques de ce temps*, Paris, Antoine de Sommaville, 1620, in-12 de 472 pages, et le *Parnasse satyrique*. Mort en avril 1611 gouverneur de Dieppe. Voir sur ce poète peu connu une très-curieuse note de M. Paulin Paris dans son édition de Tallemant, t. Ier, p. 191-195.

[2] Né à Chartres en 1573 et mort en 1613. Mathurin Regnier était neveu de Desportes ; il était de taille élevée et de forte stature (voir *le Combat de Regnier et de Berthelot* dans le *Cabinet satyrique*). La première édition de ce poète parut en 1608 sous ce titre : *Les premières œuvres de M. Regnier au Roy*, à Paris, chez Toussaint du Bray, rue Saint-Jacques, aux Espics meurs, et en sa boutique au Palais en la gallerie des prisonniers, MDCVIII (1608), avec privilége du Roy, in-4° de 45 feuillets. La dernière et la plus complète est celle de Viollet Le Duc, Paris, Jannet, 1853 ; mais elle est loin de contenir toutes les œuvres de Regnier. On trouve des pièces du poète chartrain et signées de son nom (elles ne sont pas reproduites par Viollet Le Duc) dans le *Recueil des plus excellens vers satyriques*, 1617 ; les *Delices satyriques*, 1620, et le *Parnasse satyrique* (voir l'édition originale qui seule porte le nom des auteurs).

[3] Desportes né en 1546, mort en 1606. Ni l'édition de Rouen, Raphaël du Petit Val, 1611, ni celle donnée par M. Alfred Michiels ne comprennent tous les vers de Desportes. On trouve des pièces de ce poète qui manquent à

Ils se sont repentis ne pouvant plus mal faire,
Impuissans aux effets de l'amoureux mystère,
Semblables à celuy qui sur un eschaffaut
Avec un cœur contrit leve les yeux en haut,
Et promet que s'il peut eschapper au supplice,
De la sainte vertu il reprendra la lice,
Fera mieux que jamais, visitera l'autel [tel
Du bienheureux saint Jacque, honneur de Compos-
Bref ils glosent sur tous, disent qu'un secretaire
Doit faire sa missive et du surplus se taire,
Ne parler point en vers et sa plume au talon,
Causeur suivre plustost Mercure qu'Apollon;
Disent que *Malleville*[1] avecques sa Clytie
Divin metamorphose une rose en ortie,
Jappent après *Racan*[2], envient son renom,

ces deux éditions dans le *Cabinet satyrique*, dans le *Parnasse des plus excellens poetes de ce temps*, Lyon, 1618, 2 vol. in-12, et dans le *Recueil de Sercy*, t. II. Desportes a écrit bon nombre de vers élogieux en l'honneur des poëtes ses contemporains. Ils sont insérés selon l'usage d'alors en tête de leurs œuvres (voir les poésies de Du Peyrat, 1593; Timothée de Chillac, 1599; Christophe de Gamon, 1600; Passerat, 1606, etc.).

[1] Claude de Malleville, Parisien, mort en 1647 âgé de 50 ans. Voir sur lui Pellisson et d'Olivet, t. Ier, p. 209-212; Goujet, t. XVI, p. 70-81. Ses poésies parurent sous ce titre : *Poesies du sieur de Malleville*, Paris, Courbé, 1649, in-4° de 370 pages; *id.*, Nicolas Bessin, 1659, in-12 de 352 pages; *Diverses poesies de l'Academie contenant la belle voix, l'impatience amoureuse, la beauté malade, etc., et autres sujets d'amour contenus en divers sonnets, stances, elegies, chansons, madrigaux, epigrammes et rondeaux par M. de Malleville*, Paris, Estienne Loyson, 1664, in-12 (même édition que la précédente; le titre seul est changé).

[2] Né en 1589, mort en 1670.

Trouvant[1] son vers barbare autant comme son nom ;
Que *Gombauld*[2] embrassant la façon d'Italie
Par[3] son Endymion[4] a délaissé Thalie,
Que *Nasse*[5] est un censeur et qu'il n'est satisfait,
Tant il est plein de vent, que de ce qu'il a fait,
Vit comme un philosophe et savant se reputé
Capable de resoudre une docte dispute.
Rien n'evite leurs coups ; ils disent que *Bartas*[6]
La terre avec le ciel amoncelle en un tas,
Qu'il veut parler de tout, et que sa poesie
Est aujourd'huy sans plus toute rance et moisie.

[1] *Variante :* Trouvent.

[2] Jean Ogier de Gombauld était huguenot. Mort en 1666 dans un âge très-avancé.

[3] *Variante :* Pour.

[4] Le roman d'Endymion ne parut qu'en 1624. Il est en cinq livres ; en voici le titre exact : *L'Endimion de Gombauld*, à Paris, avec privilége du Roy, MDCXXIIII (1624), chez Nicolas Buon, rue Saint-Jacques, à l'enseigne Saint-Claude et de l'Homme sauvage, in-8° de 12 feuillets liminaires et 351 pages (frontispice et 16 figures de Crispin de Pas).

[5] Cet écrivain, très-peu connu, a dû certainement composer des vers, mais toutes les recherches que nous avons faites pour les découvrir n'ont abouti à aucun résultat. Nous n'avons vu de lui que l'ouvrage suivant : *L'Art d'aimer d'Ovide, divisé en trois livres, fidelement traduit en françois par le sieur Nasse*, MDCXXII (1621). A Lyon, chez Jean Lautret, avec privilége du Roy, in-12 (le privilége est du 7 avril 1622). Cette traduction est en prose et renferme à la fin des vers élogieux de François Tavernier, jurisconsulte lyonnais, et de Henry Fagot. Il en existe une autre édition qui contient en plus le *Remede d'amour*, traduit par Nicolas Renouard. (Rouen, veuve Du Bosc, 1634, in-12.)

[6] Du Bartas, né en 1544, mort en 1590. Voir sur ce poëte Goujet, t. XIII, p. 304-320 ; Viollet Le Duc, *Bibliothèque poétique*, t. Ier, p. 301-304 ; Sainte-Beuve, *Tableau de la poésie française au XVIe siècle*, p. 387-414.

Bref que diray je plus ? Il faut dire : il *allet*,
Je *cré*, *francès*, *anglès*, il *diset*, il *parlet*[1] ; [rime :
Qu'un vers soit bien tourné, qu'il soit double en sa
Autrement auprès d'eux vous n'aurez point d'estime.
Ils inventent des mots, des regles, des leçons,
Et ne font que baver comme des limaçons !
Si quelqu'un tant soit peu s'esgare de cet ordre,
Il est un ignorant, ils treuvent où le mordre,
Et fust il tout esprit, tout feu, tout eloquent,
S'il ne fait ainsi qu'eux, il est pris quant et quant :
On s'en joue, on s'en rit, et comme une pelote,
Il est leur passetemps, il leur sert de marotte.
Ils veulent qu'un bergers'explique ainsi qu'un Roy,
En termes bien conçeus, maximes de leur loy ;
Qu'on ne change jamais la fureur de leur style,
Qu'on parle d'un grand feu comme d'une scintille,

[1] Auvray s'exprime d'une façon identique dans sa belle satire : *Les Nompareils ;* il s'adresse à la France :

Ta noblesse n'a plus d'amour pour la vertu.
Esclater en clinquant gorrièrement vestu,
Piaffer en un bal, gausser, dire sornettes,
Se faire chicaner tous les jours pour ses dettes ;
Savoir guarir la galle à quelques chiens courans,
Mener levrette en laisse, assommer paysans,
Gourmetter un cheval, monter un mors de bride,
Lire Ronsard, le Bembe et les amours d'Armide,
Dire *chouse* pour chose et *courtez* pour courtois,
Paresse pour paroisse, et *francez* pour françois ;
Estre toujours botté, en casaque, en roupille,
Battre du pied la terre en roussin qu'on estrille,
Marcher en domp Rodrigue, et sous gorge rouler
Quelques airs de Guedron, mentir, dissimuler,
Faire du Simonet à la porte du Louvre,
Sont les perfections dont aujourd'huy se couvre
La noblesse françoise....

(Auvray, *Banquet des Muses*, Rouen, David Ferrand, 1623, in-8°, p. 159).

Et sans considerer le sens ny le projet,
Qu'on suyve un mesme train [1] de sujet en sujet.
En mon particulier je dis de ce qu'ils disent,
Reprouvant cette loy que les sots authorisent :
Chaque sorte de vers demande un style à part,
Selon la gravité qu'un sujet luy despart ;
Sot le musicien dont la note est pareille,
Puisqu'un son varié contente mieux l'oreille :
Tantost la fleute est propre et tantost le hautbois.
Le cerf du premier coup ne rend pas les abois ;
Il court, il se repose : ainsi la poesie
Diverse esgaye [2] mieux l'humaine phantasie.
Se contraindre par trop, c'est trahir le mestier,
Et pour plaire à des fols sortir du bon sentier,
Emmaillotter ses vers, leur donner des entraves,
Enchaisner nos esprits avec eux comme esclaves,
Estropier le sens d'une conception,
Et croistre à nos despens leur reputation.
Jamais un bon esprit ne suyvra leur manie,
Et ne tendra [3] le col dessous leur tyrannie.
Voilà ce qu'il m'en semble, et voilà les propos
Dont ces corbeaux parlans troublent nostre repos.
Je sçay qu'ils blasmeront ma louable entreprise,
Mais je me riray d'eux si quelque autre la prise ;
Et puis, ayant parlé de Malherbe et de toy,
Dois je trouver mauvais s'ils mesdisent de moy?
Non, non, je les attends : c'est où je les demande,
Certain que de leur faute ils payeront l'amende,
Et qu'avant que le jeu se puisse despartir

[1] *Variante :* Ton.
[2] *Id.* Esgare.
[3] *Id.* Tiendra.

Par armes ils n'auront que le seul repentir.
J'ay parlé de la sorte afin que tu descouvre
Que tous les bons esprits ne sont pas dans le Louvre.
Que s'il se trouve icy quelque mot repeté,
Pardonne, je te prie, à la necessité,
Embrasse ma defense, espouse ma querelle :
Faillir legèrement, c'est chose naturelle.
Reçois discrettement le fruit de mon pouvoir,
Et ne m'accuse point avant que de me voir.
Reçois le, Theophile, attendant que ma plume
D'un plus noble travail enrichisse un volume.

BESANÇON.

DU BARTAS, ANGOT ET ANDRÉ CHÉNIER.

Les trois poëtes dont le nom se lit en tête de cette note ont vécu chacun à une époque différente (aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles), et ont chanté en beaux vers la France, leur patrie. Ces vers (sauf ceux d'André Chénier) sont peu connus, et c'est là un motif pour que nous les reproduisions dans cette revue. Ils peignent d'une manière fidèle et animée à la fois l'état des esprits à ces diverses époques, et montrent en même temps les progrès accomplis par la langue du XVIe au XVIIIe siècle.

Du Bartas, le Gascon, qui servit de sa plume et de son épée le roi de Navarre, depuis Henri IV, exprime bien dans le passage suivant la douleur que ressentait la France au milieu des guerres civiles qui déchiraient le pays. Ces vers sont tirés de la *seconde semaine* (*les Colonies*, 3e partie du second jour, à la fin).

Mais seray je toujours le jouet de Borée,
L'objet de la fureur du tempesteux Nérée?
Verray je point jamais mon Itaque fumer?
Ma chalupe fait eau, je ne puis plus ramer,

C'est fait, c'est fait de moy si quelque humain rivage
Ne reçoit promptement les aix de mon naufrage.

Ha France, je te voy, tu me tends jà les bras :
Tu m'ouvres ton giron, et mère ne veux pas
Qu'en estrange pays vagabond je vieillisse,
Tu ne veux qu'un Bresil de mes os s'orgueillisse,
Un Catay de ma gloire, un Peru de mes vers :
Tu veux estre ma tombe aussi bien que mon bers.

O mille et mille fois terre heureuse et féconde,
O perle de l'Europe, ô paradis du monde,
France, je te salue, ô mère des guerriers
Qui jadis ont planté leurs triomphans lauriers
Sur les rives d'Euphrate et sanglanté leur glaive
Où la torche du jour et se couche et se lève ;
Mère de tant d'ouvriers qui d'un hardi bonheur
Taschent comme obscurcir de Nature l'honneur,
Mère de tant d'esprits qui de sçavoir espuisent
Egypte, Grèce, Rome, et sur les doctes luisent
Comme un jaune esclattant sur les pasles couleurs,
Sur les astres Phœbus et sa sœur sur les fleurs !

Tes fleuves sont des mers, des provinces tes villes
Orgueilleuses en murs non moins qu'en mœurs civiles
Ton terroir est fertil et tempérés tes airs ;
Tu as pour bastions et deux monts et deux mers.
Le crocodile fier tes rivages n'infeste :
Des piolés serpents la race porte-peste
Sur le verd de tes fleurs à rompu-dos rampant
N'aune de sa longueur la longueur d'un arpent.
Le tigre au pied volant ne fait ses brigandages
Dans tes monts caverneux, le lyon ses carnages
Dans tes bruslans deserts, et le cheval de l'eau
Ne traîne tes enfans sous un vagueux tombeau.

Que si le riche flot de tes fleuves ne roule
L'or avec ses cailloux, si de tes monts ne coule
Un argent espuré, si nous n'y trouvons pas
Le grenat, le ruby, la perle à chaque pas :
Tes toiles, ton pastel, tes laines, tes salines,
Ton froment et ton vin sont d'assez riches mines
Pour te faire nommer Reine de l'univers.
La seule Paix te manque. O Dieu, qui tiens ouvers
Toujours les yeux sur nous, de l'eau de ta clémence
Amortis le brasier qui consume la France,
Balaye nostre ciel, remets, ô Père doux,
Remets dans ton carquois les traits de ton courroux.

Voici maintenant les vers de Rob. Angot, l'ami de Courval Sonnet. Ils se trouvent dans le rare volume intitulé : *Les nouveaux satires et exercices gaillards de ce temps, divisé* (sic) *en neuf satires auxquels est adjouté l'Uranie ou Muse celeste dedié à Monsieur des Hameaux conseiller du Roy, premier President en sa cour des aydes de Normandie par R. Angot sieur de l'Eperonière.* A Rouen, chez Michel L'Allemant près le Portail des libraires, vis à vis du four chapistre, MDCXXXVII (1637), in-12 de 258 pages. Le poëte s'adresse à Louis XIII (voir la *Muse héroïque*, discours à Sa Majesté, pages 51-53).

Sire, vous possedez un si puissant empire
Qu'on y peut remarquer tout ce qui se desire :
L'etranger tous les jours y vient de tous côtés
Emprunter librement mille commodités.

Tout ce que de plus rare enfantent les Espaignes,
La France le produit en ses larges campaignes;
Tout ce que l'Angleterre eut jamais de plus cher,
La France le fait voir sans l'aller rechercher;
Ce que l'Inde eut jamais de plus riche et d'utile,
La France le possède en sa terre fertile,
Bref ce que le Ponant a de plus precieux,
La France le rapporte en son plan gracieux.
Si bien que dans la France on peut voir, ce me semble
Non tant de regions, mais tout le monde ensemble.

Son air est agreable et son terroir fecond,
Son sejour en beauté n'eut jamais de second :
Le blé, le vin, les eaux, le bois, l'agriculture
Foisonnent en ce lieu, l'honneur de la nature;
La mer qui l'enrichit de son riche tresor
Lui donne le commerce et le trafic encor,
L'Ecosse, l'Allemaigne et toute l'Italie
Ont de ses ornemens leur depouille embellie.
Les Muses pour y vivre ont quitté leur sejour,
Mars, Amour et Pallas y font leur belle cour.
Ses universités jadis se veirent telles
Qu'il ne s'en trouvoit pas au monde de plus belles
Si l'injure du temps contraire à la vertu
N'eut demoli leur force et leur nom abattu,
Si de ce siècle encore les asnes sacriléges
N'eussent souillé l'honneur de nos fameux colléges.
Elle abonde en noblesse autant riche de biens
Que d'armes, que d'habits, de chevaux et de chiens,
Moyennant que le ciel dispose son envie
Pour servir Dieu, le Roi, l'honneur de la Patrie.
L'on y voit des esprits de toute sorte d'arts
Autant qu'il s'en peut voir en toutes autres parts,
Esprits qui sont si fins en tout ce qu'ils conçoivent

Qu'en leur propre artifice eux même se deçoivent.
Des Prêtres on y void d'un singulier sçavoir,
Si de servir l'Eglise ils font bien leur devoir,
Bref tant d'heur et de gloire en ce Royaume abonde
Qu'on le peut bien nommer le Paradis du monde.

Son repos est fondé sur sept beaux Parlemens
Qui rendent à toute heure et font voir en tous temps
Plus de justes effets et de clartés plus nettes
Que ne font dans les cieux les sept belles planètes;
Par leurs arrêts sacrés un usurier malin
Laisse la veuve en paix, en repos l'orphelin,
Par eux nous resistons à tout plein de harpies
Qui notre peu de bien agassent comme pies.
Par leur juste justice ils corrigent sans plus
Le desordre qui naist de mille esprits perclus,
Qui jugeant de nos mœurs s'adjugent des epices,
Non selon l'equité, mais selon leurs caprices,
Et de qui la plupart vend son peu de moyens
Pour avoir des Etats aux depens de nos biens.

Mais, sire, ainsi qu'en vain une jeune pucelle
Paraitroit à nos yeux du monde la plus belle
Si la pudicité qui loge dans son cœur
Ne lui sert de rempart pour garder son honneur,
Ainsi pour conserver la France bien aymée
Contre tant de mâtins dont elle est abboyée
Le ciel qui la chérit, lui donna pour donjon
Un roi si valeureux, si prudent et si bon.
Nature a de ses mains ses clôtures bornées
Des Alpes, de la mer, du Rhin, des Pyrenées;
Rien ne manque à sa gloire et son sol est rempli
De tout ce qui peut rendre un royaume accompli.
. . . . . .

Terminons par l'*Hymne à la France*, d'A. Chénier ; nous n'en citons que quelques fragments, renvoyant pour la pièce entière au volume que tout le monde a dans sa bibliothèque.

France, ô belle contrée, ô terre généreuse [reuse,
Que les Dieux complaisans formaient pour être heu-
Tu ne sens point du nord les glaçantes horreurs,
Le midi de ses feux t'épargne les fureurs.
Tes arbres innocens n'ont point d'ombres mortelles,
Ni des poisons épars dans tes herbes nouvelles
Ne trompent une main crédule, ni tes bois
Des tigres frémissans ne redoutent la voix,
Ni les vastes serpens ne traînent sur tes plantes
En longs cercles hideux leurs écailles sonnantes.

Les chênes, les sapins et les ormes épais
En utiles rameaux ombragent tes sommets;
Et de Beaune et d'Aï les rives fortunées,
Et la riche Aquitaine et les monts Pyrénées,
Sous leurs bruyants pressoirs font couler en ruisseaux
Des vins délicieux mûris sur leurs coteaux;
La Provence odorante et de Zéphyre aimée
Respire sur les mers une haleine embaumée.
. . . . . .

Ton peuple industrieux est né pour les combats :
Le glaive, le mousquet n'accablent point ses bras.
Il s'élance aux assauts et son fer intrépide
Chassa l'impie Anglais, usurpateur avide.
Le ciel les fit humains, hospitaliers et bons,
Amis des doux plaisirs, des festins, des chansons;
Mais faibles, opprimés, la tristesse inquiète
Glace ces chants joyeux sur leur bouche muette,

Pour les jeux, pour la danse appesantit leurs pas,
Renverse devant eux les tables des repas,
Flétrit de longs soucis, empreinte douloureuse,
Et leur front et leur âme. O France, trop heureuse
Si tu voyais tes biens, si tu profitais mieux
Des dons que tu reçus de la bonté des cieux !

Puis André parle des misères du peuple, de la rigueur des impôts, des réformes de Malesherbes et Turgot qui malheureusement ne sont plus au pouvoir. Il finit par ces vers où la belle âme du poëte se révèle tout entière :

Non, je ne veux plus vivre en ce séjour servile ;
J'irai, j'irai bien loin me chercher un asile,
Un asile à ma vie en son paisible cours,
Une tombe à ma cendre à la fin de mes jours,
Où d'un grand au cœur dur l'opulence homicide
Du sang d'un peuple entier ne sera point avide,
Et ne me dira point avec un rire affreux :
Qu'ils se plaignent sans cesse et qu'ils sont trop heu-
Où loin des ravisseurs, la main cultivatrice [reux
Recueillera les dons d'une terre propice,
Où mon cœur respirant sous un ciel étranger
Ne verra plus des maux qu'il ne peut soulager,
Où mes yeux éloignés des publiques misères
Ne verront plus partout les larmes de mes frères,
Et la pâle indigence à la mourante voix,
Et les crimes puissants qui font trembler les lois.
Toi donc, Equité sainte, ô toi vierge adorée,
De nos tristes climats pour longtemps ignorée,
Daigne du haut des cieux goûter le noble encens
D'une lyre au cœur chaste, aux transports innocens,

Qui ne saura jamais par des vœux arbitraires
Flatter à prix d'argent des faveurs mercenaires,
Mais qui rendra toujours par amour et par choix
Un noble et pur hommage aux appuis de tes lois.
De vœux pour les humains tous ses chants retentissent
La vérité l'enflamme, et ses cordes frémissent
Quand l'air qui l'environne auprès d'elle a porté
Le doux nom des vertus et de la liberté.

Juin 1860.

LA PAUVRETÉ DES MUSES.

Il est rare de voir les poëtes arriver à la fortune, et trop souvent, hélas! celui qui cultive la Muse passe ses jours dans le deuil et dans la misère. Pas plus à notre époque que dans le vieux temps, la richesse n'a été le lot du poëte, et la satire qu'on va lire confirmerait, s'il en était besoin, cette triste vérité. Cette pièce, pleine de renseignements curieux sur un certain nombre de poëtes du commencement du dix-septième siècle, ne porte malheureusement pas de nom d'auteur. Elle est intitulée : *la Pauvreté des Muses, satyre sans venin*, et se trouve à la page 87-89 d'un volume peu commun, dont il est utile de donner le titre en entier malgré sa longueur : *Nouveau Recueil des plus belles poésies, contenant le Triomphe d'Aminte ; la Belle Invincible ; la Belle Mendiante ; l'Occasion perdue ; le Temple de l'Amour ; l'Andromède ; l'Amant discret ; Sarabandes ; Airs de cour ; le Temple de la débauche, ou Alexandre beuveur ; le Goinfre irrésolu ; le Ballet des bouteilles ; le Banquet des poëtes ; Chansons à boire ; le Pé-*

dant parasite; le Portrait de Voiture, et autres pièces curieuses. A Paris, chez la vefve G. Loyson, au Palais, à l'entrée de la galerie des Prisonniers, au nom de Jésus, MDCLIV (1654), avec privilége du Roy, in-12 de 404 et 38 pages, avec un frontispice gravé.

Cette satire est sans date; mais, bien que faisant partie d'un recueil de vers imprimé en 1654, elle a certainement été écrite avant cette époque. Si, ce qui est très-probable, l'auteur de cette pièce l'a composée du vivant même des poëtes dont il est question, on peut la reculer jusqu'à l'année 1628, date de la mort de Malherbe. Mais elle nous paraît encore antérieure à cette époque, et nous pensons qu'on peut donner comme date à cette satire, mais toutefois d'une manière approximative, soit l'année 1622, soit l'année 1623, c'est-à-dire cinq ou six ans avant la mort du célèbre réformateur.

Septembre 1862.

LA PAUVRETÉ DES MUSES.

Satyre sans venin.

Philandre, prends congé des Muses,
N'attends plus pour ces pauvres buses
Des accueils doux et gracieux
De la faveur de Pisieux [1].

[1] Pierre Bruslart, marquis de Sillery et vicomte de Pui-

Chez luy ces nymphes de Parnasse
Ont joint la lyre à la besace,
Et ne gagnent qu'un pied de dents
A la porte des intendants.
Là Malherbe [1], qui toujours resve
Après la longue, après la breſve,
Et qui ne fut jamais content
D'un sonnet qui luy couste tant,
Fait voir en son maigre ordinaire
Que les regles de la grammaire
Et l'art de faire des chansons
Ne donnent à leurs nourrissons,
Après des veilles éternelles,
Rien à manger que des voyelles.
Là Saint-Amant [2] dans ce rebut,
Le ventre creux comme son lut,
Pense vivre de la fumée
Du tabac de sa renommée,

sieux, était fils du chancelier Sillery. Ministre d'Etat sous Louis XIII, il fut disgracié en 1624 et mourut en 1640 à l'âge de 59 ans.

[1] Né en 1555, mort en 1628. Avant d'être réunies en volume, les poésies de Malherbe avaient paru dans les recueils de son temps. Voir sur lui : *la Vie de Malherbe*, par Racan (*Œuvres de Racan*, édition de 1857, t. Ier, p. 252-289); *les Historiettes de Tallemant des Réaux*, édition Paulin Paris, t. Ier, p. 270-306; Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. VII; Goujet, *Bibliothèque françoise*, t. XV, p. 173-203, et Sainte-Beuve, *Tableau de la poésie française au seizième siècle*, édition de 1843, p. 149-163.

[2] Né en 1594, mort en 1661. Une excellente édition de ce poëte a été donnée en 1855, par M. Charles Livet, pour la *Bibliothèque elzévirienne* de Jannet. Voir Goujet, t. XVI, p. 329-352.

Et du maigre et sobre Faret [1]
Fait le dieu de son cabaret.
Là Lestoile [2] à jeun se console
Avec les estoilles du pole,
A qui Junon ne permet pas
D'assister jamais au repas
Que les astres prennent dans l'onde
Lorsqu'ils ont fait le tour du monde.
Là Croisille [3], pour un teston,
Se fie en l'or de son menton.
Mais, las! il ressemble à Tantale,
A qui le ciel prodigue étale
Près de ses lèvres un trésor,
Dont il n'a pu jouir encor.
Là Menard [4], de qui la satyre

[1] Nicolas Faret, ami de Saint-Amant, né à Bourg-en-Bresse en 1596 et mort à Paris le 21 novembre 1646. Voir Niceron, t. XXIII, et Goujet, t. XVI, p. 53-56.

[2] Claude de Lestoile, sieur du Saussay, mort en 1652, suivant Goujet (le père Niceron le fait mourir en 1651). Il était fils de Pierre de Lestoile, dont nous avons de si curieux mémoires sur les règnes de Henri III et de Henri IV. Voir Pellisson et d'Olivet, *Histoire de l'Académie française*, édition Livet, t. Ier, p. 245-250; Tallemant, t. V, p. 88-91; Niceron, t. XLII, et Goujet, t. XVI, p. 150-155.

[3] Ce poète peu connu, et qui avait des cheveux rouges, se nommait Jean-Baptiste Croisilles, abbé de La Couture. Il mourut en 1651. On peut lire sa lamentable histoire dans Tallemant, t. III, p. 27-36. Voy. aussi Goujet, t. XVI, p. 144-148.

[4] François Maynard, né à Toulouse en 1582, mort en décembre 1646 à l'âge de 64 ans. Voir Pellisson, édition Livet, t. Ier, p. 194-208; Goujet, t. XVI, p. 56-70, et Labouisse-Rochefort, *Lettres biographiques sur François de Maynard, poëte toulousain du seizième siècle*, 1846, in-32

Si gentiment taille et dechire,
En si beau champ de se venger,
Trouve à mordre et non à manger.
Là Gombaut [1], qui lime et relime,
N'a rien de riche que la rime.
Là Phœbus habille Maillet [2]
En décembre comme en juillet.
Là les peluches de Porchères [3]
Chez les fripiers sont aux enchères,

de 363 pages. Je ne sais pourquoi M. Brunet a omis de citer, dans la dernière édition du *Manuel*, l'ouvrage suivant de Maynard, qui est du reste fort rare : *les Œuvres de François Menard, dédiées à Monseigneur le marquis d'Ancre*, à Paris, chez François Jacquin, demeurant rue des Massons, au tenant du collége du Trésorier, MDCXIII (1613), avec privilége du Roy, in-12 de 254 pages. Dans ce volume de vers l'auteur chante une maîtresse à qui il donne le nom de *Cléande*. Le privilége, en date du 17 février 1613, est accordé à François Menard, *docteur ès droits et advocat en nostre cour de parlement de Tholose et du présidial de Nismes.*

[1] Jean Ogier de Gombauld, mort en 1666 dans un âge très-avancé. Il était huguenot. Voir sur lui Pellisson et d'Olivet, t. Ier, p. 261-262; t. II, p. 99-104; Tallemant, t. III, p. 237-256; le *Dictionnaire* de Bayle; Niceron, t. XXXIV, et Goujet, t. XVII, p. 123-133.

[2] Marc de Mailliet, né à Bordeaux en 1568, mort en 1628 à l'âge de 60 ans. Ses épigrammes, dont il y a plusieurs éditions, sont généralement obscènes. On peut consulter sur ce pauvre poëte la notice de François Colletet, insérée à la suite du manuscrit des *Vies des Poëtes françois* de Guillaume Colletet, son père; Goujet, t. XIV, p. 268-272; Viollet Le Duc, *Bibliothèque poétique*, t. Ier, p. 414-415, et deux curieuses notes de M. Livet, dans son édition de Saint-Amant, t. Ier, p. 139-140 et p. 211.

[3] Honorat Laugier de Porchères, né à Forcalquier, et mort en octobre 1653, à l'âge de 92 ans, selon la *Muse his-*

Et le velours plein de Racan [1],
Plus ras que mon vieux bouracan,
Ne treuve filou qui l'aborde
Qu'il ne menasse de la corde.
Là voit-on aussi les Bordiers [2],

torique de Loret. D'Artigny le fait mourir également en 1653, mais à l'âge de 94 ans; Pellisson et Goujet donnent l'année 1654 comme date de sa mort, mais nous préférons la date donnée par Loret, car il écrivait très-peu de jours après la mort du poëte et devait en conséquence être bien informé. Laugier de Porchères a publié quelques ouvrages en prose, mais nous ne nous occupons ici que de ses poésies. Ses vers n'ont jamais été réunis en volume et sont disséminés dans les recueils. Il est encore l'auteur d'un opuscule en vers fort rare : *le Coq à l'asne envoyé de la court*, MDCXXII (1622), in-8° de 12 pages, opuscule non signé, mais qui est de lui, car il se nomme à la page 7. On peut consulter sur ce poëte : Pellisson et d'Olivet, *Histoire de l'Académie*, t. Ier, p. 268-269; Tallemant, t. IV, p. 321-324; d'Artigny, *Nouveaux mémoires d'histoire, de critique et de littérature*, t. V, p. 235-241, et Goujet, t. XVI, p. 167-174.

[1] Né en 1589, mort en 1670. Voir Pellisson et d'Olivet, t. II, p. 111-114; Tallemant, t. II, p. 355-366; Niceron, t. XXIV; Goujet, t. XVII, p. 205-218. Une bonne édition des œuvres de Racan a été donnée par M. Tenant de Latour, chez Jannet, Paris, 1857, 2 vol. in-16.

[2] Bordier était un poëte de ballets : on peut en voir les titres dans le catalogue Soleinne, t. III. Il a écrit en outre plusieurs ouvrages en vers non cités dans le *Manuel* de Brunet : *Le combat de Paris et de Lucidor, à madame la princesse de Conty*, sans date, in-4° de 23 pages; *Poemes sur la levée du siege de Cazal et reduction en l'obeissance du Roy de toutes les villes rebelles de son royaume par le sieur Bordier ayant charge de la poesie près de Sa Majesté*, sans date, in-4°; *la Cour royale par le sieur Bordier*, MDCXXXIII (1633), in-4° de 60 pages; *Stances sur le saint sacrement de l'Eucharistie*, 1640, in-4°, etc.

Les Daudiguiers [1], les du Verdiers [2],
Autheurs d'une troisième bande,
Non compris en cette légende,
Qui, des poux dont ils sont couverts,
Sont appelés pères des vers.
Bref [tous] ces mignons de l'Aurore [3]

[1] Vital Daudiguier (ou d'Audiguier, car son nom se trouve aussi écrit de cette manière), sieur de la Menor dans le Rouergue, né en 1565, suivant Le Clerc, et mort assassiné vers 1624, selon la notice manuscrite que lui consacre Colletet; Goujet le fait mourir en 1624 ou 1625. M. Brunet ne cite de lui que son roman de *Lysandre et Caliste*, et semble oublier que Daudiguier était poëte. Nous n'avons vu de ce poëte soldat que l'ouvrage suivant : *les Œuvres poëtiques du sieur Daudiguier*, à Paris, chez Toussaint du Bray, rue Saint-Jacques, aux Espics meurs, et au Palais, à l'entrée de la galerie des prisonniers, 1614, 2 vol. in-8° de 40 et 63 feuillets, avec deux frontispices gravés par Léonard Gaultier. Le premier volume est dédié à Louise de Lorraine, princesse de Conti, et le second à la reine Marguerite. Mais il avait déjà publié (voyez Goujet, t. XIV, p. 495) : *la Défaite d'amour et autres œuvres poétiques de V. D. S. de la Menor, à Madame, princesse de Conty*, Paris, Toussaint du Bray, 1606, in-12. On trouve aussi des vers de Daudiguier dans divers recueils : *le Parnasse des plus excellens poëtes de ce temps*, Paris, 1607, 2 vol. in-12; *idem*, Lyon, 1618, 2 vol. in-12; *Nouveau recueil des plus beaux vers de ce temps*, Paris, Toussaint du Bray, 1609, in-8°, p. 469-487; *idem*, 1615, Lyon, Barthélemy Ancelin, in-12, et *les Délices de la poésie françoise*, 1615, in-8° (recueil publié par Rosset).

[2] Il s'agit sans doute ici de Claude du Verdier, le fils de l'auteur de la *Bibliothèque françoise*, né vers 1563, et mort en 1649 à l'âge de 86 ans. On lit deux petits poëmes de lui, intitulés *le Luth* et *Rien*, dans la *Bibliothèque* de son père. (Voir l'édition de Rigoley de Juvigny, t. Ier, p. 380-392.)

[3] Le texte porte : *Bref ces mignons de l'Aurore*, ce qui est un vers faux.

A la cour n'ont pu faire encore
Que leur misérable sçavoir
Rimast avec un peu d'avoir,
Et que, toujours mal reconnues,
Les Muses ne soient toujours nues.

UNE SATIRE DE DU LORENS

Jacques du Lorens[1], né à Châteauneuf en Thimerais vers 1583, et mort en 1658 à l'âge d'environ 75 ans, après avoir exercé pendant près de 40 ans les fonctions de président au bailliage de sa ville natale, est assurément un des poëtes les plus remarquables de son temps, et il y a lieu de s'étonner de ce que personne n'ait encore songé à nous donner une édition de son curieux recueil de satires. Ce poëte trop peu connu, et qui nous paraît supérieur à Courval Sonnet, à Desternod et à Robert Angot (nous exceptons toutefois Auvray), s'adonna presque exclusivement au genre satirique et marcha dignement sur les traces de Vauquelin de La Fresnaye et de Regnier. Ses satires, pleines de verve et de bon sens à la fois, furent bien accueillies de ses contemporains et lui valurent le surnom de *second Regnier*, surnom qu'il mérita à juste titre. Il avait connu ce dernier et le nomme en plusieurs

[1] Colletet lui donne le prénom de *Jean* à la page 63 de son *Traité de la poésie morale et sententieuse*, Paris, Antoine de Sommaville, 1658, in-12.

endroits de ses œuvres. Voici deux passages de Du Lorens relatifs à Regnier et qu'il nous a semblé utile de reproduire, car on ne les trouve cités dans aucune édition du poëte Chartrain, pas même dans les deux dernières, celles de M. Prosper Poitevin et de M. Edouard de Barthélemy. Le premier passage est tiré de la satire XI du livre II (édition de 1624, in-8) :

C'est un bon medecin qu'un poete satyric
Lorsque sans passion par voye legitime
A la mode d'Horace il sçait toucher un crime.
Juvenal est trop aspre, et si nomme les gens;
Perse fait plus de peur que quatorze sergens;
Renier coule assez bien si les eaux estoient pures;
Sigognes est parfait à dire des injures,
A deschiffrer des nez, des yeux, des vieux manteaux,
Et ses vers en tel cas sont des coups de marteaux
Sur le dos malautru de ceux qu'il veut maudire :
Il a laissé le bon et a choisi le pire.

Les vers qui suivent se lisent dans la satire XX, édition de 1646, in-4 :

Je ne dispute point la gloire de Regnier :
On sçait bien que je suis en date le dernier.
Plus un poete est vieux, et plus il est habile.
Mille ans donnent la palme à l'autre sur Virgile.
Macette me revient, l'*Importun* luy plaisoit :
C'est ce qu'en devisant un jour il me disoit.

Cette satire de l'*Importun* que Regnier préférait à ses autres satires est la 8e dans les éditions du poëte : elle a été vivement louée par le père Garasse dans son curieux livre : *les Recherches des recherches et autres œuvres de maistre Estienne Pasquier pour la defense de nos roys contre les outrages, calomnies et autres impertinences dudit autheur.* A Paris, chez Sébastien Chappelet, rue Saint-Jacques à l'Olivier MDCXXII (1622) avec privilége du roy, in-8 de 18 feuillets liminaires et 985 pages (voir le livre III section V, pages 525-529).

Il est inutile de donner ici la liste des diverses éditions des satires de Du Lorens, car M. Brunet les a décrites avec son exactitude ordinaire dans la cinquième édition du *Manuel du Libraire*, t. II, col. 875-876, et nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer le lecteur à cet excellent livre. M. Brunet a également cité d'après la *Bibliothèque poétique* de Viollet Le Duc un autre ouvrage en vers de Du Lorens : *le Pecheur au pied de la Croix*, Paris, Jean Martin, 1630, in-8 ; mais il a omis d'indiquer les deux pièces suivantes : *la Moustache des filous arrachée, par le sieur Du Laurens*, sans date, in-8 (poëme reproduit dans les *Variétés historiques et littéraires* de M. Edouard Fournier, t. II, p. 151-157), et *la Calotte par le sieur Du Laurens*, sans

date, in-8 de 8 pages sous la signature A.-Aj., poëme burlesque en vers de huit syllabes.

Quant à la satire *Contre les demy-sçavants* que nous réimprimons, et qui manque à toutes les éditions des satires de Du Lorens, elle est adressée à Guillaume Colletet, le père de François, avec qui Du Lorens était fort lié ; nous l'avons trouvée à la page 112-116 d'un volume peu commun intitulé : *Nouveau Recueil des plus belles poesies contenant le triomphe d'Aminte, la Belle Invincible, la Belle Mendiante, l'Occasion perdue, le Temple de l'Amour, l'Andromede, l'Amant discret, Sarabandes, Airs de Cour, le Temple de la debauche ou Alexandre beuveur, le Goinfre irresolu, le Ballet des bouteilles, le Banquet des poetes, Chansons à boire, le Pedant parasite, le Portrait de Voiture et autres Pieces curieuses.* A Paris, chez la vefve G. Loyson, au Palais à l'entrée de la galerie des Prisonniers au nom de Jésus, MDCLIV (1654) avec privilége du roy, in-12 de 404 pages et 38 pages (*le Triomphe d'Aminte*) avec un frontispice gravé.

On peut consulter sur Du Lorens le livre de Dreux du Radier intitulé : *Eloges historiques des hommes illustres du Thimerais*, édition donnée par M. Doublet de Boisthibault ; Chartres 1859, in-12, pages 15-38 ; *Bibliotheque françoise* de

l'abbé Goujet, t. XVI, pages 231-252 ; la *Bibliothèque poétique* de Viollet Le Duc, pages 485-489, et un spirituel article de M. le marquis de Gaillon inséré dans le *Bulletin du Bibliophile*, de 1861, numéro de juillet-août.

Août 1862.

A M. COLLETET.

Satyre contre les demy-sçavans.

Colletet, lis ces vers si tu n'as rien à faire,
Qui, fussent-ils meschans, ne te pourront desplaire ;
Pour toy qui m'es amy, c'est un doux hameçon
A gagner ton esprit, qu'ils soient de ma façon.

Tu connois ce sçavant, sçavant à la douzaine,
Qui n'entretient aucun sans donner la migraine
Et qu'on devroit fuir comme un pestiferé,
Ce que j'ay toujours fait et ce que je feray.
Il se prise si fort, il se fait tant à croire
Qu'à tout ce qu'il nous dit il faut respondre *voire*,
C'est mon, ou pour le moins se taire, mais comment ?
Il parle sans raison comme sans jugement,
Il cite saint Ambroise, il cite saint Hierosme,
Parfois saint Augustin en son dixiesme tome,
Platon, Lucrèce, Horace, Ovide, Ciceron,
Et se fait appeler par quelques sots baron.
Il se pique d'honneur, de sçavoir, de noblesse,
Jamais il ne se bat tant il craint qu'on le blesse,
Et n'avoir pas le temps de pleurer son delit :
Il n'est, dit-il, rien tel que mourir dans son lit.
En homme studieux il y resve et compose
Une engeance de vers qui valent peu de chose,

Ou pour mieux les priser, voire en homme de bien
Et qui ne peut mentir, ne valent du tout rien ;
Que dessus le Pont-Neuf un avare libraire
Ne sçauroit ny donner ni vendre, il a beau braire,
Mais qu'il compare à ceux qu'Apollon t'inspira
Dans ce sacré Banquet[1] que toujours on lira,
Que la Posterité, jalouse de ta gloire,
Se fera reciter, beuvant à ta memoire
A longs traits et souvent, huit coups à verre net
Pour immortaliser le nom de Colletet[2],
Dont le travail plaisant, utile et raisonnable,
Se rend sur tous sujets aux doctes agreable.

Il croit que ce qu'il fait a de charmants appas,
Et les a selon luy qui ne les connoit pas.
Chacun l'estime fou, mais luy s'estime sage,
Il ne manque jamais de lieu ny de passage
Pour monstrer qu'il en sçait plus qu'on ne croit encor ;
De toute sa lecture il a fait un tresor

[1] Du Lorens fait allusion au *Banquet des poètes* de Guillaume Colletet qui parut aussi sous le titre de : *Le trebuchement de l'ivrogne*, à Paris, MDCXXVII (1627), in-8° (reproduit dans les *Variétés historiques et littéraires* de M. Edouard Fournier, t. III, p. 125-139) et sous celui de : *L'illustre banquet, dernière édition revue par l'autheur*, à Paris, chez la veuve Jean Camusat, rue Saint-Jacques, à la Toison d'or, MDCXLII (1642), in-4° de 16 pages (p. 3-10).

[2] Cette idée de boire huit fois à la santé de Colletet (dont le nom se compose de huit lettres) est prise de l'épigramme de Martial que voici (liv. Ier, ép. 72) :

Ad Somnum.
Nævia sex cyathis, septem Justina bibatur,
Quinque Lycas, Lyde quattuor, Ida tribus.
Omnis ab infuso numeretur amica falerno,
Et quia nulla venit, tu mihi, Somne, veni.

Qui le rend copieux de ferrailles latines,
C'est d'où *Magnificat* vient souvent à Matines.
S'il allegue à propos l'impertinent Basar [1],
S'il met la piece au trou, c'est un coup de hasard,
Et comment seroit-il capable de l'y mettre [2]
S'il [3] n'entend des auteurs ny le sens ny la lettre?
Il est en ses escrits estrangement confus,
Et tout asne qu'il est, si hardy que rien plus.
Il ne sçait discerner ny les temps ny les ages,
Et lorsqu'il vient au point, ce n'est que par ambages;
Des livres espagnols il ne hait que Gusman [4] :
Comment, dit-il, peut-on faire estat d'un queman?
Il baille, raisonnant en curé de village,
Aussitost sur le nez comme sur le visage.
Il prend à contre-sens ce qu'il cite et pretend
Que chacun d'avec luy s'en retourne content;
Il s'escarte d'abord, tant s'en faut qu'il applique
Le passage à son lieu, luy qui fait le critique
Et le judicieux, et croit en alleguant
Qu'il doit entre les bons passer pour elegant,
Qu'il suffit d'alleguer, avoir beaucoup de livres,
Et se faire chez soy louer par des gens yvres.

O qu'il est malaysé qu'on ne soit ennemy
Aussitost qu'on le voit, d'un sçavant à demy,

[1] Je n'ai pu, malgré mes recherches, savoir de qui Du Lorens a voulu parler; je ne connais aucun écrivain du nom de Basar.

[2] L'imprimé porte à tort *s'y*.

[3] Imprimé : *Qu'il*.

[4] C'est le célèbre roman de *Guzman d'Alfarache*, dont l'auteur est Mateo Aleman. Voir le *Manuel du libraire*, 5e édition, t. Ier, col. 157-158.

Qui nous fait un grand plat d'une petite chose,
Et puis va d'un plein sault à la metempsicose!
Après d'un ton plus bas, il nous soutient qu'Hector,
Fils aisné de Priam, estoit fils de Nestor.
Il sçait bien où naquit la nourrice d'Enée
Qui passoit neuf vingts ans et s'appeloit Renée;
Puis de fil en aiguille, en propos decousus
Brouille je ne sçay quoy des chevaux de Resus.
Il met à la balance Homere avec Virgile,
Sans pourtant adjuger la palme au plus habile;
Il excuse Didon de s'estre fait mourir,
Ne pouvant autrement sa passion guerir.
Il tient que Rabelais eust esté meschant homme
Quand mesme il n'eust point fait le voyage de Rome;
Pour Marot, ce n'estoit qu'un petit rimailleur,
Et que Ronsard depuis ne fut guère meilleur.
Malherbe estoit trop doux, mais ce qu'il a fait dure
Qu'on pourroit corriger avec une rature.
Je l'aime, et ce qu'il dit n'a rime ny raison,
C'est du bœuf ou du lard qu'il prend pour venaison;
Outre que le disant, il grimasse de sorte
Qu'il semble qu'il se noye ou qu'une chevre avorte.
C'est le plus grand falot tant en prose qu'en vers,
Et le plus malheureux qui soit en l'univers;
Tout ce qu'il a de bon, c'est que parfois il traitte
Assez honnestement : il est vray qu'on l'achette,
A l'ouïr reciter après qu'il a presché
Durant tout le repas, aussi cher qu'au marché.
Car tout ce qu'il nous dit, tant il paroist vulgaire,
Outre qu'il le dit mal, n'est que ce qu'il faut taire.

On feroit beaucoup mieux de payer son escot
A la Pomme de pin que d'escouter ce sot,
Ce sçavant à demy qui les bons importune,

Et leur fait des ragousts d'une chose commune.
L'ignorant ne produit que ce qu'il trouve beau :
Toutefois ses c..... pendent au cu d'un veau.
J'excuserois pourtant ses fautes ordinaires
Que l'ignorance peut rendre non volontaires,
Mais vertu de ma vie, il est persecutant.
On le supporteroit s'il ne l'estoit pas tant,
Et s'il le faisoit court, sans user de preface
Comme après *Agimus* un enfant dit : *prou face.*

Qu'il a de compagnons à Paris ce fascheux !
On est tout esbahy qu'on se trouve avec eux.
Ils commencent toujours à parler de la Muse
Qui tant de beaux esprits en son mestier amuse,
Qu'eux jusques à présent n'ont travaillé qu'en vain
Et qu'encor leur Phœbus n'a pas rimé du pain,
Qu'ils ont fait depuis peu quelque piece nouvelle
Qu'ils te veulent monstrer et que l'on trouve belle.
Mais fais-en, disent-ils, un autre jugement
Comme estant le plus sain nous croirons autrement.
Or toy qui les connois et ce qu'ils sçavent faire,
Tu ne cherches alors que jour à t'en defaire.

On est persecuté de plus d'une façon :
J'ayme autant qu'il se peut la diverse leçon.
Mais j'ay cela de bon que je fais conscience
Qu'on sente à mon discours que j'ay de la science,
Comme de relancer un modeste sçavant,
Et s'il veut m'eviter, de gagner le devant
Pour luy parler d'histoire et tomber sur Tacite,
Luy demander s'il faut dire Grace ou Carite,
Si c'est un medecin Galen ou Galien,
Et puis se quereller s'il dit : Je n'en sçay rien,
Comme s'il sçavoit tout et que de toute chose

Il dût rendre raison sitost qu'on luy propose.
Dans les communs devis il faut estre discret
Sans ergoter, fust-on bachelier en decret :
Toujours philosopher et toujours parler livre,
C'est vrayment tesmoigner que l'on ne sçait pas vivre.

J'estime le sçavoir autant qu'homme qui soit :
Aux livres que j'ay faits chacun s'en apperçoit,
Non que j'en croye avoir assez pour oser dire
Qu'il me faut acheter et qu'on me doive lire,
Mais le sçavoir à part, si dans ma liberté
A reprendre les mœurs je t'avois contenté
Ainsi qu'il apparoist par ta [1] docte missive
Qui peut en m'approuvant faire que mon nom vive,
Mon ouvrage est heureux, et je tiens pour le seur,
Après toy qui le dis, que je suis bon censeur.

Du Lorens.

[1] Imprimé : *La.*

LES CHANSONS DU SAVOYARD.

Les seuls renseignements que l'on ait sur le Savoyard, dont le nom est arrivé jusqu'à nous grâce à un vers de Boileau, nous ont été donnés par Saint-Amant et Dassoucy, et nous ne pouvons mieux faire que de les consigner dans cette notice. Ce fameux chantre du Pont-Neuf était fils d'un père qui avait chanté en son temps les vieux airs de Guedron et de Boesset : le Savoyard, en chantant ses couplets pour charmer les oreilles du populaire, ne faisait donc que suivre l'exemple paternel. Il se nommait Philippot ; mais il était plus connu par le surnom de *Savoyard*. Devait-il ce surnom à la guerre qu'il avait faite en Savoie? ou bien avait-il vu le jour dans ce pays? Question difficile à résoudre, et qui n'a pas encore été élucidée. Nous serions toutefois disposé à admettre la première de ces opinions. A quelle époque commença-t-il à apparaître sur le Pont-Neuf? C'est encore là un point assez obscur. Il nous paraît cependant hors de doute que ce fut dans les dernières années du règne de Louis XIII, et non pas seulement au commencement du règne

de Louis XIV : nous trouvons, en effet, dans le petit nombre de ses chansons historiques, un couplet qui fait allusion à la prise d'Arras (1640), et c'est la plus ancienne date que nous fournissent les poésies du Savoyard : mais il a dû certainemeut écrire et chanter avant cette époque. Quoi qu'il en soit, sa popularité n'est dans tout son éclat que sous le ministère de Mazarin. Une des plus rares et des plus violentes mazarinades, qui parut lors du siége de Paris par l'armée royale (1649), parle du Savoyard en ces termes (page 11) :

Neuf-Germain ne dit pas un mot,
Les Muses ne l'ont plus pour Mome ;
Le Savoyard plaint chaque escot ;
L'Orviétan est pris pour un sot,
Il n'a ny théâtre ny baume ;
Et Cousin, Saumur et Sercot
Ne gaignent plus rien à la paume [1].

Le vers où il est question du Savoyard fait allusion à sa goinfrerie et à son amour de la table, ce qui nous est confirmé par les chansons

[1] Voici le titre de cette mazarinade : *Le Ministre d'Estat flambé, en vers burlesques.* A Paris, chez Jean Brunet, rue Neuve-Saint-Louys, au Canon royal, proche le Palais, MDCXLIX (1649), in-4° de 16 pages. Elle est signée à la fin des lettres D. B. — M. Paul Lacroix l'a réimprimée dans le t. II de son édition de Cyrano de Bergerac, p. 208-224.

du poëte ; car notre héros n'était pas un de ces chanteurs vulgaires qui se contentent de répéter les couplets d'autrui : il composait lui-même les paroles de ses airs, et les chantait d'une voix de stentor.

Ses chansons, qu'il débitait avec verve et entrain, avaient le privilége d'attirer la foule : c'était, le plus souvent, des gaillardises et des folâtreries dans le genre de Gaultier Garguille. Les équivoques les plus hardies et les plus *gauloises* ne le rebutaient pas, il s'y plaisait au contraire. Qu'on veuille bien lire ses chansons des *Bouts rimés*, du *Concombre*, des *Dames de trente et quarante*, etc., et l'on verra combien grande était la licence du langage sous Louis XIII et dans les premières années du règne de Louis XIV. Une des plus célèbres chansons en ce genre était le *Jardinage d'amour*, dont le premier vers est : *Toinon la belle jardinière...* Elle se chante encore aujourd'hui dans quelques provinces, s'il faut en croire M. Édouard Fournier (voir sa curieuse *Histoire du Pont-Neuf;* Paris, Dentu, 1862, in-12, p. 215). Boileau lui-même, le pudique Boileau, la connaissait bien ; car il la cite dans son dialogue en prose : *Les Héros de roman* (1665), dialogue dirigé contre les romans de mademoiselle de Scudéri. Voici le passage de Despréaux :

« Horatius Coclès, chantant la reprise de la chanson qu'il chante dans *Clélie :*

« Et Phœnisse mesme publie
« Qu'il n'est rien si beau que Clélie.

DIOGÈNE.

« Je pense reconnaître l'air. C'est sur le chant de *Toinon la belle jardinière.* »

Et Boileau ajoute en note : « Chanson du Savoyard, alors à la mode. »

Mais toutes les chansons du Savoyard n'étaient pas consacrées à la muse cynique : quelques-unes (qui le croirait ?) peignent l'amour d'un ton langoureux et presque sentimental; d'autres rapportent des faits historiques et célèbrent les exploits de Gaston et du grand Condé; d'autres enfin (et c'est le plus grand nombre) chantent Bacchus et le *jus de la treille.* C'est là que le Savoyard triomphe; c'est là qu'il est dans son élément. Écoutez cette chanson bachique :

Bannissons ces fous
Qui plaignent la vie;
Resjouissons-nous,
Beuvons, je vous prie.
Branslons le menton,
Branslons la mâchoire.
Ha ! qu'il fait bon boire
Quand on a du bon !

Je ne trouve rien
De si délectable,
Que d'avoir du vin
Pour goinfrer à table.
Branslons, etc.

Bacchus tient mon cœur :
C'est lui qui m'enflamme;
Sa douce liqueur
Resjouit mon âme.
Branslons, etc.

Qui ne branslera
De la bonne sorte,
Et qui ne boira,
Le diable l'emporte!
Branslons, etc.

Citons encore la chanson suivante adressée à Saint-Amant, qui était, comme on sait, poëte, musicien, et surtout buveur :

Ça, beuvons, c'est assez chanté,
Il faut songer à nos bouteilles;
J'ayme mieux boire une santé
Que laisser charmer mes oreilles.
Il est vray qu'un bel air est bien délicieux,
Mais quand on chante des merveilles
Je trouve que du vin vaut mieux.

Ne te fasche point, Saint-Amant,
Si je parois[1] un peu critique,

[1] Le texte du Savoyard (édition de 1665) porte à tort : *Si tu parois.*

Et blasme trop sévèrement
Un si bel art dont tu te picque.
Dis ce que tu voudras, mais alors que je boy,
Bien que j'ignore la musique,
J'entonne pourtant mieux que toy.

Vint la prise de Gravelines par Gaston, duc d'Orléans (1644), qui excita la verve des rimeurs du temps. Le Savoyard ne fut pas le dernier à adresser ses félicitations au vainqueur; il composa à ce sujet deux chansons intitulées : *La Graveline* et *les Affections portées à la demoiselle Gravelines*, dans lesquelles il compare la ville flamande à une femme que le prince poursuit de ses assiduités.

Saint-Amant, de son côté, rimait son *Epistre héroï-comique à monseigneur le duc d'Orléans, lorsque Son Altesse estoit au siége de Gravelines*, et chantait à l'avance la victoire de Gaston. Dans son enthousiasme anticipé, il lui disait :

Tout l'univers ne parle d'autre chose
Que des exploits où ton bras se dispose.
. . . . . .
Nostre Pont-Neuf, qui pourtant a de l'âge,
Et sous qui gronde, au détriment du Tage,
La riche Seine agréable en son cours,
De tes vertus s'entretient tous les jours.
Là son aveugle à gueule ouverte et torte,
A voix hautaine et de toute sa force,

Se gorgiase à dire des chansons
Où ton bonheur trotte en mille façons.
Là sa moitié, qui n'est pas moins pourveue
D'habits, d'attraits, de grâce ny de veue,
Le secondant, plantée auprès de luy,
Verse au badaud de la joye à plein muy ;
Bref ce beau couple, en rimant sainte Barbe,
Dit que dans peu tu prendras, à la barbe
De l'Espagnol et du brave Siénois,
Ce qui t'oblige à porter le harnois [1].

Cet aveugle du Pont-Neuf, que Saint-Amant ne croit point devoir désigner par son nom, tant cela lui semble inutile, n'était autre que notre Savoyard. Saint-Amant, dans ses vers, nous apprend que le Savoyard avait une compagne, aveugle comme lui ; c'est là un fait qu'il est bon de noter, car on ne le retrouve pas ailleurs, et Dassoucy, qui entre dans des détails assez circonstanciés sur l'illustre chanteur, ne parle aucunement de cette femme qui, on peut le supposer sans faire injure aux mœurs du Savoyard, ne devait pas être son épouse, mais bien sa concubine.

Quelquefois le Savoyard se chantait lui-même, et se mettait en scène dans les chansons qu'il faisait entendre aux flâneurs du Pont-Neuf. Voici

[1] Voir les *Œuvres de Saint-Amant*, édition Livet, t. I, p. 361-362.

deux chansons qui méritent d'être citées, car elles complètent d'une manière utile les renseignements que nous essayons de donner sur la vie de Philippot. Dans la première, le poëte nous fait connaître la cause qui l'a privé de la vue :

Je suis ce fameux Savoyard,
Qui, par l'adresse de mon art,
Surmonte la mélancolie.
Je ne suis jamais si content
Qu'alors qu'en bonne compagnie
Je trouve à bien passer mon temps.
N'oubliez pas le Savoyard
Avec ses chansons dissolues :
S'il n'eust pas esté si paillard,
Il n'auroit pas perdu la veue.

Malgré la perte de mes yeux,
Mon nom esclatte en divers lieux
Sous ce titre d'incomparable :
Si je passe pour débauché,
Je n'en suis pas moins estimable,
Moins heureux ny moins recherché.
N'oubliez pas, etc.

Je vous veux donner des advis [1]
Qui sont dignes d'estre suivis,
Gravez-les dans vostre mémoire :
Messieurs, c'est que, pour vivre heureux,

[1] L'imprimé porte : *Je ne veux donner des advis*, ce qui est un contre-sens.

Il faut rire chanter et boire,
Parmy les débats [1] amoureux.
N'oubliez pas, etc.

Quand j'ay pratiqué mon conseil,
Je suis dispos, frais et vermeil,
Je coule heureusement ma vie,
Je fréquente les cabarets,
Les plaisirs de la comédie,
Les jeux, la dance et les ballets.
N'oubliez pas, etc.

L'autre chanson nous apprend une particularité qu'on ne trouve ni dans Saint-Amant, ni dans Dassoucy. Le Savoyard, étant aveugle, ne pouvait se diriger lui-même; il avait, en conséquence, besoin d'un guide, et ce guide était un soldat, sans doute un soldat estropié, un *invalide* du temps, qui devait distribuer les chansons de son maître et recevoir en échange les sous des acheteurs :

Je suis l'illustre Savoyard,
Des chantres le grand capitaine,
Je ne meine pas mon soldat,
Mais c'est mon soldat qui me meine.
Accourez, filles et garçons,
Escoutez bien nostre musique;
L'esprit le plus mélancholique
Se resjouit à mes chansons.

[1] Il vaudrait mieux lire : *ébats*.

Je suis l'Orphée du Pont-Neuf ;
Voici les bestes que j'attire :
Vous y voyez l'asne et le bœuf,
Et la nymphe avec le satyre.
Accourez, etc.

J'ay chanté Bacchus et l'Amour,
Car je voy que chacun les ayme ;
Maintenant je veux, à mon tour,
Devant vous me chanter moy-mesme.
Accourez, etc.

J'ay signalé tous les lauriers
De nos vaillans foudres de guerre,
Comme de ceux qui les premiers
Et derniers combattent au verre.
Accourez, etc.

Moy-mesme, j'ay tant combattu
Dans le champ de la bonne chère,
Que pour marque de ma vertu
Mes yeux ont perdu leur lumière.
Accourez, etc.

Mais ce vin dont je suis charmé,
Malgré cette offense reçeue,
Pour estre toujours bien aymé,
M'oste le regret de la veue.
Accourez, etc.

Homère, ce chantre divin,
Comme moy digne de mémoire,
Eut tant d'amour pour le bon vin
Qu'il perdit les yeux de trop boire.
Accourez, etc.

Les courtisans du grand Henry [1],
Les enfans de la gibecière,
Me tiennent pour leur favory
Et m'en font tous le pied derrière.
Accourez, etc.

Nos voisins les opérateurs
Disent que dans leurs boetelettes
Ils n'ont pour resjouir leurs cœurs
Rien si bon que mes chansonnettes.
Accourez, etc,

Ces menteurs arracheurs de dents
En ma faveur sont véritables,
Quand ils disent à tous venans
Que mes chansons sont délectables.
Accourez, etc.

L'honneste homme, en passant chemin,
Ne croit pas en estre moins sage,
D'escouter le chant tout divin
D'un si ravissant personnage.
Accourez, etc.

N'ayez peur, chantant devant vous,
Que vostre bourse soit coupée;
Je ne vois point autour de nous
De nobles à la courte espée.
Accourez, etc.

[1] C'est-à-dire les voleurs du Pont-Neuf. « On appelle à Paris *les courtisans du cheval de bronze* les filous et les personnes de mauvaise vie qui fréquentent le Pont-Neuf pour y attrapper quelqu'un. » *Dictionnaire comique* de Le Roux, édition de 1750, première partie, p. 120.

Enfin, si vous n'estes esmeus
De mes aymables gentillesses,
Je voudrois vous voir tous pendus
Au col de vos chères maîtresses.
Accourez, filles et garçons,
Venez ouyr nostre musique,
Et que chacun de vous se picque
De bien achepter mes chansons.

Rapportons maintenant les curieux détails que donne Dassoucy sur notre personnage. L'*Empereur du burlesque* avait quitté Paris en 1653, pour se rendre à Turin auprès de Leurs Altesses de Savoie. Dassoucy, qui s'embarrasse peu de donner des dates exactes, dit ne savoir si ce fut en 1654 ou 1655 qu'il entreprit ce voyage; mais ce fut en 1653, comme le remarque fort bien M. Émile Colombey, dans une note de son excellente édition de Dassoucy [1]. Dassoucy s'était embarqué sur la Saône et se dirigeait vers Châlons-sur-Saône, pour se rendre de là à Lyon. Ce fut pendant ce trajet qu'il fit la connaissance du Savoyard. Mais, avant de transcrire la curieuse page de Dassoucy relative au Savoyard, il est utile d'expliquer dans quelles circonstances eut lieu la rencontre du pauvre poëte avec l'illustre chantre du Pont-Neuf.

[1] Voir les *Aventures burlesques de Dassoucy*; nouvelle

Dassoucy continuait son voyage, qui devait être si plein de péripéties diverses. Il s'était embarqué sur la Saône et, pour tuer le temps, jouait au piquet avec un honnête gentilhomme qui était au nombre des passagers, sans se douter des ruses que tramait contre lui pendant ce temps un cuistre du nom de Triboulet. Ce pédant, plein d'hypocrisie et de cagotisme, avait pris à partie Pierrotin, le page de musique de Dassoucy, et l'interrogeait sur les mœurs et la religion de son maître. Le malin page répondait d'un air narquois aux questions insidieuses du cagot. Irrité, le cagot se précipite contre l'infortuné Pierrotin et l'aurait mis en pièces, sans la prompte intervention du gentilhomme et de deux Pères capucins. Le cuistre, peu satisfait de ce qu'on lui a arraché sa proie, se retourne contre Dassoucy et l'accable d'injures; il le traite de parpaillot, de juif, de réprouvé. Le cas était grave pour Dassoucy; car la foule s'attroupait, et était disposée à prendre fait et cause pour le pédant. Heureusement Dassoucy prouva qu'il était bon catholique, et cela d'une manière péremptoire, en tirant de sa poche un livre d'heures et en montrant une petite croix d'or qu'il portait au cou. Il ajouta

édition, avec préface et notes, par Émile Colombey; Paris, Delahays, 1858, in-12.

qu'il avait été élevé par les Pères jésuites, et qu'il avait si bien appris son catéchisme qu'il aurait pu le réciter à rebours; et sur-le-champ il en débite trente pages, *sans hésiter aucunement, ni manquer d'aucune syllabe*. Cette preuve convaincante de la dévotion de Dassoucy lui concilie l'estime générale. Il raconte ensuite la vie de Triboulet, qu'il avait connu à Paris, et couvre le cuistre de confusion et de honte. Le gentilhomme et les religieux qui l'avaient assisté dans sa querelle avec le pédant le prièrent alors de vouloir bien leur chanter quelques airs. Dassoucy ne se le fit pas dire deux fois, et se mit en devoir de satisfaire à leur désir. Mais laissons parler Dassoucy : « ... Je fis apporter mon téorbe, sur le-« quel ayant fait dire à mes pages de musique « plusieurs chansons touchantes et passionnées, « j'attiray un auditeur qui fera bien voir le pro-« grès que j'ay faict dans l'empire des Muses, « puisque celuy qui attiroit plus de bestes en un « jour qu'Orphée n'en eust attiré en dix ans, me « reconnut pour son Apollon et pour son maître. « Celuy-cy estoit un homme qui avoit beaucoup de « sujet de se plaindre de la nature, qui ne lui avoit « pas accordé, comme au reste des animaux, la fa-« culté de discerner les objets, puisque, faute d'une « paire d'yeux, il estoit contraint d'en prendre à « louage du tiers et du quart, et se laisser con-

« duire comme la plupart des grands, qui ne « voyent le plus souvent que par les yeux d'au- « truy. Mais, en récompense, il n'avoit rien à « reprocher à cette bonne mère touchant la dis- « position de ses oreilles, dont il avoit, de chaque « costé des mandibules, pour le moins un bon « quartier; mais si belles et si vermeilles que, « bien que son nez ne fust pas moins haut en « couleur, on avoit de la peine à juger qui em- « portoit le prix, ou la pourpre de son nez ou le « cinabre de ses oreilles... » Dassoucy, surpris de se voir aborder par cet aveugle qui le comble de louanges, lui demande qui il est. « Je suis, « dit-il, de la race des Amphions et des descen- « dants d'Homère, et j'ose dire que j'ay encore « quelque avantage sur ce divin personnage : « car, bien qu'il fust aveugle comme je suis, et « qu'il chantast ses vers publiquement par les « portes comme je chante les miens, il n'avoit « que la jambe velue, et moi je suis velu comme « un ours par tout le corps. Tel que vous me « voyez, monsieur, apprenez que je suis un en- « fant des Muses des plus célèbres et des plus « chéris, poëte et chantre fameux ; mais un chan- « tre doué d'un organe si puissant et d'une voix « si éclatante et si forte que, pourveu que j'aye « pris seulement deux doigts d'eau-de-vie, si je « chantois sur le quai des Augustins, le roy m'en-

« tendroit des fenestres de son Louvre. Cela dit, « sans attendre d'estre prié, il tira de sa poche « un petit livre couvert de papier bleu, et, l'ayant « donné à un jeune garçon qui luy servoit de « guide, ils unirent tous deux leurs voix, et, tous « deux, le chapeau sur l'oreille, ils chantèrent « ces agréables chansons :

« Hélas ! mon amy doux, etc.

« et cette autre, que chantoit autrefois Gautier « Garguille :

« Baisez-moy, Julienne ;
« Jean Julien, je ne puis.

« Après celle-cy, il en chanta une de sa façon « toute nouvellement fabriquée, dont le titre « estoit celuy-cy : *Chanson pitoyable et récréative sur la mort d'un cordonnier qui se coupa la gorge avec son tranchet, pour se venger de l'infidélité de sa femme*[1]. »

Cette chanson plut infiniment à Dassoucy, qui continua d'interroger le Savoyard. « Je m'appelle, « dit-il, Philippot, à vostre service, autrement *le Savoyard*, et, si vous passez jamais sur le Pont-« Neuf, c'est sur les degrés de ce pont que vous

[1] Cette chanson ne se trouve pas dans l'édition du Savoyard de 1665.

« verrez mon Parnasse; le cheval de bronze est « mon Pégase et la Samaritaine la fontaine de « mon Hélicon... »

Après ces paroles, il donna à Dassoucy un de ses livres de chansons. Dassoucy, pour ne pas être en reste de politesse avec lui, lui offrit un volume des siennes; mais le chantre du Pont-Neuf refusa, en disant qu'elles étaient trop belles pour les habitués de la Samaritaine. Alors Dassoucy tira un écu de ses chausses et le remit entre les mains du Savoyard, qui accepta la pièce de monnaie avec joie et empressement.

Nos voyageurs arrivent à Châlons-sur-Saône, et se mettent à la recherche d'un gîte pour passer la nuit. On trouve une hôtellerie qui paraît convenable. Dassoucy qui n'oublie jamais les droits de son estomac, n'a rien de plus pressé que de fureter dans la cuisine *pour donner ordre aux sauces*. Pendant qu'il se livre à cette agréable occupation, on entend tout à coup un grand bruit: c'étaient le Savoyard et le pédant Triboulet qui s'escrimaient à coups de poing. Quelle était la cause de ce combat? Une épaule de mouton. Il faut lire dans Dassoucy le récit épique de cette bataille bouffonne. Le Savoyard prétendait que l'épaule de mouton lui appartenait, « d'autant « qu'il en avoit desjà arresté le marché avec le « maître du logis. Le pédant, d'autre part, qui

« s'en estoit déjà saisi, disoit en jurant que *jure-*
« *jurando* l'épaule lui appartenoit, et, la prenant
« par le manche, se targuoit sur le droit des
« gens, et crioit de toute sa force : « *Qui tenet,*
« *possessio valet.* » La lutte fut vive : le Savoyard, pour ôter l'avantage du jour à son adversaire, éteignit la chandelle de la cuisine, et se rua sur Triboulet. Ce dernier, prévoyant cette attaque, fit un pas en arrière et appliqua de toute la force de son bras un vaillant coup de l'épaule de mouton sur la mâchoire du Sovoyard. Irrité de cet outrage, le Savoyard saisit une broche armée d'une éclanche de mouton, qui rôtissait devant le feu, et, s'en escrimant à tort et à travers, la dirigea contre le ventre de son ennemi, qu'il eût percé de part en part si on ne lui eût arraché des mains cette arme redoutable. Le marmiton et le cuisinier enlèvent donc la broche au Savoyard ; « mais ils ne purènt si bien faire que le juste ciel, « qui ne vouloit pas que ces deux valeureux « champions se battissent avec des armes inégales, « ne luy fist miraculeusement rester le gigot dans « ses mains. Adonc commença la furieuse ba- « taille

« Entre l'épaule et le gigot,
« Le Savoyard et le cagot. »

Le Savoyard reste vainqueur dans cette lutte

mémorable. En récompense de sa bravoure, on le mène triomphalement dans la salle du souper, « où pendant qu'assis à nostre table, il se récom- « pensoit de ses fatigues sur une autre épaule, « qui, jointe à un gros dindon, faisoit le prix de « ses conquestes, je fis ces vers à sa gloire, que « je luy donnay pour son dessert :

« Savoyard, je t'apreste à boire
« Et te rends graces, Philippot,
« D'avoir, à grands coups de gigot,
« Vengé les filles de Mémoire,
« Et de ce docteur ostrogot,
« Démantibulé la mâchoire..... »

Le surlendemain, Dassoucy était à Lyon, où il rencontroit Molière et les Béjart.

Depuis cette fameuse lutte avec Triboulet, on perd de vue le Savoyard, et les détails manquent absolument sur ses faits et gestes. Toutefois il est certain pour nous qu'il revint à Paris, et continua de chanter sur le Pont-Neuf, théâtre de ses premiers exploits. Il devait encore exister en 1667, lorsque Boileau écrivait ces vers de la satire IX :

Vous vous flattez peut-estre, en vostre vanité,
D'aller comme un Horace à l'immortalité.
. . . . . .
Mais combien d'écrivains, d'abord si bien reçeus,
Sont de ce fol espoir honteusement déçeus!

Combien pour quelques mois ont veu fleurir leur [livre
Dont les vers en paquet se vendent à la livre!
Vous pourrez voir un temps vos escrits estimés,
Courir de main en main par la ville semés,
Puis de là tout poudreux, ignorés sur la terre,
Suivre chez l'épicier Neuf-Germain et la Serre,
Ou, de trente feuillets réduits peut-estre à neuf,
Parer demi-rongés les rebords du Pont-Neuf.
Le bel honneur pour vous en voyant vos ouvrages
Occuper le loisir des laquais et des pages,
Et, souvent dans un coin renvoyés à l'écart,
Servir de second tome aux airs du Savoyard!

Il nous reste, pour terminer cet article, à donner quelques indications bibliographiques sur les chansons du Savoyard. Le recueil de ses chansons est très-rare, bien qu'il ait eu les honneurs de plusieurs réimpressions. Au surplus, rien d'étonnant à cela; car les exemplaires de ce livre ont passé par les mains peu conservatrices des pages et des laquais. Le *Manuel du libraire* du savant M. Brunet indique, au mot *Recueil* (*Voy.* la 4e édit., t. IV, p. 46), des éditions de 1645, de 1656 et de 1661. Quant à nous, nous n'avons vu que la suivante: *Recueil nouveau des chansons du Savoyard, par luy seul chantées dans Paris.* A Paris, chez la vefve Jean Promé, demeurant rue de la Bouclerie, au bout du pont Saint-Michel, MDCLXV (1665), in-12 de 129 pages (la dernière, numérotée par erreur 139), plus la

table. Cette édition est peu correcte et pleine de fautes : des mots, des vers entiers ont été omis par l'imprimeur, ce qui rend le texte souvent peu intelligible. Quelques-unes de ces chansons se retrouvent dans deux volumes très-rares et très-curieux, surtout le second, et dont voici les titres exacts : *Les Orgies de Bacchus, ou Chansons à boire, contenant plusieurs beaux airs de cour et chansons bachiques avec celles du Savoyart.* A Paris, chez Nicolas Boisset, imprimeur et libraire, place Maubert, à l'image Saint-Estienne, sans date ; in-12 de 4 feuillets liminaires et 132 pages (quoi qu'en dise le titre, il y a dans ce recueil fort peu de chansons du Savoyard), et : *La Caribarye des artisans, ou Recueil nouveau des plus agréables chansons vieilles et nouvelles, propres pour les gens de métier et autres, contenant plusieurs airs de cour, chansons musicales, à boire, dancer, pastorales, de guerre, de batailles et victoires obtenues par les François ou leurs alliés, de prises de places et autres, nommément de la mort du feu roy d'heureuse mémoire, Louis XIII, et du baptesme du roy Louis XIV, à présent régnant, et mort d'autres personnes illustres.* Paris, Nicolas Boisset, sans date (après 1643) ; in-12 de 200 pages.

Avril 1862.

CLAUDE LE PETIT.

(1638-1662)

On s'est beaucoup occupé, dans ces derniers temps, de Claude Le Petit et de sa fin tragique en place de Grève; mais bien des erreurs ont été répandues au sujet de ce malheureux poëte, et nous allons essayer de les rectifier dans cette notice.

Boileau, qui avait pu voir de ses yeux le supplice de Le Petit, a dit au deuxième chant de l'*Art poétique* :

Toutefois n'allez pas, goguenard dangereux,
Faire dieu le sujet d'un badinage affreux :
A la fin tous ces jeux que l'athéisme élève
Conduisent tristement le plaisant à la Grève.

Et les commentateurs de Boileau sont tous d'accord que le poëte a fait allusion dans ces vers à la mort de Le Petit. Brossette s'explique en ces termes dans son commentaire : « Quelques années avant la publication de ce poëme (l'*Art poétique*), un jeune homme fort bien fait, « nommé Petit, fut surpris faisant imprimer des « chansons impies et libertines de sa façon. On

« lui fit son procès, et il fut condamné à être « pendu et brûlé nonobstant de puissantes solli- « citations qu'on fit agir en sa faveur. »

La note de Lefebvre de Saint-Marc, sur ces vers de Boileau, doit être aussi rapportée, car elle ajoute quelques nouveaux détails à ceux qu'a donnés Brossette. « Les deux vers qui don- « nent occasion à cette remarque (dit Saint-Marc) « ont trait à la triste fin de Petit, auteur du *Paris* « *ridicule*, poeme d'un burlesque très ingenieux « et fort superieur à la *Rome ridicule* de Saint- « Amant dont il est une imitation. Petit fut dé- « couvert assez singulierement pour l'auteur de « quelques chansons impies et libertines qui cou- « roient dans Paris. Un jour qu'il etoit hors de « chez lui, le vent enleva de dessus une table « placée sous la fenêtre de sa chambre quelques « carrés de papiers qui tombèrent dans la rue. « Un prêtre qui passoit par là les ramasse, et « voyant que c'étoient des vers impies, il va sur- « le-champ les remettre entre les mains du pro- « cureur du roy. Au moyen des mesures qui furent « prises, Petit fut arrêté dans le moment qu'il « rentroit, et l'on trouva dans ses papiers les « brouillons des chansons qui couroient alors. « Malgré tout ce que purent faire des personnes « du premier rang que sa jeunesse interessoit « pour lui, il fut condamné à estre pendu et

« bruslé. Ce poete, très bien fait de sa personne, « etoit fils d'un tailleur de Paris et très en etat « de se faire un grand nom par un meilleur usage « de ses talents. Je tiens ce detail de quelqu'un « qui l'avoit connu lui et sa famille. »

On ne saurait rien de plus sur Claude Le Petit, si M. Francis Waddington n'avait publié il y a quelques années (en 1857) les *Mémoires de Jean Rou*[1], écrivain protestant et ami du malheureux poëte. Le chapitre curieux et plein de détails nouveaux que Jean Rou consacre à Le Petit, a été reproduit en entier par M. Paul Lacroix en tête de son excellente édition du *Paris ridicule ;* mais il est trop long pour que nous le citions à notre tour, et nous renverrons le lecteur à la préface du savant bibliophile.

Il semblait que tout fût dit sur Claude Le Petit, surtout après la publication des *Mémoires* de Jean Rou, mais il restait encore deux points importants à éclaircir : la date de la condamnation du poète et la cause de son supplice. La lecture

[1] Voici le titre de cet ouvrage : *Mémoires inédits et opuscules de Jean Rou, avocat au Parlement de Paris* (1659), *secrétaire-interprète des états généraux de Hollande depuis l'année* 1689 *jusqu'à sa mort* (1711), *publiés pour la Société de l'histoire du protestantisme françois d'après le manuscrit conservé aux archives de l'État à La Haye, par Francis Waddington.* Paris, 1857, 2 vol. in-8°, plus un supplément de 17 pages qui ne se trouve que dans quelques exemplaires.

de l'arrêt de condamnation, qu'on verra plus loin, répondra d'une manière complète à cette double question.

Mais avant de parler du procès qui coûta la vie à Le Petit, il est utile de dire quelques mots de la biographie du poëte. Nous résumons ici le plus brièvement qu'il nous est possible les renseignements que nous fournissent Jean Rou et les pièces du procès.

Claude Le Petit naquit à Beuvron, près de Forges en Normandie, vers 1638 ou 1639. Il fut élevé chez une de ses tantes et ensuite aux Jésuites, où il fit sa philosophie. Jean Rou dit qu'il quitta tout à coup le collége et les études par suite d'une correction un peu forte qui ne lui avait été que trop justement infligée. Cette assertion doit être inexacte, car Claude Le Petit avoit fait sa philosophie (comme il le déclare lui-même dans l'interrogatoire subi devant le Parlement) et devait, en conséquence, avoir terminé ses études. Quoi qu'il en soit, à sa sortie de collége il se lia avec un frère du couvent des Augustins. A la suite d'une querelle (Jean Rou ne nous en dit pas les motifs), il tua par surprise le jeune novice d'un coup de poignard dans l'église même du couvent. Pour éviter les conséquences de ce meurtre, Le Petit quitta Paris et la France et se mit à voyager en divers pays, notamment en Ita-

lie et en Espagne. Ces voyages durèrent plusieurs années. Lorsqu'il crut que le souvenir du meurtre par lui commis était effacé, il revint en France, et c'est à cette époque que Jean Rou fit la connaissance de notre poëte.

Dans son séjour à Rome et à Madrid, Claude Le Petit s'était plongé dans toutes sortes de débauches et avait contracté un malheureux penchant à l'impiété. Il avait déjà composé quelques vers, où la morale pas plus que la décence n'étaient respectées. De retour en France il continua le même genre de vie, rimant de jour en jour de nouvelles ordures, malgré les sages remontrances de son ami Jean Rou. Claude Le Petit s'était fait sur ces entrefaites recevoir avocat au Parlement de Paris, mais il est permis de croire qu'il suivit peu assidument le barreau. Il préférait vivre dans la paresse et dans la débauche. La misère vint bien vite, et, pour tirer quelque argent de sa plume, il se mit en relations avec un libraire pour l'impression de son *Paris ridicule :* il devait recevoir pour ce poëme une somme de cent écus. Jean Rou, à qui le poëte avait demandé avis sur le traité qu'il voulait conclure, lui conseilla sagement de rompre le marché, et lui dit que ce livre lui attirerait sûrement quelque méchante affaire. Claude Le Petit convint que son ami avait raison, mais il s'excusa

en disant que son nom ne paraîtrait pas sur le frontispice du poëme; il ajouta qu'étant dans la misère il avait cru devoir accepter l'offre des cent écus à lui faite par le libraire, et que sur cette somme il avait touché par avance vingt écus qui déjà étaient *ricassés*.

Les craintes qu'avait manifestées Jean Rou n'étaient malheureusement que trop fondées. Un mois après cet entretien, Claude Le Petit était arrêté et plongé dans les cachots du Châtelet, sous le coup d'une accusation capitale. Mais laissons ici parler les *Mémoires* de Jean Rou : « Je viens « presentement au dernier periode de la vie du « malheureux Petit. Un mois ne se passa pas de- « puis cet avis trop tardif qu'il m'étoit venu de- « mander, qu'une brouillerie survenue entre le « libraire avec qui il avoit traité et l'imprimeur « qui devoit travailler à l'ouvrage, porta ce der- « nier à deceler tout le dessein de cette edition, « alleguant en justice que cette piece etoit pleine « d'impieté. Aussitost on se saisit de la personne « du libraire qui, interrogé touchant l'auteur, ne « put se defendre de nommer Le Petit. Il est en « même temps mis en prison et tous ses papiers « enlevés. On trouva là dedans des choses abo- « minables, et il fut bientost condamné au feu « dans lequel il perit, mais en affectant la pre- « tendue constance qu'il avoit si mal à propos

« admirée dans le supplice de cet autre miserable « qui l'avoit precedé [1]. J'appris cela au bout de « huit jours dans la province où j'estois allé faire « voyage, comme j'ai dit, pour le mariage de ma « sœur, et je ne pus m'empescher de deplo- « rer le sort de ce miserable. S'il eust esté ap- « puyé de la moindre recommandation, il auroit « pu estre sauvé parce que plusieurs de ses juges, « et principalement les jeunes, lesquels ont d'or- « dinaire assez de penchant à l'indulgence quand « il s'agit d'ouvrage où il paroît de l'esprit, re- « présentoient en sa faveur que toutes ces pieces « prises avec lui, quelque condamnables qu'elles « fussent dans le fond, n'etant que de vieille « date, pouvoient estre pardonnées à une jeu- « nesse imprudente que le feu de l'imagina- « tion avoit emportée, sans bien savoir ce « qu'elle faisoit. Mais tous ces beaux discours « ne purent trouver grace auprès des vieux bar- « bons, et comme Le Petit estoit d'une naissance « trop obscure, et que ses parents mesme, aussi « denués que lui de tout credit et support, n'a- « voient pas l'assurance de se présenter pour tâ- « cher d'obtenir sa grâce, il fut abandonné à son

[1] L'auteur veut parler d'un nommé Chausson qui fut brûlé en place de Grève pour sodomie. Claude Le Petit a fait sur la mort de ce malheureux un sonnet qu'on peut lire dans les *Mémoires* de Jean Rou.

« mauvais destin et perit de la manière que j'ai « fait voir[1]. »

Ces lignes de J. Rou sont curieuses, mais renferment quelques inexactitudes que nous croyons devoir relever dès à présent : 1° il n'est pas exact de dire que l'imprimeur a dénoncé à la justice l'impression du livre intitulé : *Paris ridicule,* car l'imprimeur lui-même est condamné en même temps que Cl. Le Petit et pour le même fait, ainsi qu'on le verra ci-après; 2° il ne s'agit pas ici de l'impression de *Paris ridicule,* mais d'un autre ouvrage : *Le B..... des Muses, ou les neuf pucelles putains;* 3° ce ne fut pas le poëme de *Paris ridicule*, mais bien le *B..... des Muses* qui fut cause de la condamnation de Cl. Le Petit.

Claude Le Petit ne fut pas seul arrêté; les deux frères Eustache et Pierre Rebuffé, compagnons imprimeurs, qui avaient aidé à l'impression du *B..... des Muses*, furent également mis en prison. Le prévôt de Paris jugea les coupables, et, par une sentence du Châtelet du 26 août 1662, Claude Le Petit, déclaré atteint et convaincu du

[1] Jean Rou dit en note que le supplice de Le Petit eut lieu en 1664. « Je ne saurois dire (écrit-il) si ce fut en 1664 ou 5 ou 6, car je fis un séjour de près de trois ans à Châteaudun, savoir en ces trois années; je penche plus pour 1664. » J. Rou se trompe, car l'exécution de Claude Le Petit eut lieu en 1662, comme on le verra plus loin.

crime de lèse-majesté divine et humaine pour avoir composé le livre intitulé : *Le B..... des Muses* et autres écrits contre l'honneur de Dieu et de ses saints, fut condamné à avoir le poing droit coupé et à être brûlé vif en place de Grève. Par la même sentence Eustache Rebuffé était condamné à être fustigé et, banni pour neuf ans de la ville de Paris. Pierre Rebuffé en fut quitte pour être admonesté en la chambre du conseil, avec défense de récidiver sous peine de punition.

Sur l'appel interjeté par les condamnés, intervint un arrêt du Parlement, en date du 31 août 1662, qui confirma purement et simplement la sentence des premiers juges ; la seule grâce qu'obtint Claude Le Petit fut qu'il serait étranglé secrètement au poteau avant d'être brûlé.

Voici, au surplus, l'arrêt du Parlement :

« Veu par la Cour les procès criminels faits « par le prevost de Paris ou son lieutenant civil « à la requeste du substitut du procureur general « du roy contre Claude Le Petit, natif de Beu- « vron, Eustache et Pierre Rebuffé, compagnons « imprimeurs, defendeurs, prisonniers à la Con- « ciergerie du Palais, ledit Le Petit, accusé « d'avoir fait le libelle intitulé : *Le Bordel des « Muses, ou les neuf pucelles putains*, plusieurs « feuilles escriptes de sa main faites contre l'hon-

« neur de Dieu et de ses saints, lesdits accusés « appelants des sentences contre eux rendues « les 26 et 29 aoust present mois ; ladite sentence « du 26 aoust, par laquelle ledit Le Petit auroit « esté declaré duement atteint et convaincu du « crime de leze majesté divine et humaine pour « avoir composé, escrit et fait imprimer les escrits « impies, detestables et abominables contre l'hon- « neur de Dieu et de ses saints, pour reparation « de quoy ledit Le Petit seroit mené, conduit nud « en chemise, la corde au col par l'executeur de « la haute justice, dans un tombereau au devant « de la principale porte de l'eglise de Nostre Dame « de Paris où estant à genoux, declareroit à haute « et intelligible voix que meschamment et impie- « ment il auroit composé, escrit et fait imprimer « les escrits et libelles par luy recognus men- « tionnés au procès, dont il demanderoit pardon « à Dieu, au roy et à justice ; ce faict, seroit con- « duit et mené en la place de Grève où il auroit « le poing droit couppé, puis attaché à un poteau « et bruslé vif avec son poeme, et les cendres « jettees au vent, ses biens acquis et confisqués « au roy ou à qui il appartiendroit, sur iceulx « prealablement pris la somme de 400 livres « parisis d'amende en cas que confiscation aye « lieu au profit du roy ; et à l'esgard de Pierre et « Eustache Rebuffé, imprimeurs, seroient gardés

« jusques après l'execution; seroit le nommé « Chabot [1], pris au corps pour estre ouy et inter- « rogé sur les faits resultants du procès; mesmes « seroient les exemplaires et les escrits imprimés « estans en sa possession saisis; ladite sentence « du 29 aoust, par laquelle, pour les causes re- « sultans du procès, ledit Eustache Rebuffé au- « roit esté condamné assister à l'amende hono- « rable dudit Petit; ce faict, seroit mené attaché « au tombereau dans lequel seroit ledit Le Petit, « dans la place de Greve, où il seroit battu et « fustigé nud de verges et encore au devant du « collége royal de l'Université, et banny pour « neuf ans de la ville, paroisse et vicomté de Pa- « ris, et à l'esgard dudit Pierre Rebuffé, qu'il se- « roit mandé et admonesté en la chambre du « conseil de la faute par luy commise, defenses « à luy de récidiver sous peine de punition; ouïs « et interrogés lesdits accusés sur les causes d'ap- « pel et cas à eux imposés, tout considéré,

[1] Ce Chabot (ou Chabat) était un ami de Cl. Le Petit, et ce fut lui qui causa la perte du poëte. Dans son interrogatoire devant le Parlement, Cl. Le Petit dit que c'est à son retour de Hongrie qu'il a fait les écrits incriminés; il ajoute que Chabot l'a rencontré, il y a trois mois, à l'abbaye de Saint-Germain des Prés, et lui demanda s'il était vrai, comme le bruit en courait, qu'il voulût se faire moine et brûler ses écrits satiriques. Chabot détourna Le Petit de cette idée et lui offrit cinquante pistoles pour l'impression de son livre.

« Il sera dict que la Cour, en tant que touche « l'appel dudit Le Petit, dict qu'il a esté bien « jugé, mal et sans grief appelé par ledit Le Petit « et l'amendera; et sur l'appel desdits Rebuffé a « mis et met ladite appellation au neant; or- « donne que la sentence de laquelle a esté appelé « sortira son effect; les condamne à l'amende « ordinaire de douze livres, et pour l'exécution « du present arrest, ladite Cour a renvoyé et ren- « voye lesdits Le Petit, Eustache et Pierre Re- « buffé, prisonniers, par-devant le prevost de « Paris ou son lieutenant civil.

« De Mesmes.

« Du Tillet.

« A esté arresté qu'avant que ledit Le Petit « expirera par le feu, iceluy Le Petit sera secre- « tement estranglé au poteau.

« De Mesmes.

« Du Tillet.

« XXXI Aoust MDCLXII. »

L'arrêt fut exécuté le lendemain, 1er septembre, et Claude Le Petit mourut avec courage et fermeté. Pierre du Pelletier, un des amis du poëte, et poëte lui-même, qui avait été témoin du supplice, écrivit sur la mort de Le Petit un sonnet que nous croyons devoir reproduire :

A l'A. du L[1].

SONNET.

De ton lugubre sort l'objet epouvantable
Se presente à mes yeux et m'emplit de fureur;
Aux clartés de ce feu qui fait voir ton erreur
Ton repentir aussi n'est pas moins remarquable.

Des hauts secrets des cieux le secret redoutable
Fait qu'à chaque moment je fremis de terreur :
Quoique pour ton peché mon cœur soit plein d'hor-
Le genre de ta mort me semble insupportable. [reur

J'ay leu dedans ton cœur de pieux sentimens,
J'en ay veu quelquefois les plus purs mouvemens,
Et ces divins escrits peuvent mieux nous le dire.

La vertu fut souvent ton objet le plus cher,
Miracle surprenant et qu'il faut qu'on admire,
Que le chemin au ciel pour toy soit un bûcher!

D. P.

François Colletet, qui connaissait aussi Cl. Le Petit, a consigné la note suivante sur son malheureux ami dans un manuscrit conservé à la bibliothèque du Louvre, et intitulé : *Mémoires des choses arrivées de nostre temps, particula-*

[1] C'est-à-dire *à l'auteur du livre*. Ce sonnet se trouve dans les feuillets liminaires du volume intitulé : *Les plus belles pensées de saint Augustin, prince et docteur de l'Église, mises en vers françois par C. Le Petit*. Paris, J.-Baptiste Loyson, 1666, in-12.

rités et autres galanteries recueillies pour servir à l'histoire et pour en garder le souvenir dans le cabinet, 1669, in-4° de 174 feuillets. Ce passage se trouve au feuillet 26 : « Ce jourd'hui, « premier jour de septembre (1662), fut bruslé « dans la place de Greve, à Paris, après avoir eu « le poing couppé, fait amende honorable devant « Nostre-Dame de Paris et esté estranglé Claude « Petit (*sic*), advocat en Parlement, auteur de « *L'Heure du Berger* et de *L'Eschole de l'inte-* « *rest*, pour avoir fait un livre intitulé : *Le Bor-* « *del des Muses*, escrit l'*Apologie de Chausson*, « le *Moyne renié* et autres compositions de vers « et de prose pleines d'impietés et de blasphemes « contre l'honneur de Dieu, de la Vierge et de « l'Estat. Il estoit agé de 23 ans [1], et fut fort re- « gretté des honnestes gens à cause de son bel « esprit qu'il eust peu employer à des choses « plus dignes de lecture. »

Loret, enfin, dans sa *Muse historique* (lettre du 2 septembre 1662) a dit quelques mots du supplice de Claude Le Petit, mais sans prononcer le nom du poëte. Après avoir parlé du commandant de Boulogne-sur-Mer, qui venait d'être roué pour crime de rébellion, il ajoute :

[1] Dans son interrogatoire, Claude Le Petit dit être âgé de vingt-trois à vingt-quatre ans.

Un autre execrable vaurien
Odieux à tous gens de bien,
Un fol, un impie, un infame
Doit finir ses jours par la flamme
Aujourd'hui dans cette cité,
Mais pour le trop d'énormité
De son abominable offense,
Je la sacrifie au silence.

Et pourtant, Claude Le Petit, malgré ses habitudes de débauche et son penchant trop vif à l'impiété, n'était pas complétement irréligieux! Ce qui le prouve, c'est son ouvrage intitulé : *Les plus belles Pensées de S. Augustin* qui ne parut qu'en 1666, c'est-à-dire quatre ans après sa mort. Du Pelletier, éditeur de ce livre, a joint à l'ouvrage une *lettre en forme de préface à monsieur l'abbé de la S...*, datée de Paris, le 27 février 1666, dans laquelle on trouve des détails curieux qui doivent trouver place dans cette notice, car ils complètent les renseignements que nous donnons sur Le Petit. Dans cette lettre il prend la défense de son ami et cherche à établir que Cl. Le Petit n'était pas foncièrement corrompu et qu'il croyait aux sublimes vérités du christianisme. Voici quelques extraits de cette préface :

« Monsieur (dit Du Pelletier à l'abbé de la S...), « la foiblesse humaine ne juge des choses que « selon les apparences, parce qu'elle n'a des yeux

« que pour en voir le dehors, et tout ce qu'il y a « de secret se desrobe à sa veue. Si l'on considere « le genre de mort du traducteur de cet ouvrage, « on aura peine à le défendre, et ceux qui ont eu « part à quelques-uns de ses secrets passeront « pour coupables. Mais je connois la solidité de « vostre jugement et je sçais que la fumée de son « buscher ne vous a point offusqué les yeux, et « mesme j'ose dire que ce mort qui, en quelques- « unes de ses actions, s'est rendu criminel, ne « l'a pas été en toutes; et, certes, cet ouvrage le « tesmoigne assez puissamment sans qu'il soit « besoin que je le justifie... Et veritablement si « je ne sçavois fort bien que vous avez l'art d'un « parfait discernement, je veux dire que vous ne « jugez pas à la façon du vulgaire, je n'aurois « garde de vous asseurer que ce coupable m'a « quelquefois permis de lire au fond de son « cœur... Les belles allées du jardin de Saint- « Victor où l'on peut voir les traces d'un grand « nombre d'excellens personnages, ont souvent « esté les témoins de quelques pieux entretiens « que nous y avons eus ensemble : c'est là qu'il « m'a fait connoistre que parmy les emportemens « et la licence d'une jeunesse mal conduite, il « se trouve de certains momens où la grace com- « bat avec le libertinage dans le cœur inquiet du « pécheur, et qu'elle n'en est pas toujours victo-

« rieuse. Ces vers, qu'il m'avoit confiés et que je « vous donne, parleront mieux que moy de cette « vérité : ils vous diront que ses pensées n'ont « pas toujours esté criminelles. Au reste, mon- « sieur, ce trespas funeste dont je ne puis parler « sans quelque atteinte de douleur et sans laisser « choir des larmes sur le papier, nous doit tenir « lieu de leçon salutaire en nous avertissant de « ce que dit le grand S. Augustin, que nostre « confiance ne doit point estre sans crainte et « nostre joye sans inquietude, puisque l'avenir « nous est inconnu... Je voy bien qu'il faut plus « tost chercher du feu dans le sanctuaire pour « nous enflammer de l'amour divin, que des « lumieres pour l'esprit dans l'escole de Platon « ou dans le superbe Lycée des philosophes. Le « feu qui brusle dans la teste ne descend pas « jusqu'au cœur. Les plus eclairés ne sont pas « toujours les plus devots. La simplicité doit estre « nostre partage, et le ciel sera la récompense du « chrestien qui, s'humiliant au pied des autels, « vient y soumettre l'orgueilleuse sublimité de « ses pensées pour en faire autant de victimes. « Les mysteres de Rome la sainte ne sont pas de « la jurisdiction de nos académies ny du Par- « nasse... »

Il nous reste maintenant, pour terminer notre

travail, à donner la bibliographie des œuvres de Cl. Le Petit. Voici la liste des ouvrages de ce malheureux écrivain, et nous croyons cette liste bien complète :

I. *La Chronique scandaleuse, ou Paris ridicule, de Cl. Le Petit* (à la Sphère). Cologne, chez Pierre de La Place, 1668, in-12 de 47 pages. Il y a une édition, sous le même titre et sous la même date, qui contient 50 pages : elle est omise par M. Brunet.

Ce poëme satirique et plein de verve est le plus connu de tous les ouvrages de l'auteur. Il a reparu avec quelques retranchements sous le titre de : *Paris ridicule, par Petit (sic), où il y a cent vingt-six dizains, c'est-à-dire 1260 vers, pièce satyrique*, MDCLXXII (1672), in-12 de 70 pages. Il en existe une autre édition intitulée : *La Chronique critique et scandaleuse de Paris et de son oppresseur, avec l'éloge des jésuites, traduit de l'espagnol en françois pour l'utilité du public.* A Carthagène, par Ignace de Loyala (*sic*), imprimeur de la sainte inquisition, à l'enseigne de la Madona, 1702, in-12 de 43 pages. Cette édition contient 152 dizains ; on y a ajouté quelques strophes contre Louis XIV.

Il a, en outre, été réimprimé dans *Le Tableau de la vie et du gouvernement de messieurs les cardinaux Richelieu et Mazarin, et de M. Col-*

bert, representé en diverses satyres et poesies ingenieuses, avec un recueil d'epigrammes sur la vie et la mort de M. Fouquet et sur diverses choses qui se sont passées à Paris en ce temps-là. A Cologne, chez Pierre Marteau, MDCLXXXXIII (1693), in-8° de 8 feuillets liminaires et 432 pages (dans cette édition le *Paris ridicule* se trouve pp. 351-407); *idem*, Cologne, Pierre Marteau, 1694, in-12 de 290 pages (pp. 236-275); dans le recueil intitulé : *Rome, Paris et Madrid ridicules, avec des remarques historiques et un recueil de poésies choisies, par M. de B**** (de Blainville). A Paris, chez Pierre le Grand, MDCCXIII (1713), in-12 de 222 pages avec frontispice (p. 47-102), et au tome II (p. 229-284) des *Œuvres diverses du sieur D... avec un recueil de poésies choisies de M. de B...* (de Blainville). A Amsterdam, chez Frisch et Bohm, marchands libraires, MDCCXIV (1714), 2 vol. in-12.

La meilleure et la dernière édition de ce poëme a été publiée par M. Paul Lacroix, et fait partie d'un volume intitulé : *Paris ridicule et burlesque au dix-septième siècle, par Claude Le Petit, Berthod, Scarron, François Colletet, Boileau, etc.; nouvelle édition revue et corrigée, avec des notes, par P.-L. Jacob, bibliophile*, Paris, Adolphe Delahays, 1859, in-12 de XXIV et 370 pages.

II. *L'Escole de l'interest et l'Université d'amour, songes véritables ou vérités songées, galanterie morale traduite d'espagnol par C. Le Petit.*

La que me pide me despide,

c'est-à-dire :

Qui me demande ce que j'ay
Me donne d'abord mon congé.

A Paris, chez Jean Guignard, dans la grande salle du Palais, à l'image S. Jean, MDCLXII (1662), avec privilége du Roy; in-12 de 12 feuillets liminaires et 151 pages, plus table.

Il y a des exemplaires de ce livre sous la même date au nom de *Nicolas Pepingué, en la grande salle du Palais, vis-à-vis les consultations, au Soleil d'Or.* — Cet ouvrage est traduit ou plutôt imité de l'espagnol de *Piedrabuena*. Le privilége, en date du 18 août 1661, est accordé à J. Guignard, et l'achevé d'imprimer pour la première fois est du 24 octobre 1661. On lit dans les feuillets liminaires quelques vers laudatifs de Pierre Richelet, Ybert, P. Du Pelletier et du comte du T.

III. *L'Heure du berger, demi-roman comique ou roman demi-comique, par C. Le Petit.* A Paris, chez Antoine Robinot, marchand libraire, sur le

quay des Augustins, à l'Icare, MDCLXII (1662), avec privilege du Roy; in-12 de 14 feuillets liminaires et 111 pages, plus 2 feuillets non chiffrés pour table et privilége. Le privilége, en date à Fontainebleau du 18 novembre 1661, est accordé au libraire Robinot.

Outre cette édition, il en existe deux autres dont voici les titres : *L'Heure du berger, reveu, corrigé et augmenté, par C. Le Petit; seconde édition.* A Paris, chez Jean Ribou, sur le quay des Augustins, à l'image S. Louis, et chez Antoine Robinot, sur le quay des Augustins, à l'Icare, MDCLXII (1662), avec privilége du Roy; in-12 de 8 feuillets liminaires et 80 pages, plus 3 feuillets non chiffrés pour table et privilége. — *L'Heure du berger, reveue, corrigée et augmentée, par C. Le Petit; troisième édition.* A Paris, chez Jean Ribou, au Palais, sur les degrés de la Sainte-Chapelle, à l'image S. Louis, MDCLXIV (1664), avec privilége du Roy; in-12 de 80 pages. Autre édition que la précédente, bien qu'ayant le même nombre de pages.

Voir sur ce roman en prose mêlé de quelques vers la *Bibliothèque poétique* de Viollet Le Duc, t. II, p. 160.

IV. *Les plus belles Pensées de saint Augustin, prince et docteur de l'Église, mises en vers françois par Cl. Le Petit.* A Paris, chez Jean-Bap-

tiste Loyson, au Palais, à l'entrée de la grand'-salle du costé de S. Barthelemy, à la Croix d'Or, MDCLXVI (1666), avec approbation et privilége du Roy; in-12 de 12 feuillets liminaires, dont le dernier blanc, et 119 pages. Cet ouvrage, dont l'approbation de la Sorbonne et des docteurs de la Faculté de Paris est du 9 octobre 1661, a été imprimé seulement en 1666, après la mort de Claude Le Petit. En tête se trouvent des vers élogieux de Du Pelletier et d'Estienne Carneau, et une longue *Lettre en forme de préface à M. l'abbé de la S...*, dont nous avons cité plus haut quelques passages.

V. *Le Bordel des Muses, ou les neuf pucelles putains, caprices satyriques de Theophile le Jeune, divisés en quatre parties.* Partie première. *Omnia tempus habent.* A Leyden, sur le veritable manuscrit de l'auteur fidelement reveu et mis en ordre par un de ses amis après sa mort; sans date, in-8° de 24 pages. C'est un fragment du livre dont nous venons de donner le titre : il renferme la table des quatre parties et le commencement de la première. (Voir la Notice de M. Alleaume, mise en tête de son édition de Théophile. Paris, Jannet, 1856, t. Ier, p. CXI.)

Le *B..... des Muses*, comme on l'a pu voir dans l'arrêt que nous avons reproduit plus haut, est le livre qui a causé la mort de Le Petit; mais

ce n'est évidemment pas ici l'édition originale, puisqu'on dit que l'ouvrage est imprimé sur un manuscrit de l'auteur *fidelement reveu après sa mort*. D'après une copie manuscrite qui nous a été communiquée de ce livre infâme, nous avons pu voir que le *B..... des Muses* n'était pas un poëme suivi, mais bien une collection de pièces détachées.

Dans son *Dictionnaire critique, littéraire et bibliographique des principaux livres condamnés au feu*, Paris, Renouard, 1806, Peignot(t. II, pp. 33-34) consacre à Claude Le Petit un article plein d'erreurs. Il le nomme *Pierre Petit* au lieu de *Claude Le Petit*, et dit que l'ouvrage qui a motivé la candamnation et le supplice du poëte avait pour titre : *Le B..... céleste*. On vient de voir que ce livre ne portait pas ce titre, mais était intitulé : *Le B..... des Muses*. Il ajoute que le *B..... céleste* est reproduit dans le *Recueil du Cosmopolite*[1]. C'est encore là une inexactitude, car le *B..... céleste*, pas plus que le *B..... des*

[1] Voici le titre de ce rare volume : *Recueil de pièces choisies rassemblées par les soins du Cosmopolite*. A Anconne, chez Vriel B...., à l'enseigne de la Liberté, MDCCXXXV (1735), in-4° de 6 feuillets liminaires et 434 pages, plus 9 pages chiffrées pour la table. Le titre est imprimé en lettres rouges et noires. On sait que ce recueil de poésies fort libres a été imprimé à Verret ou Verets, en Touraine, par les soins du duc d'Aiguillon : il n'a été tiré, dit-on, qu'à sept ou douze exemplaires.

Muses, ne fait partie de ce recueil licencieux. L'erreur de Peignot, comme toutes les erreurs, a fait vite son chemin, car on la retrouve dans les principaux ouvrages de bibliographie, et même (qui le croirait ?) jusque dans la nouvelle édition du *Manuel du Libraire* du savant M. Brunet. (Voir le t. III, colonne 992.) Et cependant cette erreur avait été rectifiée dès 1844 par Charles Nodier, qui s'exprimait ainsi au n° 514 de son catalogue, à l'article intitulé : *Chronique scandaleuse ou Paris ridicule :* « ... Ce Claude Petit « (*sic*) fut brûlé en place de Grève pour un autre « livre qui n'existe plus, car il n'est pas vrai, « comme on l'a dit, qu'il ait été réimprimé dans « le *Recueil du Cosmopolite*. » (Voyez *Description raisonnée d'une jolie collection de livres ;* Paris, Techener, 1844, in-8°, p. 203.)

VI. Outre les cinq ouvrages ci-dessus catalogués, Cl. Le Petit avait fait une traduction du livre espagnol de Saavedra Faxardo, intitulé : *Idea de un principe christiano politico representada en cien empresas.* C'est lui-même qui nous apprend cette particularité dans un *Advis du traducteur au lecteur*, mis en tête de l'*Escole de l'interest*. Après avoir appelé cette dernière œuvre *une galanterie morale d'un des plus beaux esprits qui aient accompagné en France nostre reine auguste et triomphante*, il ajoute : « Celle-

« là est le chef-d'œuvre de don Diego Saavedra « Faxardo, qui s'est surpassé luy-mesme dans « cet ouvrage qui surpasse en morale et en poli- « tique tout ce que nous avons jamais veu en « françois, en espagnol, en italien et en latin de- « puis Corneille Tacite. Son auteur le nomme *Idea « de un principe christiano politico represen- « tada en cien empresas.* Pour luy faire changer « d'idiome je ne luy veux point faire changer de « nom : le baptesme est un sacrement toujours « bon et valable en quelque eglise qu'il soit ad- « ministré. Je l'appelleray donc l'*Idée d'un prince « chrestien et politique representée en cent em- « blemes.* Juge de la bonté du livre par les tra- « ductions qui en ont esté faites en toutes sortes « de langues, hormis en la nostre; ce seroit luy « faire tort de ne l'enrichir pas de ce tresor. Si « tu me monstres ta curiosité, je te feray pa- « roistre ma diligence, et tu n'auras point d'es- « prit si tu ne m'obliges à te faire voir que j'en « ay. » Or, nous voyons cité dans le *Manuel* (au mot *Saavedra,* t. IV, p. 155 de la 4e édition) un ouvrage qui porte ce titre : « *Le Prince chrestien « et politique,* traduit de l'espagnol de D. Diegue « Saavedra Faxardo par J. Rou. Suivant la copie « de Paris (Amsterdam), 1669, 2 parties en un « volume petit in-12, figures. » Cette traduction est-elle bien de Jean Rou, et ne serait-elle pas, au

contraire, l'œuvre même de Le Petit? Il serait bien surprenant que Jean Rou, intime ami de notre poëte, et à qui ce dernier faisait confidence de ses travaux littéraires, eût pris la peine de traduire un livre déjà traduit par son ami. Nous pensons donc que la traduction de cet ouvrage espagnol a été attribuée à tort à Jean Rou, et qu'on doit la restituer à son véritable auteur, c'est-à-dire à Claude Le Petit.

Encore un mot, et nous aurons fini cet article, trop long sans doute, mais que nous n'avons malheureusement pu faire plus court. On se tromperait gravement si l'on pensait que les obscénités de Cl. Le Petit aient été pour quelque chose dans sa condamnation. Claude Le Petit a péri dans les flammes du bûcher, non pour avoir écrit des obscénités, mais pour avoir raillé dans ses vers la religion et le culte catholiques. C'est là ce qu'il est important de faire observer. On doit regretter que pour quelques saillies impies, pour quelques vers irréligieux, ce malheureux poëte ait perdu la vie à la fleur de son âge, à vingt-quatre ans. C'était la loi de son temps. *Dura lex, sed lex!* Cent ans plus tard, la législation était aussi barbare et aussi sauvage; et pour un motif presque identique, un jeune homme de dix-huit ans, le chevalier de La Barre, était condamné en 1766, sous le règne de

Louis XV, au même supplice du feu, *pour avoir* (ce sont là les termes de l'arrêt) *chanté des chansons abominables et execrables contre le vierge Marie, les saints et saintes.*

Octobre 1862.

LES DÉLICES DE LA POÉSIE GALANTE.

(1666)

Voici le titre exact de ce recueil : *Les Delices de la poesie galante des plus celebres autheurs de ce temps.* A Paris, chez Jean Ribou, au Palais sur le grand perron, devant la Sainte-Chapelle, à l'image Saint-Louis, MDCLXVI (1666), avec privilége du Roy, 2 vol. in-8° de 254 et 256 pages, avec frontispice [1]. La nouvelle édition du *Manuel*, t. II, col. 575, annonce *trois* parties ; mais l'exemplaire que nous avons sous les yeux n'en a que deux, et nous le croyons bien complet. Le privilége est du 14 septembre 1663. On lit en tête une épître dédicatoire du libraire à monseigneur le duc de Coaslin, pair de France. Ce recueil étant peu connu, nous croyons devoir dire quelques mots des pièces qui composent ces deux volumes. Malheureusement toutes les pièces sont loin d'être signées ; la moitié seulement porte le nom des auteurs.

Commençons par les grands poëtes dont on lit des vers dans les *Delices*. Nous trouvons trois

[1] Il y a des éditions de ce recueil à la date de 1664 et de 1665.

grands noms, ceux de Pierre Corneille, de Molière et de Boileau. Corneille[1] a donné un *Remerciement au Roy* (t. Ier, p. 36-39); Molière[2], les *Stances galantes : Souffrez qu'amour cette nuist vous reveille* (*idem.*, p. 201), stances d'ailleurs reproduites dans les dernières éditions du poëte, et Boileau[3], des *Stances sur l'Escole des femmes* (p. 95-96). Remarquons que les vers de Boileau ne sont pas signés. Nous donnons cette pièce en entier, bien qu'elle fasse partie des œuvres du satirique, à cause d'une strophe supprimée plus tard par l'auteur comme trop badine et qui manque à la plupart des éditions du poëte. La voici :

SUR L'ESCOLE DES FEMMES[4].

Stances.

En vain, mille jaloux esprits,
Molière, osent avec mespris

[1] Pierre Corneille, né à Rouen en 1606, mort en 1684. Voir sur lui Pellisson et d'Olivet, *Histoire de l'Académie françoise*, édition Livet, t. II, p. 177-212 ; Goujet, *Bibliothèque françoise*, t. XVIII, p. 140-164 ; Taschereau, *Histoire de la vie et des ouvrages de P. Corneille*, Paris, Jannet, 1855, in-16.

[2] Né à Paris en 1620, mort en 1673 à l'âge de 53 ans. Voir Goujet, t. XVII, p. 294-301 ; Taschereau, *Histoire de la vie et des ouvrages de Molière*, Paris, Hetzel, 1844, in-12.

[3] Né en 1636, mort en 1711.

[4] La première représentation de *l'Escole des femmes*

Censurer ton plus bel ouvrage :
Sa charmante naïveté
S'en va pour jamais d'age en age
Enjouer [1] la posterité.

Tant que l'univers durera
Avecque plaisir on lira
Que quoy qu'une femme complote
Un mary ne doit dire mot
Et qu'assez souvent la plus sotte
Est habile pour faire un sot [2].

Ta muse avec utilité
Dit plaisamment la verité;
Chacun profite à ton *Escole*.
Tout en est beau, tout en est bon,
Et ta plus burlesque parole
Est souvent un docte sermon [3].

Que tu ris agreablement!
Que tu badines sçavamment!
Celuy qui sçeut vaincre Numance,
Qui mit Cartage sous sa loy,
Jadis sous le nom de Terence,
Sçeut-il mieux badiner que toy?

eut lieu en décembre 1662. Elle fut jouée devant le Roi en janvier 1663. Voir *la Muse historique* de Loret, lettre du 13 janvier 1663.

[1] L'édition de Boileau donnée par Viollet Le Duc en 1823 chez Desoer, in-8° à deux colonnes, porte : *divertir*.

[2] Strophe supprimée dans l'édition de Viollet Le Duc.

[3] Dans la même édition cette strophe se lit après celle-ci : *Que tu ris agreablement*, etc.

Laisse gronder tes envieux :
Ils ont beau crier en tous lieux
Que c'est à tort qu'on te revere [1],
Que tu n'es rien moins que plaisant [2];
Si tu sçavois un peu moins plaire,
Tu ne leur dèplairois pas tant.

Arrivons maintenant aux poëtes moins célèbres, aux *poetæ minores*. Tout d'abord, nous noterons quelques vers de Flèchier[3] (*Plainte de la France à Rome*, élégie, t. Ier, p. 40-45; *Au Roy sur sa dernière maladie*, ode, t. II, p. 83-88.) La première de ces pièces a trait à l'insulte faite à Rome en 1662 au duc de Créqui, ambassadeur de Louis XIV. En voici quelques fragments; c'est la France qui parle :

. . . . . .
Mon prince couronné de lauriers et de palmes
Faisoit fleurir tes loix dans ses provinces calmes,
Et disposant son bras à quelque saint employ
Ne vouloit plus combattre et vaincre que pour toy.
Il t'offroit son pouvoir et sa valeur extresme,
Mais tu veux l'obliger à te vaincre toy-mesme,
Et par un attentat et lâche et criminel
Tu fais de ses faveurs un mespris solennel.

[1] Variante : *Qu'en vain tu charmes le vulgaire.*

[2] Idem : *Que tes vers n'ont rien de plaisant.*

[3] Esprit Flechier, né en 1632, mort en 1710. Il fut reçu à l'Académie française en 1673.

On voit regner le crime avec la violence
Où doit regner la paix avecque l'innocence ;
On voit tes assassins courir avec ardeur
Jusqu'au palais sacré de mon ambassadeur,
Porter de tous costés leur fureur sans seconde,
Et violer les droits les plus sacrés du monde.
. . . . . .

Quel interest t'engage à devenir si fière ?
Te reste-t-il encor quelque vertu guerrière ?
Crois-tu donc estre encore au siecle des Cesars,
Où parmy les horreurs de Bellone et de Mars,
Jalouse de la gloire et du pouvoir suprême
Tu foulois à tes pieds et sceptre et diademe ?
Dans ce fameux estat où le ciel t'avoit mis,
Tu ne demandois plus que de grands ennemis,
Et portant ton orgueil sur la terre et sur l'onde
Tu bravois le destin des puissances du monde,
Et tu faisois marcher sous tes injustes loix
Tes simples citoyens sur la teste des rois.
Ton destin ne t'offroit que de grandes conquestes,
Ta foudre ne tomboit que sur [1] d'illustres testes,
Et tu montrois en pompe, aux peuples estonnés,
Des souverains captifs et des rois enchaînés.
Mais quelque grands exploits que l'histoire renomme
Tu n'es plus cette fière et cette grande Rome ;
Ton empire n'est plus ce qu'il fut autrefois,
Et ce n'est plus un siecle à se moquer des rois.
Tout cet esclat passé n'est qu'un esclat frivole :
On ne redoute plus l'orgueil du Capitole,
Et les peuples instruits de tes douces vertus,
Adorent ta grandeur, mais ne la craignent plus.

[1] L'imprimé porte : *sous*.

. . . . . .

Mais puisque ta fureur ne peut se contenir,
Après tant de mespris il faudra te punir.
La gloire des heros n'est jamais assez pure,
Et le trosne jaloux ne souffre point d'injure.
Ne te flatte plus tant sur ton divin pouvoir,
On peut mesler la force avecque le devoir.
Des monarques pieux, des princes magnanimes
Ont reveré tes loix en punissant tes crimes :
Ils ont eu le secret de partager leurs cœurs,
D'estre tes ennemis et tes adorateurs,
De soutenir leur rang, ou sauver leur franchise
En se vengeant de Rome et respectant l'Eglise.
Ils ont sçeu reprimer ton orgueil obstiné
Sans choquer le pouvoir que le ciel t'a donné,
Et separer enfin dans une juste guerre
Les interets du ciel d'avec ceux de la terre.

Sur l'exemple fameux de ces rois sans pareils
J'inspire à mon heros de fideles conseils.

Prince dont la sagesse et la valeur est rare,
Menage ta couronne avecque la tiare,
Donne au siecle futur un exemple immortel,
Garde les droits du trosne et les droits de l'autel :
Qu'à ton ressentiment ta piété s'unisse ;
Louis, fais grace à Rome en te faisant justice,
Pense au sacré devoir d'un monarque chrestien,
Fais agir ton pouvoir, mais revere le sien,
Et meslant au courroux le respect et la crainte,
Punis Rome l'injuste et conserve la sainte.

Previens, Rome, previens ces effets dangereux
Et ne m'oblige pas à plus que je ne veux.
Exerce sur toy-mesme une juste vengeance,

Et ne differe plus à reparer l'offense;
Punis tes factieux, cesse de t'obstiner,
Et merite la paix que je te veux donner.
D'un plus celeste feu ma valeur animée
Ira cueillir pour toy les palmes d'Idumée,
Et tu verras bientost et nos croix et nos lis
Sur les murs de Byzance et sur ceux de Memphis.

Poursuivons. Ce recueil renferme en outre des poésies de Somaise, l'auteur du *Dictionnaire des Précieuses*, dont M. Livet a donné il y a quelques années une excellente édition, de l'abbé Testu[1] (vers galants), de mademoiselle de Scudéry[2], de Montplaisir[3], de Bre-

[1] Jacques Testu de Mauroy, membre de l'Académie française, naquit en 1626 et mourut en 1705. Outre des vers galants disséminés dans différents recueils il a écrit : *Stances chrestiennes sur divers passages de l'escriture sainte et des Peres*, Paris, Denys Thierry, 1669, in-12 de 134 pages (le privilége est du 2 mai 1669); *idem*, 2e édit., 1675, in-12 de 173 pages; *idem*, Claude Barbin, 1684, pet. in-12 de 88 pages; *idem*, 3e édition, Denys Thierry, 1688, in-12 de 173 et 33 pages; *idem*, 4e édition, Pierre Ballard, 1691, in-12 de 249 pages; *idem*, 5e édition, Nicolas Le Clerc, 1703, in-12 de 308 pages.

[2] Madeleine de Scudery, sœur de Georges de Scudery, de l'Académie française, née au Havre en 1607, morte en 1701 à l'âge de 94 ans. Voir Tallemant, édition Paulin Paris, t. VII, p. 49-65.

[3] René de Bruc, seigneur de Montplaisir, né en 1610 : il vivait encore en 1673. Ses poésies ont été publiées, mais d'une manière fort incomplète, avec celles de Lalane par Saint-Marc sous ce titre : *Poesies de Lalane et du marquis de Montplaisir*. A Amsterdam, et se trouve à Paris chez

beuf [1], le traducteur de Lucain, de Le Clerc [2], raillé avec Coras dans une célèbre épigramme de Racine; de la comtesse de la Suze [3] et de made-

P. A. Leprieur, imprimeur du Roy, rue Saint-Jacques, à l'Olivier, MDCCLIX (1759), 2 volumes in-12. Voir Goujet, *Bibliothèque françoise*, t. XVII, p. 308-314, et Paulin Paris, notes sur Tallemant, t. IV, p. 242-243.

[1] Guillaume de Brebeuf, né à Rouen en 1618, mort en 1661 à l'âge de 43 ans. Nous ne citerons de lui que les ouvrages suivants : *Eloges poetiques du sieur de Brebeuf*, Paris, A. de Sommaville, 1661, in-12 de 165 pages; *Poesies diverses de M. de Brebeuf*, Paris, Sommaville, 1662, in-12 de 304 pages; *les Œuvres de M. de Brebeuf, nouvellement mises au jour*, Paris, Jean Baptiste Loyson, 1664, 2 volumes in-8° de 367 et 336 pages (les poésies commencent à la page 115 du t. II, et vont jusqu'à la fin : elles sont bien moins complètes que dans l'édition de 1662). Voir Goujet, t. XVII, p. 38-53; Viollet Le Duc, *Bibliothèque poétique*, p. 506-507.

[2] Michel Le Clerc, né à Alby, mort le 8 décembre 1691. Il fut reçu à l'Académie française le 26 juin 1662. Voir sur lui Pellisson et d'Olivet, t. II, p. 250-255; Goujet, t. XVII, p. 305-309.

[3] Henriette de Coligny, comtesse de la Suze, née à Paris en 1618, morte en 1673. Voir Tallemant, édition Paulin Paris, t. IV, p. 228-240; Goujet, t. XVII, p. 301-308; Viollet Le Duc, p. 554-555. Ses poésies se trouvent dans les ouvrages suivants : *Poésies de madame la comtesse de la Suze*, Paris, Ch. de Sercy, 1666, in-12 de 124 pages (les poésies de cette dame s'arrêtent à la page 58); *Recueil de pièces galantes en prose et en vers de madame la comtesse de la Suze et de monsieur Pellisson*, Paris, Gabriel Quinet, 1664, in-12 de 111 pages (il y a un carton de 12 pages intitulé : *Suite de la fauvette*); *idem*, édition augmentée, Guillaume Cavelier, 1691, 4 volumes in-8°; *idem*, 1698, 4 volumes in-8°; *idem*, à Trevoux, par la Compagnie, 1741, 5 volumes in-12; *idem*, 1748, 5 volumes in-12.

moiselle des Jardins[1]; de Montreuil[2], Lignières[3], du Pelletier[4] et Pinchesne[5], neveu de Voiture, tous auteurs qu'a ridiculisés Boileau dans ses satires; de Pierre Richelet[6], avocat au Parlement;

[1] Mademoiselle des Jardins, depuis madame de Villedieu, née à Alençon vers 1630, morte en octobre 1683. On a de cette dame : *Recueil de poésies de mademoiselle des Jardins*, Paris, Claude Barbin, 1662, in-12 de 99 pages; *idem*, 1664, in-12 de 114 pages. Voir Tallemant, t. VII, p. 244-256; Goujet, t. XVIII, p. 118-135.

[2] Matthieu de Montreuil, né en 1620, mort en 1692. Voir Goujet, t. XVIII, p. 330-335; Viollet Le Duc, p. 600 601.

[3] François Pajot, sieur de Linières, né en 1628, mort en 1704. Boileau se moque de ce poëte en divers endroits de ses œuvres et parfois d'une manière grossière, témoin ce passage :

Et qu'importe à nos vers que Perrin les admire,
Que l'auteur du *Jonas* s'empresse pour les lire,
Qu'ils charment *de Senlis le poete idiot*
Ou le sec traducteur du françois d'Amyot!
(*Epit. VII.*)

[4] Cet auteur se nommoit *Pierre du Pelletier* et non Pelletier et le Pelletier comme on l'a dit par erreur. C'était un ami de Pierre Richelet. Mort en 1680. Voir Goujet, t. XVIII, p. 65-68.

[5] Etienne Martin, sieur de Pinchesne, était contrôleur de la maison du Roi.

[6] Né en 1631, mort en 1698. C'était un ami de Du Pelletier. Nous n'indiquerons de lui que ce seul ouvrage : *La Versification françoise ou l'Art de bien faire et de bien tourner les vers, par P. Richelet*, Paris, Estienne Loyson, 1671, in-8° de 276 pages; *idem*, 1677, in-8° sous ce titre : *La Versification françoise où il est parlé de l'histoire de la poésie françoise, des poetes françois anciens et modernes, de l'origine de la rime et de la manière de bien faire et de bien tourner les vers, avec des*

Sellon[1] (c'est sans doute l'académicien Silhon), et Hauteroche[2], le comédien et l'auteur dramatique.

Les poëtes que nous venons de citer sont au moins connus de nom ; mais qui a jamais entendu parler du sieur de Lucé, de Le Poitou, de l'avocat Lepul (*Le je ne sçay quoy* et *Stances à M. Chapelain*, t. II, p. 137-141); de Petit[3], de Le Barbier (*au Roy sur son voyage à Marsal*, ode), et de H. Porlier, avocat au Parlement ? Tous

exemples des poetes qui les ont bien ou mal tournés, par P. Richelet, Paris, Estienne Loyson, 1677 (édition exactement semblable à la précédente; le titre seul est changé).

[1] Jean Silhon, membre de l'Académie française. Voir sur lui Pellisson et d'Olivet, t. Ier, p. 279-283.

[2] Hauteroche était acteur et auteur dramatique. Né en 1617, mort en 1707.

[3] Il est assez difficile de savoir quel est le Petit dont on lit des vers dans *les Delices de la poesie galante*. Il y a en effet trois poëtes de ce nom : 1° Pierre Petit Parisien, docteur en médecine et poëte latin, mort à Paris le 13 décembre 1687 à l'âge de 71 ans. Titon du Tillet lui attribue les vers insérés dans le *Recueil de Sercy* et signés du nom de Petit; Goujet est d'un avis tout à fait contraire (Voir la *Bibliothèque françoise* de Goujet, t. XVIII, p. 231).

2° Louis Petit, né à Rouen, mort en 1693 à l'âge de 78 ou 79 ans; c'est l'auteur de l'ouvrage intitulé : *Discours satyriques et moraux ou Satyres generales*. A Rouen, chez Richard Lallemant, proche les RR. PP. Jésuites, MDCLXXXVI (1686), avec privilége du Roy, in-12 de 125 p.

3° Claude Le Petit, l'auteur de *la Chronique scandaleuse, ou Paris ridicule*, brûlé en place de Grève en exécution d'une sentence du Châtelet du 26 août 1662, confirmée par arrêt du parlement du 31 même mois.

ces poëtes jouissent d'une obscurité méritée, croyons-nous, sauf peut-être Lepul qui a quelques beaux vers dans ses *Stances* en l'honneur du chantre de la Pucelle. Qu'on veuille bien nous permettre d'en citer ici quelques strophes :

Entre deux hauts projets mon ame est balancée ;
Je ne sçay, Chapelain, à qui donner mon choix.
Je veux dans un senat faire eclater ma voix,
Et l'amour de là muse occupe ma pensée.
Mais lorsque ton ouvrage et solide et charmant
Où la fureur d'accord avec le jugement
Me fait de tes beaux vers entendre l'harmonie,
Forcé par ces grands dons qu'en toy le ciel a mis,
Je prefere en faveur de ton puissant genie
Le temple de memoire aux autels de Themis.
. . . . . .

Animé de ce feu que ta vertu m'inspire
Je veux te rendre hommage et chanter en mes vers
Les diverses beautés de ces travaux divers
Par qui ta docte muse enrichit cet empire.
Tout le monde est vaincu par les attraits puissans
Dont ta sainte heroïne a sçeu charmer nos sens
Dans l'agreable cours de ton fameux ouvrage :
Si la gloire aujourd'huy vit après son trespas,
Ce renom immortel est un rare avantage
Qu'elle doit à tes vers bien plus qu'à ses combats.

Le poëte parle ensuite du cardinal de Richelieu, de Condé, du duc de Longueville qui ont comblé

Chapelain de faveurs, et finit par les strophes suivantes :

Ceux que le grand pouvoir joint aux grandes richesses
A fait vivre en nos jours dans un estat heureux
Ont semblé s'efforcer par leurs soins genereux
A te faire à l'envy l'objet de leurs largesses.
Jules[1] qu'on vit marcher sur les traces d'Armand,
Trouvant non moins que luy ton merite charmant
Ne t'enrichit pas moins des biens de la fortune ;
De son predecesseur il esgalla les faits,
Mais il a surpassé cette ame non commune
En comblant ta vertu par de plus grands bienfaits.

Après tous ces heros nostre puissant monarque,
Qui du sçavant empire est le plus ferme appuy,
Par les nobles presens que tu reçois de luy,
Donne de sa justice une eclatante marque.
Touché des qualités qu'aux plus doctes humains
Ont departy des dieux les favorables mains,
Du merite et du sort il termine la guerre,
Et tu fais luire en toy des dons si precieux
Qu'il remplit justement des tresors de la terre
Celuy qu'il voit remply des richesses des cieux.

Puissamment soutenu par ces divins suffrages
Qui de tes grands travaux sont le plus digne prix,
Laisse agir vainement ces indignes esprits
Dont l'insolente envie attaque tes ouvrages,
Oppose ces heros à ces hommes abjets :
Tu peux par ce secours confondre leurs projets,

[1] Mazarin.

Et braver hautement leur troupe mutinée;
Ton nom, grand Chapelain, si celebre en tous lieux,
Malgré les vains efforts de leur haine obstinée,
Doit avoir le destin de tous ces demy dieux.

Il nous reste pour terminer cette note déjà trop longue à parler des vers non signés. Indiquons, comme curieuses à divers titres, les pièces ci-après: le fameux sonnet de *l'Avorton*, de Jean Hesnaut [1], et autres poésies relatives à la mort de mademoiselle de Guerchy, fille d'honneur de la reine mère Anne d'Autriche (elle mourut comme on sait des suites d'un avortement en 1660); plusieurs épigrammes sur le marquis de Langey à qui sa femme avait intenté un procès en impuissance et qui sortit à son désavantage de l'indécente épreuve du congrès (1658); quelques vers dont il est inutile de dire le sujet, et dont il est fait mention dans la *Bibliotheca scatologica; la Hongrie secourue*, poëme héroïque (t. Ier, p. 241-253), et *la Pièce de cabinet* (t. II, p. 157-166): c'est un curieux éloge du vin et des poëtes buveurs; il a pour auteur Estienne Carneau [2], et a été reproduit dans les *Variétés*

[1] Jean Hesnaut, maître en poésie de madame Deshoulières, mourut en 1682 suivant le nécrologe manuscrit de La Monnoye, cité par Goujet. Voir sur lui Goujet, *Bibliotheque françoise*, t. XVIII, p. 384-394; Viollet Le Duc, *Bibliotheque poetique*, t. Ier, p. 537-539.

[2] Estienne Carneau, de l'ordre des Célestins, mort le

littéraires de M. Édouard Fournier, t. III, p. 283-296.

Mai 1861.

17 septembre 1671. Nous ne citerons de ce poëte que le poëme suivant : *La Stimmimachie, ou le Grand combat des medecins modernes touchant l'usage de l'antimoine, poeme histori-comique dedié à messieurs les medecins de la Faculté de Paris, par le sieur C. C.* (Carneau, Célestin). A Paris, chez Jean Paslé, au Palais, dans la galerie des Prisonniers, à la Pomme d'or couronnée, MDCLVI (1656), avec privilége du Roy et approbation des docteurs en médecine, in-8° de 8 feuillets liminaires et 131 pages. *L'Œconomie du petit monde*, du même auteur, est une pièce curieuse dans laquelle il décrit tous les organes de l'homme : on peut la lire dans *les Muses illustres de Messieurs Malherbe, Theophile, Lestoile, Tristan*, etc. (recueil publié par Colletet fils), Paris, Louis Chamhoudry, 1658, in-12, p. 17-30. Voir sur ce poëte : Dom Liron, *Bibliotheque chartraine*, Paris, Saugrain, 1733, in-4 (p. 347); Goujet, t. XVII, p. 242-246, et Viollet Le Duc, p. 545.

UNE SATIRE INÉDITE DE BOILEAU.

La pièce suivante est tirée des manuscrits de Conrart conservés, comme on sait, à la bibliothèque de l'Arsenal. Ces précieux manuscrits, qui ne renferment pas moins de 18 volumes in-folio et 24 volumes in-4°, contiennent une masse considérable de pièces en vers et en prose, dont la plupart sont d'une haute importance pour l'étude de la littérature et de l'histoire au XVIIe siècle. Un grand nombre d'érudits ont déjà fouillé ces portefeuilles : nous citerons parmi eux MM. de Monmerqué, Walckenaer, Guessard, Victor Cousin, Paul Lacroix, etc. Mais, malgré l'abondance des documents que ces savants ont mis au jour, il reste encore bien des découvertes à faire et bien des pièces curieuses à publier.

La satire dont nous donnons ici le texte est malheureusement peu digne du grand poëte du XVIIe siècle et pour la forme et pour le fond. Elle se trouve, avec cinq autres pièces de Boileau (reproduites du reste dans les œuvres du satirique), au tome IX in-fol. des manuscrits de Conrart, p. 103-105.

Juin 1862.

A CEUX QUI ONT FAIT DES VERS CONTRE LE ROY.

Satyre.

Il n'est pas malaysé de faire une satyre.
Sans estre bel esprit on peut savoir medire,
Il ne faut pour fournir à cette lacheté
Que joindre l'imposture à la temerité,
Que suivre d'un chagrin le bizarre caprice
Pour noircir le merite et couronner le vice.
Quand la colere agit sur le temperament,
On ne parle, on n'ecrit que trop éloquemment :
Le bien, le mal, le vray, l'inconstant, le solide,
Tout sert egallement cette fureur avide,
Et qui se laisse aller à ses ressentimens
Est toujours agité d'injustes mouvemens.

C'est par là que souvent on voit des miserables
Composer sans regret d'injurieuses fables,
Hardis à les produire, et sans craindre les loix
Ecrire sans respect des princes et des rois.

Le mepris qu'on a fait d'une telle licence,
De quelques ecrivains augmente l'insolence,
Qui voyant leurs ecrits soufferts impunement,
Pensent qu'on peut toujours medire insolemment.
On ne les souffroit point dans le regne d'Auguste,
Qui parut sur la fin si tranquille et si juste ;
Ses tresors aux sçavans furent toujours ouverts,
Mais il faisoit punir les satyriques vers.
On n'a pas oublié qu'Ovide fut en peine
D'avoir osé railler la femme de Mecene,
Et que pour avoir fait quatre vers seulement,
Il fallut en souffrir un long bannissement.

Dans ce fâcheux exil, ce phenix des poetes
Paroissoit par ses vers s'ennuyer chez les Getes,
Et dans ces durs climats, ce docteur en amour
Faisoit cent lachetés pour rentrer à la cour,
Ecrivoit de Cesar les gestes, les trophées,
Faisoit sur ce sujet mille contes de fées,
Ne se contentoit pas de l'elever aux cieux,
Mais le plaçoit encore au rang des premiers dieux.
Cesar ne s'emut point de tant de flatteries :
Il les considera comme des resveries,
Et sans s'inquieter d'avancer son retour,
Le laissa soupirer dans ce triste sejour.

Tous ceux dont l'interest rend les plumes flatteuses,
Des plus grandes vertus font des vertus douteuses ;
Ces prometteurs de gloire et d'immortalité
Ne visent qu'à tenter la liberalité,
Et sans distinction font un commerce infame
De composer des vers de louange ou de blame,
Traduisent sans scrupule à la posterité,
Ce qui ne sçauroit estre et qui n'a point esté,
Et seduits de l'espoir qui souvent les excite,
Habillent en héros un homme sans mérite,
Ou quelquefois aigris de leur propre malheur,
Ils feront un poltron d'un homme de valeur.

Pour une pension qui sera tard payée,
Ou qui sur un estat se trouvera rayée,
Il faudra donc souffrir que d'un style insolent,
Un malheureux poëte exerce son talent,
Fasse de son chagrin une affaire publique,
Etale arrogamment sa coupable critique,
Selon ses visions veuille un gouvernement,
Se mesle d'y trouver quelque dereglement,

Et si le destin [1] fait des accidents sinistres,
Qu'il en charge aussitost le prince et les ministres.

Quoy! tandis que le roy fait punir l'attentat
De ceux dont l'avarice a saccagé l'Estat,
Qu'il travaille sans cesse à retablir en France
Les douceurs de la paix, le calme et l'abondance,
Et que de jour en jour il soulage nos maux,
Il sera becqueté par d'infames corbeaux!

Ce prince genereux, ferme, sage, equitable,
Craint de ses ennemis autant qu'il est aymable,
Qu'on a veu si souvent dans nos pressans besoins,
Ne jamais espargner ses peines ny ses soins,
Avec ces qualités craindroit-il que l'envie
Pust imprimer de tache à l'eclat de sa vie?

Non, criminels auteurs, vos escrits médisans
Ne trouveront que vous pour laches partisans;
Des gens sans passion ecriront son histoire,
Où la verité seule exprimera sa gloire,
Et là sans l'ornement des vaines fictions,
Tout le monde lira ses belles actions.

Mais vous à qui l'ardeur de produire des rimes
Fait moins faire de vers que commettre de crimes,
Comment par les ecrits qui sortent de vos mains,
Osez-vous attaquer le premier des humains?
Croyez-vous dementir sa prudente conduite,
Dont les commencemens sont egaux à la suite,
Et par l'estat trompeur de quelques faussetés,
Etouffer le brillant de tant de verités?

[1] Le texte porte *dessein*, ce qui est un non-sens.

Est-ce que votre ouvrage en aura plus de lustre
D'écrire insolemment sur un sujet illustre,
Ou que, comme il paroist, vous êtes assez fous
Pour vouloir seulement faire parler de vous,
Imitant de ce Grec le ridicule exemple,
Qui pour estre fameux mit le feu dans un temple[1]?
Est-ce que pour l'Etat il faut que vos avis
Soient comme des arrests ecoutés et suivis,
Qu'un prince doit s'instruire au sommet du Parnasse,
Comme il faut en regnant punir ou faire grace,
Et recevoir de vous, pour ses grandes leçons,
Epigrammes, sonnets, madrigaux et chansons?

Ah! desabusez-vous puisqu'enfin la Justice
Ne peut à vos ecrits refuser le supplice,
Heureux qu'on ait souffert avec tant de mepris
L'imprudente fureur dont vous fustes epris;
Mais guerissez-vous bien d'une melancolie,
Où vous avoient poussés la bile et la furie,
Puisque vous sçavez bien que pour vous en punir,
On doit vous immoler ou du moins vous bannir.

DESPREAUX.

[1] Erostrate.

DESPRÉAUX, OU LA SATYRE DES SATYRES

PAR COTIN.

Ch. Cotin, membre de l'Académie française, naquit à Paris vers 1604, et mourut en 1682, à l'âge d'environ 78 ans. Pour les détails de sa vie nous renverrons le lecteur à l'*Histoire de l'Académie françoise* de Pellisson et d'Olivet, édition Livet, t. II, p. 159-164; et à la *Bibliothèque françoise* de Goujet, t. XVIII, p. 99-118.

Piqué au vif par ces vers de la satire III de Boileau :

On s'assied; mais d'abord nostre troupe serrée
Tenoit à peine autour d'une table carrée,
Où chacun malgré soi, l'un sur l'autre porté,
Faisoit un tour à gauche et mangeoit de costé :
Jugez en cet estat si je pouvois me plaire,
Moy qui ne compte rien ni le vin ni la chère
Si l'on n'est plus au large assis en un festin
Qu'aux sermons de Cassagne ou de l'abbé Cotin....

Cotin prit la plume et écrivit contre le satirique deux libelles anonymes, l'un en prose, l'autre en vers. Le premier est intitulé : *la Critique désintéressée sur les satyres du temps*, sans date (vers 1666), in-8° de 63 pages; et le second : *Des-*

préaux. ou la Satyre des satyres, sans date, in-8° de 12 pages, pièce d'une insigne rareté, et que pour ce motif nous croyons devoir reproduire.

Dans cette satire (c'est celle dont se servait Jacques Mignot pour envelopper ses biscuits), Cotin a répandu sa rage et son fiel avec un acharnement sans égal. Le pieux abbé, après avoir accusé Boileau d'être un plagiaire d'Horace et de Perse, va plus loin, et outrage l'homme privé de la manière la plus sanglante : Despréaux, selon lui, est un pilier de cabarets et de mauvais lieux ; c'est un homme sans foi et sans religion, qui ne croit pas en Dieu et que devrait poursuivre la justice du pays :

Quel Estat peut souffrir une telle insolence ?
Sous un roy si chrestien qu'en peut dire la France ?

Puis, de plus en plus aveuglé par la colère, il termine par *l'Oracle* suivant :

Le destin de ces frénétiques
Que l'on appelle satyriques,
C'est de mourir le cou cassé
Et vivre le coude percé.

Boileau n'est pas seul attaqué dans cette pièce de vers ; Molière reçoit également les coups de verge de l'irascible prédicateur, et n'est pas mieux

traité que son ami. Il est qualifié de farceur, de Turlupin, d'homme ivre, d'habitué de la *Croix-de-Fer* (fameux cabaret chanté jadis par Guill. Colletet dans ses *Divertissements*[1]), et d'autres épithètes du même genre. Qu'on s'étonne, après cela, que Molière, quelques années plus tard, en 1672, ait usé de représailles et livré l'abbé Cotin, sous le nom de *Trissotin*, aux risées du parterre dans sa comédie des *Femmes savantes!* Le châtiment était rude et sévère, mais certes bien mérité.

Ceci dit, nous laissons la parole à Cotin.

Février 1860.

DESPRÉAUX, OU LA SATYRE DES SATYRES.

Favory de Pallas, quelque nom qu'on luy donne,
Ou celuy de Minerve ou celuy de Bellone,
Saint-Aignan, dont l'épée et la plume à son tour
Ont avecques le Roy ravy toute la cour,
Toy qui sais quel je suis et quel est mon génie,
Toy qui m'as veu souvent en bonne compagnie,
Et ne m'as jamais veu m'entretenir d'autruy
Qu'à dessein d'approuver le bien qu'on dit de luy,
A peine pourras-tu, lisant cette satyre,

[1] Voir *les Divertissements du sieur Colletet, seconde édition reveue et augmentée par l'autheur*, à Paris, chez Jacques Dugast, rue Saint-Jean de Beauvais, à l'Olivier de Robert Estienne et en sa boutique au bas de la rue de la Harpe, MDCXXXIII (1633), avec privil. du Roy, in-8°, p. 210.

Deviner que c'est moy qui viens de te l'écrire.
Son aigreur est si fort contraire à mon humeur
Que, craignant ses transports, je crains d'estre rimeur.
On ne m'a jamais veu d'un esprit incommode;
Je permets que chacun se gouverne à sa mode;
Dans ce qu'un autre fait, je prends peu d'intérest,
Et laisse volontiers le monde comme il est;
De tout ce que je voy j'ai l'âme satisfaite;
J'ay veu de mauvais vers sans blasmer le poëte,
J'ay leu ceux de Molière et ne l'ay point sifflé,
Et j'espargne la Serre avec son style enflé.
J'ay dès mes jeunes ans toujours fait mon possible
Pour conserver en moy ce naturel paisible.
Cependant, ô grand duc, le moyen d'endurer
Ce qu'on fait à présent et n'en pas murmurer?
Mon inclination me défendoit d'écrire,
Mais le cadet Boisleau me pousse à la satyre.
Luy qu'on ne voit jamais dans le sacré vallon,
Veut trancher du Phœbus et faire l'Apollon;
Luy que l'on ne connoît qu'à cause de son frère;
Luy, comme il dit luy-mesme, accablé de misère,
Et qui, n'estant vestu que de simple bureau,
Passe l'esté sans linge et l'hyver sans manteau[1],
Ce malheureux sans nom, sans mérite et sans grâce,
Se place en conquérant au sommet du Parnasse:
Il descend de la nue, et, la foudre à la main,
Tonne sur Charpentier, tonne sur Chapelain;
Puis, donnant à ses vers une digne matière,
Comme un de ses héros il encense Molière[2].
Que s'il ne me tient pas pour un original,

[1] Boileau, sat. I.
[2] Sat. II.

Je n'ay pas comme luy copié Juvénal;
Je n'ay pas comme luy, pour faire une satyre,
Pillé dans les auteurs ce que j'avois à dire.
Sachant l'art de placer chaque chose en son lieu,
Je ne puis d'un farceur me faire un demy-dieu;
D'un chantre du pont Neuf, je fais peu mon Virgile,
Et le Roman bourgeois ne règle pas mon style.
Enfin pour attaquer ce qu'on fait aujourd'huy,
Horace et Martial m'ont moins presté qu'à luy.
Je n'ay point avec eux un si lâche commerce,
Je n'ay jamais traduit les satyres de Perse,
Et si je voulois faire un compliment au roy,
Je luy dirois au moins quelque chose de moy.
Qu'on ne m'accuse point de caprice ou de haine:
La simple vérité coule avecque ma veine;
Je dis mon sentiment, je ne suis point menteur;
J'appelle Horace Horace et Boisleau traducteur.

Si vous voulez savoir la manière de l'homme,
Il applique à Paris ce qu'il a leu de Rome;
Ce qu'il dit en françois, il le doit au latin,
Et ne fait pas un vers qu'il ne fasse un larcin.
Si le bon Juvénal estoit mort sans escrire,
Le malin Despréaux n'eust point fait de satyre;
Et s'il ne disoit rien que ce qui vient de luy,
Il ne pourroit jamais rien dire contre autruy.
Que faire à tout cela? Chacun a son génie:
Un fou veut critiquer, et c'est là sa manie;
Chaque fat a son sens qui partout le conduit;
Horace invente bien, Despréaux le traduit.
Tout poëte ici-bas rit de son camarade,
Boisleau[1] rit de Scarron, Scarron de Benserade;

[1] Gilles Boileau.

Quelques heures devant qu'Herbin fust au congrez,
Il rioit hardiment du malheur de Langez;
Le sage est bien souvent berné d'un frénétique,
Et le peuple grossier blâme un grand politique.
Celui qui mot à mot traduit un livre entier
Censure impunément Quinaut et Pelletier.
Quand il vient à nommer un galant de nostre âge,
Sa rime, sans raison, luy présente Ménage[1];
Et comme si l'esprit n'estoit fait que pour luy,
Il veut censurer tout ce qu'on fait aujourd'huy.
Il croit, sans espargner la Majesté supresme,
Que le roy d'un auteur juge peu par luy-mesme,
Quoiqu'il aille tirer Phœbus de l'hospital
Et réparer du sort l'aveuglement fatal.
Que peut-on espérer d'un monarque si juste,
Et sans un Mecœnas, à quoi sert un Auguste[2],
Puisqu'on n'emporte à peine, en suivant les neuf sœurs,
Qu'un laurier chimérique et de maigres honneurs?[3]

Triomphant à souhait dans une autre satyre,
Il se fait à son prince égal comme de cire.
Quand *ton bras, ô Louys, des peuples redouté,*
Va la foudre à la main rétablir l'équité
Et retient les meschans par la peur des supplices,
Moy, la plume à la main, je gourmande les vices[4],
Tant cet audacieux mesle mal à propos
Les louanges d'un fat à celles d'un héros![5]

[1] Sat. II. Le nom de Ménage a été remplacé depuis par celui de l'abbé de Pure.
[2] Sat. I.
[3] *Idem.* Vers supprimés.
[4] Discours au roi.
[5] *Idem.*

Un poëte, dit-il, fut *jadis à la mode,*
Mais aujourd'huy des fous c'est le plus incommode,
Et l'esprit le plus beau, l'auteur le plus poly,
Ne parviendra jamais au sort de l'Angely[1].
Paris n'est que pour ceux *dont l'adresse funeste*
Nous a fait plus de maux que la guerre et la peste[2];
A la cour, *la vertu n'a plus ni feu ni lieu,*
Et le roy des savans *s'y voit maudit de Dieu*[3].

Despréaux, sans argent, *crotté jusqu'à l'échine,*
S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine[4],
Son turlupin[5] l'assiste, et jouant de son nez,
Chez le sot campagnard gagne de bons disnez :
Despréaux à ce jeu respond par sa grimace,
Et fait en basteleur cent tours de passe-passe,
Puis ensuyte enyvrés et du bruit et du vin,
L'un sur l'autre tombant, renversent le festin.
On les promet tous deux quand on fait chère entière,
Ainsi que l'on promet et Tartuffe et Molière.
Il n'est comte danois ny baron allemand.
Qui n'ait à ses repas un couple si charmant,
Et dans la Croix de fer, eux seuls en valent mille
Pour faire aux estrangers l'honneur de cette ville.
Ils ne se quittent point. O Dieu ! quelle amitié !
Et que leur mauvais sort est digne de pitié !
Ce couple si divin par les tables mendie,
Et, pour vivre, aux costeaux donne la comédie,
Tandis que dans Paris le *vice en souverain*

[1] Sat. I.
[2] *Idem.*
[3] *Idem.*
[4] *Idem.*
[5] Molière.

Marche la mitre en teste et la crosse à la main[1].
D. Doucement.—*R.* C'est ainsi que Despréaux révère
Des plus dignes prélats la sagesse exemplaire,
A qui le ciel commet le salut des mortels
Et qui veillent pour eux aux pieds de nos autels.

Si l'on croit ce censeur, lorsque *tout est tranquille*,
Les voleurs à l'instant s'emparent de la ville;
Le bois le plus funeste et le moins fréquenté
Est au prix de Paris un lieu de sureté[2].
Le chemin aujourd'hui par qui chacun s'élève
Fut le chemin jadis qui menoit à la Grève,
Et Montleron ne doit qu'à ses crimes divers
Ses superbes lambris, ses jardins toujours verts[3].
Despréaux ainsi loue et bénit cet empire
Où le crime est puny, l'innocence respire :
Ce fou d'un siècle d'or fait un *siècle de fer*
Où du plus bas pédant on fait un duc et pair[4],
Où dans le temps qui court *un cœur lâche et servile*
Trouve seul chez les grands un esclavage utile,
Lorsqu'il est leur complice et qu'instruit de leurs tours,
Il les tient en estat de le craindre toujours[5].

D. Il se pique pourtant d'une belle morale.
R. Écoutons ce docteur instruisant sa cabale :
Lui seul va redresser nostre siècle tortu,
Et partout rétablir l'honneur et la vertu.
Voici comme il s'y prend. Enfin, il *le faut dire*,

[1] Sat. I.
[2] Sat. VI.
[3] Sat. I. Ces vers furent supprimés plus tard par Boileau.
[4] Sat. I.
[5] *Idem*. Vers supprimés.

Souvent de tous nos maux la raison est le père.
C'est elle qui, farouche au milieu des plaisirs,
D'un remords importun vient brider nos désirs.
La fâcheuse a pour nous des rigueurs sans pareilles :
C'est un pédant qu'on a sans cesse à ses oreilles,
Qui toujours nous gourmande, et loin de nous toucher,
Souvent, comme Joly, perd son temps à prescher.
En vain certains resveurs nous l'habillent en reine,
Veulent sur tous nos sens la rendre souveraine,
Et, s'en formant en terre une divinité,
Pensent aller par elle à la félicité :
C'est elle, disent-ils, qui nous montre à bien vivre.
Ces discours, il est vray, sont fort beaux dans un livre[1],
O docteur sans pareil, ô protecteur des loix,
Et sans qui la vertu se verroit aux abois,
Il faut, comme à l'unique en piété sur terre,
Inviter vostre muse au grand festin de Pierre.
Le Marais en convient, et dit sans passion
Qu'un tel effort d'esprit mérite pension.
Lieux d'honneur, cabarets dont il est l'amphibie,
Réglez sur ce pied-là le cours de vostre vie,
Et Priape et Bacchus, dont vous faites vos dieux,
S'ils venoient vous prescher, ne prescheroient pas [mieux.
Quelquefois emporté des vapeurs de sa bile,
Sans respecter les cieux, sans croire à l'Évangile,
Afin de débiter des blasphèmes nouveaux,
De son profond sommeil il tire des Barreaux,
Qui fait de l'intrépide et tremblant de foiblesse,
Attend pour croire en Dieu que la fièvre le presse[2],
Et riant hors de là du sentiment commun,

[1] Sat. IV.
[2] Sat. I.

Presche que trois sont trois et ne sont jamais un[1].
Quel Estat peut souffrir une telle insolence?
Sous un roy si chrestien qu'en peut dire la France?
Théophile jamais n'a dit ce méchant mot,
Et s'il paya ses vers de deux ans de cachot.
Voilà ce Despréaux : luy que l'enfer estonne[2]
Ne croit jamais en Dieu, si ce n'est quand il tonne;
Sans cela, Parlement, ville, cour et clergé,
N'échappent point des traits de ce fol enragé.

D. Parlement?—*R.* Pour Boileau c'est un *pays bar-*
Où son esprit se perd, où sa raison s'égare, [*bare*
Où l'on void tous les jours l'innocence aux abois
Errer dans les détours d'un dédale de loix,
Et dans l'amas confus des chicanes énormes
Ce qui fut blanc au fond rendu noir par les formes[3].
D. Cela me semble fort et le trait est hardy,
Et qu'en dira Thémis au premier mercredy?
Assez mal à propos Despréaux se découvre.
R. Despréaux a, dit-il, des protecteurs au Louvre,
Et ce fameux auteur qui passe l'Arétin,
Se débite en plein jour au Palais chez Barbin :
Ses beaux vers ont trouvé, *quoi qu'on en puisse dire,*
Un marchand pour les vendre et des sots pour les lire[4].
D. On y voit des endroits heureusement touchés;
J'y trouve de l'esprit et de beaux sens cachés :
Il *exhale en bons mots les vapeurs de sa bile.*

[1] *Idem.* Vers supprimés.

[2] Boileau avait dit (Sat. I) :

Pour moi qui suis plus simple et que l'enfer estonne,
Qui crois l'âme immortelle et que c'est Dieu qui tonne...

[3] Sat. I.

[4] Sat. II.

C'est ainsi que parloit *Horace après Lucile,*
Et vengeant la vertu par des traits éclatans,
Ostoit ainsi le masque aux vices de son temps[1].
R. Nostre homme infatué de sa façon d'écrire,
A ce compte n'est pas si près de se dédire :
S'offense qui voudra, rien ne peut l'allarmer,
Il n'a que ce moyen de se faire estimer.
Les plus noires vapeurs de sa mélancolie
Sont au moins à ses yeux une illustre folie ;
A ses vers empruntés la Béjart applaudit ;
Il règne sur Parnasse, et Molière l'a dit.

ORACLE.

Le destin de ces frénétiques,
Que l'on appelle satyriques,
C'est de mourir le cou cassé
Et vivre le coude percé.

Hor. Hæc à te non multum abludit imago.

[1] Sat. VII.

LISTE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

des poëtes nommés dans ce volume.

Agoneau (G. d'), page 243.
Alary (Jean), 145-146.
Angot (Robert), 5, 270, 272, 286.
Angoulevent, 246.
Arbaud, sieur de Porcheres (d'). *Voir* Porcheres.
Arnauld d'Andilly, 23.
Aubigné (Agrippa d'), 22, 184, 243.
Auvergne (Martial d'). *Voir* Martial.

Baïf (Antoine de), 1, 69.
Barbier (Auguste), 181.
Basar (?), 292.
Baudoin (Jean), 229, 236, 245-246, 254.
Beaumont-Harlay (de), 224.
Benevent (Jérôme de), 152, 180, 210.
Belleau (Remy), 1, 39.
Berault (Charles), 178.
Bergerac. *Voir* Cyrano de Bergerac.
Bernier de la Brousse, 4.
Beroalde de Verville. *Voir* Verville.
Bertaut (Jean), 128-129, 172, 181, 184, 186-187, 193-194, 199, 241, 243.
Berthaud, 21-22, 335.
Berthelot (Pierre), 221, 238, 258, 264.
Berthod. *Voir* Berthaud.
Besançon (Nicolas), 253-254, 269.
Binet (Claude), 61-66.
Birague (Flaminio de), 2.
Blainville (de), 335.
Blanchon (Joachim), 3, 40.
Blessebois, 32.
Boileau (Gilles), 366-367.
Boileau (Nicolas), 1, 34, 220, 245-246, 251, 296, 298-299, 314, 317-318, 335, 345-346, 352, 358, 362-364, 366-367, 369-370, 372.
Bois-Robert, 30, 245.
Boissiere, 255.
Bonnet, 245.
Bordier, 283.
Bouchard (Jean), 115.
Bouchard (Pierre), 34.
Bourdigné (Charles), 14.
Bouteroue (Alexandre), 152-157, 179, 245.
Boyssières (Jean de), 3, 40.
Brach (Pierre de), 4.
Brebeuf (Guillaume de), 351.
Brun, 246.
Bugnyon (Philibert), 2.
Buttet (Claude de), 2.

Callier (Raoul), 243.
Carneau (Estienne), 338, 356-357.
Cassagne, 363.
Catherine de Bourbon, duchesse de Bar, 244.
Champfleur (François), 173, 180, 189, 206-207, 209-210.

Chapelain (Jean), 261, 353-356, 366.
Charpentier (François), 366.
Chaulvet, 245.
Chénier (André), 103, 181, 270, 275-276.
Chenu (Jean), 247.
Chillac (Timothée de), 3, 128, 265.
Cholieres, 113-114.
Chovayne (François), 245.
Chrestien (Florent), 41.
Chrestien (Jean), 245.
Chrestien sieur des Croix (Nicolas), 177-178.
Clément, 32.
Colletet (François), 261, 289, 329, 335, 357.
Colletet (Guillaume), 28, 145, 206, 210, 228, 231, 237-240, 289-291, 365.
Colomby, 172, 245.
Coras, 351.
Corneille (Pierre), 22, 345.
Corneille (Thomas), 33.
Cornu (Pierre de), 2.
Cotin (Charles), 363-365.
Courtin de Cissé, 2, 70.
Courval Sonnet, 5, 253, 272, 286.
Cramail (comte de), 225-226.
Croisille, 281.
Cyrano de Bergerac, 245, 297.

Daix (François), 3.
Dassoucy, 296, 304, 307-312, 314.
Daudiguier, 153, 284.
Daurat (Jean), 61, 113,
Debarte (Nicolas), 2.
Deimier (Pierre de), 3.
Deplanches (Jean), 4.
Des Autels (Guillaume), 2.
Des Barreaux, 371.
Des Houlières (Mme), 356.
Des Jardins (Mlle). *Voir* Villedieu.
Des Planches (Jean), 4.
Des Portes, 2, 30, 40, 69, 226, 262, 264-265.
Des Roches (Mme), 63.
Desternod, 227, 252, 286.
Des Yveteaux, 244, 262.
Discret, 19.
Du Bartas, 251, 266, 270.
Du Bellay, 1, 46.
Du Bois du Pincé, 179.
Du Breuil (Antoine), 246.
Du Lorens, 286-289, 291-292, 295.
Du Maurier, 129-130, 244.
Du Mayne, 179.
Du Monin (Edouard), 2.
Du Monstier (Daniel), 229, 236-237.
Du Pelletier (Pierre), 328-329, 331, 336, 338, 352, 368.
Du Perron, 117-119, 241-242.
Du Peyrat 3, 97, 173, 179, 181, 193, 207, 210, 265.
Durand (Estienne), 231-240, 254.
Durant (Gilles), 2, 117, 253-254.
Du Sable (Guillaume), 247.
Du Saix (Antoine), 16.
Du Vair, 70.
Du Verdier (Claude), 284.

Ellain (Nicolas), 2, 38-39.
Estienne (Robert), 180, 243.

Fagot (Henry), 266.
Fardoil (Nicolas), 180.
Faret (Nicolas), 281.
Ferry (Paul), 2.
Fléchier (Esprit), 347.
Franchère (de). *Voir* Desternod.
Frenicle, 28, 29, 238.
Furetière, 367.

Gamon (Christophe de), 265.
Garel (Hélie), 176.

Garnier (Claude), 174, 226, 262.
Garnier (Robert), 262.
Gaultier Garguille, 298, 311.
Godard (Jean), 2.
Godeau, 261.
Gombauld, 266, 282.
Grevin (Jacques), 2, 38-41, 43-47.
Guedron, 247, 267.
Guy de Tours, 2.

Habert (Pierre ?), 179.
Hardy (Alexandre), 20, 254, 259-260.
Hardy (Sébastian), 179.
Hauteroche, 353.
Hemery d'Amboise (d'), 243.
Hesnaut (Jean), 356.
Huxattime (d'), 244.

Jamyn (Amadis), 2.
Jean de Meun, 15.
Jodelle (Estienne), 2, 44.
Jurbert (Louis de), 113.
Juret (François), 113.

La Bletonnière (A.), 113.
La Croix (de), 16.
La Fontaine (Jean de), 152.
La Fresnaye. *Voir* Vauquelin.
La Grange (Isaac de), 174.
Lalane, 350.
La Luzerne, 224-225.
La Motte-Messemé, 5.
La Péruse (Jean de), 62, 65.
La Roque, 5, 226-227, 243, 246.
La Salle et des Termes. *Voir* Perrot de la Salle.
La Serre, 315, 366.
Lasphrise, 5, 97.
Lastre (de), 245.
La Suze (Mme de), 351.
La Vallée (J. de), 180.
Le Barbier, 353.
Le Blanc (Jean), 180.
Le Brun (Ecouchard), 103.
Le Caron (Louis), 2.
Le Clerc (Michel), 351.
Le Cordier de Maloysel, 245.
Le Digne (Nicolas), 5, 96-98, 179.
Le Fèvre (Jean), 15.
Le Gaygnard (Pierre), 40.
Le Goux (Guillaume), 113.
Le Jolle, 24.
Le Loyer (Pierre), 3.
Le Masson (Nicolas), 4.
Le Mercier (Timothée), 179.
Le Metel. *Voir* Boisrobert.
Le Petit (Claude), 34, 317-331, 334-340, 342, 353.
Le Poitou, 353.
Lepul, 353-354.
Lespine (de), 227-228, 245.
Lestoile (Claude de), 261, 281, 357.
Liebaut (Mme), 40.
Lingendes, 241, 245, 259.
Linière, 352.
Loret, 283.
Louvencourt, sieur de Vauchelles (François de), 3, 246.
Lucé (de), 353.

Magny (Olivier de), 2.
Mailliet, 145, 153, 282.
Mairet (Jean), 21.
Malherbe, 130, 172, 179, 241-243, 246, 258-259, 261, 268, 279-280, 293, 357.
Malleville, 265.
Marbeuf, 224.
Marguerite de Valois, femme de Henri IV, 243.
Marot (Clément), 18, 293.
Martial d'Auvergne, 178.
Matheolus. *Voir* Jean Le Fèvre.
Maynard, 4, 172, 221, 243, 259, 281-282.
Menage (Gilles), 368.

Metezeau, 176.
Michelot (Toussaint), 113.
Molière, 99, 220, 227, 314, 345, 364-366, 369, 373.
Molinier (Estienne), 180.
Monfuron, 246.
Montgaillard, 3.
Montplaisir, 350.
Montreuil (Mathieu de), 352.
Motin (Mlle), sœur de Motin, 246.
Motin (Pierre), 157, 220-221, 241-242, 245-246, 251.

Nasse, 266.
Navières (Charles de), 175.
Nervèze, 3, 18, 180, 264.
Neuf-Germain, 297, 315.

Pasquier (Estienne), 63, 111, 113, 288.
Passerat, 245, 265.
Pathelin (farce de), 15.
Pellisson (Paul), 331.
Perrot de la Salle, 243.
Petit (Louis), 353.
Petit (Pierre), 353.
Piard (Charles de). *Voir* Touvant.
Pibrac, 90, 92.
Pichou, 22.
Pinchesne, 352.
Pomeny (de), 243.
Pontaimery (Alexandre de), 3, 244.
Pontoux (Claude de), 3.
Pontus de Tyard. *Voir* Tyard.
Porcheres (d'Arbaud), 264.
Porcheres (Laugier de), 128-129, 241, 243, 262, 264, 282-283.
Porfler (fl.), 353.
Prevost du Dorat (Jean), 180, 210.
Pure (Michel de), 368.
Pyard de la Mirande (Pierre), 244.

Quinault (Philippe), 368.

Racan, 21, 246, 259, 261, 265, 280, 283.
Racine (Jean), 152, 351.
Rapin (Nicolas), 76, 283.
Regnier (Mathurin), 16, 96, 157, 220-222, 225, 227-228, 241-242, 245-246, 264, 286-288.
Renouard (Nicolas), 245, 266.
Richelet (Pierre), 336, 352-353.
Rohan (Anne de), 138, 172, 179, 181, 183-184, 193-194.
Ronsard (Pierre de), 1-2, 38-44, 61-62, 64-65, 69, 251, 262-263, 293.
Rossant (André de), 115.
Rosset (François de), 3, 227, 229, 245-247, 259, 284.
Rotrou, 22.
Rouspeau (Yves), 40.

Saint-Amant, 30, 130, 244, 251, 259, 280-281, 296, 300-302, 314, 318.
Sainte-Marthe (Scévole de), 69.
Savoyard (Philippot, dit le), 25, 296-297, 299-304, 307, 311-316.
Scarron (Paul), 34, 335, 367.
Sceve (Maurice), 3.
Scudéry (Georges de), 20, 22, 350.
Scudéry (Mlle de), 298, 350.
Sellon, 353.
Sigogne, 157, 220-222, 264, 287.
Somaise, 179.
Sonan (de), 179.
Spifame (Martin), 40.

Tabourot (Estienne), 110-111, 115-116.

Tahureau, 2.
Taillemont (Claude de), 3.
Tavernier (François), 266.
Testu (l'abbé), 350.
Théophile. *Voir* Viaud.
Touvant, 243-244.
Trellon (Claude de), 5, 91, 97, 243.
Trellon (Gabriel de), 91, 243.
Tristan, 357.
Turnèbe (Odet), 70.
Tyard (Pontus de), 2, 111, 114.

Utenhove (Charles), 39.

Vauquelin de la Fresnaye, 244, 286.
Vauquelin des Yveteaux. *Voir* Des Yveteaux.
Vermeil (A. de), 129-130, 132, 243-244.
Verville (Beroalde de), 97-98, 100, 109.
Viaud (Théophile), 21, 28-29, 33, 236-238, 245, 252, 254-255, 257, 261, 269, 338, 357, 372.
Villedieu (Mme de), 352.
Villon, 15.
Voltaire, 128.

Ybert, 336.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
Les maîtresses des poëtes au XVIe siècle	1
Quelques listes en vers de livres rares	6
Sonnets inédits de Grevin sur Rome	38
Le voyage du printemps de Claude Binet	61
La composition et vertus du bonnet cornu	79
Quelques vers de Pibrac	90
Discours satyrique de ceux qui escrivent d'amour, par Nicolas Le Digne	96
Les Touches de Tabourot	110
Vers de Du Perron sur la mort de Marie Stuart	117
Une satire inédite contre Henri IV	122
Vers sur la mort de Gabrielle d'Estrées	128
Quelques vers de Jean Alary	145
Le petit Olympe d'Issy, par Bouteroue	152
De quelques poésies peu connues sur la mort de Henri IV	171
Vers sur la mort de Henri IV	193
Exécrations sur le détestable parricide, par François Champflour	206
Vers inédits de Regnier	220
Vers inédits de Du Monstier	229
Estienne Durand (1590-1618)	231
Le Cabinet des muses (1619)	241
La satyre du temps à Théophile	252
Du Bartas, Angot et André Chenier	270
La pauvreté des muses	278

Une satire de Du Lorens..... 286
Les chansons du Savoyard..... 296
Claude Le Petit (1638-1662)..... 317
Les délices de la poésie galante (1666)..... 344
Une satire inédite de Boileau..... 358
Despréaux ou la satyre des satyres, par Cotin. 363
Liste alphabétique des poëtes nommés dans ce volume..... 375

JAN 2 ? 19?

ERRATA

Page 57	**lig. 5**	*au lieu de*	**paureté, *lisez* pauvreté.**
— 60	lig. 12	—	thiomphes — triomphes.
— 112	lig. 15	—	pouve — pouvez.
— 129	lig. 21	—	celles — celle.
— 140	lig. 2	—	un — au.
— 176	lig. 20	—	Sain-Jean — Saint-Jean.
— 180	note 2 lig. 7		Malherbes — Malherbe.
— 190	lig. 20	—	ce — se.
— 201	lig. 1	—	a — l'a.
— 216	lig. 10	—	mest — mets.
— 239	lig. 2	—	le Durand — de Durand.
— 254	note 2 lig. 10		quintessense — quintessence.
— 261	à la note, lig. 20		qu'une — que.
— 266	note 5 lig. 6		1621 — 1622.
—	*Idem* lig 8		1622 — 1621.
— 273	lig. 25	—	encore — encor.
— 313	lig. 11	—	sovoyard — savoyard.
— 322	lig. 3	—	des — de
— 323	lig. 11	—	d'ouvrage — d'ouvrages.
— 343	lig. 3	—	le — la

0, 0A

SOUS PRESSE :

FANTAISIES BIBLIOGRAPHIQUES

PAR

M. GUSTAVE BRUNET

Un volume in-12, tiré à 250 exemplaires papier de Hollande

PRIX : 7 FR. 50

---

12 exemplaires ont été tirés sur Chine

Imp. PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.